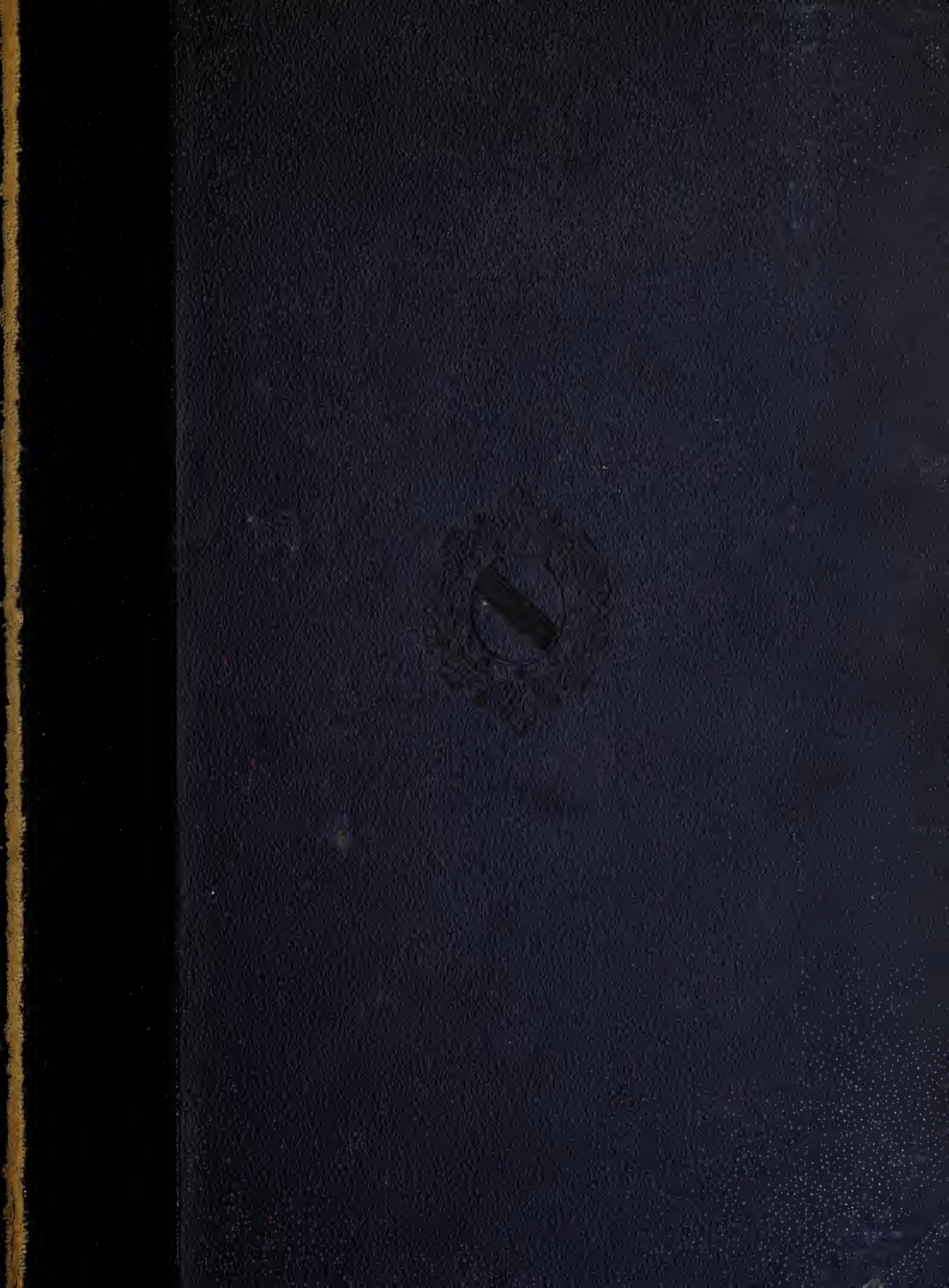
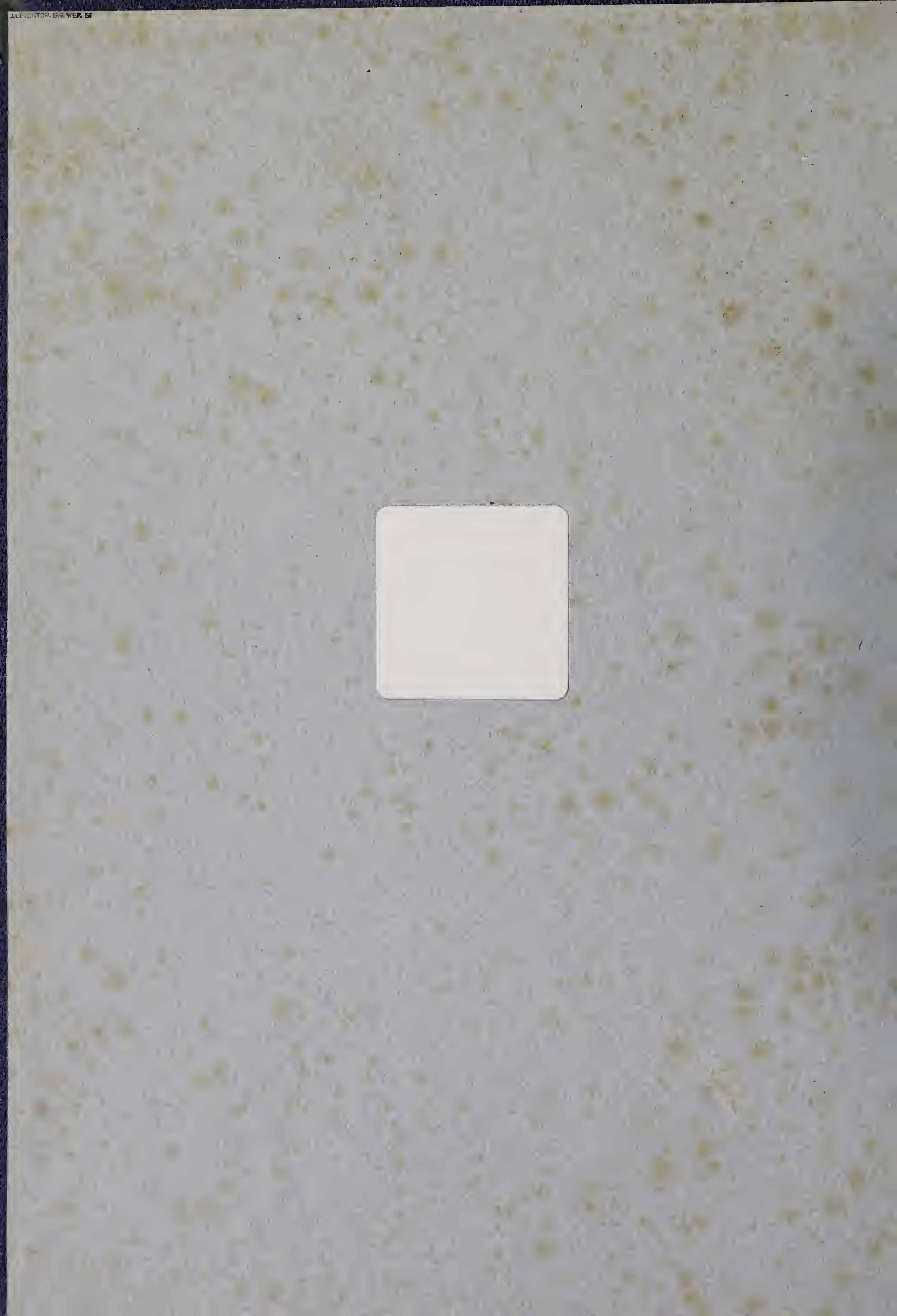
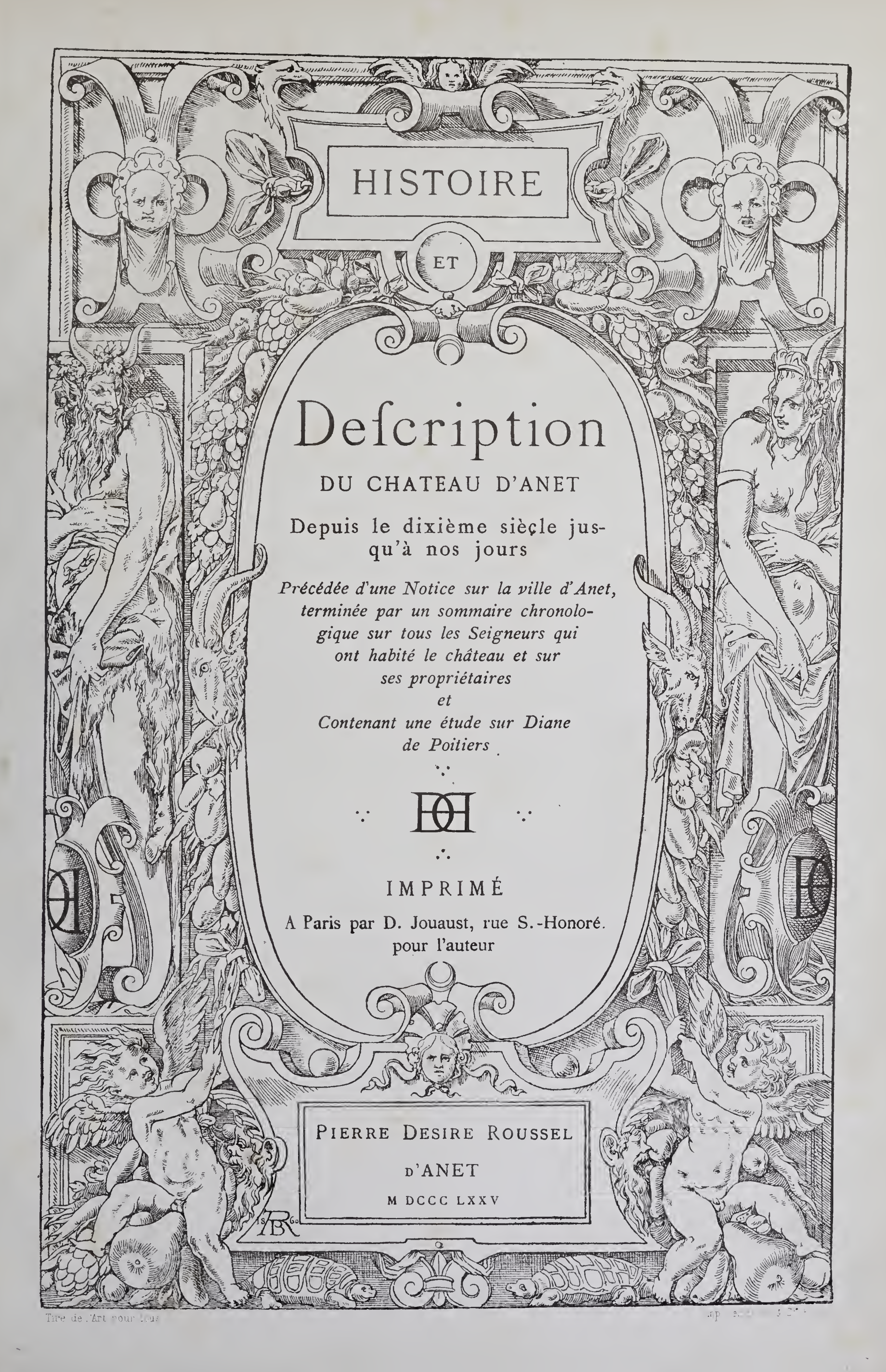





HISTOIRE
ET
Description
DU CHATEAU D'ANET
Depuis le dixième siècle jusqu'à nos jours
*Précédée d'une Notice sur la ville d'Anet, terminée par un sommaire chronologique sur tous les Seigneurs qui ont habité le château et sur ses propriétaires*
*et*
*Contenant une étude sur Diane de Poitiers*
IMPRIMÉ
A Paris par D. Jouaust, rue S.-Honoré.
pour l'auteur
PIERRE DESIRE ROUSSEL
D'ANET
M DCCC LXXV
Tiré de l'Art pour tous

# PRÉFACE




E *motif qui m'a fait écrire ces pages n'a pas été le désir de faire un livre : je n'ai ni ce talent, ni cette prétention. J'ai voulu, sur Anet, rassembler les détails épars et dispersés. Si je suis parvenu à pouvoir grouper les faits relatifs à ce monument, c'est que j'ai obéi au désir ardent de collectionner ces documents précieux et de réunir tout ce que j'avais pu connaître sur le Château d'Anet.*

*J'aime beaucoup mon village, dont ce Château est le plus bel ornement. C'était plus qu'il n'en fallait pour m'inspirer l'admiration de la Renaissance Française, dont ce Château est un des plus beaux spécimens. Aussi, après en avoir reconnu tout le mérite, ai-je voulu tout connaître et tout savoir sur sa brillante splendeur. J'en ai moulé, calqué et dessiné les plus belles parties, et j'ai cherché à en faire faire une Monographie, pour le retirer de l'oubli où sa demi-destruction l'avait plongé.*

*On publiait à cette époque la belle et magnifique Monographie du Palais de Fontainebleau, dont une partie est contemporaine du Château d'Anet. J'ai vu*

*l'artiste habile qui l'a illustrée par son burin; je lui fis voir les beautés d'Anet, et en 1866 on vit paraître les premières livraisons de la* MONOGRAPHIE DU CHATEAU D'ANET, *publiée et gravée par M. Rodolphe Pfnor, qui la termina en 1869.*

*Le Château d'Anet est rendu par cet éminent artiste dans tout ce qui peut faire sa gloire et sa belle réputation. Je fus transporté de joie, car j'ai eu l'honneur d'y participer en donnant à M. Pfnor tous les renseignements dont il pouvait avoir besoin, et en lui désignant les morceaux les moins reproduits qui me paraissaient les plus dignes d'intérêt.*

*J'avais l'ambition de voir mettre dans cette publication tout ce qui intéresse le Château; mais, dans une Monographie de ce genre, le principal objet est presque nécessairement la gravure architecturale. Aussi, après avoir vu terminer cette splendide publication, j'ai eu le désir d'un livre différent, qui complétât cette belle Monographie et qui réunît tout ce qui peut faire connaître les beautés de ce Château, surtout par la description exacte de sa décoration à toutes les époques. Après avoir terminé cette description matérielle, j'ai remarqué que l'Art est tellement lié à l'Histoire que l'un est incomplet sans l'autre; il m'a fallu étudier la biographie de tous les possesseurs du Château, surtout Diane de Poitiers, dont le véritable caractère n'est pas assez connu, rechercher en les classant les faits qui s'y sont passés à tous les âges, et ajouter une notice sur la Ville d'Anet en tête de la Description, pour que l'histoire d'Anet y fût complète.*

*En même temps, dans les conditions où j'ai fait ce livre, c'est-à-dire à mes frais, avec mes seules ressources personnelles, et sans le concours d'aucun éditeur, pour rester libre de donner à ce livre le genre et la forme qui me plairait le mieux, d'ajouter à mesure toute l'illustration qui me semblerait nécessaire, ce qui a été pour moi la partie la plus lourde, ce sont les dépenses de l'illustration. Je n'ai nullement prétendu lutter contre les belles planches de M. Pfnor, et je me suis particulièrement préoccupé de donner ce qu'il n'a pas, ou, pour ce qu'il était impossible de ne pas faire figurer ici, de le donner d'une autre manière. C'est pour cela que j'ai insisté sur les détails et sur les décorations intérieures, et que j'ai fait faire plus de chromo-lithographies que je ne le pensais d'abord.*

*Sauf les gravures, qu'il m'a été gracieusement permis d'emprunter et de reproduire, celles entre autres de l'*ART POUR TOUS, *publié par la maison Morel, ce qui m'a rendu possible d'en faire un plus grand nombre de nouvelles, tous*

*les dessins de mes planches et des ornements du texte ont été faits par moi, et je ne puis que demander l'indulgence; si la perfection de quelques-uns peut laisser à désirer, au moins peut-on être sûr que l'exactitude y a été religieusement conservée.*

*J'aurais voulu faire encore davantage, et il ne m'eût pas été difficile de trouver d'autres motifs à reproduire dans les nombreux documents graphiques, inédits et inconnus, que j'ai recueillis; mais mes faibles ressources ne m'ont pas permis d'aller au delà de ce que je donne aujourd'hui. Seulement j'ai choisi ce qui était le plus important, le moins connu, et mon ambition sera satisfaite si l'on trouve que mon livre peut se joindre et ajoute quelque chose à l'ancienne description de M. Lemarquant, au volume de M. de Caraman, à celui de M. Lefèvre, qui s'est surtout préoccupé du côté historique, et à la belle suite de planches de la Monographie de M. Pfnor.*

P. D. ROUSSEL

DREUX ET ANET

1873—1875




BUSTE DE DIANE DE POITIERS

D'APRÈS LA STATUE DE SON TOMBEAU.



# LA VILLE D'ANET



Anet, à 80 kilomètres à l'ouest de Paris, se trouve entre les villes d'Évreux, de Dreux et de Mantes. Il est situé dans le département d'Eure - et - Loir, arrondissement de Dreux, à une distance de 16 kilomètres de cette dernière ville.

On y arrive de Paris par deux chemins de fer, l'un de Paris à Granville, en s'arrêtant à la station de Dreux, l'autre de Paris à Cherbourg, à la station de Bueil; à ces deux stations, on trouve le chemin de fer d'Orléans à Rouen, qui conduit à la station d'Ezy-Anet, à 3 kilomètres d'Anet.

Anet est une très-petite ville, maintenant chef-lieu de canton. Son nom lui vient du mot *Alnetum,* lieu où croissent les aulnes, essence forestière des vallées de l'ancienne Gaule, et cette espèce de bois existe encore dans une grande partie des prairies de la vallée d'Anet. Son orthographe au XVI$^{e}$ siècle était *Ennet,* ensuite *Annet*, et en dernier lieu *Anet*. Son origine est fort ancienne.

L'emplacement d'Anet, au milieu d'une très-belle vallée arrosée de deux rivières, l'Eure et la Vesgre, fut une des causes qui y amenèrent dans les premiers temps quelques habitants.

Des peuplades d'origine différente ont habité cette contrée. Ce furent d'abord les Gaulois, ensuite les Romains après l'envahissement de la Gaule, les Francs, puis les Normands et les Anglais, et en dernier lieu les Français, qui chassèrent ces derniers.

Sous les Gaulois, Anet faisait partie du territoire des Carnutes, nom d'un peuple qui occupait la contrée entre Chartres, Blois et Orléans.

Ces pays étaient alors presque entièrement couverts de forêts; Anet était tout près de la forêt d'Yveline, une des plus grandes de la Neustrie.

Nous empruntons le passage suivant à la savante dissertation de M. le comte de Caraman, dans son livre : *Le Château d'Anet*, publié en 1860 :

« Sous les Mérovingiens, les forêts s'éclaircirent; la *Cité* de Chartres, plus peuplée, se divisa en plusieurs cantons ou pays (*pagi*), gouvernés chacun par un Comte. On sait que les villes anciennes, chefs-lieux des Cités romaines, ne faisaient point partie des *pagi;* elles s'administraient elles-mêmes au nom des Rois Mérovingiens, à la façon des villes impériales au nom de l'Empereur, et étaient gouvernées par des Consuls, ou par un Sénat, ou par l'Évêque. Les *pagi* ne comprenaient pas les *vici* et les châteaux d'alentour, dont les habitants n'avaient pas droit de cité, d'où est venu pour les gens de la campagne le nom de *paysans*.

« Les textes anciens mentionnent comme ayant été démembrés de la Cité Chartraine les pays suivants :

« *Pagus Carnotensis*, — le pays Chartrain;

« *Pagus Dorcassinus,* — le Drouais, Dreux, etc....

« Un *pagus* se forma aux dépens des Cités de Chartres et d'Évreux, le *pagus Madriacensis*, le *pays de Madrie;* c'est dans ce *pays* qu'Anet commença à se peupler.

« Le pays de Madrie est nommé dans les chartes depuis le milieu du VIII^e^ siècle jusqu'à la fin du X^e^. L'invasion des Normands l'a privé de quelques-unes de ses places, et c'est probablement à l'époque de cette invasion qu'il aura été démembré.

« On peut assurer qu'Anet était déjà fondé..., etc... »

En 1444, on trouve Anet indiqué comme faisant partie du pays Chartrain.

Depuis l'époque incertaine où l'Élection de Dreux a été instituée — les plus anciennes remontent à Jean le Bon, — Anet faisait partie du Drouais et était compris dans l'Élection de Dreux.

Sous les derniers temps de la monarchie, Anet faisait partie du Mantois.

D'après M. Guérard, le pays de Madrie s'étendait entre la Seine, l'Eure et la petite rivière de Vaucouleurs, jusqu'aux villages de Cailly et de la Croix-Saint-Leufroy au nord, jusqu'à celui de Sivry-la-Forest et de Prunay-le-Temple à l'est, de Faverolles au sud, de Gille et de Saussay à l'ouest, prenant dans le département d'Eure-et-Loir une partie des cantons d'Anet et de Nogent-le-Roi.

En décembre 1192, Philippe-Auguste, roi de France, par lettres patentes datées d'Anet, exempta les habitants d'Anet de tous droits de péage et d'impôts; par d'autres lettres patentes, datées d'Anet en 1205, Philippe-Auguste permet à l'abbé d'Ivry et à l'église (Notre-Dame) de tenir une foire à Ivry la veille et le jour de l'Assomption. (Voir les renvois de la table de M. Delisle, Catalogue des actes de Philippe-Auguste, 1856, p. 573.)

La collection des Mémoires des Antiquaires de Normandie contient (tome XVI, 2^e^ partie, page 287) le détail des revenus que le fief d'Anet versait dans les caisses du Roi, vers l'année 1204.

Ces revenus provenaient des eaux et forêts, des moulins, des pressoirs, des fours, du blé, de l'avoine, d'œufs de Pâques; ils se soldaient en livres et sous, et en mesures. Au nombre des arrière-fiefs qui relevaient d'Anet étaient les villages de Marcilly, Saussay et Marchefroi.

D'après un état des garnisons du Roi en Normandie en 1210, Anet faisait partie de la Normandie à cette époque. Il y est représenté par ses balistes et par son infanterie en ces termes : « II balistas ad II pedes, et X ad estrif, et II de ligno, et XI loricas, et VII loriculas, et XI galeas, etc... » Le contingent d'Anet était donc de quatorze balistes, onze hauberts, sept haubergeons ou cottes de mailles, et onze casques.

Le Roi Charles V confirma la concession, qu'avait faite Philippe-Auguste en faveur des habitants d'Anet, par lettres patentes datées du 3 avril 1366.

Au moyen âge, Anet était déjà une ville close et fortifiée de murailles, avec des portes garnies de tours, dont quelques-unes étaient carrées; ces murailles étaient entourées de fossés. Une forte redoute existait au sud, au Carrefour des routes de Dreux et de Sorel; ce quartier en porte encore le nom aujourd'hui. Il y avait six portes, dont voici les noms : la porte de l'Huys-de-Fer, de la Geôle, Rabardel, de la Calle, d'Ezy et d'Ivry, et plusieurs poternes. Les fortifications ont été détruites vers 1485.

Des chartes, conservées aux Archives du Département et à Paris, nous donnent quelques détails sur la destruction de ces fortifications :

Nous, Loys de Breszé, Conte de Maulevrier, Baron de Mauny, Baron de Bec-Crespin, Seigneur de Nogent-le-Roy, Ennet, Bréval et Mont-Chauvet, Mareschal hérédital, grant Séneschal et Refformateur général du pays et Duché de Normandie, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut.

« Savoir faisons que, pour nostre cler et évident prouffit et pour l'augmentation de nostre seigneurie dud. Ennet, Nous avons baillé et baillons par ces présentes, signées de nostre main, à Jehan Basan, nostre homme et subgect, demeurant aud. lieu d'Ennet, *le fons de terre du fossé de lad. ville*, ainsi qu'il se comporte en long et en large, depuis le pont de *la porte d'Ivry* d'un bout, jusques à *la première tour de la muraille de la ville*, incluse d'autre bout, tenant d'un costé vers les champs au clos de *l'Hostel-Dieu*, d'autre costé à la muraille de lad. ville, par laquelle muraille ou par lad. tour il pourra faire son entrée aud. *fossé*, et sera led. Basan par ce moïen tenu se clore de muraille souffisante jusques à la porte d'Ivry, et nous païer, par chacun an au jour de la Saint-Remy, pour led. fossé, la somme de huit solz parisis de cens et rente, à nostre Recepveur dud. Ennet; premier payement commençant au jour de la Saint-Remy que l'on dira mil cccc. quatre vingt quatorze, pourveu toutes fois que, si aux termes advenir on faisoit *clore et fortifier lad. ville d'Ennet*, icelluy Jehan Basan sera tenu laisser et haubandonner led. fossé, ou ses hoirs ou ayant cause..., Mandons, etc.

« Donné aud. lieu d'Ennet, soubz nostre scel, le dixième jour de May, l'an mil cccc quatre vingts et trèze. »

*Signé :* Breszé.

De R.

*Mémoires de ceulx qui ont pris héritages à cens, du mercredy XXVI^e jour de mars mil CCCC IIII xx et dix huit, avant Pasques.*

« I. Jehan Chevalier, d'Ennet, tient à cens et rente..., *du fossé de la ville d'Ennet*, autant d'espasse que la maison et lieu que tient Guillaume Langlois, assis en la rue du Petit-Four; led. foussé d'un costé le sentier qui maine de *la porte de la Geole* à *la porte de la Calle...*

« II. Maistre Jehan Boaisle, prebtre-curé d'Ennet, tient, à tiltre de cens et rente annuelz et perpetuelz, portant lotz, vente, deffaulx, saisines et amendes, quant le cas y eschet, partie *du fossé de l'enclos de la ville d'Ennet*, autant de grandeur comme sa maison, jardin et lieu contient; tenant d'un bout le chemin de la procession qui part de *la porte d'Ivry...*

« III. Estiennette, femme de Estienne Sabron, masson, demourant aud. lieu d'Ennet, tient le cours d'eau passant parmi un jardin appartenant à lad. Estiennette, au droit d'elle, icelluy cours d'eau partant des fontaines qui viennent du moulin d'Ennet près le mur du parc du Chenil de nostre dit Seigneur, *nouvellement faict et réédiffié...* d'autre bout le tallu et *pont levisz de la porte de la Geolle...*

« IV. Colin Destouches, d'Ennet, a prins à cens et rente... la moictié *du fossé* en tant que sa place et lieu contient jouxte le pressouer de nostre dict Seigneur...

« V. Denis Legoulx tient à cens et rente... sa maison et jardin, d'un costé le chemin de dessus les fossés par où va la procession de *la porte d'Ivry* à la masure au Myre....

« *Item*, le bout du fossé qui aboute sur *le tallu du pont-levisz* de *la porte de la Geolle...*

« VI. Raoullet, vicaire, demourant à Ennet, tient à cens... du fossé, d'un bout le fossé que a prins de nouvel Roger Boucachart, d'autre bout sur la ruelle Sans-bout...

« VII. Robert Malerbe, d'Ennet, a prins à cens et rente... du fossé derrière sa maison, qui est assize en la rue des Graviers, contenant autant de longueur comme le jardin et lieu dudict Malerbe peult contenir, qui est une perche de longueur, d'un costé le chemin par lequel on maine, de *la porte d'Ivry* à Guillaume le Myre, les processions dud. Ennet ès festes d'Assençion et Sainct-Sacrement...

« VIII. Messire Nycolle le Goulx, prebtre, demourant à Ennet, tient à cens.... *du foussé de l'enclos de la ville d'Ennet,* assis derrière sa maison et jardin, d'un cousté le chemin de la procession de dessus led. foussé qui maine de *la porte d'Ivry* à la maison Guillaume le Myre..., d'un bout à l'éritaige de messire Jehan Boaisle, prebtre-curé dudict Ennet..., d'aultre bout Denis le Vilain...

« IX. Estienne Languillet, charpentier, demourant à Ennet, a prins à cens..., affin de éritaige, de Monseigneur, une petite place et le foussé d'entre lad. place et le Chasteau, appellée *la porte et entrée dudict Chasteau*, assize d'un bout sur la rue du Chasteau, d'aultre bout le mur dud. Chasteau jusqu'à ung perrier, autant de grandeur comme lad. place en contient, d'ung costé le lieu nommé le Bucher du Chasteau...

« X. Jehan le Normand, homme de bras, demourant à Ennet, a prins à cens... une petite place assize le long des fontaines, d'au dessus le moulin dud. Ennet *à la poterne* par où l'on va

abreuver les bestes à lad. fontaine; d'un costé à Olivier Pléxis, d'autre costé *à la poterne;* d'un bout sur l'abrevouer, et d'autre bout la place Jehan Licherie...

« XI. Henry Bynè, demourant à Ennet, tient à cens... *du foussé de l'entour de la ville* autant comme la maison et jardin et lieu porte, d'un costé le chemin de la procession, qui vient de *la porte d'Ivry* pardessus lesd. foussez à venir à l'Esglise dud. Ennet...

« XII. Jehan Servant, tessier en toilles, a prins à cens... une place devant sa maison...

« XIII. Lambert de la Fosse, demourant à Ennet, a prins à cens et rente... une partie du foussé qui est entre la rue du Chasteau d'Ennet et la rue des Arpents, qui part du Pressouer dud. Ennet, vers le Moulin...

« XIV. Robert Lucas, demourant à Ennet, tient à cens... deux perches *du fossé de l'entour de la ville...,* à l'endroit de sa maison, d'un costé luy-mesme; d'autre costé le chemin de dessus led. fossé par où l'on va à l'Esglise...

« XV. Jehan de Beauvays, dit La Hyre, mareschal, demourant à Ennet, a prins à cens... une partie *d'ung foussé tendant de la porte de la Geole à la porte de la Calle*, contenant deux perches et demye par le bas du foussé, tenant à la maison et lieu dud. preneur, qui est assize sur la rue du petit four, d'un costé le sentier dud. foussé par lequel on va à l'Esglise et à lad. *porte de la Calle...*

« XVI. Collin Le Roy, charpentier, demourant à Ennet, tient... quatre perches et demye de longueur dud. fossé à l'endroit de sa maison, assize en la rue du Petit-four...

« XVII. A Guillaume de Bure, d'Ennet, a esté baillé le fossé qui aboute à *la porte Rabadel,* par laquelle l'on va du carrefourg des Halles d'Ennet à la rue du Chasteau du lieu d'Ennet; d'un costé la maison et jardin de Symon, Vallès et compagnon Gallois; d'autre costé les hoirs de feu Morice Licherie jusques au tallu du mur et jusques au fossé du long du *Cymetière de l'Ostel-Dieu dud. Ennet,* d'un bout *lad. porte*, *pont-levisz* et le tallu du bord dud. fossé...

« XVIII. A Pierre Andrivault, boulenger, a esté baillé... dud. fossé qui part de lad. porte à aller à la porte du Moulin dudit Ennet; d'un costé le mur à Denis Ecorche-vel, d'autre bout la rue de lad. *porte Rabadel...*

« XIX. A Collas Destouches a esté baillé... la moitié dud. fossé, d'un costé sa maison, d'autre costé le fond dud. fossé vers le Pressouer de Monseigneur...

« XX. A Jean Le Villain a esté baillé... la moitié dud. fossé à partir par le fond, autant d'espasse de longueur comme sa maison, jardin et lieu qu'il tient, à cause de Agnès, sa femme, fille de feu Morice Licherie...

« XXI. A Gillot Cadouel et à Thomas Legrand a esté adjugé une place assize au bout du Petit-Pont-Édouard, d'un costé la rivière qui descent du Moulin d'Ennet aud. pont; d'autre costé les fossés du Chasteau, le chemin entre deux, d'autre bout la Gueze...

« XXII. A Gillot Pierres, cordouennier dud. Ennet, la moitié dud. fossé, d'un bout Jehan Le Villain, d'autre bout, Jean Escorche-vel...

« XXIII. A Martin Lecomte, ung bout de foussé à *la porte d'Ezy...*

« XXIV. A vénérable et discrète personne Messire Pasquier Escorche-vel, prebtre..., une partie *du fossé de l'enclos de la ville d'Ennet* et une aire, le tout en ung tenant, assis entre le Moullin dud. lieu et le Petit-Pont-Edouart, jusques au guey du Trébuchet, par où l'on vide les foyngs de l'estang... tenant d'un costé la rivière qui descend dud. Moullin ad venir aud. Petit-Pont, d'aultre costé le lieu du Bûcher du chasteau que tiennent à présent les hoirs feu

compaignon Gallois, un chemin de VI à huit pieds entre deux de largeur; d'un bout le fossé de l'esgout de la bonde qui survide l'eaue du moullin, et d'autre bout sur led. guey par où l'eaue passe à aller aud. estang...

« XXV. Noble homme Jehan de Rostain, Escuïer, Prévost d'Ennet, tient à cens... *le mur de la ville d'Ennet* autant que contient la place dud. preneur... d'un bout la rue de *l'uy de fer* qui maine vers Ezy...

« XXVI. A Ollivier Plessiz, demourant à Ennet, a esté baillé une place de maison assiz aud. lieu *et ville d'Ennet,* près le chemin du guey de la fontaine, d'un bout la fontaine, d'autre bout led. chemin...

« XXVII. A Jehan Pignolle, d'Ennet, a esté baillé une petite noe assis au bout de son jardin et lieu sur les fontaines du Moullin d'Ennet, d'un bout lesd. fontaines..., et ne pourra prendre ne vendre nulles pierres de la ville, cy ce n'est pour employer sur le lieu...

« Suivant Lettres de Gilles Mainterne, Escuier, Seigneur de Ruffin, Bailly d'Ennet, Mathieu Violet, masson, demourant à Ennet, a prins et retenu, à tiltre de droit de cens annuel et perpetuel, portant lotz, ventes, saisines, amendes et deffaulx, touteffoiz et quantes que led. cas y escherra, de noble homme Michel de Thyville, Escuier, Maistre d'ostel et Procureur de hault et puissant Seigneur Monseigneur Loys de Breszé..., *une portion du fossé du Chasteau d'Ennet*, ainsi que led. fossé se contient, à prendre depuis le lieu Pierre Vilet par le costé de Jehan Dubot en allant jusqu'au val, du vieil mur du jardin allant droit au levant, d'ung costé le *vieil mur dud. Chasteau*, d'autre costé le dict preneur et le dict Dubot. Ceste prinse faite pour le pris et somme de huit solz neuf deniers tournois et une poulle... Et ce où Mond. Seigneur *vouldroit faire réediffier son dict Chasteau,* en ce cas il pourra reprendre le dict foussé sans figure de procés...

« Donné le lundi, troizième jour d'apvril avant Pasques, l'an mil cinq cent et treize (1514)... »

Les traces de ces fortifications ont disparu, mais on voit encore l'emplacement où étaient les fossés. C'est d'abord la grande ruelle des Petits-Fossés, qui non-seulement par son nom, mais par la déclivité des terrains qui longent cette voie, indique à peu près où devaient être ces fortifications. Les fossés se continuaient, au bout de la ruelle à l'ouest, jusqu'aux fontaines, et, de l'autre bout, du côté de la Grande-Rue à la rue des Champarts. Toutes les propriétés entre ces deux rues portent encore les traces de ces fossés, qui devaient passer derrière le château et le vieux fort, jusqu'à la petite rivière des Dégoutes. Des murailles s'élevaient de cet endroit tout le long des fontaines, ce qui donne une idée à peu près exacte de l'étendue de ces fortifications et de la grandeur de la ville d'Anet à l'époque où elle était fortifiée. Les rues qui suivent ces fossés à l'intérieur formaient autrefois les chemins de ronde, et font encore aujourd'hui presque le tour du centre d'Anet.

Pour donner une idée des rues et des quartiers d'Anet ainsi que de leurs noms, nous donnons une certaine quantité d'actes concernant des baux et des donations, et présentant par là quelque curiosité :

« A Bardin Leroux, marchand boucher demourant à Ennet, a esté baillé en 1520 une place à faire estal à boucher, assis entre deux pilliers de la Halle d'Ennet, au bout de celuy de Perot Chapperon, le costé de lad. Halle entre deux, et visz à visz du four à ban d'Ennet, en tyrant vers le puy du bout de la Halle, sans empescher la Halle non plus que les aultres estaulx à boucher qui y sont... »

« Loys de Breszé... Seigneur d'Ennet... baille, à tiltre de droit cens annuel et perpétuel, affin et tiltre d'héritage, à noble homme Maciot Dabonat, Escuyer et l'un des Archers de morte-poye de Harfleur pour le Roy, et à demoiselle Marye de Sainct-Lorans, sa femme et espouze..., les maisons, cave, court, estables, jardin, apentilz, estans tant au costé que bout de *la grant maison de pierre* à mondict Seigneur appartenant, et tout le lieu, ainsy comme il se poursuict et comporte en long et en ley, nommé la Vacherie, assis en la ville d'Ennet, tenant d'ung costé lad. grant maison de pierre, et *la rue des Arpens*, d'ung bout *la rue de la Geolle*...

« Donné soubz les sceaux aux contrats de la Chastellenie d'Ennet, le mardi sixième jour de Novembre, l'an de grâce mil cinq cent et vingt... »

Des donations faites à l'église d'Ennet parlent d'une maison *rue Basse* en 1523, une autre d'une maison et place *rue de la Calle*, en 1631, et une troisième d'une maison au carrefour des Carrellères en 1545.

« Lettres du Bailly d'Ennet, portant que très-hault et très-puissant Prince, Claude de Lorraine, Duc d'Aumale, Pair et Grand-Veneur de France, a donné à Jeuffroy Blondeau, l'un des vallets des chiens blancs de la Vènerye du Roy soubz la charge dud. Seigneur, et à Mahutte Corbeau, femme dud. Blondeau... une maison, estables, court... *Item*, ung lieu estant prèz et joignant le lieu vulgairement appelé *la Tourelle*... à la charge par led. Blondeau et sa femme de paier par chacun an à la Fabrique dud. Ennet quatre deniers tournois de cens... Donné le vingt cinq d'Octobre, l'an mil cinq cent soixante et quatre, en la présence de Jehan d'O, Escuier, Seigneur du Parc, et Hierosme du Moustier, Escuier, homme de la Vènerye du Roy, tesmoingz... »

« Nous, Claude de Loraine, Duc d'Aumale, Pair de France, et Loïse de Breszé, nostre espouze, confessons avoir baillé et baillons par ces présentes, à tiltres de cens... à Martin Gervais, nostre Sommellier... quinze perches de terre et masures assises à nostre *vieul Chasteau d'Ennet*, d'ung costé et bout Nous, d'aultre le chemin à aller droict à nostre four à ban... à la charge de nous paier par chacung an, au jour Sainct-Rémy, ung chapon ou cinq solz tournois... En tesmoing de quoy nous avons signé les présentes de nos seings accoustumez, le vingt ungniesme jour de Mars, l'an mil cinq cens soixante-sept, suivant l'édict.

« *Ainsi signé :*

« CLAUDE. LOÏSE DE BRESZÉ. »

« Nous, Marie de Loraine, Duchesse d'Aumale, Princesse d'Annet, etc... faisons savoir que, pour récompenser les bons services que nous a faict nostre aimé François de Sailly,

Conseiller ordinaire de nostre Maison et Lieutenant général des eaux et forestz de nostre Principauté d'Annet..., avons, tant en nostre nom que comme procuratrice de Monseigneur et tres honoré espoux, à icelluy de Sailly baillé, fieffé, ceddé, quicté, transporté et délaissé... une maison manable, assize aud. lieu d'Annet devant la Chappelle et chanoynye fondée de Nostre-Dame, joignant et tenant d'ung bout la maison d'Anthoine Souppes où pend pour enseigne la Belle-Espine, d'un bout la rue qui est la maison Julitte Chenu, nourice de nostre chère et bien aimée fille aisnée; d'un côté la rue qui maine au petit-pont... »

« *Item*, un aultre manoir, en forme de grange en ruyne, vulgairement appellée la Brasserye, avec le jardin que l'un des Chanoynes avoit autrefois jouy, à la charge de faire une muraille en lieu dudict bastiment, le tout estant de présent inutil et prest de tomber en totalle ruyne, tenant d'un coté la muraille *du Tripot* (c'est-à-dire d'un bâtiment destiné au jeu de la paume), d'autre coté le chemin qui va au parcq ou à la maison appellée Mesnage, d'un bout les murailles et granges dud. Mesnage, et d'autre bout l'espasse qui est entre le derrière de lad. Chappelle et lad. Brasserye... Donné à Paris le quinziesme jour de Mars mil six cens et huict... »

« Sentence du Bailly, juge ordinaire, civil, criminel et de police au Baillage, Principauté, Prevosté et Chastellenye d'Annet, en 1731, à la requeste de leurs Altesses Serenissimes Mgr le Duc, etc... et Mme la Duchesse du Maine..., qui condamne le sieur Tiboust, vigneron à Annet, à payer les arrérages de cens et rentes dus par luy pour un terrain planté en vigne... »

---

## GREFFE DE LA PRÉVOTÉ.

Le 19 Novembre 1490, Jacques de Brézé fait bail à Pasquet la Motte du Greffe d'Ennet pour trois ans, moyennant 24 livres par chaque d'icelle... » — « Le 28 août 1553 un autre bail est consenti par Mme Diane de Poictiers à Élie Legrand dudict Greffe de la Prévôté d'Ennet, à raison de 30 livres par an... »

---

# MOULINS

Les moulins furent la première industrie qui se soit développée à Anet avec une assez grande importance dans une époque très-reculée; ils donnèrent lieu à plusieurs incidents sérieux, qui sont constatés par des chartes, des baux et des donations, dont les originaux sont aux Archives d'Eure-et-Loir.

Dans le premier de ces actes, qui porte la date de 1034 et commence : « Au nom de la Sainte Trinité, moi, Urson, Chevalier, fils de Germon d'Ezy... », Urson se désiste d'un droit qu'il réclamait sur la moitié de l'écluse des moulins d'Anet, donnés aux Moines de Saint-Père de Chartres par son grand-père, dont les ancêtres avaient autorisé la donation.

Par une autre charte de 1050, la veuve d'un Seigneur d'Anet donne au Monastère de Saint-Père les moulins d'Anet. En 1131 le Seigneur d'Anet donne au même monastère un moulin qu'il avait fait construire devant son château.

Philippe-Auguste, propriétaire d'Anet, acheta en 1195 aux Moines de Saint-Père leurs droits sur les moulins d'Anet, moyennant un revenu de six livres parisis, que le Roi s'engageait à payer chaque année à la Saint-Remi.

En 1257, un arrêt a été rendu déclarant que les Bourgeois et les habitants de la Chastellenie de Bréval ne sont plus tenus de faire moudre au moulin *Soleret* d'Anet.

Un bail sur papier, très-abîmé, portant la date de 1454, donne quelques détails sur un moulin à foulon, nommé *le Moullin Foulleretz* d'Anet. Il était loué, avec le jardin, une terre et un pré y attenant, moyennant 48 solz par an, payables à la Saint-Remi ; mais « pour considération de ce que led. moullin est détruit, pour aider à rééddiffier plus aisément icelluy, luy avons octroyé et octroyons par ces présentes que il ne paiera, par chacun an des six premières années, que vingt-quatre solz parisis, lequel moullin led. Robert Bourges sera tenu rééddiffier et mètre en bon et suffisant estat... »

Un autre bail, en 1467, du même moulin, par Jacques de Brézé, est ainsi conçu :

« Jacques de Breszé, Comte de Maulevrier, etc..., savoir faisons qu'au desir la requeste à nous présentée par Robert Bourges, nostre fermier *du Moullin Foulleret en nostre Seigneurie d'Ennet*, laquelle ferme luy fut baillée par feu nostre tres chier seigneur et père, que Dieu absolve, avecques le bail duquel moullin luy avoit esté baillé une pièce de pré, nommé le pré Mauduit, duquel bail led. Robert Bourges joyst, sauf et réserve dud. pré, lequel a esté baillé et adjugé à Estienne Cadouel, comme avons esté informé par nos Officiers, à icelluy Robert Bourges, pour et en récompence dud. pré avons voullu et consenti que luy et ses hoirs jouissent de trois arpens et ung quartier de terre, tenant d'une part à la terre de lad. Foullerie et d'aultre aux terres de l'Hostel-Dieu, d'un bout au chemin qui mène au grant pont de nostre dicte ville d'Ennet... Faict en nostre ville de Nogent, le quatriesme jour de juin, l'an de grâce mil quatre cens soixante-sept. — De Breszé. »

En 1498, il est fait un bail d'un moulin d'Ennet nouvellement reconstruit, situé près le mur du parc et du Chenil du Château.

Une charte de 1509, suivant les lettres de Gilles Mainterne, Escuyer, Bailly d'Ennet, tabellion juré audict Ennet, porte ce qui suit :

« Noble et puissant Seigneur, Mgr Loys de Breszé, etc..., pour l'augmentation de son domaine, a promis, consenti et accordé à honorable Jacques de Bourges, marchant et bourgeois de Paris, qu'il puisse faire construire et édiffier *ung moullin à farine, huilles ou à tan*, lequel

qu'il plaira aud. Bourges, au long et joignant *le Moullin Foulleretz d'Ennet* aud. Bourges appartenant, assis en la rivière d'Eure au-dessus du grant pont, au lieu où à présent sont les esseaulx dud. Moullin Foulleretz à une roue seullement, de pareille largeur que celle dud. Moullin Foulleretz, à la condition que led. Bourges sera tenu entretenir les chaussées du biéz d'icelluy moullin en bonne et deue réparation, et de payer, par chacun an, la somme de trente-deux sols parisis de cens annuel et perpetuel... »

Le fief du Moullin Foulleret d'Ennet, près des Cordeliers et de l'isle aux Bruneaux près la porte d'Ezy, appartenait en 1585 à Marie de Bourges, veufve de deffunct et honorable homme Jean Cousin, de son vivant Bourgeois de Paris, Orfaivre et Varlet de chambre du Roy, suivant une sentence rendue par le Bailly d'Annet, au sujet de la contestation qui s'était élevée entre ladite Dame et Robert de Bourges pour le bail du pré, nommé le pré Mauduict, dépendant dud. moulin. Les enfants et héritiers de Marie de Bourges ayant négligé de faire les réparations aux chaussées et bâtiments des moulins Foulleret, à huile et à tan, auxquelles ils étaient tenus, furent condamnés à déguerpir les lieux en faveur de très haulte et puissante Princesse M<sup>me</sup> Marie de Luxembourg, Duchesse de Mercœur, etc...

Des Lettres du Bailly de la Principauté d'Anet en 1766 portent que Monseigneur le Comte d'Eu a cédé, à titre de bail, à François Le Breton, taillandier à Anet, le droit de construire, sur le fossé qui sert de séparation entre le pré, nommé le Clos-aux-Bœufs, et les prés des particuliers, au lieu nommé le Petit-Pont, une machine servant à faire tourner une meule pour remoudre les cerpes, coignées, faucilles, cerpettes et autres taillants de sa fabrication, laquelle sera composée d'une roüe de douze pieds de circonférence, et, pour lui faciliter le travail de laquelle, ils lui ont aussi cédé le droit de pouvoir ouvrir la rivière qui passe au bout dudit fossé, nommée des Dégouttes, et qui sert à faire tourner le moulin de ce lieu, laquelle ouverture sera de dix pouces seullement, et d'en tirer six pouces d'eau sans pouvoir excéder ce volume... Ce fut fait et passé audit Anet, le vingt-sixième jour de Mars, l'an mil sept cent soixante-six...

---

## FILATURE DE LAINE.

La première filature de laine qui ait existé en France est celle qui, vers 1815, fut montée à Anet par MM. Archère et Dobson, mécaniciens anglais. Cette filature avait été commencée, dans l'ancien couvent des Cordeliers, sous la direction de M. Orilly, mécanicien, qui en était propriétaire. Comme il mourut avant son entier achèvement, MM. Archère et Dobson, ses premiers ouvriers, s'en rendirent adjudicataires, et la transportèrent au moulin d'Anet, à la petite rivière des Dégouttes. La machine fait aujourd'hui partie des collections du Conservatoire des Arts et Métiers à Paris.

---

# HOTEL-DIEU

Il a existé à Anet un Hôtel-Dieu, qui a été institué à une époque assez reculée pour que, malgré toutes les recherches, on n'ait pu rien découvrir sur sa création. Ce n'est qu'au XV$^{e}$ siècle que nos Archives nous donnent quelques détails circonstanciés, où l'on voit que les Seigneurs d'Anet nommaient les Directeurs.

Les revenus consistaient en terres et en prairies; il y avait aussi des censives, qui furent cédées par un Prieur d'Ennet au Seigneur du Château moyennant une rente.

Il y a aussi plusieurs baux et actes d'acquisition, faits par les Administrateurs, qui donnent quelques renseignements.

Un bail de l'année 1493 porte : « *Le clos de l'Ostel-Dieu d'Ennet,* tenant d'un costé vers les champs *à la première tour de la muraille de la ville,* d'un bout *le fossé de lad. ville*, près le pont de *la porte d'Ivry,* etc... »

En 1498 Loys de Breszé, Seigneur d'Ennet, cède à Messire Jean Moreau, Prebstre, Maistre et Administrateur de l'Ostel-Dieu d'Ennet, la somme de 38 solz, 3 deniers obole parisis, de droit cens, annuel et perpétuel, portant amendes, lotz, gans, ventes, saisines, que ledit Seigneur a droit de prendre et avoir par chascun an, au jour et terme de Saint-Rémy, sur toutes les terres, vignes et aultres héritaiges, appartenant audit Maistre et Administrateur dudit Hostel-Dieu, que plusieurs personnes tiennent de lui audit Ennet, Oulins, Saulsay et terrouers d'environs, pour, au lieu et contreschange de tous et chascuns les héritages générallement quelzconques qui aud. Maistre et Administrateur dud. Hostel-Dieu pourroyent compéter et appartenir, à raison de son bénéfice, au dedans du parc dudit Seigneur nommez *la Bourelière* et la vigne dudit Hostel-Dieu, et lesquelz ledit Seigneur avoit fait encloure à haulx murs dedans sondit parc derrière son hostel... Donné soubz le scel de la Chastellenie dudit lieu d'Ennet, le douzième jour d'Octobre, l'an mil CCCC IIII$^{xx}$ et dix-huit, présens à ce Méry de Faverolles, Escuier, Verdier d'Ennet, Jehan de Lostaing, Giles Cadouel et aultres...

En la même année un bail contient cette mention : « le Cymetière de l'Ostel-Dieu d'Ennet, tenant d'un bout à la porte Rabadel, et de l'aultre, etc... »

Un acte passé en 1544 parle d'un eschange faict entre Guillaume Patenostre, Administrateur de la Chapelle et Hostel-Dieu d'Ennet, et haulte et puissante M$^{me}$ Dyanne de Poictiers, Dame de, etc... Lad. Dame y cède aud. Patenostre un pré, contenant sept quartiers ou environ, appellé le Pré Robert, tenant d'ung costé le chemin du Brigault, et led. Patenostre baille à lad. dame ung jardin contenant ung arpent ou environ, assis aud. Ennet, tenant d'un costé à mad. Dame, d'un bout la rue des Halles et d'autre bout par bas la ruelle tendant au jardin de mad. Dame, etc...

En 1560, Diane de Poitiers transporta l'Hôtel-Dieu d'Anet dans un côté du parc à l'est, à l'endroit où est aujourd'hui le moulin du Château au bout du bas friche; elle l'agrandit et le

reconstitua sur de nouvelles bases, comme on le verra dans la description du parc et dans son testament, qu'on trouvera à sa biographie.

Le Duc et la Duchesse d'Aumale, en 1573, augmentèrent de deux cents livres de rente les revenus insuffisants du nouvel Hôtel-Dieu, avec affectation de nourrir treize femmes pauvres et d'élever cinq petites filles, ainsi que le désirait Diane de Poitiers.

Plusieurs libéralités des notables du pays augmentèrent ces revenus. Ainsi, Mr François Loret, Concierge du Château d'Anet, Garde-marteau des bois et forêts de ladite Principauté..., demeurant au château dudit Anet, par son testament et codicille du 12 juillet 1678, donne et lègue :

« A la sainte Chapelle des Chanoines d'Anet, quinze sols pour chaque messe qui sera célébrée, toutes les semaines de l'année, à son intention;

« Cent livres de rentes annuelles et perpétuelles pour marier une pauvre fille, native d'Anet, ou autres lieux à leur défaut;

« A la Charité d'Anet, cent livres;

« A la Confrérie de la Miséricorde d'Anet, mille livres pour aider à nourrir et servir les pauvres malades;

« Aux Pères Cordeliers d'Anet, cent livres;

« A l'église des Dames religieuses d'Anet, deux cents livres. »

Les revenus que Diane de Poitiers avait créés pour le nouvel Hôtel-Dieu ayant été placés, à la fin du XVIe siècle, entre les mains du Seigneur de Breuilpont, la ruine de celui-ci fit perdre toutes les rentes instituées par Diane. Il ne resta plus que le legs du Duc et de la Duchesse d'Aumale, dont les revenus se trouvaient distribués par le corps municipal selon sa volonté.

A la fin du dernier siècle, l'Hôtel-Dieu d'Anet n'était plus qu'un Bureau de bienfaisance.

---

## MAISON DES RELIGIEUSES

Cette maison a été fondée au XVIIe siècle, rue du Bourg-Clos. La maison où étaient ces Religieuses se reconnaît à sa façade un peu cintrée, qui existe encore aujourd'hui; elle est accompagnée d'un grand jardin, terminé par un vivier.

Le récit de cette fondation se trouve dans un volume, publié à Paris en 1775 et intitulé : *Vie de la vénérable Mère Catherine de Bar, dite en religion Mecthilde du Saint Sacrement, institutrice des Religieuses de l'Adoration perpétuelle.*

Dès l'an 1640, la Duchesse de Vendôme ayant désiré que les Religieuses Bénédictines,

dites du Saint-Esprit, du monastère d'Ivry, diocèse d'Évreux, vinssent s'établir à Anet, en obtint la permission; mais l'établissement, environ quarante ans après, tendant à une ruine totale par la mort des Religieuses et le dépérissement des revenus, l'Évêque de Chartres eut dessein de les détruire pour en faire un hôpital et fit défense de recevoir des novices. Comme elles étaient en relation avec la Mère Mecthilde et qu'elles en étaient assistées depuis longtemps dans leurs pressants besoins, elles désirèrent s'agréer à son institut, et en passèrent acte le 23 décembre 1680.

La vénérable institutrice leur envoya des religieuses. L'Évêque de Chartres persistant à ne pas permettre qu'on reçût des sujets, les amis de la Communauté lui conseillèrent d'aller s'établir à Dreux. Le Duc de Vendôme, qui en était Seigneur, écrivit au Corps de Ville de vouloir autoriser cette translation. Aussitôt les Officiers de Ville partirent pour assurer le Prince de leur soumission et les Religieuses de leur bonne volonté; mais, de retour à Dreux, ils s'assemblèrent, firent des difficultés sans nombre et proposèrent des conditions de nature à faire renoncer à l'entreprise.

La Mère institutrice voulut qu'on acceptât toutes les conditions et qu'on ne se rebutât de rien. Il n'est pas possible d'exprimer les peines, les humiliations qu'éprouvèrent, pendant plus de cinq ans, les Religieuses qui commencèrent l'établissement. Ce ne fut qu'en 1695 qu'on put faire l'achat de la maison qu'occupait en 1775 cette Communauté; le Saint Sacrement n'avait commencé à y être exposé que le 29 février 1696, et les Lettres patentes de cet établissement, obtenues en 1701, n'avaient été homologuées qu'en 1704. Après la dissolution de cette petite Communauté, la propriété fut transformée en une Maison d'éducation pour les jeunes filles, dirigée par des Sœurs. C'est à cette circonstance que la rue dut de changer de nom pour prendre celui de Rue des Sœurs, qu'elle porte encore aujourd'hui. La maison, vendue à la Révolution comme bien national, est devenue depuis une propriété particulière.

---

# ÉGLISE PAROISSIALE

La première église connue à Anet existait au moyen âge; elle était située où est maintenant l'Hôtel de ville. A l'époque où cette petite ville était entourée de murailles, le Cimetière s'étendait entre ce bâtiment et dans la cour de l'Hôtel de la Rose; une partie de ses dépendances a été bâtie dessus, et les fouilles, pour en installer les fondations, amenèrent une grande quantité d'ossements qui ne laissent aucun doute sur l'ancienne destination du terrain.

Le vandalisme révolutionnaire des guerres de religion amena sa ruine, et c'est à la suite de ces convulsions que paraît avoir été créé un Hôtel-Dieu à Anet. Celui-ci peut avoir été

installé dans cette église, dont le chœur servait de chapelle à l'Hôtel-Dieu, ainsi que l'indique le Pouillé du diocèse de Chartres, lorsqu'il parle d'une chapelle Saint-Roch, en la paroisse d'Anet, réunie à l'Hôtel-Dieu.

Cette église paraît avoir été fondée sous le vocable de Saint Cyr et de Sainte Julitte. On en parle dans une charte de 1080 comme appartenant aux Moines de l'abbaye de Saint-Père de Chartres. En 1127, ces Religieux avaient été confirmés dans cette possession, avec toutes ses dépendances, par Geoffroy, évêque de Chartres. Un acte, daté de novembre 1203, donne le partage des dîmes prélevées à Anet par l'Église. En voici la traduction :

« Goslin, chantre, Hugues de Feuillet (seigneurie près de Chartres), chanoine de Chartres, à tous présents et à venir salut en l'auteur du salut. Nous, voulans porter à la connaissance de tous le différend qui existait entre religieux hommes Guy, abbé, et les Moines de Saint-Père de Chartres, d'une part, et Sanction, prêtre d'Anet, d'autre part, au sujet de certaines redevances et coutumes, et de quelle manière les parties transigèrent d'un commun accord, en présence de vénérables personnes Vulgrain, abbé de Saint-Euverte, Foulques, Doyen de Sainte-Croix, et Pierre, Prieur de Saint-Sanson d'Orléans, délégués de l'autorité apostolique : Pour les offrandes à recevoir aux fêtes annuelles, savoir à la Nativité, à Pâques, à la Toussaint et à l'Ascension, les Moines enverront leur Sergent recevoir les pains, et le Curé de l'église d'Anet qui sera alors en exercice prélèvera deux sols seulement sur toutes les offrandes, en présence du Sergent, et les distribuera, selon sa volonté, à ses Chapelains, à ses Clercs et au Marguillier de l'église; ils enverront de même leur Sergent avec celui du Curé pour recevoir les menues dîmes. Les agneaux et les peaux seront reçus, à un jour fixé, par les Moines et le Curé. Les laines seront apportées pour être gardées dans un lieu désigné de commun accord. Les Moines auront les deux tiers et le Curé l'autre tiers de toutes les offrandes, des pains, des menues dîmes, en quelqu'endroit qu'elles croissent, soit dans les jardins, soit au dehors, des agneaux et des peaux. Si quelqu'un retarde à rendre ou ne rend pas au jour fixé les pains et autres redevances, après un délai de huit jours, les Moines ou leur Sergent, avec le Curé, porteront leur plainte au Doyen ou à l'Archidiacre, et poursuivront ensemble leur droit avec les dépens accoutumés. Le Curé supportera seul le coût des hosties et du vin dans la Pâque. Au temps des vendanges, les Moines donneront au Curé un demi-muid de vin provenant des dîmes de leurs vendanges. Les Moines auront l'un des deux prés; l'autre restera au Curé. Le Curé, pour son hébergement tel qu'il se comporte, rendra aux Moines deux sols de cens annuel, à la fête Saint-Rémy. Les Moines lui payeront pour sa maison dix-huit setiers de blé d'hiver, un demi-muid d'avoine et un demi-muid d'orge. Toutes les grandes dîmes appartiendront aux Moines, sans exception, sauf la petite vigne qui fait partie de l'hébergement du Curé, dont les moines n'auront pas la dîme. Quant à la vigne que le Curé tient de la libéralité d'Isnard, il en donnera la dîme aux Moines, ainsi que des autres vignes qu'il a maintenant ou qu'il pourra avoir dans la suite. En témoignage de cet accord, pour en conserver le souvenir et lui donner une plus grande force, à la demande des parties, nous y avons fait mettre nos scels, et nous avons parti cet acte dressé par manière de cyrographe.

« Fait à Chartres, l'an de grâce mil deux cent trois, au mois de novembre. »

L'ÉGLISE actuelle est située en dehors de la ville. Elle appartient pour sa plus grande partie au style de la Renaissance, époque où elle a été agrandie et rebâtie par Diane de Poitiers, décédée avant d'avoir terminé cette reconstruction, qui est restée inachevée jusqu'à nos jours.

## EXTÉRIEUR DE L'ÉGLISE.

L'extérieur de l'église présente un mélange d'architecture appartenant à trois époques différentes.

Sa partie primitive est le chœur, dont la construction paraît fort ancienne; l'abside, très-basse et très-petite, semble remonter au XIII$^{e}$ siècle.

Vient ensuite la façade de la grande nef et le clocher, dont l'architecture et la sculpture, de style flamboyant, paraissent être du commencement du XVI$^{e}$ siècle. Le bas du clocher est décoré dans le même style que la façade, dont il fait partie.

Les deux bas-côtés sont tout à fait Renaissance. Les tablettes formant l'entablement au-dessus des fenêtres, et les triglyphes, ainsi que les vases, au-dessus des pilastres qui séparent les fenêtres accouplées, sont en tout pareils aux ornements du portail d'entrée du Château, ce qui indique le style, la date et les artistes auxquels ils sont dus.

Les parties inachevées des bas-côtés nous montrent l'importance que Diane voulait donner à ce monument.

Par devant, c'est d'abord un second clocher dont la place est réservée à gauche, et les amorces indiquent qu'on voulait l'ajouter pour régulariser la façade.

En arrière on devait faire une nouvelle abside, en reliant les bas-côtés restés en cours d'exécution; en se réunissant derrière le chœur, ils auraient créé un nouveau chœur plus élevé que celui-ci, dont le trop peu de hauteur est en désaccord avec l'élévation du reste de l'église.

La grande porte est divisée en deux parties par un pilier; elle est terminée par une ogive géminée et décorée de sculptures. Ce portail est surmonté d'une galerie avec balustrade sculptée à jour. Le pignon de cette façade est décoré par une grande rose, dont la sculpture, découpée à jour, éclaire la grande nef ainsi qu'une grande fenêtre à ogive, placée dessous et ornée de délicates sculptures.

A droite se trouve le clocher, qui fait partie de la façade. C'est une tour carrée, d'une assez grande élévation; l'escalier est placé dans une tourelle élégante, dont la base forme contrefort, et qui est terminée par un dôme portant une statuette nue, ailée, appuyée sur un glaive, probablement un ange.

L'entablement du clocher, plus Renaissance que la base, est décoré par douze bustes d'un très-beau caractère, trois sur chaque face, et auxquels il serait assez difficile d'attribuer des noms.

Un cimetière, clos de murs, fait le tour de l'église. Au centre et dans l'axe de l'entrée prin-

cipale de l'église s'élève une haute colonne d'ordre dorique et assez remarquable, qui est posée sur un piédestal carré et surmontée d'une croix. Elle a cinq mètres de haut, et elle est entourée d'une banderole qui s'enroule en spirale autour du fût. Sur cette banderole, à laquelle il manque une pierre, ce qui produit une lacune, facile du reste à combler, puisque c'est une phrase inspirée du verset XXIII du XLIX^e chapitre d'Isaïe, on lit : HIC QUI | TE EXPECTANT [NON CONFU]NDENTUR : *Ceux qui t'attendent ici ne seront point confondus*, suivie d'un mot de quatre lettres peu lisibles. Au-dessous, trois petits cartouches en hauteur sont appliqués sur les faces de la colonne. Sur deux on lit un vers, et la réunion des deux inscriptions donne ce distique :

BIEN VIVRE ET MOVRIR C'EST ASSEZ
ET PARADIS AVX TRESPASSEZ.

Enfin sur le troisième cartouche, avant la date finale de 1555, on lit ces mots : NE PLVS NE MOINS; ils peuvent se joindre au souhait précédent, ou être une devise personnelle, identique pour les contemporains au nom de celui qui avait fait élever cette croix.

---

## INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE.

L'intérieur de l'église est tout à fait Renaissance. Comme au dehors, on y voit que la construction est restée inachevée de toutes parts.

Ce qui frappe d'abord, c'est la vue du chœur, dont la voûte trop basse indique la partie la plus ancienne de l'église, et fait un singulier contraste avec la beauté du maître-autel qui est d'un très-bon style, mais mal terminé par cette voûte qui l'écrase. Il est en pierre, remarquable par son architecture à colonnes et à frontons du temps de Louis XIII, et par la peinture des marbres qui le décorent. Nous apprenons des Registres des baptêmes d'Anet que la première pierre en a été posée le 16 décembre 1642, et qu'il a été consacré le 25 octobre 1643.

L'autel du Sacré-Cœur appartenait à la Renaissance; il était du même plan et du même style que le maître-autel d'Écouen, qui est maintenant à Chantilly.

Il était formé par quatre colonnes cannelées, portant un entablement, au milieu desquelles était placé un magnifique bas-relief, sculpté par Jean Goujon et représentant l'Ascension du Christ. Entre les deux colonnes de chaque côté se voyaient deux figures élégantes, dont l'une, tenant une croix, représentait la Foi, et l'autre, s'appuyant sur une colonne, représentait l'Espérance ou la Force. Ces trois parties sculptées avaient subi des mutilations pendant la Révolution.

En 1840, M. le curé Chaillou, qui connaissait trop peu la valeur des admirables sculptures de Jean Goujon, fit détruire cet autel, qui fut remplacé par un autre en bois peint et doré. Le bas-relief du milieu, malgré le caractère sacré de son sujet, fut abandonné en dehors de

EGLISE D'ANET



Photolitho Lemercier & Cie, Paris

Moulage de l'auteur

Imp Lemercier & Cie, Paris

BAS-RELIEF

l'église pendant bien des années, et les gamins finirent par le mutiler complétement à coups de pierres. Les deux autres sculptures, ayant été reléguées dans le clocher, furent remarquées par M. le comte de Caraman, qui les fit transporter au Château pour les sauver de l'abandon où elles étaient tombées. En 1861 il en fit don au Musée du Louvre, où les artistes les admirent aujourd'hui (n[os] 126 *bis* et *ter* du nouveau livret de M. Barbet de Jouy, 1873, p. 80). Nous avons moulé toutes ces parties, nous proposant un jour de réédifier quelque part ce magnifique autel, dont la destruction est si regrettable.

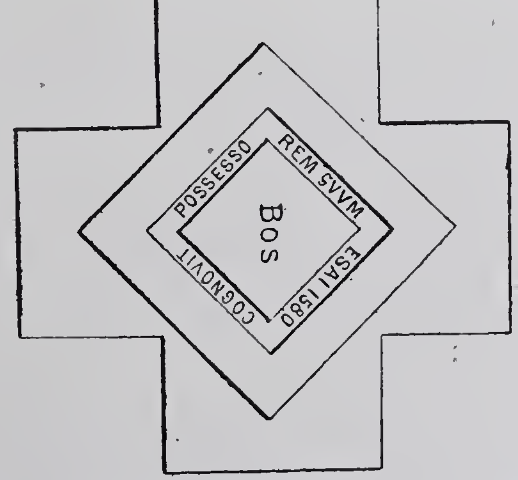
Une autre décoration d'autel, provenant d'Anet et du même artiste, et qui paraît faire le pendant de celle que nous venons de décrire, a été transportée naguère dans l'église de Dreux. Cette ornementation a été démontée à la restauration de cette église en 1866. Les bas-reliefs, représentant deux anges féminins à quatre ailes, tenant l'un un sceptre entouré de feuillages, des palmes et un croissant, l'autre une couronne de feuillages et une sorte de croissant formé d'une palme, ont été, sur notre indication, achetés par M. Moreau, qui les conserve dans le Château d'Anet. Notre planche reproduit, d'après nos moulages, cette curieuse et libre interprétation plus voisine de la manière de l'école de Pilon que de la mâle simplicité de Jean Goujon et qui sent le paganisme de l'Hermaphrodite beaucoup plus que la sévérité du Paradis chrétien. La frise, ornée d'arabesques, acquise par M. Reiset, a été mise par lui dans son château du Breuil, qui était autrefois une abbaye.

Le bénitier de pierre, remarquable par la forme élégante de son support, offre sur le dé de pierre qui lui sert de base le nom du donateur dans l'inscription IG (en monogramme) DD — 1624.

La voûte de la nef principale n'a pas été faite; elle devait être en pierre; elle est en bardeau masquant la toiture.

Les deux voûtes latérales des bas-côtés sont voûtées en pierre. La clef de voûte de chaque travée forme une croix sculptée portant un losange; cette ornementation, aussi simple que distinguée, est en même temps héraldique; elle indique la croix des armes de Brézé et le losange des armoiries de Diane une fois veuve.

Dans la nef de droite un losange porte une inscription empruntée au verset 3 du premier chapitre d'Isaïe et ainsi conçue : *Cognovit bos possessorem suum*, *Isaï.*, I. 1580; *le bœuf connaît celui à qui il appartient.* L'inscription fait le tour de l'encadrement en losange, et le mot *bos* est placé au centre. Un peu plus loin, cette même inscription est répétée, mais avec la date de 1581, ce qui indique l'époque où les travaux ont été arrêtés. Cette inscription paraît être un hommage des habitants pour ceux qui restaurèrent l'église. Il est singulier que la suite du verset soit : *et asinus præsepe domini sui; et l'âne connaît le râtelier de son maître.* Comme il n'est pas probable qu'il y ait là une allusion satyrique au nom d'Anet, il serait plus naturel de supposer que le mot de *bos* fût là à l'état de rébus et fît allusion au nom du paroissien qui a payé de ses deniers ou qui a surveillé les travaux, et qui se serait appelé *Le Beuf.* Dans la nef de gauche on voit aussi un losange avec une croix, mais sans inscription.



Clef de voûte de l'église.

Au moyen âge on avait la funeste habitude d'inhumer dans l'intérieur des églises, ce qui occasionnait souvent des épidémies terribles. Ce motif n'est peut-être pas étranger à la situation aussi éloignée de l'église, car on y a fait beaucoup d'inhumations à l'intérieur. Les tables de marbre noir avec leurs inscriptions placées sur tous les piliers nous en donnent la preuve. Au milieu du chœur est déposé le corps de Mlle du Maine, sous une dalle de marbre blanc; on ne lit plus de l'inscription que ces trois lignes, encore fort apparentes :

D. O. M.

CY GIST

. . . . . . . . . . . .

REQUIESCAT IN PACE.

Cette Église a été placée sous le vocable de saint Lain, évêque de Séez; voici la légende que M. le comte de Caraman nous donne à cet égard[1]:

Les reliques de saint Latuin, appelé vulgairement saint Lain, premier évêque de Séez, avaient été déposées dans la forteresse d'Anet, vers la fin du IXe siècle ou au commencement du Xe, pour les soustraire à la fureur des Normands. Lorsque les craintes furent dissipées, les habitants de Séez vinrent redemander à Anet le dépôt sacré qu'ils lui avaient confié. Les habitants d'Anet refusèrent de s'en dessaisir. Les Sagiens tentèrent alors d'enlever nuitamment les reliques, et, ayant réussi, prirent le chemin de Nonancourt. Tout à coup, la cloche consacrée au service de la Confrérie de saint Lain sonne à toute volée. Anet est sur pied, se met à la poursuite des Sagiens, qui, dans l'obscurité, obliquant à droite, arrivent à une fontaine, où ils se hâtent de précipiter le coffre contenant les reliques. Elles en sont retirées et portées processionnellement à l'église, d'où le nom du saint évêque resta à la fontaine.

Le saint Scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel a été institué dans l'église, en 1613, par Jean Bouilly, Curé d'Anet; il avait été donné le 23 avril par Jean Bourgouin, Prieur des Carmes de Paris.

Une indulgence plénière fut accordée, en 1668, par le Cardinal de Vendôme, Légat du Pape Clément IX, qui avait été Seigneur d'Anet, pour les fidèles qui visiteraient l'Église paroissiale de Saint Lain, évêque de Séez, Paroisse d'Anet, aux conditions suivantes : depuis les premiers Vespres jusqu'au coucher du soleil, au jour et fête de Saint Lain.

L'Église, qui avait été consacrée sous le vocable de ce Saint jusqu'en 1670, paraît en avoir changé à cette époque pour prendre celui de Saint-Cyr et Sainte-Julitte, que portait la première église construite dans l'intérieur de la Ville.

Le 15 mai 1740, Mgr de Mérinville, Évêque de Chartres, en visite pastorale, constatant le mauvais état du pavage de l'église, causé par les nombreuses inhumations qu'on y faisait, prescrivit la restauration suivante :

On fera réparer l'église en plusieurs endroits et repaver; on la rendra unie autant que faire se pourra. Toutes les fosses seront à l'avenir pavées, aux dépens des héritiers des deffunts, en chaux et ciment, ou en plâtre, et non en terre; en outre, ils payeront à l'avenir dix livres pour l'ouverture des fosses des grandes personnes, et cinq livres pour celles des enfants au-dessous de quatorze ans. S'il se trouve des pavés cassés, ils seront tenus d'en fournir des neufs à leurs frais et dépens....

Le 20 septembre 1790, un inventaire fut dressé de tous les ornements et du mobilier de l'église d'Anet; ces objets ont été envoyés à l'administration du District de Dreux, et l'église fut fermée.

Les vitraux étaient anciennement en verre blanc jaunâtre, taillés en très-petits carrés, dont la mise en plomb était posée en losange. En 1840, on y substitua de plus grands carreaux en verre blanc placés droits, et en dernier lieu on y voit maintenant des vitraux de couleur représentant les stations du chemin de la Croix; quelques-uns ont été de généreuses donations.

Au XVIIIe siècle, le clocher possédait quatre cloches, dont une servait de timbre à l'horloge; à la Révolution, ces cloches servirent, comme toutes les autres, à faire de la monnaie.

A la réouverture des églises, on y remit une nouvelle cloche d'un volume assez considérable, dont le son argentin et le beau timbre s'entendaient à une distance considérable.

L'ambition d'avoir plusieurs cloches gagna les membres du Conseil de fabrique, qui, en 1864, sous l'influence de M. le Curé, sacrifièrent cette belle cloche, et l'église aujourd'hui possède trois cloches. Il en résulte que, lorsque le vent est contraire, le son des cloches ne s'entend pas dans le pays, ce qui n'arrivait jamais avec l'ancienne, et aucune, pas même les trois ensemble, ne pourra jamais remplacer celle qui pendant quarante ans vibrait au clocher et jetait dans les airs un son aussi brillant que remarquable.

---

Anet avait conservé jusqu'au commencement du XIXe siècle l'aspect du moyen âge; on y voyait encore deux rues, la rue des Halles et la Grande-Rue, décorées ou de maisons de bois avec des auvents, et dont chaque étage s'avançait en avant, ou de maisons avec des porches supportés par des piliers plus ou moins bien équarris. Ces porches, situés à la file, mais à des niveaux différents, constituaient par leur succession même de basses et sombres galeries, où se cachaient d'obscures et vieilles boutiques, ouvertes autrefois à tous les vents. Les derniers de ces porches ont disparu il y a environ dix ans; la Halle avait été abattue en 1845.

La rue des Graviers possède, dans le bout de la Place du Château, une maison dont les quatre poteaux étaient naguère ornés de cariatides qu'on attribuait à Jean Goujon; elles étaient si belles et si bien faites que la rue en a été nommée pendant plus de deux siècles *rue des Quatre-Images*. Ces magnifiques cariatides ont été détruites, il y a environ cinquante ans, par une restauration; elles ont été coupées à la hache, et la place a reçu un enduit de plâtre. On voit encore aujourd'hui cette maison avec ses quatre poteaux, ainsi que l'enduit qui a remplacé ces belles figures.

---

# NOTABILITÉS

Anet, à défaut de très-grands hommes, a vu naître quelques personnes notables et des artistes de grand mérite et de grand talent. D'autres vinrent chercher des inspirations dans la beauté du pays; quelques-uns sont venus se reposer dans cet agréable séjour et y finir leurs dernières années.

Au XVe siècle, on cite Jean d'Anet, de l'Ordre de saint Dominique, comme littérateur et écrivain célèbre.

Il existait à Anet au XVIe siècle une corporation de *peintres-verriers*. On trouve en 1555 un édit de Henri II qui confirme les anciens priviléges des peintres-verriers d'Anet en faveur de René, Rémy, de Lagoubaulde père et fils. Laurent Lucas et Robert Hérusse, maîtres ès arts et sciences de sculpture et de peinture, sont indiqués comme domiciliés à Anet dans une sentence de la Prévôté de Dreux du 13 septembre 1570 (*Levieil*, p. 90-1).

Anet a vu naître au XVIIIe siècle un Peintre de genre, Pierre Lenfant, qui fut un artiste distingué. Nous donnons sa biographie d'après M. Émile Bellier de la Chavignerie, à qui nous avions envoyé son extrait de naissance d'après les archives de la Mairie d'Anet.

Pierre Lenfant est né à Anet le 26 août 1704, du mariage de Pierre Lenfant, Commis aux Aydes, et de demoiselle Françoise Gille; il eut pour parrain Antoine-Charles Bataille, Directeur des Aydes de l'Élection de Dreux, et pour marraine Marguerite Bontemps, épouse de François Aubry, Concierge de S. A. Monseigneur le Duc de Vendôme au Château d'Anet. Il fut élève de Charles Parrocel; il fut ensuite agréé à l'ancienne Académie royale de peinture et de sculpture le 26 août 1741 « sur le vu de ses ouvrages », et on le renvoya devant Largillière, Directeur en exercice, pour recevoir le sujet de son morceau de réception. Il fut reçu Académicien le 30 octobre 1745, sur un « Marché de campagne », et prêta par suite serment entre les mains de Cazes, l'un des successeurs de Largillière dans le Directorat.

Beauvarlet a rendu populaires par le burin deux peintures de Lenfant, dont le sujet, il est vrai, sent un peu la caserne; en voici les deux légendes :

*Les Adieux de Catin :*

Adieu donc, cher La Tulipe;
Cher La Tulipe, adieu donc.
Tu quittes la garnison,
Tu m'aimes plus que ta pipe ;
Mais v'là que Fanchon la lippe,
Sans honneur,
Engueuse ton cœur.

*Le Testament de La Tulipe :*

Tiens, garde ma pipe
Aussi mon briquet,
Et, si La Tulipe
Fait le noir trajet,
Que tu sois la seule
Dans le régiment
Qu'ait le brûle-gueule
De son cher amant.

Pierre Lenfant a fait, heureusement, des compositions plus nobles.

A la vente de M. de Saint-Yves figuraient deux *Escarmouches de cavalerie*. Au Musée de l'Hôtel de ville de Tours on trouve deux énormes et très-curieuses aquarelles de Lenfant : *Vue de la ville d'Amboise et du château de Chanteloup* avant la construction de la Pagode; *Vue du château de Chanteloup et de la ville d'Amboise*, prise des portes de l'avenue.

Enfin nous constatons au Musée de Versailles :

La *Prise de Menin* (23 mai-4 juin 1744); Louis XV, à cheval, ordonne l'attaque du chemin couvert;

Le *Siége de Fribourg* (11 octobre 1744). Ces deux tableaux sont reproduits dans les *Galeries de Versailles*, de Gavard.

La *Bataille de Fontenoy*, attaque du village d'Antoiny (11 mai 1745);

Autre épisode de la *Bataille de Fontenoy;* Louis XV, accompagné du Dauphin, donne au Maréchal de Saxe l'ordre d'attaquer la colonne Anglaise;

Le *Siége de Mons* (juillet 1746);

La *Bataille de Lawfeld* (2 juillet 1747).

On attribue à Lenfant le tableau du maître-autel de l'église de Dreux : *Saint Pierre dans sa prison,* relégué aujourd'hui dans une chapelle des bas-côtés de l'église, à droite.

Voici des extraits des Catalogues des Expositions auxquelles a pris part Lenfant; l'on y retrouvera quelques-uns des tableaux que nous venons de citer :

1741. Grand paysage orné de figures et d'animaux. Un autre représentant une ferme; au devant, le père et la mère de l'auteur; à côté, des femmes qui lavent et récurent.

1742. Deux paysages faisant pendant.

1751. Bataille de Lawfeld, vue depuis la Commanderie, qui faisait la droite des Alliés, jusqu'à Maëstricht, qui était leur gauche. Dessiné de la hauteur d'Aldéreme, où était le quartier du Roi.

1753. Siége de Mons par l'armée du Roi, commandée par le Prince de Conti. Vue prise de la première parallèle; attaque de la porte de Bertamon. Dans le fond est celle de Nimi, dont on ne voit que la fumée.

1755. Siége de Tournay, dans le moment que Sa Majesté va visiter la tranchée.

— Siége d'Ypres; vue du camp des grenadiers à cheval.

1755. Une esquisse de la bataille de Fontenoy; vue prise de la Justice.

1757. La bataille de Fontenoy.

1759. Attaque d'un pont. — Un siége. (Tableaux.)

— Esquisse d'un combat de cavalerie.

1761. La bataille de Fontenoy. — La bataille de Lawfeld. (Dessins.)

Il a fait pour l'Hôtel du Ministère de la Guerre, à Versailles : Siége de Tournay; — Bataille de Lawfeld, — de Fontenoy; — Siéges de Fribourg, de Menin, d'Ypres, d'Anvers;

— Surprise de Gand; — Deux dessus de portes, dont l'un représente la bataille de Rocroy (11 octobre 1746).

Pierre Lenfant mourut aux Gobelins, où le Roi l'avait gratifié d'un logement, le 26 juin 1787, et il fut inhumé dans l'église Saint-Hippolyte. Charlotte Lullier, sa femme, lui survécut, et nous pensons qu'ils n'eurent pas d'enfants de leur mariage, car nous ne voyons figurer à la cérémonie funèbre que François-Charles Logez, architecte, cousin germain, ainsi que Pierre-François Cozette, entrepreneur des ouvrages de la Couronne aux Gobelins, ami du défunt.

Nicolas Michaux, Ingénieur et Architecte de Parcs et Jardins, est né à Anet en 1722; on cite parmi ses nombreux travaux les jardins et le parc du Château de Courteille, entre Tillières et Verneuil, remarquable par son étendue, ses nombreuses allées et sa machine hydraulique. Il fit une salle de spectacle en charmille dans le parc du Château d'Abondant, près Anet.

Sa dernière entreprise fut le Parc et les Jardins du Château de Valençay, en Touraine, où il est décédé en 1790. M. de Vilmorien, le propriétaire, par estime et pour honorer sa mémoire, lui fit l'honneur d'une sépulture au milieu de ses tombeaux de famille, dans les caveaux de son Château de Valençay.

Il fut l'aïeul du côté maternel de celui qui écrit ces pages.

M. Lemarquant, Capitaine des chasses du Duc de Penthièvre, à qui nous devons la « Description du Château d'Anet », imprimée sans son nom à Chartres, chez la veuve Letellier, en 1786, in-12 de 104 pages, et réimprimée sans changements en 1789, à Paris, chez G. Desprez, in-12 de 108 pages, était né à Anet, qu'il habita.

Deux artistes distingués ont habité Anet : l'un est M. Leblanc, qui a retracé dans un tableau de la Galerie d'Orléans, exposé en 1816, le Château d'Anet, à l'entrée duquel Diane de Poitiers distribue des aumônes; l'autre est M. Rossolin, jeune poëte, qui, en 1808, y termina son premier ouvrage.

M. Lestevenon, diplomate hollandais, vint en 1818 y chercher un abri contre la réaction politique de son pays.

Le général Drossi habita Anet pendant vingt ans, dans une charmante propriété qu'il avait embellie.

Charles-Louis Ribera, peintre espagnol, passa près d'une année à Anet en 1840; nous eûmes le plaisir d'être son cicerone à Anet, ainsi qu'aux environs.

Paul, le célèbre danseur, dont on connaît la brillante carrière à l'Opéra de 1815 à 1830, vint terminer ses jours à Anet : il y est décédé le 27 octobre 1871.

M$^{me}$ Montessu, sa sœur, qui de 1830 à 1838 tint les premiers emplois de la danse à l'Opéra, habite Anet depuis plusieurs années.

Anet a vu naître les ancêtres de M. Davioud, architecte de Paris; il y a lui-même été élevé, et les beautés du Château ne sont peut-être pas étrangères au bonheur de sa carrière et à la délicatesse de son talent.

M. Adolphe Yvon, le célèbre Peintre de la *Prise de Malakoff*, a passé plusieurs années à Anet. C'est du Château d'Anet, où il était secrétaire de l'Inspecteur des Forêts, qu'il est parti pour se vouer à la peinture, où il s'est fait une réputation si brillante et si méritée.







# LE CHATEAU D'ANET

## SITUATION

Le Château d'Anet est situé au milieu d'une belle et agréable vallée, dans laquelle coule la rivière de l'Eure.

Au nord sont les jardins et le parc, au bout duquel se trouve la rivière; au delà une côte assez élevée et aride;

A l'est, la vallée de la Vesgres et le village d'Oulins; au-dessus les bois du Mesnil-Simon;

Au midi, Anet; ensuite un coteau de vignes considérables, couronné par la forêt de Dreux;

A l'ouest, le Château de Sorel, construit à l'angle de la Forêt de Dreux; enfin au bas le village de Sorel-Moussel, où se trouve la belle papeterie de MM. Didot, qui a remplacé une grosse forge de fer.

## ORIGINE

Le premier Château d'Anet a dû exister vers le X$^{e}$ siècle. On cite ce Château du XI$^{e}$ au XII$^{e}$ siècle sans en donner aucun détail. Ce n'est qu'en 1340 que Charles le Mauvais, Comte d'Évreux et Roi de Navarre, en devint propriétaire. Quelque temps après, ayant fait construire un peu plus au nord un autre château qui porte encore son nom, il transforma le premier château en forteresse pour le mettre à même de soutenir les attaques et les nom-

breux assauts occasionnés par le voisinage de la Normandie, qui, à cette époque, était au pouvoir des Anglais.

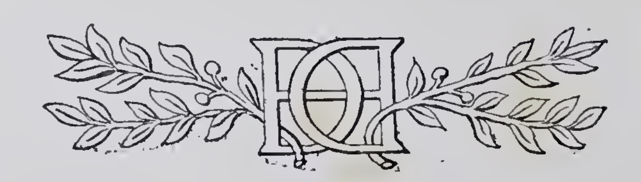
Ce château fort n'était qu'un lourd bâtiment carré, avec quatre grosses tours, une à chaque angle; les murailles et les tours crénelées étaient percées d'étroites fenêtres peu nombreuses. Il était entouré d'un mur de défense dominant un large fossé, ainsi que dans presque toutes les constructions de cette époque.

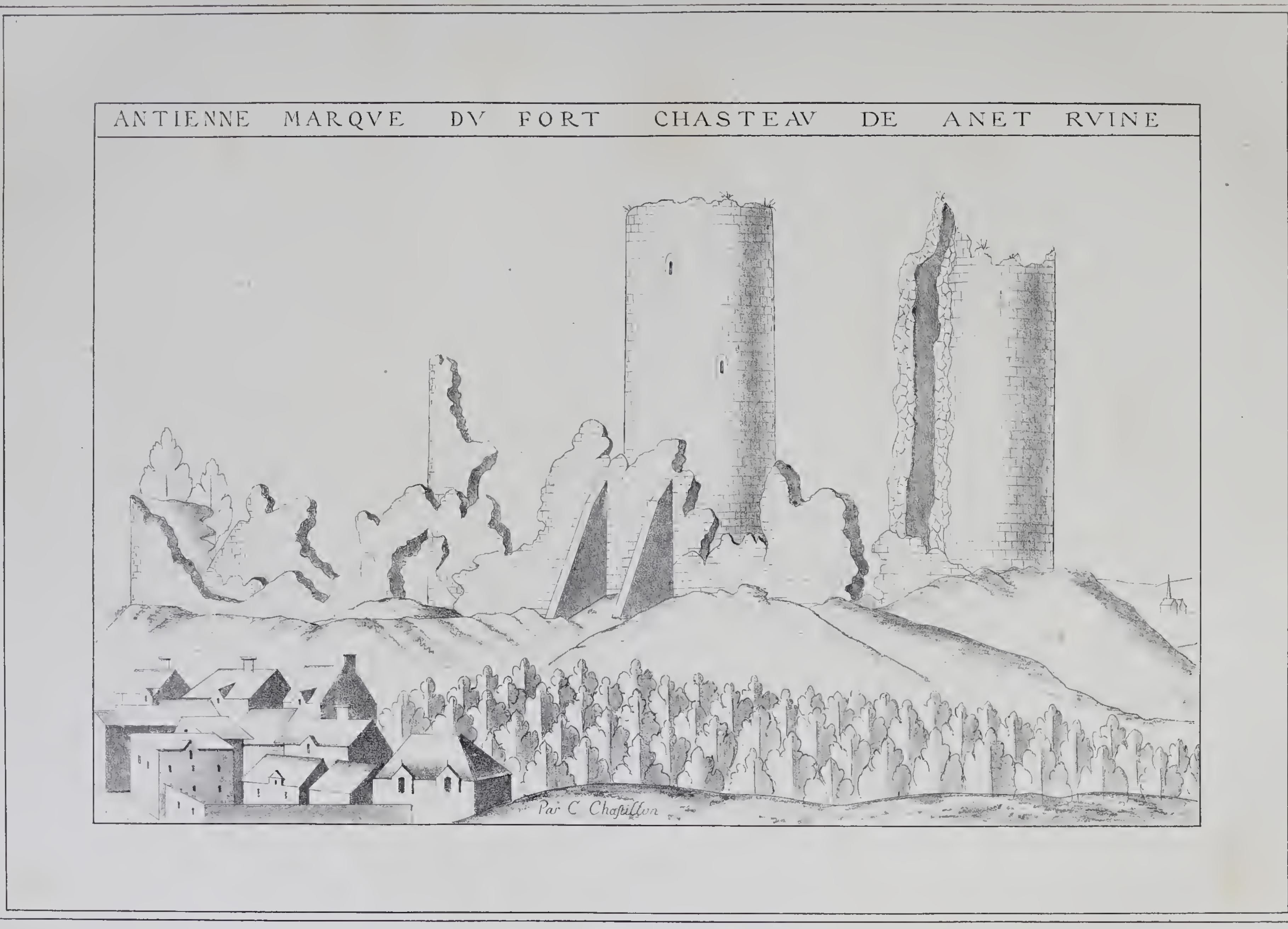
Des souterrains partaient de cette forteresse dans plusieurs directions. L'un de ces souterrains débouchait à l'ouest dans les champs, près le chemin de Saint-Roch, en suivant la petite côte qui borde le haut de la fontaine, et servait à faire des sorties en cas d'attaque; l'extrémité de ce souterrain est dans un champ appartenant à notre famille. Un autre, au midi, traversait Anet, montait dans la Forêt, et de là prenait deux directions opposées; l'une de ses branches allait sans doute vers le Château de la Robertière et l'autre au château de Bû. Un troisième souterrain passe sous la place du Château et se dirigeait vers l'est. Les voûtes de ces souterrains, minées par le temps, ont fini par s'effondrer; ce sont même ces éboulements qui en ont révélé l'existence, inconnue jusqu'à présent.

En 1378, ce château fort fut démantelé par ordre de Charles V, qui, après s'en être rendu maître, le fit détruire en partie. Une gravure de Claude Chastillon donne, au commencement du XVIIe siècle, la vue des ruines de cette antique forteresse. Il en reste encore aujourd'hui un pied de tour informe, avec quelques marches allant au-dessous.

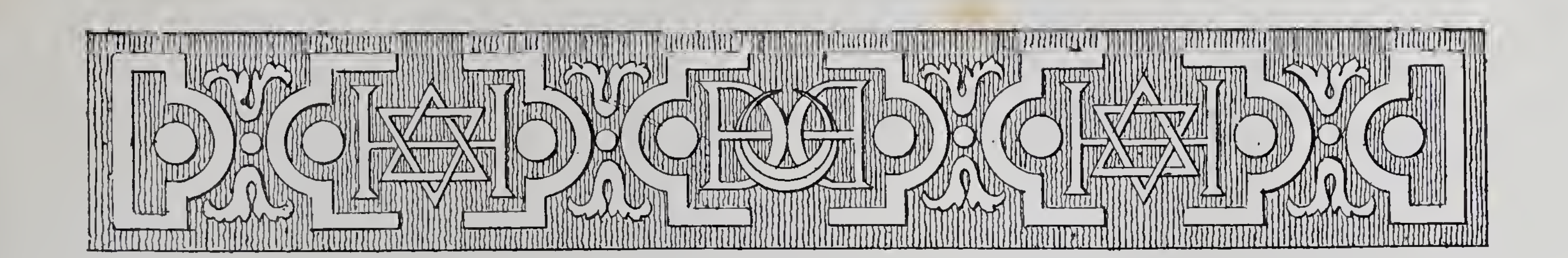
En 1444, le Château d'Anet a passé dans les mains de la famille de Brézé, qui, en plusieurs fois, l'a considérablement augmenté par diverses constructions sans art et sans aucune symétrie, moitié pierre et brique, et dont le style portait encore la trace des anciennes demeures féodales.

De 1545 à 1547, Diane de Poitiers, veuve de Louis de Brézé, fit de nombreuses acquisitions de terrains pour augmenter son domaine d'Anet et fit démolir une grande partie de ces diverses constructions irrégulières, qui ne pouvaient plus convenir à cette femme célèbre, parvenue à un si haut degré de puissance et de grandeur. C'est l'année suivante, en 1548, qu'elle fit bâtir ce magnifique Château, si vanté dans l'histoire, et qui reste un des plus beaux types de la Renaissance Française.






Imp. Lemercier & Cie Paris



Le Château d'Anet, qui fut un des plus beaux palais de la France, est remarquable à plus d'un titre. Non-seulement il est un des chefs-d'œuvre de la Renaissance Française, mais il est unique au monde pour son genre de décoration, qui porte un caractère exceptionnel et tout particulier.

Comme le nom de Diane prête à de nombreuses allégories, l'ornementation de ce Château n'a été faite qu'avec les chiffres, les attributs, les emblèmes et les devises de la Dame du lieu, à laquelle les moindres détails d'ornement faisaient toujours allusion, et de la façon la plus flatteuse. Diane de Poitiers étant veuve a voulu paraître inconsolable toute sa vie : elle n'a jamais quitté le deuil. La manie de Diane était de vouloir persuader à son siècle et à la postérité que la perte de son mari était toujours présente à sa mémoire. Ainsi, la plus grande partie des marbres qui entraient dans la décoration étaient noirs; l'architecture des lucarnes et des cheminées était en forme de tombeau; des palmes étaient enlacées avec son chiffre, et la peinture, comme la sculpture, multipliait à l'infini ces mêmes ornements. D'un autre côté, les chiffres de Diane et de Henri II, harmonieusement enlacés avec des flèches, des croissants et les deltas de l'alphabet Grec, ornaient les chapiteaux des colonnes, les frontons, le dessous des entablements, les frises, le dessus des lucarnes, le pavage, les parquets et les portes, les plafonds, les lambris, les vitraux, les bronzes, les serrures, les verrous, les meubles, les tapis, les tapisseries, les faïences du service de table, et jusqu'aux livres de la bibliothèque.

Rien dans la décoration d'Anet n'a été laissé à la fantaisie ou au caprice de l'imagination. Tout dans cette magnifique demeure portait l'empreinte d'une poésie mythologique, en faisant de Diane de Poitiers une véritable Déesse, et le Château d'Anet était un séjour enchanté. Voici ce qu'en écrivait le Florentin Gabriel Simeoni, lors de son voyage en France en 1557 :

> Me trouvant prés du chemin d'Anet, car de tout temps j'ay esté amateur et curieux d'avoir et veoir toutes choses exquises et rares, je me transportay jusques là, où, il ne fault pas mentir, je fey une conclusion, aprés avoir tout veu, que la Maison dorée de Neron n'eust sceu estre ni plus riche ni plus belle.

Brantôme n'en parle pas avec moins d'éloge :

> La belle Maison d'Anet, qui devoit servir pour jamais d'une telle decoration à la France qu'on ne peut dire de pareille.

Cette opinion des contemporains nous permet d'espérer que notre admiration pour ce Château ne paraîtra pas exagérée.

Philibert de Lorme fut chargé de l'architecture, où il déploya toutes les ressources de son art et de son caractère inventif.

Jean Goujon, le Phidias Français de son temps, fit les sculptures les plus importantes, et s'y est immortalisé.

Jean Cousin peignit les vitraux, qu'il a rendus célèbres sous le nom de *Grisaille d'Anet.*

On remarquera qu'à cette époque un certain nombre des châteaux bâtis en France fut décoré par la colonie d'Artistes italiens appelés par François Ier.

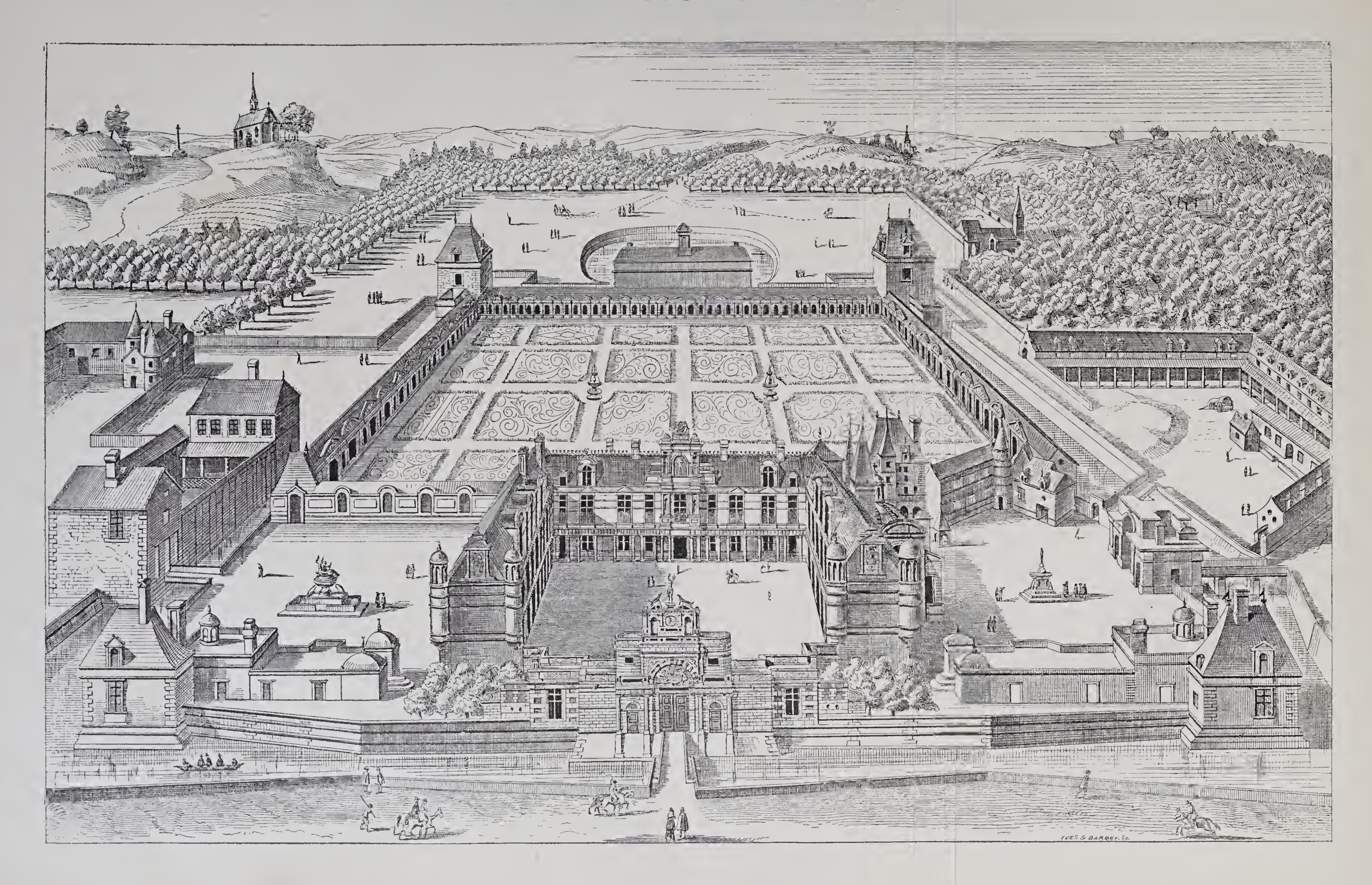
Diane de Poitiers voulut une œuvre toute Française; elle confia la construction de son Château d'Anet au génie d'artistes tous ses compatriotes, et leur donna, par cette faveur, l'occasion de lutter avec les artistes étrangers et l'honneur d'assurer et d'affirmer la Renaissance Française. Anet n'a pas été le point de départ de cette Renaissance, créée par des Français dès Charles VIII; mais Diane donna lieu de se produire à nouveau, et d'une façon aussi libre que complète, à ce style merveilleux, mélange charmant de la Rome antique et du plus beau moment de l'Italie moderne, qui est encore aujourd'hui l'admiration en même temps que l'inspirateur des architectes français contemporains.

Un fait très-curieux et digne d'être cité, c'est le caractère des Artistes de ce temps-là. Les Artistes italiens au palais de Fontainebleau, faisant assaut d'hypocrisie, de malveillance et de jalousie, se disputaient, se menaçaient et s'assassinaient entre eux, tandis qu'au Château d'Anet les Artistes français, protestants et catholiques, fraternisaient et collaboraient entre eux, chose rare à cette époque de guerres de religion, pour créer un chef-d'œuvre. Toute la grande différence entre les deux Écoles rivales, l'école de Fontainebleau et celle que nous proposerions d'appeler l'École d'Anet, est dans ce fait de l'alliance fraternelle des Artistes français, qui, sans préjugés, sans rivalités mesquines, se donnaient la main pour faire une œuvre d'art national. Jean Cousin, à l'imitation de Grolier, en a donné le plus noble exemple en écrivant, avec sa signature, sur un de ses livres cette inscription, donnée en fac-simile par M. Charles Blanc, dans son article de l'Histoire des Peintres : *Ce livre appartient à Jean Cousin et à ses amis.*

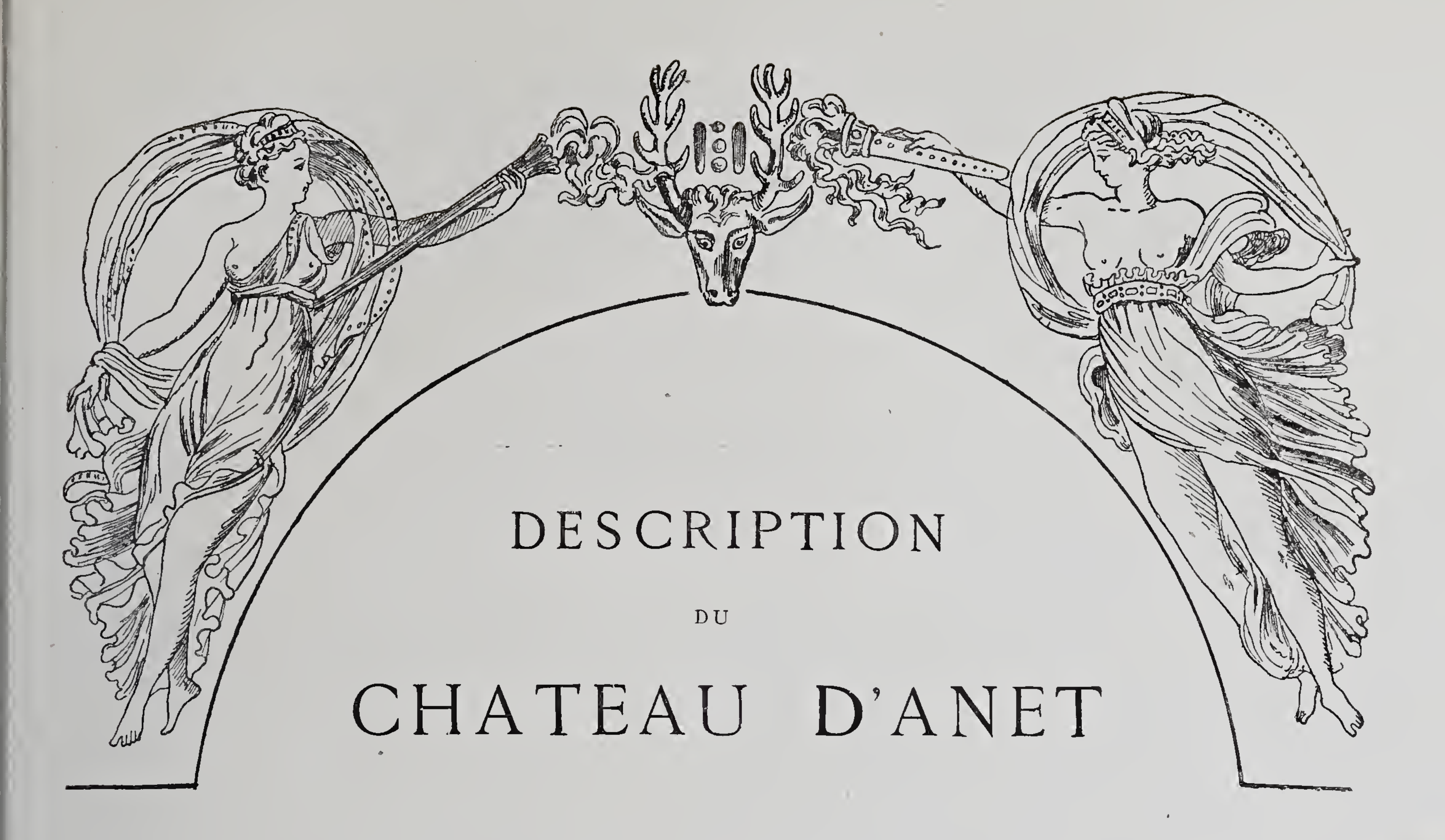
Le Château d'Anet a été construit de 1548 à 1552, ainsi que le prouve une date mise sur la niche, au milieu du portail d'entrée sur la grande cour; la décoration en a été à peu près terminée en 1554, ainsi que l'indique l'inscription sur la cloche de l'horloge de la porte d'entrée.

Le Château d'Anet, dans son ensemble, formait trois cours à peu près carrées : celle du milieu, la Cour d'honneur; celle à droite, la Cour de Charles le Mauvais et des Cuisines ; enfin la Cour de gauche, où étaient le Gouvernement et l'Orangerie. Derrière ces trois cours était le jardin, vaste parterre divisé en plusieurs compartiments destinés aux fleurs et aux plantes les plus rares de ce temps-là. Ce grand jardin, carré, était entouré d'une très-belle galerie à jour; au milieu, au nord, se trouvait une vaste salle de bains; au delà, un parc immense, divisé en plusieurs parties, s'étendait jusqu'à la côte. Au nord-est de la Cour de droite et du jardin se trouvaient les Écuries et les Communs du Château; plus au nord, en longeant le parc, se trouvait l'Hôtel-Dieu. A l'ouest de la Cour de gauche se trouve, en avant, la Chapelle sépulcrale où était le tombeau de Diane. En arrière de ce monument on trouvait la Volière, la Héronnière, la Capitainerie; le Chenil était au bas de l'ancien château fort.

# CHATEAU D'ANET




VUE GÉNÉRALE EN 1550



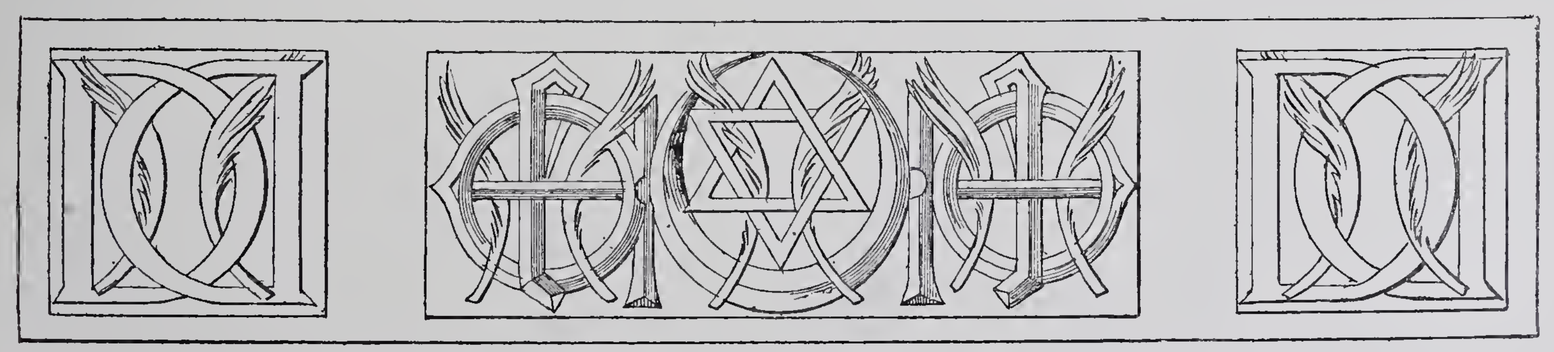
# DESCRIPTION

DU

# CHATEAU D'ANET

L'ENTRÉE principale du Château est défendue par un large fossé très-profond; on le franchit sur un pont, autrefois en bois et à bascule, qui a été remplacé, en 1690, par un pont en pierre garni d'une rampe de fer. De chaque côté de la porte existent deux meurtrières pour la mousqueterie et pour une coulevrine, et à chaque extrémité de cette façade sont deux doubles meurtrières.

Au-dessus des fossés, de chaque côté du portail, existe une terrasse, bordée d'une très-belle balustrade où sont sculptés à jour les chiffres de Diane, enlacés avec des palmes et alternant avec une autre partie où se trouve le chiffre de Louis de Brézé, aussi avec des palmes, de chaque côté d'un croissant au milieu duquel sont deux deltas enlacés avec des palmes. Ces deux parties à jour sont séparées par des briques avec des chaînes de pierre.

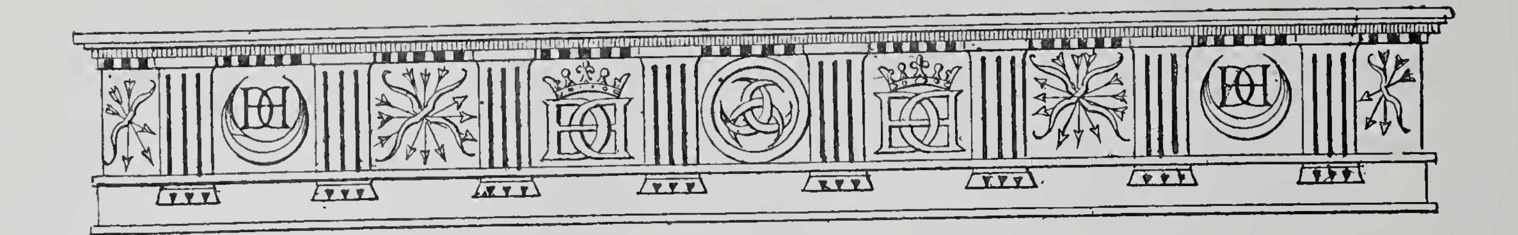


Balustrade des Terrasses sur la Place.

On monte à ces terrasses par un très-beau perron de pierre, ayant de chaque côté un petit dôme surmonté d'un croissant posé sur une boule.

L'extrémité de ces deux terrasses, qui sont de chaque côté du portail, se termine par deux grands pavillons bas, composés d'un rez-de-chaussée et formant les deux angles de la clôture du Château sur la Place.

Une souche de cheminée, sur la terrasse attenant au pavillon, est remarquable par sa forme de tombeau, avec une tête de griffon aux quatre angles. Sur ses deux faces principales est un cartouche en losange, entouré de deux branches de laurier, figurant les armoiries de Diane.



# PORTAIL

DE

# L'ENTRÉE

La porte d'entrée, qui est splendide, est une espèce d'arc de triomphe à deux étages de terrasses, superposées l'une sur l'autre et bordées de riches balustrades découpées à jour, dans lesquelles se trouvent des croissants.

Les gargouilles des terrasses supérieures représentent des dauphins, et celles des terrasses inférieures sont des vases très-finement sculptés, de la forme la plus élégante, et qui pour verser l'eau sont penchés, avec l'anse en dessus.

D'autres terrasses, s'éloignant en arrière sur deux plans par retours à angle droit, relient aux deux ailes de la Cour d'honneur ce portail, qui reste seul en avant.

Ce morceau d'architecture, unique en son genre, est tout à fait un monument complet en avant du Château. Il est exécuté en pierres choisies, avec des incrustations, en tables de marbre et d'ardoise, où domine la couleur noire. Il était aussi enrichi d'ornements en bronze, qui lui donnaient une élégance extraordinaire et peu commune.

Le génie inventif de Philibert de Lorme avait produit dans le Château d'Anet un monument, grand dans son ensemble, précieux dans ses détails, riant par sa position et très-pittoresque par la variété des mouvements qu'il a su donner à son architecture, ainsi que le prouve ce portail.

La grande porte, en bois sculpté, est très-belle. Les deux panneaux du haut sont ornés d'attributs de chasse et de pêche, arcs, flèches, piques et carquois. Le chiffre de Diane est au bas de chaque côté du panneau. Au-dessous, dans un autre petit panneau sculpté, une palme et une branche d'olivier se croisent dans un delta.

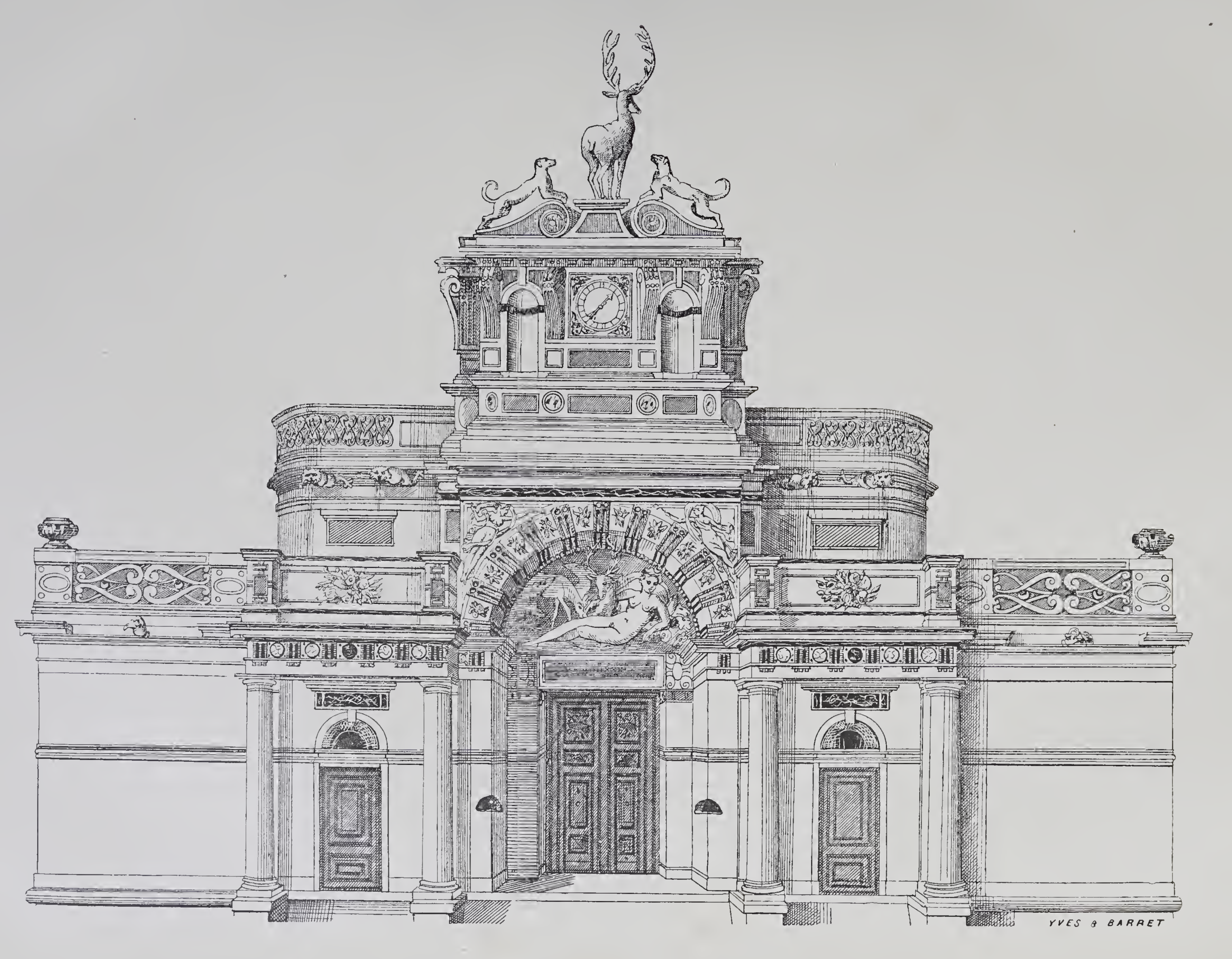
Porte du Portail d'entrée.

Dans l'un des deux battants de cette porte se trouve taillée une petite porte, dont le marteau est un croissant.

Le heurtoir de la grande porte a la forme d'un S, terminé par une tête de griffon très-finement ciselée, avec, sur le clou, deux deltas enlacés, qui sont entourés d'une rangée de perles.

De chaque côté de la porte sont deux jolis « balcons à l'italienne », c'est la dénomination de

# CHATEAU D'ANET




PORTAIL DE L'ENTRÉE

Philibert de Lorme lui-même, et posés en avant-corps. Ils ne sont pas en ligne droite avec le Portail, mais se développent de chaque côté en formant un peu le cercle, ce qui produit un très-bel effet. Ils sont portés par des colonnes d'ordre Dorique, et dans le gorgerin de leurs chapiteaux sont sculptés des croissants, incrustés en marbre.

Le dessous de l'entablement est orné d'un croissant doré entre deux palmes enlacées.

La tablette des balcons est en marbre noir, sur lequel était posé un très-beau bouquet en bronze, composé de fleurs et de fruits.

Au-dessus de la porte était un tableau avec des incrustations de marbre de plusieurs couleurs. La tablette était en marbre noir et contenait ce Distique :

PHŒBO SACRATA EST ALMÆ DOMUS AMPLA DIANÆ,
VERUM ACCEPTA CUI CUNCTA DIANA REFERT.

Cette magnifique demeure a été consacrée par Phébus à la belle Diane, et Diane lui offre en retour tout ce qu'elle en a reçu.

Le marbre noir où étaient ces deux vers n'existe plus; il est remplacé par un marbre de couleur en trois morceaux, sur lequel on devrait rétablir et graver à nouveau le distique du XVI^e siècle.

Le linteau de la porte est surmonté d'un tympan qui est l'arc de la voûte en plein cintre; c'était là que se trouvait le fameux bas-relief en bronze de Benvenuto Cellini.

Voici la description qu'il en donne lui-même dans le premier chapitre de son *Traité de la sculpture* :

Étant à Paris, il m'arriva de faire, pour le grand roi François Premier, quelques grands ouvrages de bronze. J'en achevai une partie, et je laissai imparfaite une autre partie plus considérable. Celui qui fut terminé est un bas-relief, en forme de demi-cercle, de huit brasses environ, qui était destiné pour la porte du château de Fontainebleau. Dans ce demi-cercle je fis une figure, de plus de sept brasses et plus d'à demi-relief, représentant la Fontaine. Elle avait sous le bras gauche des vases d'où sortait de l'eau. Son bras droit était posé sur la tête d'un cerf, tout en haut relief aussi bien que la plus grande partie de son cou. D'un côté il y avait plusieurs chiens braques et levriers, et de l'autre des chevreuils et des sangliers. Au-dessus du bas-relief j'avais fait deux Anges, en manière de Victoires, tenant en leurs mains des flambeaux et une salamandre, qui était la devise du Roi, avec une grande quantité de riches festons. Deux grands Satyres étaient sur les pilastres de la porte, mais ces derniers ouvrages ne furent pas fondus; ils furent seulement laissés terminés, de façon à pouvoir les fondre. Le susdit bas-relief en demi-cercle fut fondu en plusieurs morceaux. Le premier et le plus grand fut la susdite *Fontaine Belio* (sic), que représentait la figure de femme. Elle avait la tête de haut relief, ainsi que beaucoup de parties de son corps, tandis que d'autres étaient de demi-relief. (*Dell' Orificeria et della Scultura,* Florence, Lemonnier, 1857, p. 161-2.)

Dans le second livre des *Mémoires* de sa vie (Florence, 1852, p. 327-8), Cellini en parle encore à la date de 1543 :

J'avais d'abord fait le modèle de la porte du palais de Fontainebleau. Pour changer le moins possible l'ordonnance de cette porte, qui était large et basse, selon leur mauvaise manière française, et dont l'ouverture était presque carrée avec au-dessus un hémicycle, écrasé en forme d'une anse de panier,—c'est dans ce demi-cercle que le Roi voulait avoir une figure qui représentât *Fontaine-Belio*, — je donnai une très-belle proportion à l'ouverture. Je mis ensuite au-dessus un demi-cercle parfait; sur les côtés je fis d'agréables ressauts, et sous ces saillies du bas, comme aux saillies correspondantes de la partie supérieure, je plaçai une base en forme d'abaque, et, pour remplacer les colonnes que demandaient les moulures du haut et du bas, j'avais fait, à la place de chacune des colonnes, un Satyre de plus de demi-relief. Le bras de l'un soutenait la partie

qui aurait porté sur la colonne; dans l'autre bras il avait une grosse massue, et l'expression fière et hardie de son visage inspirait de la terreur à ceux qui le regardaient. L'autre Satyre était posé de même, mais avec des différences dans la tête et dans d'autres détails; il tenait à la main une escourgée, dont les trois boules étaient retenues par des chaînes. Dans l'hémicycle, j'avais fait une femme couchée dans une belle attitude; elle avait le bras gauche sur le cou d'un cerf, qui formait l'une des devises du Roi. D'un côté, j'avais mis en demi-relief des chevreuils, des sangliers et d'autres bêtes sauvages; de l'autre, des chiens braques et lévriers de plusieurs sortes, par allusion à la superbe forêt où naît la fontaine.

Toute cette composition était renfermée dans un carré long, et dans chacun des deux angles j'avais fait en bas-relief une Victoire portant à la main un flambeau, selon l'usage des Anciens. Au-dessus du tout j'avais mis la salamandre, devise particulière du Roi, et beaucoup d'autres ornements en harmonie avec tout cet ensemble, qui était d'ordre ionique.

Ce bas-relief, ainsi qu'on vient de le voir, avait été fait pour Fontainebleau. N'ayant pas été employé, il fut demandé par Diane de Poitiers à Henri II pour en décorer le portail d'entrée du Château d'Anet. Il ne pouvait être mieux placé; Anet ayant aussi des bois et des fontaines, et sa maîtresse s'appelant Diane, l'appropriation de l'allégorie se trouvait si juste et si complète que, sans les renseignements contemporains, il serait impossible de ne pas croire qu'il n'ait pas été commandé pour la place qui le reçut et que Philibert de Lorme arrangea pour lui.

Ce bas-relief était fixé à la muraille par des agrafes de bronze.

L'archivolte est richement décorée par des voussoirs en marbre noir; sur les moulures de la pierre blanche étaient posés des bouquets de bronze entre chaque voussoir.

Dans les deux angles du cintre étaient placées deux Renommées en bronze tenant un flambeau, selon l'idée donnée par Benvenuto Cellini; ces torches ont peut-être ici une signification plus particulière, car elles font aussi partie des emblèmes de M. de Saint-Vallier, père de Diane.

Au-dessus de l'arc s'élève un massif d'architecture en attique qui contient l'horloge. Il est décoré: sur ses deux grandes faces, de deux niches entre quatre consoles; au centre, d'un cadran orné aux angles de quatre têtes d'Amours ailées, en bronze; et, sur la corniche, d'un fronton découpé, incrusté de marbre noir. Tout en haut et sur le milieu est placé un cerf en bronze de grandeur naturelle, ayant une patte mobile avec laquelle il paraît sonner l'heure. Aux angles dont le cerf occupe le centre, se trouvaient quatre chiens, également de bronze, dont l'attitude est qu'ils paraissent avoir mis le cerf aux abois. Leur mâchoire inférieure, qui était mobile, correspondait au battant de l'horloge; à chaque quart et à toutes les heures, on dirait qu'ils aboient; ils produisaient un carillon par une cloche placée entre leurs pattes. La cloche placée sous le cerf, plus grosse et d'un timbre plus sévère, portait cette inscription :

*Diane Pictonis, Valent. Ducis., jussu conflatum* 10 *mart.* 1554.

(Fondu par ordre de Diane de Poitiers, Duchesse de Valentinois, le 10 mars 1554.)

Sur la façade intérieure, du côté de la Cour, était un cadran plus compliqué, excessivement curieux et qui mérite une description. Nous l'empruntons à l'ancienne Description du Château d'Anet par Lemarquant :

Des quatre circonférences concentriques qui le composent, la plus grande est fixe et les trois autres sont mobiles.

La circonférence fixe est divisée en vingt-quatre parties, ou deux fois douze heures. L'heure de midi est en

haut et minuit en bas; par conséquent les heures, marquées au-dessus de la ligne horizontale qui passe par le centre, donnent depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir, et celles au-dessous les douze autres heures. Elles sont indiquées par une fleur de lis, attachée au bord du limbe de la première circonférence mobile.

Sur le bord de cette première circonférence mobile sont gravés les douze mois de l'année, avec leurs noms, les jours et la figure du signe du Zodiaque qui y correspond.

La seconde circonférence mobile est armée d'un index double. Une de ses extrémités marque sur le cercle ci-dessus le quantième du mois, l'autre le signe du Zodiaque. Outre cela, ce cercle porte deux figures spirales, l'une blanche et l'autre noire; sur l'extrémité de son limbe sont marqués les jours qu'emploie l'astre de la nuit à compléter une lunaison moyenne.

Le troisième cercle mobile est construit de manière que, par une ouverture ronde qu'il porte et qui coïncide avec chacune des figures spirales du cercle précédent, à proportion de l'âge de la lune; il la découvre absolument noire dans les néoménies, blanche dans les oppositions, et se proportionne aux autres phases, pendant qu'un bouton, placé à l'extrémité de son diamètre, indique sur le second cercle mobile le quatrième correspondant. On y a aussi gravé les aspects trine, quadrat, sextil, suivant l'esprit de ces temps-là, que les solides lumières de l'astronomie n'avaient pas encore guéri de l'aveuglement et des erreurs de l'astrologie judiciaire.

Ce cadran portait une inscription très-curieuse, que nous trouvons dans les œuvres de Mellin de Saint-Gelais; elle est ainsi conçue :

*Anetani horologii inscriptio.*

CUR DIANA OCULIS LABENTES SUBJICIT HORAS?
UT SAPERE ADVERSIS MONEAT, FELICIBUS UTI.

M. Prosper Blanchemain en a donné, dans son édition de Mellin (1873, II, 312), cette traduction élégante :

Diane voit fuir l'heure, et dit aux cœurs blessés :
*Espérez, elle vient!* aux heureux : *Jouissez!*

Au bas de ce motif d'architecture est la terrasse, qui couvre le dessus de la voûte d'entrée; au milieu, une niche isolée porte la date de 1552.

Deux autres terrasses, à la même hauteur, forment le dessus de deux tourelles qui se trouvent de chaque côté du couronnement sur la façade; un escalier en pierre, appuyé à chaque tourelle, permet de descendre aux terrasses inférieures qui couvrent à droite et à gauche le logement du concierge et vont rejoindre les deux ailes du château, qui sont en retraite du portail d'entrée.

Les balustrades de ces terrasses, comme sur la façade extérieure, sont sculptées à jour et ornées de croissants. Aux angles de ces balustrades sont placés des vases et deux horloges solaires très-curieuses, sculptées en pierre; l'une a la forme d'un cartouche. Sur ces terrasses sont quatre souches de cheminées, deux de chaque côté, richement sculptées en forme de tombeau et enrichies de marbres.

Les deux balcons du dehors sont répétés à la façade intérieure, mais ne sont point déployés en demi-cercle, comme à l'extérieur. Ils sont en ligne droite, et la frise n'a plus la même décoration; elle représente des rosaces et des massacres de cerfs entre des triglyphes de marbre.

Sur un autre plan, adossées à la muraille de la Cour, sont placées deux fontaines, l'une à droite, l'autre à gauche, où coulait sans cesse une eau plus légère d'un degré que l'eau de la

Seine. Cette eau est jetée par un mascaron de bronze dans un bassin de pierre, d'où elle descendait former un jet d'eau dans les fossés. Le dessus de chaque fontaine est en forme de tombeau, sur lequel sont sculptées des plantes aquatiques.

L'eau qui alimente ces fontaines vient d'une source de Flâcourt placée à mi-côte, à cinq kilomètres du château; on lui donne 67 mètres d'élévation au-dessus de la mer, ce qui fait quatre mètres au-dessus du bassin. Elle était amenée au Château par un conduit en terre cuite; ce conduit était composé de deux tuyaux entrés l'un dans l'autre et jointoyés par une couche de ciment; ils étaient posés dans une autre enveloppe de ciment et passaient sous la rivière, à Oulins.

Au XVI^e siècle, ces deux fontaines n'existaient pas. En examinant bien la fontaine de gauche, on voit, dans la pierre où était la tête de bronze, un joint indiquant un cintre. En retirant cette pierre on trouve une voûte cintrée et, dans le vide, un escalier qui descend dans les caves situées sous le portail. Sur l'entablement de l'entrée de cet escalier était posé un grand levrier, une patte posée sur un cartouche, ainsi que le prouve une gravure de Ducerceau. Au XVII^e siècle l'escalier a été supprimé; un motif d'architecture en forme de tombeau a remplacé le levrier, et ce changement est si bien réussi que bien des artistes prennent ce travail comme étant du XVI^e siècle.

## ÉTAT ACTUEL DU PORTAIL.

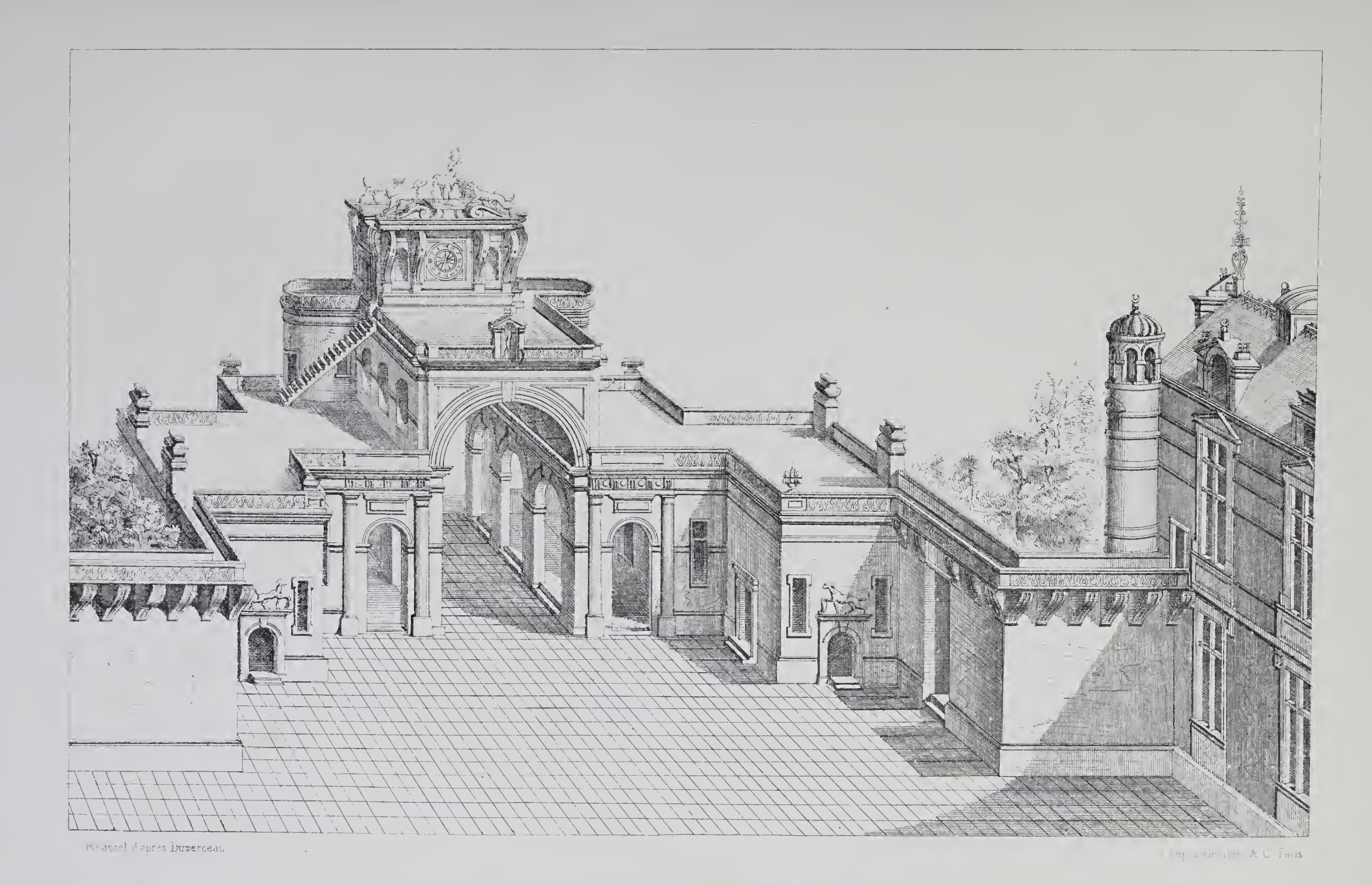
Ce portail d'entrée, dont on vient de lire la description, existe encore dans son entier, mais il a perdu toute la splendeur de sa décoration primitive. Les ornements de bronze, qui décoraient la façade à l'extérieur, n'existent plus; les bouquets de bronze, le bas-relief de Benvenuto, les deux Renommées avec leurs torches, les têtes de bronze aux angles du cadran, cette belle horloge si compliquée, son carillon, le cerf et les chiens, tout a disparu, ainsi que la table de marbre noir du linteau de la porte où était le fameux distique.

Le bas-relief de Benvenuto, placé au Louvre en 1806, au-dessus de la tribune des cariatides, dans la grande salle du rez-de-chaussée, à gauche du pavillon de l'Horloge, est maintenant au Musée de la sculpture moderne (n° 35 du catalogue de M. Barbet de Jouy, édition de 1873).

Les deux Renommées, après avoir figuré au Musée des Monuments français (n° 468), sont restées à l'École des beaux-arts jusqu'en 1833, époque à laquelle elles ont été réclamées par le roi Louis-Philippe, malgré l'acquisition faite par l'État, auquel elles appartenaient; elles sont en ce moment, dit-on, en la possession du duc d'Aumale. Nous en possédons le moulage.

En 1856, on a remis une horloge toute simple, avec un seul cadran. Un cerf et quatre chiens, en terre cuite peinte en bronze, ont été posés à la place des anciens. Ajoutons que la surélévation de la toiture de l'aile gauche, en 1698, a été très-nuisible à l'effet général et a diminué le brillant effet de l'architecture de ce beau portail, qui paraît maintenant trop bas. Il est écrasé à côté de cette trop haute toiture, surtout depuis que le bâtiment du fond de la cour, qui était visible par-dessus la terrasse, n'existe plus; il ne peut plus avoir la même élégance, encore diminuée par la surélévation du sol.

# CHATEAU D'ANET



Roussel d'après Ducerceau.

Imp. Lemercier & Cie Paris

FACE INTÉRIEURE DU PORTAIL D'ENTRÉE

DANS LA COUR D'HONNEUR



# GRANDE COUR

## D'HONNEUR

Cette cour se trouvait composée, au midi, par l'entrée triomphale que nous venons de décrire; en face, au nord, par le principal corps de logis, où était le vestibule. Ce bâtiment du fond était accompagné de deux ailes latérales en retour; à l'est, l'aile droite, où étaient, au rez-de-chaussée, le péristyle de la Chapelle, et, au premier étage, la Galerie de Diane; à l'ouest, l'aile gauche, où se trouve la salle des Gardes, au premier étage.

On remarquera l'orientation du Château d'Anet. L'architecte Philibert de Lorme ne construisait jamais une habitation sans la mettre en rapport avec les quatre points cardinaux; il a consacré à ce principe plusieurs chapitres dans son ouvrage d'architecture. Néanmoins il a été contraint d'accorder le plan du Château avec la ligne droite que forme la côte au nord-est, ce qui fait que la face septentrionale du Château décline de 5-9° 18′ à l'ouest.

Les bâtiments de cette Cour, ainsi que tout le Château neuf, avaient un seul étage sur un rez-de-chaussée de trois mètres quatre-vingts centimètres d'élévation; ce rez-de-chaussée était plus haut que le sol, et on y accédait par trois marches. Quant au premier étage, il avait cinq mètres quatre-vingt-dix centimètres de haut. Toutes les fenêtres avaient des meneaux en pierre, ainsi que toutes les constructions du XVI$^{e}$ siècle; les meneaux horizontaux des fenêtres du premier étage correspondaient d'une fenêtre à l'autre par un cordon de pierre qui faisait le tour des bâtiments du Château.

La toiture, peu élevée, était couronnée d'une crête dorée; à chaque extrémité, et à tous les angles il y avait un épi doré, composé de volutes et portant au milieu un tableau qui offrait le chiffre ajouré de Diane et de Henri II, terminé par un chou de feuilles d'acanthe.

La principale façade du Château, au fond de la cour, était formée, au rez-de-chaussée, par une galerie qui régnait sur toute la longueur; vingt-quatre colonnes d'ordre dorique accouplées décoraient cette galerie; au milieu se voyait un magnifique portail en avant-corps, composé de trois ordres d'architecture, ayant vingt et un mètres d'élévation.

Le rez-de-chaussée était d'ordre dorique; sur la frise se trouvait une inscription, gravée sur un marbre de Languedoc et ainsi conçue :

SPLENDIDA MERERIS MAGNI PALATIA CŒLI,
NON HÆC HUMANA SAXA POLITA MANU.

(Tu mérites les splendides palais du ciel élevé, et non ces pierres, polies par la main humaine.)

Le premier étage était composé d'un ordre ionique sur piédestal.

Entre les deux groupes de deux colonnes était, de chaque côté, une niche accompagnant la fenêtre centrale; sous les niches, deux branches de laurier sculptées formaient un rond, auquel étaient suspendus deux deltas enlacés, qui sont les chiffres de Diane en grec.

Au-dessus du premier étage était une arcade qui s'élevait dans la hauteur des combles; les colonnes de chacun de ses côtés étaient d'ordre corinthien; des branches de laurier tournaient autour du bas de chaque colonne; entre les deux colonnes étaient, au-dessus l'un de l'autre, des bas-reliefs de Jean Goujon, les deux de droite représentant Mars et Minerve, les deux de gauche Jupiter et Junon. Dans l'arcade centrale de cet étage supérieur était la statue en pied de Louis de Brézé, en grand costume de guerre, portant les insignes de Grand Sénéchal. Dans les tympans de cette arcade étaient deux Renommées sculptées, tenant à chaque main une couronne de laurier; sur la pierre qui formait claveau sont sculptés les chiffres de Diane et de Henri II, enlacés avec deux branches de laurier soutenant un croissant. Au-dessus on lisait, sur un marbre noir, ce distique, dont les lettres étaient gravées en creux et dorées :

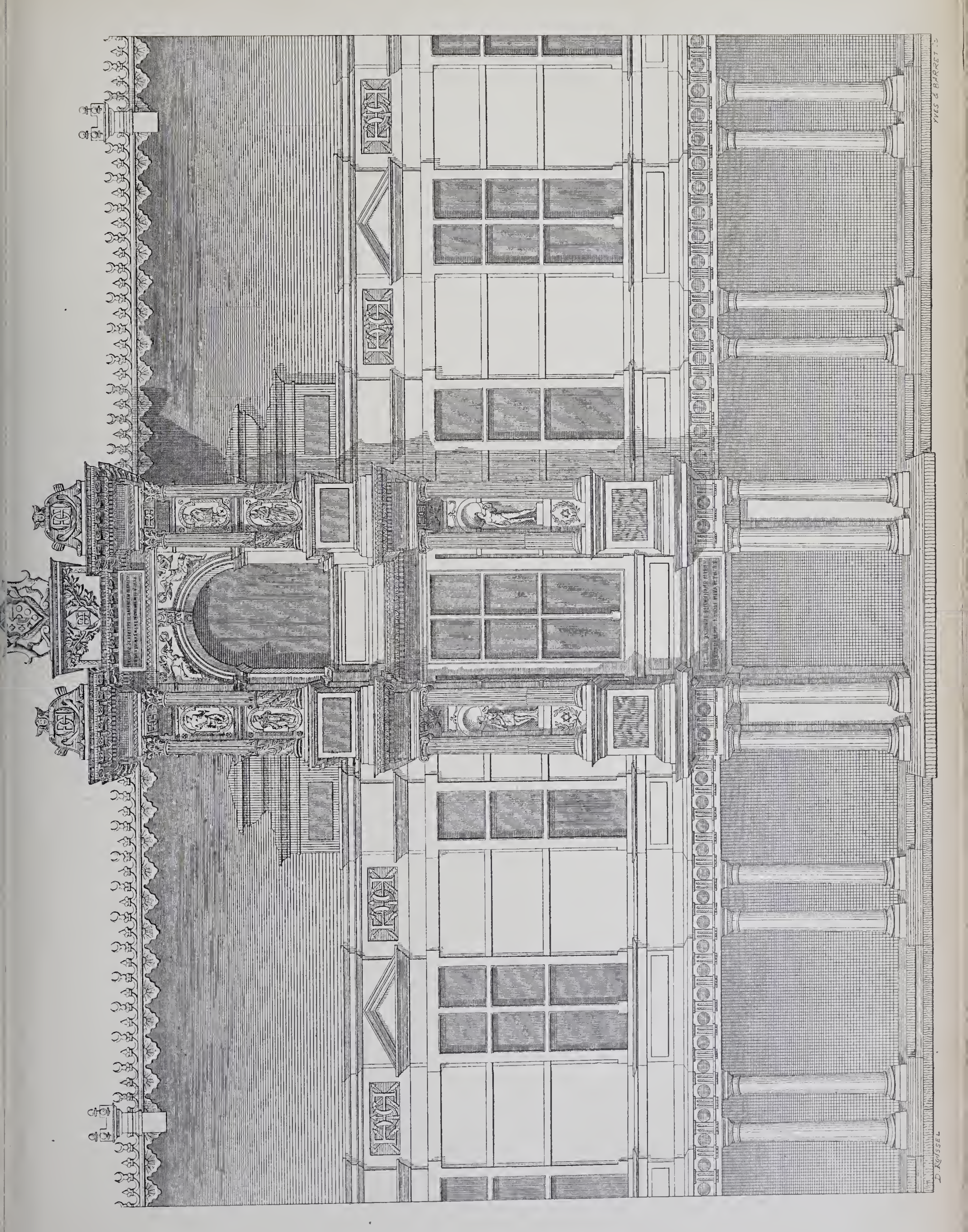
BRÆZEO HÆC STATUIT PERGRATA DIANA MARITO
UT DIUTURNA SUI SINT MONUMENTA VIRI.

(Diane reconnaissante a élevé ce monument à Brézé, son époux, afin que soit durable le souvenir de son mari.)

Ce riche avant-corps du centre était terminé par un motif ornemental divisé en trois parties; celle du milieu, en retraite des deux autres, à la fois plus large et plus élevée, avait la forme d'un coffre sur lequel était, entre deux branches de laurier, un cartouche sculpté portant un losange avec le chiffre de Diane et de Henri II en cuivre doré. Au-dessus de cette base, un autre cartouche aux armes de Louis de Brézé était surmonté d'une couronne de comte, dans laquelle était passé un croissant; ce cartouche était supporté par deux lévriers, debout de chaque côté, sculptés en ronde bosse et s'enlevant sur le ciel.

De chaque côté, mais moins élevé, était un cartouche découpé à jour, surmonté d'une tête d'amour ailée, avec le chiffre de Diane et de Henri II sculpté à jour dans un croissant porté par deux palmes.

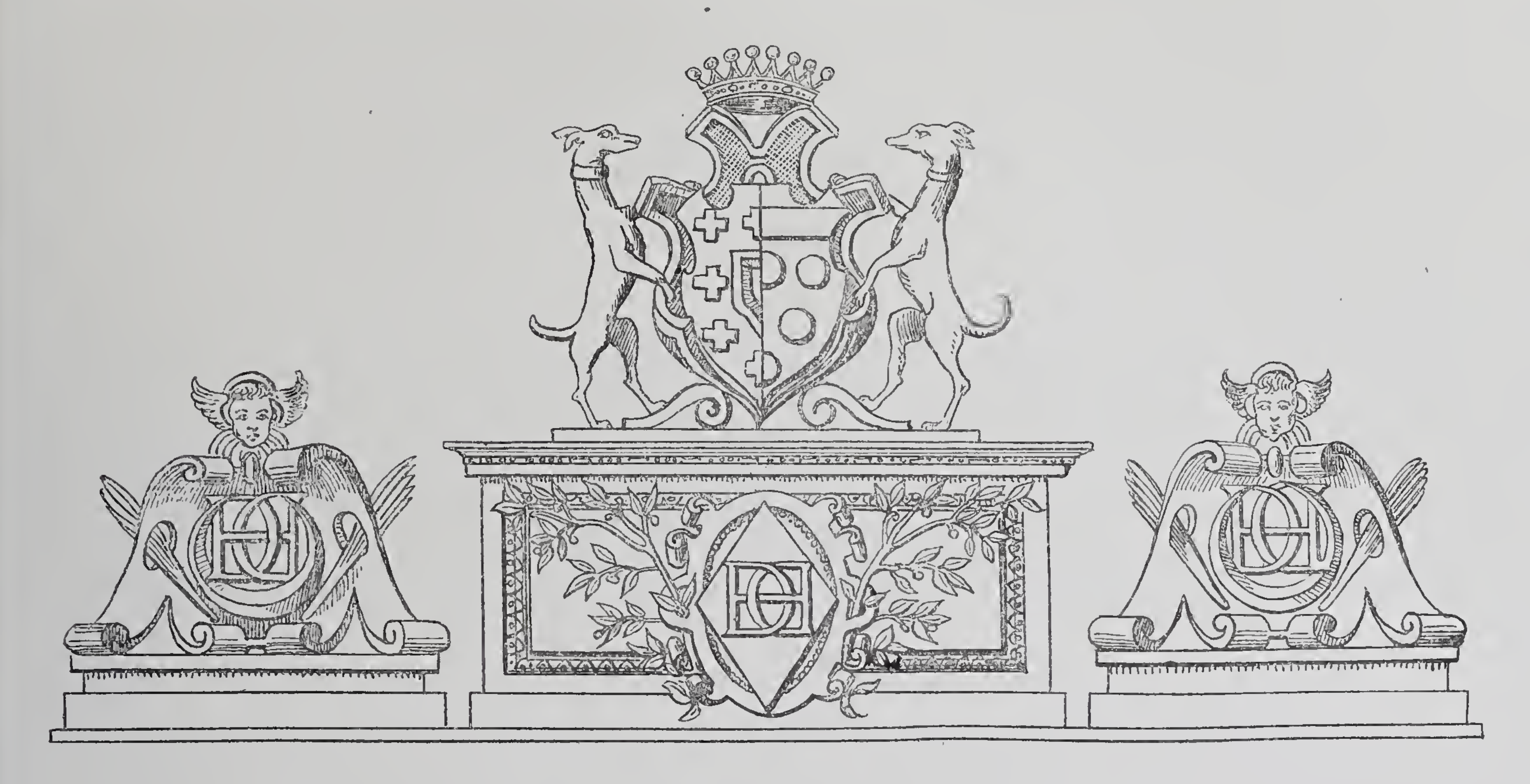
# CHATEAU D'ANET




PORTAIL DU BATIMENT CENTRAL

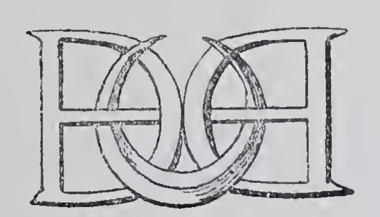
DÉMOLI DE 1805 à 1810

Toute cette partie supérieure, surpassant la hauteur des combles, et dont les trois parties se découpaient à jour sur le ciel, produisait un très-bel effet.



Cette décoration centrale était épaulée de chaque côté, à la hauteur du toit, par un motif d'architecture terminé en forme de tombeau, dans le genre des lucarnes, et venait s'harmoniser avec celles-ci.

Le premier étage de ce bâtiment principal était terminé par une galerie découverte qui passait devant les lucarnes, au bas des combles, et répétait la galerie du rez-de-chaussée; le dessus de cette galerie supérieure était orné par des lucarnes monumentales qui décoraient les combles de chaque côté du portique central. Cette galerie était de plus ornée d'une très-belle balustrade alternativement pleine et sculptée à jour; cette dernière partie représentait le double chiffre de Diane, réuni par un croissant au milieu et traversé par des flèches.





# FAÇADE SUR LES JARDINS

La façade postérieure de ce bâtiment principal présentait sur les jardins un tout autre aspect. Les deux ailes latérales formaient de chaque côté un avant-corps ; dans les angles se trouvaient deux tourelles, suspendues en forme de *trompes*, ainsi que les appelle l'architecte lui-même. Elles étaient citées comme une œuvre remarquable pour la coupe des pierres; elles étaient posées sur une voûte rampante et n'avaient qu'un étage, éclairé par trois fenêtres, couvert d'un dôme en pierres sculptées à côtes et surmonté d'un croissant porté par des têtes d'amours.

L'une de ces tourelles fut faite, ainsi que le dit Philibert de Lorme dans le chapitre I[er] du IV[e] livre de son *Architecture*, « par le besoin d'avoir un cabinet, à côté de la chambre où logeoit le Roy Henry II au Château d'Anet, pour écrire ou traicter les affaires en secret », et il ajoute :

Laquelle trompe fut faite par la contrainte qui y estoit pour n'avoir espace ou lieu pour le faire au corps d'hostel, qui jà estoit commencé, ny aussi au vieil logis qui estoit faict.... Je fus redigé en grande perplexité, car je ne pouvois trouver le dit cabinet sans gaster le logis et les chambres, qui estoient faites suyvant les vieux fondements et aultres murs. Or qu'advint-il? Je dressay ma vue sur un angle qui estoit prés la chambre du Roy par le dehors, du costé du jardin, et me sembla estre fort bon d'y faire une voûte suspenduë en l'air, afin de plus commodément trouver place à faire le dit cabinet.

Pour bien apprécier le talent de Philibert de Lorme dans la construction du Château d'Anet, il faut remarquer qu'il lui a été imposé de conserver d'anciennes parties contemporaines de Louis de Brézé, ce qui a dû le gêner pour faire un plan selon ses vues. Il se souvenait du mal qu'il avait eu à sortir de ces difficultés, renouvelées plusieurs fois, car il en dit dans un autre endroit :

L'Architecte aura la seule charge et le crédit de faire ce qu'il voudra; car, s'il a un compagnon ou autre qui l'observe, ou qui se veuille mesler d'ordonner, il ne sçaura jamais rien faire qui vaille. Je l'ay veu et expérimenté au Chasteau d'Annet, au quel lieu, pour me laisser faire ce que j'ay voulu en conduisant le bastiment neuf, je lui ay proprement accommodé la maison vieille, qui estoit chose autant difficile et fâcheuse qu'il est impossible d'excogiter. Bref, j'ay faict ce qui m'a semblé bon, et de telle sorte et telle disposition que j'en laisse le jugement à tous bons esprits qui auront veu le lieu et entendu la subjection et contraincte qui s'y présentoit à cause des vieils bastimens, et, n'eussent esté les grandes ennuies et haines que m'en portoient les domestiques et aultres, l'on y eut faict encore des œuvres trop plus excellentes et plus admirables que celles qu'on y voit. S'il y a quelque chose singulière et rare, louenge en soit à Dieu.

On voit par ce passage combien l'architecte a eu de difficultés à vaincre pour arriver à exécuter ce monument, qui aurait été peut-être plus curieux encore si son génie eût été libre. Philibert de Lorme a donc un très-grand mérite et a montré une grande habileté pour avoir

CHATEAU D'ANET



Roussel del

FAÇADE SUR LES JARDINS

DÉTRUITE D[illegible]




Imp Lemercier & Cie Paris

[illegible]CADE S[illegible] LES JARDINS.

DÉTRUI[illegible] 1805 A 1810.

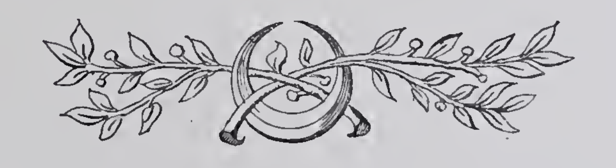
surmonté tous ces obstacles, ce qui ne l'a pas empêché, malgré cela, d'avoir créé un chef-d'œuvre.

Sur le devant de ce bâtiment, entre les deux avant-corps, était une terrasse bordée d'une rampe en fer, dont le dessous était un « crypto-portique ». Au milieu se voyait un très-beau perron, ayant la forme d'un croissant, par lequel on descendait dans les parterres. Ce perron était considéré comme un chef-d'œuvre d'architecture, pour son élégance et sa forme toute particulière. Voici ce qu'en dit Philibert de Lorme :

J'ay fait faire au Chasteau d'Annet, entre plusieurs autres belles œuvres, un perron sous la forme d'un croissant, lequel se void au jardin, devant le crypto-portique, pour aller du logis au jardin. Ceux qui voudront voir telles œuvres, s'ils ont quelque scintille de bon jugement, ils y pourront trouver quelques bons traicts.

En 1683, cette façade avait été considérablement modifiée. Le crypto-portique avait été démoli avec le perron; les fenêtres du rez-de-chaussée avaient été changées en portes-fenêtres; les meneaux avaient été arrachés, ainsi que le cordon de pierre qui allait d'une fenêtre à l'autre. Entre les fenêtres du premier étage on avait placé des bustes en marbre blanc portés par des consoles de pierre; ces bustes, provenant du château de Chenonceaux, avaient été apportés d'Italie par Catherine de Médicis. Ce sont les Princes de Vendôme qui enlevèrent de Chenonceaux les statues et les bustes que Catherine y avait placés; ils en donnèrent une partie à Louis XIV, qui en embellit Versailles, et transportèrent le reste à leur château d'Anet, pour les placer sur les façades et dans les jardins. Ils sont actuellement à Chartres, dans le plus mauvais état possible.

Aujourd'hui ce corps de bâtiment n'existe plus; il a été entièrement démoli de 1799 à 1810, par les propriétaires eux-mêmes, spéculateurs, démolissant pour vendre par morceaux. Seul, le portail d'entrée du vestibule, côté de la cour d'honneur, a été sauvé, vers 1805, d'une destruction certaine, par le patriotisme d'Alexandre Lenoir, qui l'a fait transporter à Paris, où il se trouve actuellement dans la première cour de l'École des beaux-arts, rue Bonaparte, mais pas au complet; il lui manque la statue de Louis de Brézé. La petite statue de l'Amour, qui la remplace, quoique très-belle, est, à cause de son peu de volume, loin de valoir l'ampleur de la statue du Duc, qui était proportionnée à la grandeur de l'arcade. Le cartouche, aux armes de Louis de Brézé, qui était soutenu par deux lévriers, n'existe plus. Il manque, en outre, le motif d'architecture en forme de tombeau qui épaulait ce portique de chaque côté, à la hauteur des combles, et qui lui donnait beaucoup plus d'ampleur. Malgré sa beauté à l'École des beaux-arts, à Paris, il faisait encore mieux à Anet, où le bâtiment lui servait de cadre.



# AILE DROITE



Dans l'Aile droite, située à l'est, se trouve la Chapelle, dont l'abside donne sur la Cour de droite; cette aile était formée au rez-de-chaussée par une galerie qui continuait celle du bâtiment du fond. Au lieu de former colonnade, elle était décorée par des piliers et partagée en onze arcades; les quatre de chaque bout étaient cintrées; les trois du milieu étaient plates et servaient de portique à la Chapelle. Les trois arcades du milieu étaient très-remarquables, et Philibert de Lorme en parle avec beaucoup d'attention dans son livre d'architecture, livre VII, chapitre xv, où il donne le moyen de faire des voûtes plates à longues portées avec des petites pierres, et plus solidement qu'avec une pierre d'un seul morceau, par l'effet de la coupe des pierres.

Au milieu de cette galerie se trouvait le péristyle de la Chapelle; son parvis était composé de douze colonnes, qui soutenaient un plafond divisé en trois parties, où étaient peintes les trois Vertus théologales : la Foi au milieu, l'Espérance à droite et la Charité à gauche. Chacune de ces belles figures était faite sur un fond bleu, très-pâle au centre, plus foncé sur les bords; entre ces deux nuances, des nuages légers entouraient chaque figure; entre les nuages et la bordure, le bleu était haché d'or; aux quatre angles se trouvait un croissant doré soutenu par une double palmette grecque. Le pavage, qui était en marbre noir et blanc, était divisé en trois parties comme le plafond.

De chaque côté de la Chapelle étaient deux salles, séparées par un passage allant d'une cour à l'autre.

Au premier étage était la fameuse Galerie de Diane, immense salle de bal et de fêtes, qui s'étendait d'un bout à l'autre de ce bâtiment; les combles étaient beaucoup plus bas qu'aux autres bâtiments, pour laisser voir le superbe campanile qui couronne le dôme de la Chapelle. Deux pignons avaient été élevés aux deux extrémités de ce toit presque plat; entre ces deux pignons s'élançaient, par derrière, les deux pyramides qui accompagnent le dôme de la Chapelle.

Roussel del

Imp. Lemercier & Cie Paris

AILE DROITE

ENTRÉE DE LA CHAPELLE

Détruit de 1[illegible]

Les cheminées de cette Galerie étaient habilement dissimulées sous une décoration, et en tout semblables aux lucarnes des autres bâtiments du château.

Aux deux angles de ce bâtiment, du côté du portail d'entrée, étaient deux tourelles rondes, en encorbellement et d'une hardiesse incomparable, qui étaient considérées comme un chef-d'œuvre d'architecture. — Chaque tourelle avait trois étages. Le dernier était composé de quatre arcades, dont trois à jour, couvertes par un dôme sculpté à côtes et terminé par un croissant. La partie inférieure se terminait par un cul-de-lampe.

Entre ces deux tourelles, à la hauteur des combles, se trouvait une cheminée monumentale qui masquait les combles du côté de la place; elle était décorée par quatre pilastres qui soutenaient un large fronton et encadraient un grand cartouche, avec les armes de France.

En 1683, ce bâtiment, comme la plus grande partie du château, avait subi un grand changement. Les deux pignons avaient été démolis; les combles avaient été refaits un peu plus haut, avec des vases pour en orner la crête, sans cependant cacher le couronnement de la Chapelle.

Des appartements avaient été créés dans les deux bouts de la grande Galerie de Diane; le milieu seul était resté en galerie.

De 1799 à 1810, ce bâtiment tout entier a été démoli, sauf le pied du
mur du côté de la place, où sont restés les deux culs-
de-lampe des tourelles. — La chapelle est
restée isolée avec son parvis.





# LA CHAPELLE

Cette Chapelle n'avait pas de façade. Les galeries de l'aile droite du château passaient par devant et lui en tenaient lieu.

L'entrée sous le péristyle est divisée en trois parties, où s'ouvrent trois portes. Celle du milieu, beaucoup plus grande et à deux battants, mérite d'être décrite en détail. Chaque battant est divisé en trois parties; les deux panneaux supérieurs sont à jour et sculptés des deux côtés, et des volets sont ajoutés à ces deux parties. Le panneau du milieu est composé de volutes gracieusement enlacées et découpées à jour, avec un croissant au milieu; la face extérieure est richement décorée d'arabesques sculptées et rehaussées d'or. La face intérieure est ornée d'un semis de croissants. Dans le panneau du haut, qui a la même décoration, les volutes représentent deux arbalètes, reliées, dans le haut, par une couronne fleurdelisée; au milieu et au bas, par un cartouche. Les deux vides sont remplis par les chiffres de Diane et de Henri II, découpés à jour, H en haut, et dans le bas deux D enlacés.

La face intérieure de cette porte est décorée par des incrustations des bois étrangers les plus rares et de plusieurs couleurs, formant des cartouches avec des croissants.

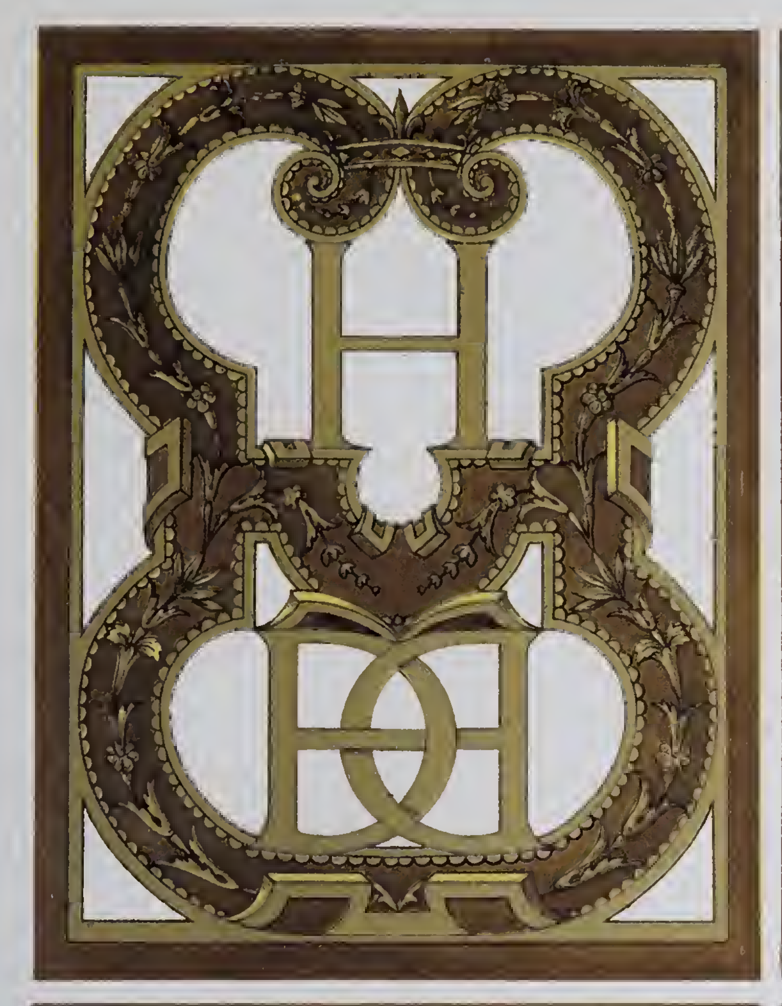
Le seuil est orné d'incrustations de marbre noir et blanc, qui forment un H, et de croissants.

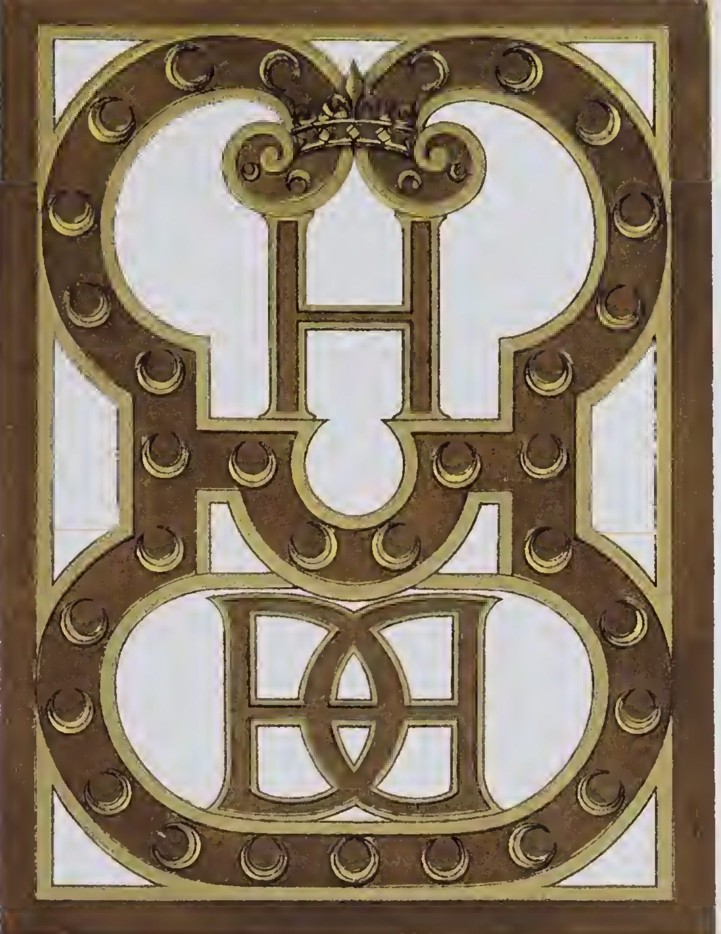
Sur le linteau de cette porte est une table en brèche d'Italie, avec cette inscription gravée en creux et dorée :

Pavete ad sanctuarium.

*Soyez saisis de crainte en approchant du sanctuaire* (Lévitique, ch. xxvi, verset 2).

Les petites portes latérales sont composées de deux panneaux sculptés, encadrés par un entrelacs de marqueterie ; dans le panneau supérieur, les armes de France sont sculptées sur un double cartouche surmonté d'une couronne où deux griffons sont adossés; sur le panneau inférieur, une écharpe tient suspendu un cartouche, dont les oreilles sont terminées par des têtes de griffon; au milieu, dans un autre cartouche plus petit, sont les armoiries de Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois. Ces belles sculptures, rehaussées d'or, sont







FACE EXTÉRIEURE



FACE INTÉRIEURE

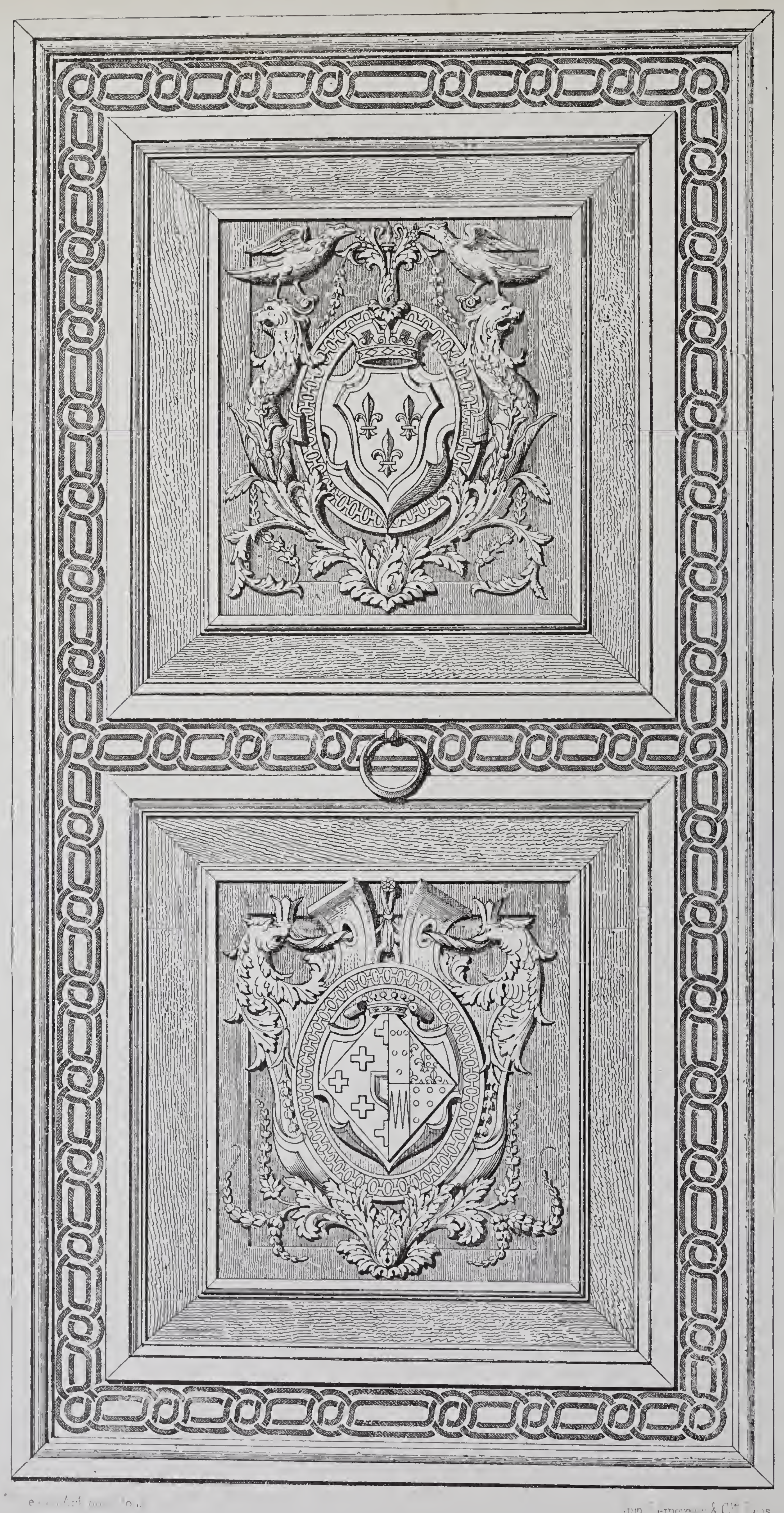
PANNEAUX SCULPTÉS A JOUR DE LA GRANDE PORTE

DE LA CHAPELLE

Roussel del

Imp. Lemercier & Cie Paris

CHATEAU D'ANET



Imp. Lemercier & Cie Paris

PETITE PORTE DE LA CHAPELLE

d'une très-grande finesse. Entre les deux panneaux, une poignée, en forme de croissant, sert de heurtoir.

Le linteau de ces deux portes est décoré d'une table de marbre encadrée par des montants incrustés de marbre. Celui de gauche porte ce commencement d'inscription : DOMINE, DILEXI DECOREM — DOMUS TUÆ, et celui de droite offre la suite : ET LOCUM HABITATIONIS — GLORIÆ TUÆ.

*Seigneur, j'ai aimé la beauté de ta maison et le lieu où ta gloire habite* (Psaume XXV, verset 8).

Ces petites portes donnent entrée à un palier, par lequel on entre dans la Chapelle, et à un escalier qui monte sur le dôme.

Ces escaliers sont terminés par une pyramide étroite et à pans carrés; celle-ci est surmontée d'une boule, composée de cercles sphériques que fait mouvoir une girouette placée au sommet. Cette girouette représente le chiffre de Diane et de Henri II découpé à jour. Autrefois des tiges de fer, descendant dans la Galerie, correspondaient de ces girouettes à un cadran représentant une Rose des vents; des aiguilles indiquaient la direction donnée par la girouette et transmise par ces tiges de fer. Il en résultait que, sans sortir et par ce moyen, on voyait où était le vent. Toute cette vieille ferraille, restée suspendue à l'une des pyramides, se voyait encore en 1850; elle a été enlevée à la restauration de la Chapelle. En sortant de la pyramide, on arrive sur une terrasse qui fait le tour du dôme.

Ce dôme, d'une forme très-élégante, est surmonté d'un lanternon formé par une colonnade; une double arcade en fait le pourtour, et le premier rang est porté par des colonnes accouplées d'ordre corinthien. Ce magnifique campanile est surmonté d'un petit dôme, au bas duquel règne une frise formant balustrade, formée des chiffres de Diane et de Henri II entrelacés, avec un grand nombre de croissants sculptés à jour.

Sur ce lanternon était placée une très-belle croix en fer forgé et doré, qui était très-estimée. Quatre volutes en soutiennent le bas; les chiffres de Diane sont au milieu; les bras de la croix sont formés par des volutes terminées par une palmette grecque; entre chaque bras est un croissant.

Quant au dôme, il est considéré comme un chef-d'œuvre d'architecture. Quatre escaliers extérieurs permettent de monter au lanternon, dont on peut faire le tour entre le double entre-colonnement.

On ne saurait trop admirer l'intelligence qui a présidé à la construction de ce beau monument et l'art infini avec lequel l'appareillage en a été dirigé. Toute cette masse de pierre qui forme la couverture est restée exposée aux pluies, aux neiges et à toutes les intempéries depuis plus de trois siècles sans avoir subi la moindre altération.

## INTÉRIEUR DE LA CHAPELLE.

L'intérieur de cette chapelle est de forme circulaire; quatre arcades, qui s'ouvrent en arrière du cercle central et forment quatre avant-corps extérieurs, lui donnent la forme d'une croix Grecque.

Dans ces quatre parties se trouvent : d'abord l'entrée, en face et au fond le maître-autel, et, de chaque côté, deux autels latéraux. Le pied de ces autels est en pierre et orné de quatre consoles portant un dessus en marbre. Ces autels furent consacrés en 1553; en 1779 ils avaient été reconstruits et reçurent une nouvelle consécration; en 1851, après une restauration de la Chapelle, dont les autels avaient été détruits en 1799, ils ont été réédifiés de nouveau, mais dans un style moderne, lourd et peu gracieux. Au lieu de suivre l'élégant modèle donné par Philibert de Lorme, que l'on trouve dans la gravure de la coupe de cette Chapelle, dans son volume d'architecture, et que l'on voit aussi dans la coupe de cette même Chapelle par Ducerceau, M. Caristie a construit trois nouveaux autels d'une grosseur énorme, masse informe et moderne, montée sur des marches qui cachent une partie du pavage en marbre sur lequel ils sont placés, alors que ceux du XVIe siècle, qui se trouvent au Louvre avec ce qui reste de la fontaine, étaient si sveltes, si élégants et tenaient si peu de place.

Les murs sont ornés de pilastres cannelés d'ordre corinthien; entre les entre-deux des pilastres qui supportent la coupole sont quatre niches, contenant chacune une statue d'Apôtre de grandeur naturelle; on les attribuait à Jean Goujon. Dans les pendentifs, sous les voûtes des arcades, sont sculptés en bas-relief des Anges portant les instruments de la Passion. Au-dessous du milieu de chaque arcade est un panneau sculpté, représentant une draperie tenue aux quatre angles par quatre têtes d'anges ailées. Sur les claveaux des arcades est le chiffre de Diane avec deux deltas, un en haut, l'autre en bas, enlacés par deux branches de laurier.

Sur l'archivolte des arcades sont huit Renommées ailées, sculptées en bas-relief par Jean Goujon. De toutes ses compositions, celles-ci sont les plus belles et les plus richement drapées; la coiffure et la pose en sont admirables, et elles dépassent en beauté tout ce qu'il a fait dans ce genre. Quatre tiennent en main des trompettes; les autres, des branches d'olivier. Entre chaque groupe de deux Renommées est une niche carrée où sont les quatre Évangélistes peints sur le fond du mur; ceux-ci datent de la restauration de M. de Caraman.

Toute la décoration intérieure n'est faite que par des sculptures en bas-relief et sobrement rehaussées d'or; la pierre est restée complétement apparente partout. Cette décoration est le chef-d'œuvre de Philibert de Lorme et de Jean Goujon.

Au-dessus des pilastres, la frise porte cette inscription qui, comme toutes les autres, est en parfaite harmonie avec l'architecture; les grandes lettres romaines dont ces inscriptions se composent sont dessinées avec élégance et distribuées avec beaucoup de goût :

Sic vivam, inquit Dominus, ut mihi se flectet omne genu, omnisque lingua Deum celebrabit; itaque nostrum quisque causam pro se dicet apud Deum.

(Je suis tellement vivant, dit le Seigneur, que tous fléchiront le genou devant moi; toute langue chantera les louanges de Dieu, et chacun de nous rendra compte à Dieu pour soi-même. Saint Paul aux Romains, ch. xiv, versets 11 et 12.)

Au-dessus s'élève une admirable coupole, ornée de losanges décroissants dans lesquels sont sculptées des têtes d'ange dont la coiffure varie à chaque rang. La frise du bas de la coupole porte cette inscription :

Quisquis Jesum Dei esse filium confessus fuerit, et in eo Deus, ipse in Deo manet.

(Quiconque aura cru que Jésus est le fils de Dieu, il vit en Dieu et Dieu vit en lui. Saint Jean, ch. iv, verset 15.)

# CHATEAU D'ANET




COUPE DE LA CHAPELLE

Cette coupole, ouverte à son sommet, est terminée par la lanterne, dont le petit dôme est peint en ciel bleu parsemé de petits flocons de nuages; une cloche en argent y était suspendue. Le haut de la coupole porte cette inscription :

TIMOR DOMINI, CORONA SAPIENTIS.

(*La crainte du Seigneur est la couronne du sage.* Ecclésiaste, ch. 1, verset 22.)

A droite et à gauche du maître-autel sont deux sacristies, décorées à l'intérieur de boiseries. Dans les panneaux du bas sont sculptés les attributs du culte catholique; au-dessus étaient les fameux émaux de Léonard Limousin, qui représentent les douze Apôtres peints en émail sur cuivre. Les modèles en avaient été dessinés vers 1545 par Michel Rochetel, et les émaux avaient été commencés sous François Ier, dont tous portent le chiffre et la salamandre. Ils ont été terminés sous Henri II, qui les donna à Diane pour sa Chapelle d'Anet; c'est le seul objet de décoration qui ne soit pas au chiffre de Diane et de Henri II.

M. de Laborde a publié, dans sa *Renaissance des arts*, I, 295-7, la première date, et, dans les originaux maintenant conservés dans la chapelle de la Vierge à Saint-Père de Chartres, on ne trouve, c'est sur le Saint-Paul, qu'une seule signature de l'émailleur : L. L., et qu'une seule date, sur le Saint-Simon, celle de 1547. Ils ont été gravés en 1865 par M. Alleaume.

M. Léopold Delisle a communiqué à la Société des Antiquaires de France (*Bulletin*, séance du 16 novembre 1870, p. 158-9) le passage suivant d'un rôle de dépenses du roi Henri II, en date du 30 juillet 1557 :

A Léonard Limosin, esmailleur du dict Seigneur, la somme de deux cens deux livres dix solz tournois, pour son parfaict paiement de douze Apostres, que le feu Roy, dernier déceddé, luy avoit commandé faire, en cuyvre esmaillé de plusieurs couleurs, selon les portraictz qu'il luy en bailla, et dont il feist verballement pris avec luy à V escus sol, pour chaque Apostre, que le dict Limosin a livré, au dict lieu de Sainct-Germain en Laye, au Roy nostre dict Seigneur, qui, *en mesme instant, en a faict don et présent en certain endroit qu'il ne veult estre cy déclaré*, et sans ce que de la façon, valleur et pris, faict verballement, des dits XII Apostres, de la délivrance qui en a été faicte au dict Seigneur, *ne du dict don*, le dict Trésorier soit tenu faire aparoir... cy II c. II l. X s.

On devine aisément que ce *certain endroict*, que l'on ne veut pas nommer, n'est autre que le *Château d'Anet*.

Chacune de ces sacristies est éclairée par une fenêtre, ornée d'un vitrail en grisaille qui représentait un sujet religieux entouré d'arabesques; en bas, sur le cartouche d'une de ces fenêtres, était ce quatrain :

Prie le Père, estant là sus au Ciel,
Et, le priant, ferme sur toi la porte;
Ainsi auras le pain substantiel
Qui aux humains pain et salut apporte.

A l'autre fenêtre on lisait celui-ci :

Il n'y a rien qui mon esprit console
Et qui me reste (me repose) en tribulation
Que de mes yeux, de mon cœur et parole
L'adresse au Dieu de consolation.

Les portes de ces sacristies sont en noyer et ornées de très-belles sculptures. Le panneau du haut est à jour et représente un cartouche surmonté d'une très-jolie tête d'ange ailée, coiffée de feuilles d'acanthe. Au milieu est le chiffre de Henri II, avec deux croissants enlacés et découpés à jour. Dans le panneau du bas se trouve un cartouche avec deux branches de laurier enlacées dans les oreilles du cartouche et liées en bas par une écharpe; au milieu, un losange aux armes de Diane de Poitiers est surmonté d'une couronne ducale. Ces deux panneaux sont encadrés par une frise d'incrustations en bois de différentes couleurs, dont les entrelacs sont semés de croissants, avec des fleurs de lis dans les cartouches des angles.

En face de ces deux petites portes, deux autres, donnant accès aux escaliers du dôme, sont également ornées de sculptures rehaussées d'or. Les deux panneaux de chacune des portes sont pareils; la sculpture de chaque panneau représente dans un ovale une très-belle tête d'ange ailée, coiffée d'une aigrette en feuilles d'acanthe, et posée sur un bouclier formant cartouche et chargé d'un croissant. Le même cartouche, mais plus petit, est répété aux quatre angles de l'ovale. Ces deux panneaux sont également entourés d'une frise d'entrelacs formés d'incrustations en bois de plusieurs couleurs et parsemés de croissants.

Au-dessus de la grande porte de l'entrée existe une très-belle tribune en chêne richement sculpté, donnant de plein pied dans la Galerie de Diane au premier étage. Cette tribune est portée par des consoles de pierre. Cinq panneaux en décorent la face; le panneau du milieu est orné par un cartouche où se trouve le chiffre d'Henri II surmonté d'une couronne fermée; les deux panneaux de chaque côté portaient le chiffre de Diane sur un cartouche; les deux panneaux de chaque extrémité ont un croissant au milieu d'un cartouche; enfin les panneaux de chaque bout en retour répètent le panneau des deux angles de la façade. Le rebord de cette tribune est décoré par des incrustations en bois de couleurs.

La Chapelle est éclairée par trois grandes fenêtres cintrées placées au-dessus des autels du fond des arcades et par les arcades du campanile, qui sont vitrées. Ces fenêtres étaient ornées de vitraux en grisaille, uniques dans leur genre, et créés spécialement pour le château d'Anet.

Voici comment Philibert de Lorme en parle dans son *Traité d'architecture*, liv. I^er^, chap. XIX :

> Il faut que l'Architecte fasse encores ce service au Seigneur de faire un devis pour toutes les vitres qui seront nécessaires en tout le bastiment, soit de verre blanc, ou de peint, ou en façon d'email, comme sont les vitres que j'ay fait faire au Chasteau d'Annet, *qui ont esté des premieres veuës en France comme émail blanc*; aussi il donnera les histoires et devises pour y mettre, mais telles qu'il plaira au Seigneur.

L'habitude de Diane d'employer à la décoration d'Anet des ornements qui se rapportaient à son deuil et à son veuvage n'est peut-être pas étrangère à la proscription des vitraux de couleur, qui a nécessité la création de grisailles pour la Chapelle. Du reste, les vitraux du château d'Anet, si dignes d'être célèbres, sont encore trop peu connus. Ils ont tout à fait l'aspect d'une gravure diaphane très-claire, sans aucune espèce de couleur, et sont peints sur du verre peu régulier pour l'épaisseur et la nuance, qui est un peu jaune et verdâtre. C'était alors pourtant du plus beau blanc de l'époque, où le verre était coulé très-épais et très-irrégulier.

Voici le moyen qu'on employait pour exécuter ces grisailles. Le verre était préalablement couvert d'une couche très-légère de blanc, qui lui donnait un ton gris et imitait le verre dé-

# CHATEAU D'ANET

Roussel del

PORTE DE LA SACRISTIE



[illegible] RIBUNE



Imp. Lemercier & Cie Paris

PANNEAU DE LA GALERIE DE DIANE

# CHATEAU D'ANET



Rod PFNOR del et sculp[t] Imp Lemercier & C[ie] Paris

PANNEAU SCULPTÉ

DES PETITES PORTES INTÉRIEURES DE LA CHAPELLE

# CHATEAU D'ANET




Imp Lemercier & Cie Paris

## CHAPELLE

ANCIEN VITRAIL DE LA FENÊTRE DU MAÎTRE-AUTEL

poli; le dessin était tracé ensuite par un trait noir très-fin; les ombres très-légères donnaient l'effet d'une gravure; la couche de blanc était enlevée à l'endroit des clairs et laissait passer le jour, ce qui donnait à ce genre de peinture un effet éblouissant; les ombres étaient faites des deux côtés du verre en plusieurs reprises et chauffées à chaque fois. Il y avait des panneaux où les ombres n'étaient obtenues qu'avec du blanc mis en plusieurs fois; l'épaisseur graduée formait seule les ombres.

Cette peinture en grisaille est excessivement difficile à exécuter. La difficulté vient du tracé du dessin sur la couche de blanc; ce travail ne permet aucune retouche, ce qui exige une main de maître pour réussir du premier coup.

La fenêtre du maître-autel représentait Jésus-Christ prêchant les Apôtres, dont l'attitude et la physionomie est pleine de respect et d'admiration pour le divin maître; Jésus, debout, une main levée, est au milieu d'eux. Cette magnifique peinture avait pour fond des monuments en perspective, qui sont traditionnels dans tous les vitraux du XVI[e] siècle. Ajoutons que cette belle grisaille a pour base un motif d'architecture en forme d'hémicycle, ayant pour centre un autel, dont les volutes sont tenues de chaque côté par un ange assis, qui, eux aussi, semblent écouter la divine parole.

Cet autel portait le quatrain suivant :

Helas ! Seigneur, qui povés commander
A subvenir seul à notre ignorance,
Enseignez-nous ce qu'il faut demander
Quand nous prions la Divine Puissance.

Au-dessus, dans un tableau portant la table de l'autel, on lisait cette inscription :

LVC. XI. — *Domine, doce nos orare. Cum oratis, dicite* : PATER NOSTER.

(Seigneur, apprenez-nous à prier. Lorsque vous priez, dites : Notre Père. (Luc, ch. XI, versets I et 2.)

La fenêtre de droite représentait Agar et son fils. Le peintre avait, dit-on, donné à Agar la figure de Diane. Sur l'autel, peint au bas, était le quatrain suivant, précédé de cette citation latine :

JACOB. V. — *Multum valet deprecatio justi assidua.*

(La prière fréquente du juste a une grande puissance. (Jacques, ch. V, verset 15.)

Persévérant en dévote oraison
O Seigneur Dieu, je veulx ravir et prendre
De vos bontés plus qu'humaine raison
Ne peult juger, espérer, ny comprendre.

La fenêtre de gauche représentait la bataille entre les Amalécites et les Israélites conduits par Moïse, qui est à genoux sur une montagne et lève au ciel ses deux mains, soutenues par Aaron. Dans le motif architectural du bas, les anges qui se tiennent de chaque côté de l'autel sont debout, et le quatrain est ainsi conçu :

Tendons les mains à ce grand Roi de gloire
Et le prions sans intermission,
Car c'est lui seul qui départ la victoire
Aux combattants, ou la destruction.

Il était précédé de cette inscription latine : EXODE XI. — *Cum levaret Moyses manus, vincebat Israël.*

(Lorsque Moïse tenait ses mains élevées, Israël était vainqueur. (Exode, ch. XVII, verset 11)

Le pavage qui est un chef-d'œuvre de marqueterie en marbre de plusieurs couleurs, représente exactement l'architecture de la voûte; la projection des caissons y est reproduite par des losanges noirs et blancs. La mosaïque du centre, composée des marbres de plusieurs couleurs les plus rares et les plus précieux, est exécutée avec une précision et un fini remarquables.

## ÉTAT ACTUEL.

Aujourd'hui cette Chapelle existe encore dans tout son entier, mais elle n'a plus devant elle l'aile droite du château qui lui servait de façade. Isolée et dépourvue de ce bâtiment, elle est exposée à la critique et peut paraître trop étroite pour son élévation.

En 1799 elle a été dépouillée du mobilier consacré au culte, de sa belle croix en fer doré, de sa cloche d'argent et des boules sphériques des pyramides; les autels ont été détruits, et les émaux qui décoraient les sacristies ont été donnés en 1802 à l'église de Saint-Père de Chartres par l'Administration du Département.

Les portes des sacristies et tous les vitraux en grisaille ont été achetés par M. Alexandre Lenoir pour le Musée des Petits-Augustins, où ils sont restés jusqu'au moment où le décret du 16 décembre 1816 a supprimé ce Musée, en ordonnant que tous les objets qui le composaient retournassent à leur première destination.

Ces belles verrières se sont alors trouvées reléguées dans les greniers, où le vandalisme d'employés ignares a, dit-on, trépigné dessus pour en avoir les plombs. Ce dernier accident a-t-il été inventé pour cacher un emprunt fait à nos musées pour enrichir une collection particulière et princière? L'avenir seul peut nous donner le dernier mot de cette disparition. *Il n'est point de secret que le temps ne révèle*, a dit le poëte. Espérons qu'un jour viendra où ces beaux vitraux reparaîtront dans quelque collection d'amateur.

Ce n'est pas la seule perte que nous ayons à déplorer concernant les objets d'art du château d'Anet au Musée des Petits-Augustins.

Les magnifiques sculptures de Jean Goujon seules sont restées intactes et brillent encore de toute leur splendeur, moins les dorures, qui ont été lavées par les anciens propriétaires à la suite de la Révolution; mais les statues des douze Apôtres, qui avaient été transportées à Paris, ont disparu, et l'on ignore leur sort actuel.

En 1844 cette Chapelle a été entièrement restaurée par M. Auguste Caristie, membre de l'Institut. Au plafond du péristyle, les pierres des soffites, où étaient peintes les Vertus théologales, étant en très-mauvais état et ayant été remplacées pour établir une terrasse, ces peintures ont été abandonnées et détruites, ce qui est surprenant de la part de M. Caristie; il est fâcheux que l'on n'ait pas trouvé le moyen de les conserver en les mettant ailleurs.

Au-dessus de cette terrasse, bordée d'une balustrade sculptée à jour, s'élève une façade neuve, du dessin de M. Caristie.

La porte cintrée donnant sur la tribune est surmontée d'un médaillon sculpté en marbre blanc, d'après la *Vierge à la chaise* de Raphaël, et soutenu par deux anges sculptés en pierre. Cette porte est décorée de chaque côté par deux pilastres portant un fronton orné du monogramme de la Vierge. Deux petites portes latérales complètent cette nouvelle décoration, qui a été dessinée avec goût, mais dont l'exécution un peu trop plate laisse à désirer; il aurait peut-être fallu accentuer un peu plus les reliefs de l'architecture de cette nouvelle façade.

Le dessus de ces petites portes latérales est décoré par une inscription gravée sur une table de marbre de couleur. Celle de gauche est ainsi conçue :

LE BATIMENT QUI ÉTAIT DEVANT
LA CHAPELLE
A ÉTÉ DÉTRUIT PAR SUITE DES ÉVÉNEMENTS
DE 1793.

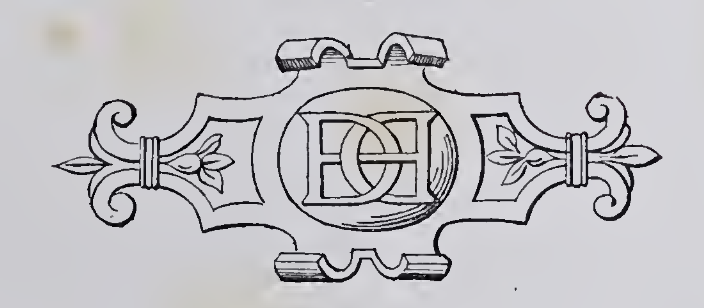
L'autre, à droite, porte :

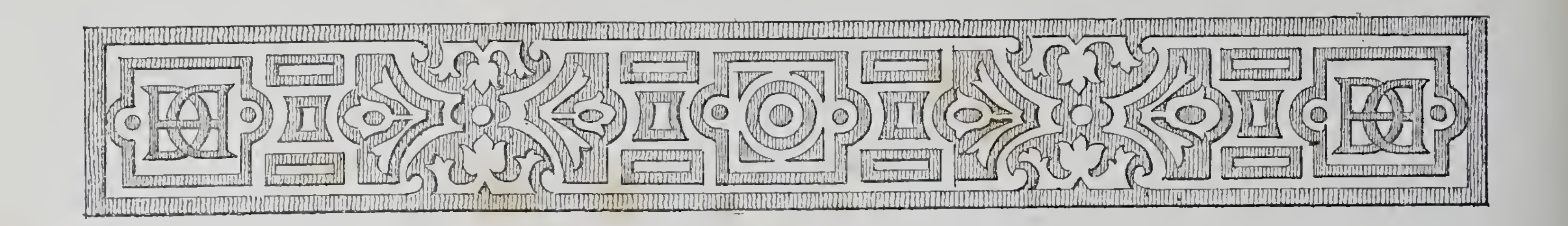
LA FAÇADE ACTUELLE DE LA CHAPELLE
A ÉTÉ RÉTABLIE
PAR LES SOINS DU COMTE ADOLPHE DE CARAMAN
EN 1844.

M. de Caraman était alors propriétaire d'Anet.

Entre les deux pyramides, une balustrade à jour a été posée sur la terrasse, au bas du dôme. Une croix en fer non dorée, faite sur les dessins de l'ancienne, a été mise sur le dôme du campanile et complète cette restauration extérieure.

La tribune, à l'intérieur, qui était en très-mauvais état, a été restaurée. On a refait les trois panneaux du milieu qui manquaient; le panneau central est orné du monogramme du Christ au lieu du chiffre de Henri II; le chiffre de la Vierge a remplacé celui de Diane. Les deux panneaux de chaque côté sont des cartouches dans le goût du temps. Les ornements de ces trois panneaux sont bien dans le style du XVIe siècle, mais ne s'accordent pas avec le dessin des anciens panneaux restant aux deux angles et sur les côtés.





# AILE GAUCHE

L'aile gauche, plantée à l'ouest et dont le premier étage contient la salle des Gardes, présente une architecture d'une sobriété du meilleur goût.

L'aspect des fenêtres, avec leurs meneaux de pierre, est magnifique. Toutes les fenêtres du premier étage, décorées de frontons élégants et variés, ont pour base les fenêtres du rez-de-chaussée qui semblent leur servir de piédestal, et sont terminées par de belles lucarnes qui s'élèvent à la hauteur des combles. Tout cet ensemble présente un aspect majestueux et monumental digne d'être particulièrement admiré dans sa simplicité.

Ces lucarnes, dont les larges frontons sont décorés des chiffres de Diane découpés à jour, forment chacune un monument, terminé par un croissant posé sur une boule. Dans l'intervalle de ces grandes lucarnes, on en voit d'autres plus petites, terminées par un motif d'architecture en forme de tombeau. La crête dorée, placée au sommet du comble, découpe sur le ciel ses riches arabesques ornées de croissants et termine d'une façon très-heureuse l'aspect imposant de ce bâtiment.

Aux angles sont deux tourelles suspendues, pareilles à celles que nous avons déjà décrites à l'extrémité du bâtiment de l'aile droite. Entre ces tourelles, qui font face à la place du village, on voit, à la hauteur des combles, une large cheminée ornée d'un grand cartouche sculpté, terminé en haut par une tête ailée, en bas par une tête de biche. Deux Amours suspendus tiennent chacun une palme de la hauteur du grand cartouche; entre les palmes se trouve un cartouche plus petit, portant une couronne de comte.

En 1683, ce bâtiment avait subi une très-grande modification qui lui avait fait perdre son caractère primitif. Le style pur de la Renaissance avait été complément modifié; les meneaux avaient été arrachés des fenêtres, ainsi que les cordons de pierre qui passaient d'une fenêtre à l'autre; les fenêtres du rez-de-chaussée, qui ne descendaient pas jusqu'en bas, avaient toutes été transformées en portes-fenêtres. Au milieu du bâtiment on a plaqué une façade, en bossage au rez-de-chaussée; le premier étage en est décoré par une ordonnance de huit pilastres d'ordre ionique, dont le milieu est orné d'un trophée composé de cuirasses, de casques et de piques enlacés de drapeaux, par allusion aux victoires remportées en Espagne par le duc de Vendôme, alors propriétaire du Château d'Anet. Pour compléter cette décoration de style Louis XIV, les combles ont été exhaussés de près de moitié pour pouvoir augmenter le nombre des appartements, ce qui a nécessité l'addition de seize assises de pierre pour surélever les cheminées. A la hauteur du bas du premier étage, les deux tourelles terminales furent reliées par un passage suspendu, adossé à la muraille; ce couloir a été supprimé en 1842.

En 1811, cette aile a été menacée d'être entièrement démolie à la suite des autres bâtiments

déjà détruits. La partie qui formait l'avant-corps du bâtiment du fond sur les jardins était jetée à terre, lorsqu'un accident arrivé à un couvreur, chargé de découvrir les combles, est venu arrêter cette œuvre de destruction. Une gelée ayant glacé les ardoises, le pied lui a manqué, et l'homme, tombé en bas, a été relevé mort. Les habitants d'Anet, mal disposés de voir détruire et disparaître un si beau monument et exaspérés de cet accident, ont manifesté un mécontentement si énergique que le propriétaire en prit la fuite la nuit suivante. C'est à cette circonstance que le Château d'Anet a dû l'arrêt de sa destruction, qui n'a plus été reprise.

Dès 1828 on a reconstruit la pointe, pour clore la partie qui était restée béante. Plus tard, en 1842, une restauration assez considérable est venue retirer ce château du néant où il était tombé et a permis d'espérer qu'il allait enfin reprendre son rang parmi les monuments les plus remarquables de notre beau pays. Une grande partie de ce bâtiment ayant été restaurée a pu être de nouveau habitée, sauf la salle des Gardes et le rez-de-chaussée au-dessous, restés encore dans l'état de dévastation où l'avaient réduit les démolitions. Mais, en 1861, une nouvelle restauration, plus considérable que la première, a définitivement effacé les dernières traces de dévastation occasionnées par les démolitions successives qu'a subies cette magnifique demeure.

La pointe de ce bâtiment, complétement refaite, a été reculée. Une fenêtre a été ajoutée pour régulariser la façade, et deux tourelles, semblables à celles de l'autre bout, ont été ajoutées aux angles sur le jardin, ce qui donne au bâtiment un aspect complet et régulier.

Malheureusement les meneaux n'ont pas été rétablis, et l'on doit regretter qu'on ait conservé un genre de fenêtres si peu en rapport avec l'architecture de la Renaissance. Il était pourtant bien facile, en évitant toutefois de le faire aux deux fenêtres du milieu, qui sont entièrement du style Louis XIV, de rendre aux autres croisées leurs meneaux, ce qui aurait donné à ce bâtiment une partie de son caractère primitif, surtout sur son autre façade.

La surélévation des combles, à cause du défaut de dépendances, a dû être maintenue pour y installer des appartements, dont le nombre est encore très-restreint, le château n'ayant plus les deux autres corps de bâtiment qui, avec celui-ci, formaient autrefois la Cour d'honneur. Une crête non dorée a été posée au sommet des combles; les croissants qui autrefois étaient posés à la partie supérieure sont maintenant en bas; la fleur de lis du bas est aujourd'hui en haut de la volute, tout au contraire de l'ancienne que l'on peut voir sur la gravure de Ducerceau. Enfin, le sol de la Cour d'honneur ayant été élevé à différentes époques, il n'y a plus qu'une marche au lieu de trois pour entrer au Rez-de-chaussée.



# DÉCORATION INTÉRIEURE

## APPARTEMENTS DU REZ-DE-CHAUSSÉE

### LE VESTIBULE.



u milieu du fond de la Cour d'honneur se trouvait le Vestibule. Il était éclairé sur ses deux façades par huit fenêtres et par deux portes vitrées qui occupaient le milieu et servaient de passage pour aller de la Cour d'honneur au Jardin en traversant cette pièce. Deux des quatre fenêtres de chaque façade étaient au rez-de-chaussée, une de chaque côté de la porte, et les deux autres au-dessus s'ouvraient dans la hauteur du premier étage.

La décoration de ce Vestibule était tout en marbre, et les principaux panneaux étaient encadrés de vert Campan.

La première partie de cette décoration avait seize pieds d'élévation; elle était d'ordre dorique. Entre les triglyphes de la frise étaient des attributs de guerre, composés de casques et de boucliers ornés de sabres et d'épées enlacés. Au-dessus de cette corniche régnait, tout autour de cette salle, une riche décoration sculptée en marbre par Jean Goujon, dans laquelle on remarquait les armes de France supportées par deux trophées, composés de cuirasses et d'armures variées; de chaque côté étaient des motifs d'architecture en forme d'autels à trois pieds, sur lesquels brûle un feu sacré; deux génies étaient au pied de chaque autel, considérant ce feu avec des poses différentes, et portant les uns des palmes et des couronnes de laurier, les autres des branches d'olivier.

L'ornementation, entre les portes et les fenêtres, était faite par des panneaux de marbre où étaient sculptés des panoplies et des trophées d'armes et de cuirasses, dont quelques-uns étaient surmontés d'une couronne alternant avec des foudres; parmi les couronnes on en remarquait une de laurier, une de tours crénelées, une d'olivier, une de chêne, et une composée de vaisseaux. Ces magnifiques sculptures, toutes en marbre se terminaient

par une seconde corniche sculptée et dorée, d'où partaient quatre segments de voûte qui se réunissaient au centre.

Les portes et les fenêtres étaient ornées d'une découpure en marbre de Languedoc encadrée de marbre blanc. Aux angles de cette salle étaient quatre portes; deux étaient fausses, les deux autres donnaient entrée aux appartements. Chaque dessus de porte était orné d'un tableau d'animaux. Entre les portes de chaque bout s'élevait une très-belle cheminée monumentale en marbre, surmontée d'un motif d'architecture en forme de tombeau; à la hauteur du premier étage on y a ajouté en 1684 un immense soleil doré.

A la Renaissance, sous Diane de Poitiers, le pavement de tous les appartements était fait avec de petits pavés carrés en terre cuite émaillée, portant le chiffre, les armes et les emblèmes de Diane, de Henri II et de Louis de Brézé. Ce pavage très-curieux n'a pu être conservé, par la difficulté d'y pouvoir marcher, le vernis de l'émail très-glissant rendant la marche difficile et dangereuse. Il n'y avait que les chaussures du XVI^e siècle, sans clous et sans talons, qui pouvaient la rendre possible. Depuis cette époque, la chaussure ayant subi de très-grands changements, incompatibles avec le vernis des pavés émaillés, ce genre de pavage a été détruit complétement au commencement du XVII^e siècle, ce qui a fait que l'on ne trouve que très-rarement des fragments de ces pavés, dont on ne connaissait pas encore l'ancienne existence à Anet; nous en donnons plus loin quelques détails et un dessin.

Au pavement émaillé avait succédé un dallage en pierre dans le Vestibule et dans une partie des appartements du Rez-de-chaussée. En 1680, il a été remplacé par des marbres noirs et blancs, et dans les appartements par des feuilles de parquet; chaque appartement avait un dessin particulier.

En sortant du grand Vestibule, du côté de l'aile droite où se trouve la Chapelle, on entrait dans un appartement composé d'une chambre à coucher et précédé d'une antichambre; il porte le n° 3 sur l'Inventaire général du Château d'Anet, que nous possédons.

Cet inventaire précieux est daté du 25 août 1781; il est écrit de la main de M. Vilbert, tapissier-concierge du Château à cette époque, et complète la *Description du Château d'Anet* par Lemarquant, publiée en 1789; il nous donne même l'indication des tentures qui ornaient chaque appartement, ainsi que le nombre et le détail des meubles et des tableaux.

La décoration de cette salle était une boiserie dont les panneaux étaient sculptés et dorés, ainsi que le plafond, où le chiffre de Diane et de Henri II brillait au milieu des cartouches. Cette salle, à coup sûr, ne devait pas servir d'antichambre sous Diane de Poitiers.

On y voyait, à la fin du XVIII^e siècle, deux tables, dont l'une avait un dessus de marbre de brèche violette, encadré de marbre jaune de Sienne; l'autre était en bois sculpté et doré, avec un dessus de marbre de Languedoc.

## CHAMBRE A COUCHER.

Cette chambre était également décorée de boiseries sculptées et dorées, où le chiffre de Diane était souvent répété. Le caractère primitif de la décoration avait, du reste, été peu changé.

L'ameublement seul avait subi quelques changements.

Le lit à colonnes et à l'impériale avec un grand dossier sculpté, les chaises et les fauteuils, étaient, en 1781, couverts de damas vert brodé d'arabesques d'or et d'argent, avec franges or et argent. Un très-beau miroir, avec couronnement et bordures en glaces taillées, ornait cette chambre. Le tableau de la cheminée, relativement moderne, représentait Frédégonde.

## SALLE A MANGER.

Cette salle faisait partie du bâtiment posé en avant-corps sur le jardin au nord-est; elle était précédée d'une autre salle à dresser le service. La décoration de ces deux pièces n'offrait de remarquable que la cheminée de la salle à manger, où se trouvait l'inscription suivante :

DAPIBUS MENSAS ONERAMUS INEMPTIS

(Nous posons sur les tables des mets qui n'ont pas été achetés)

prise, avec un léger changement, de l'épisode du vieillard de Galèse, dans le IV^e livre des *Géorgiques* (vers 132-3) :

*. . . . . . . . . Seraque revertens*
*Nocte domum, dapibus mensas onerabat inemptis.*

(Et, revenant à la maison après la tombée de la nuit, il posait sur les tables des mets qui n'avaient pas été achetés.)

Entre cette salle à manger et la Chapelle existait un passage allant de la Cour d'honneur à la Cour de Charles le Mauvais et des Cuisines; de l'autre côté, un second passage entre deux salles se trouvait entre la Chapelle et la Conciergerie. Ces deux salles, assez ordinaires, terminaient le Rez-de-chaussée de l'aile droite.

Avant de revenir, pour continuer notre description, au Vestibule et à l'entrée des appartements du côté de l'ouest et de l'Aile gauche, nous devons faire remarquer que trois restaurations successives, en 1680, 1698 et 1740, avaient apporté de grandes modifications dans la décoration des appartements de tout le Rez-de-chaussée de ce côté.

Sous Diane de Poitiers, tous ces appartements étaient décorés de boiseries sculptées, richement peintes et dorées. Toutes les boiseries des plafonds, formées de panneaux sculptés, avaient été enlevées depuis, et il avait été fait à la place des peintures sur plâtre. Les murailles étaient d'abord couvertes de boiseries divisées en panneaux, dont l'une des moitiés était sculptée et l'autre peinte; presque toutes ces boiseries avaient été démontées, et, pour faire une économie de bois, une partie, tournée à l'envers, avait été employée à composer des lambris d'appui formant des panneaux unis surmontés de tentures.

Au XVI^e siècle, les boiseries avaient gardé la couleur naturelle du bois, sauf les endroits peints et dorés; mais, à ces restaurations, toutes les boiseries ont été peintes en blanc, ainsi

que tous les meubles ; quant aux moulures, elles étaient dorées en si grande profusion que tous les salons étincelaient d'or.

Ce changement a détruit des chefs-d'œuvre de sculpture et de peinture inappréciables. Nous possédons quelques-uns de ces fragments, mais sciés et rognés.

Toutes les fenêtres de ce rez-de-chaussée avaient des vitraux peints en grisaille; ils ont été anéantis par la restauration de 1680, si funeste aux splendeurs de la Renaissance française au Château d'Anet. On les fit ôter et remplacer par des vitres blanches, pour obtenir *plus de clarté*.

---

# APPARTEMENT N° I

## SALLE DE BILLARD.

La décoration de cet appartement datait, pour une bonne partie, du XVIe siècle. Il était orné de sculptures rehaussées d'or; quelques panneaux sculptés étaient encadrés d'arabesques peintes et dorées qui paraissent être de la Renaissance, mais sensiblement modifiées par de nombreuses retouches.

Le plafond, qui était peint, était consacré aux quatre Éléments; il datait de 1680. Voici ce qu'en dit M. Lemarquant :

Ce plafond, doré en partie, représente les quatre Éléments. Au-dessous du Feu, la Poésie héroïque, avec cette inscription :

NON NISI GRANDIA CANTO

*Je ne chante que les grandes choses ;*

Au-dessous de l'Air, la Poésie lyrique, avec ces mots :

BREVI COMPLECTITUR SINGULA CANTU

*Elle enferme tout dans un poëme court ;*

Au-dessous de la Terre, la Satire et ces paroles :

RIDENS CUSPIDE FIGO

*C'est en riant que je pique avec une flèche ;*

Et au-dessous de l'Eau, la Poésie pastorale, avec cette légende :

PASTORUM CARMINA CANTO

*Je suis la chanson des pasteurs.*

## SALON DES MUSES.

Ce salon, comme la pièce précédente, avait perdu une grande partie de sa décoration primitive.

Les portes et les fenêtres étaient encadrées de marbre. Ce salon était, de plus, orné d'une boiserie formant douze panneaux sur lesquels étaient peintes les Muses; chaque panneau était encadré d'arabesques peintes et dorées. La description de M. Lemarquant nous donne ainsi le détail et l'emplacement de chaque peinture : « Entre les deux croisées, Apollon; sur la cheminée, Minerve; les quatre panneaux en face de la cheminée, les Muses de l'Éloquence et de la Tragédie, la Poésie lyrique et la Poésie héroïque; à droite de la cheminée, la Comédie et la Musique; à gauche encore, la Musique et la Muse de l'Histoire; entre la porte et la croisée, la Muse de l'Astronomie et la Peinture. »

Toutes ces belles peintures, imitées de l'antique, avaient été défigurées à chaque restauration. En dernier lieu, on n'aurait plus reconnu la main du peintre du XVI[e] siècle qui les avait créées. Les arabesques avaient aussi subi quelques changements. Nous avons les calques de quelques fragments de cette riche décoration; on y voit clairement les parties modifiées.

La cheminée où était Minerve se terminait par un médaillon formé d'une guirlande de fleurs et de fruits sculptés, dans lequel est un Génie faisant un sacrifice. Ce médaillon paraît être du XVI[e] siècle.

Le plafond était peint sur plâtre. A chaque angle étaient deux satyres qui soutenaient un grand médaillon représentant un des quatre Éléments; dans les intervalles, quatre figures portaient des écussons aux armes du duc de Vendôme.

Les rideaux et les tentures étaient en damas cramoisi, avec bordures et franges en or et en argent. Au XVI[e] siècle, le mot *cramoisi* ne signifiait pas exclusivement la couleur rouge; il indiquait aussi la perfection de la teinture (Voyez Rabelais), mais au XVIII[e] il n'avait plus que le sens de *rouge*.

## LE SALON DORÉ.

La décoration de cette salle était magnifique; tout y resplendissait d'or, de peintures et de sculptures.

Son architecture était tout entière de la Renaissance; les douze pilastres qui la décoraient étaient chargés d'attributs, de croissants, et des chiffres de Diane et de Henri II. Les chambranles des six portes, dont trois étaient fausses, étaient de marbre; les dessus de ces portes étaient ornés de motifs d'architecture en forme de tombeau, sur lesquels se groupaient des enfants. Toutes ces sculptures en marbre, du XVI[e] siècle, étaient probablement de Jean Goujon. Les panneaux entre chaque pilastre étaient autrefois décorés de très-belles sculptures, qui malheureusement n'existent plus; elles ont été anéanties à la restauration faite en

1680 et remplacées par des panneaux ornés d'arabesques, dont la plupart reproduisaient le dessin des anciennes peintures.

Cette décoration était complétée par trois grands tableaux, deux de forme ovale et le troisième de forme rectangulaire. Le premier, en face la cheminée, représentait le duc du Maine; le deuxième, à gauche de la porte d'entrée, Mme la duchesse du Maine; et le troisième, Mlle du Maine. Ces trois tableaux étaient soutenus par des sphinx, couverts de housses au chiffre du duc de Vendôme.

Un détail important nous est donné par M. Lemarquant sur le plafond, qui était en très-mauvais état lorsque la Duchesse du Maine prit possession du Château d'Anet :

Il a été démoli et réparé par ses ordres, sur les dessins et sous la direction de M. Germain Audran, peintre lyonnais, qui avait déjà peint sous M. de Vendôme tous les appartements du Rez-de-chaussée. Les peintures de ce plafond représentent quatre chasses, l'une de cerf, l'autre de loup, et les deux autres sont des chasses au vol; les veneurs sont des Nymphes et des Amours.

Peut-être les animaux de ces chasses étaient-ils de François Desportes, car voici ce que dit son éloge par son fils Claude-François, publié dans les *Mémoires inédits des Académiciens* (II, 104) : « Il avoit toujours été dès sa jeunesse en grande liaison avec M. Audran, neveu du fameux graveur du même nom et célèbre lui-même par ses dessins de grotesques. C'est avec cet ami qu'il travailla longtemps, d'abord au Château d'Anet pour le duc de Vendôme, puis à Clichy pour le Grand Prieur, son frère, à l'Hôtel de Bouillon et ailleurs; mais principalement à la Ménagerie de Versailles. » Du reste, Lemarquant s'est certainement trompé sur le prénom. Germain Audran, fils de Claude, peintre d'histoire, mort en 1684, n'a été que graveur, et Claude le jeune, fils de Germain, concierge du Luxembourg, où il mourut en 1734, est plus connu comme peintre de grotesques et de panneaux décoratifs. C'est à lui que Mariette, dans la dernière édition de la *Description de Paris* de Germain Brice (IV, 104), et D'Argenville (*Environs de Paris*, 1768, p. 218), attribuent des peintures à Anet (*Abecedario* de Mariette, I, 38). Il n'y a donc pas de doute à avoir, et il faut corriger en ce sens l'assertion de Lemarquant.

Au-dessous de ces quatre sujets, des médaillons contenaient des attributs de chasse et des trophées d'animaux; aux quatre angles était le chiffre du Duc du Maine.

Les portes, les volets et les embrasures des fenêtres étaient ornés d'arabesques peintes et rehaussées d'or.

Tous ces ornements étaient entremêlés de tableaux et de cartouches portant des quatrains, des distiques et des devises en très-grande quantité, ainsi que la décoration de tous les intérieurs des appartements sous Diane de Poitiers.

Quelques-uns de ces ornements n'avaient plus autant de finesse qu'au XVIe siècle; les emblèmes, les devises et le chiffre de Diane, autrefois semés à profusion, n'existaient plus; dans les rinceaux, les feuilles d'acanthe avaient perdu leur élégance et n'étaient plus aussi finement découpées.

Ducerceau nous donne un dessin, pour une coupe ou pour une aiguière, dont le sujet est Diane triomphant de Vénus et de l'Amour, qui est bien dans le sens et dans l'idée de cette décoration; peut-être ce sujet avait-il déjà été exécuté à Anet, sous Diane de Poitiers, et c'est probablement pour ce motif qu'Audran l'aura employé.

## SALON DES GLACES.

L'ORNEMENTATION de ce salon était de deux époques.

Il était décoré par treize panneaux encadrés de marbre de Languedoc, ainsi que les portes et les fenêtres. Le dessus des portes et des panneaux était couronné d'un attique où étaient sculptés, en bas-relief, des attributs de musique, de géographie et d'architecture. Les volets, les portes et les embrasures des fenêtres étaient décorés de peintures et d'arabesques d'une délicatesse merveilleuse. Toute cette première partie était du XVI[e] siècle.

Les panneaux étaient autrefois décorés de grandes compositions peintes, et c'est sans doute dans cette salle que se trouvaient les douze sujets de la fable, donnés par Ponthus de Thyard. Les peintures ont été remplacées par des glaces en 1698, et celles-ci avaient cinq pieds sept pouces de hauteur, trente et un pouces de large, c'est-à-dire deux pieds sept pouces, ce qui nous donne peut-être la grandeur et la forme que devaient avoir les anciennes peintures.

Le plafond, divisé en trois parties séparées par deux poutres, était, au XVI[e] siècle, décoré en boiseries par des panneaux de plusieurs grandeurs; ces panneaux étaient ornés de cartouches sculptés, peints et dorés, avec de nombreux attributs et les chiffres de Diane et de Henri II. Ce plafond fut détruit, ou transporté ailleurs en 1680, et refait en plâtre. La division du plafond prouve l'existence antérieure de la décoration en boiserie sculptée.

La peinture de ce plafond sur plâtre était splendide. Voici la description, d'après M. Lemarquant :

> Il est peint sur un fond d'or. Aux angles, les quatre Saisons, avec les attributs et les animaux de chaque Saison. Ces allégories sont peintes en bleu d'outremer. Au bas de chaque sujet principal se voient les actions des hommes relatives à chaque Saison ; au-dessus de chaque Saison, se trouvent les trois signes du Zodiaque qui y ont rapport. Dans les intervalles de ces quatre tableaux sont les quatre Éléments avec leurs attributs, tels qu'animaux, oiseaux et poissons qui appartiennent à chaque sujet.
>
> Au centre du plafond, le Soleil sur son char, attelé de quatre chevaux, semble parcourir les douze signes du Zodiaque en tête des quatre Saisons.
>
> Sur les deux poutres sont représentés Mars, Hercule, Mercure et Vénus; Hercule avec les attributs du laboureur; Mercure avec des balances; Mars avec les attributs de la Guerre, et Vénus tenant l'Amour par la main, accompagnée d'oiseaux.

La richesse de ce plafond faisait l'admiration générale, et, si le sujet principal pouvait avoir été inspiré par ce qu'on appelle l'Aurore du Guide au palais Rospigliosi de Rome, il est bien probable qu'il était, comme le reste des peintures faites sous le duc de Vendôme, l'œuvre commune de Claude Audran et de Desportes. Quant à la partie architecturale qui encadrait cette belle peinture, elle était entièrement empruntée à l'ancienne décoration d'Anet sous Diane de Poitiers, sauf ses chiffres et ses emblèmes.

Les rideaux en damas cramoisi étaient retenus par des patères formant un croissant doré.

Ce salon, faisant l'avant-corps de l'Aile gauche, donnait sur la terrasse et sur les jardins.



## CHAMBRE A COUCHER.

La décoration de cette chambre était en partie du XVII^e siècle, sauf les lambris d'appui, les portes et les volets, ornés d'arabesques peintes et rehaussées d'or, avec des devises, qui étaient du XVI^e siècle, mais restaurées.

La tenture de cette chambre était en damas cramoisi par trois lés; celui du milieu était en étoffe d'argent, et chaque lé formait un panneau, bordé d'un assez large galon d'argent. Les rideaux étaient pareils, doublés de taffetas blanc, et avaient en plus des franges en argent.

Sur la cheminée était un portrait du duc de Vendôme, qui avait été, en 1688, remplacé par celui du grand Dauphin.

Les rideaux du lit à colonnes et surmonté d'une impériale étaient en étoffe d'or et d'argent fin, doublés de taffetas blanc, avec une frange d'or et d'argent.

Dans cette chambre on avait conservé une petite statuette équestre en argent massif, émaillée d'or, représentant Diane de Poitiers; elle était posée sur une table de marbre de Sarrancolin (Hautes-Pyrénées), ayant un pied en bois sculpté et doré.

Le plafond peint était un chef-d'œuvre d'emblèmes et d'allégories au Dieu du sommeil, qui caractérisaient parfaitement bien une pièce destinée au repos de la nuit. Nous en donnons la description d'après M. Lemarquant :

> Les angles représentent les quatre phases de la Nuit. Au premier, la Nuit qui commence à déployer son voile; à sa droite est l'Amour, qui semble l'appeler. Le second représente le milieu de la nuit; Diane est éveillée par le Génie de la chasse et les caresses de son lévrier. Au troisième angle, Morphée, profondément endormi, répand ses pavots avec profusion. Au quatrième, un Génie portant l'étoile du matin, se hâte d'aller au-devant de l'Aurore, qui répand autour d'elle le parfum des roses. Au centre du plafond est une rose faite avec des ailes de chauve-souris; deux génies soutiennent deux de ces animaux les ailes déployées.

Deux cartouches, entre les tableaux des angles, contenaient autrefois les armes du Duc de Vendôme, qui ont été remplacées en 1688 par celles du grand Dauphin, auquel le Duc avait attribué cette chambre.

C'est à cette chambre que s'est arrêtée la démolition du Château. Toute la décoration en a disparu, sauf une faible partie du plafond, mais considérablement détériorée. Dans la dernière restauration, ces fragments ont été très-précieusement recueillis et copiés dans un nouveau plafond à côté.

### ÉTAT ACTUEL.

En 1866, cette chambre a été transformée en une salle de billard; les lambris d'appui, les portes et les volets, décorés d'ornements peints et dorés, copiés sur d'anciens panneaux du temps de Diane, portent ses emblèmes et son chiffre.

La décoration des murailles, qui n'est que provisoire, est formée d'une collection de gra-

vures anciennes, dont la plupart sont des vues du Château d'Anet ou des portraits de quelques-uns de ses anciens possesseurs.

Le plafond est divisé en panneaux carrés, d'égale grandeur; chaque carré est orné d'une bordure formée de grecques variées, alternant de l'une à l'autre, et copiées sur d'anciens fragments sculptés en pierre.

A côté de cette salle de billard se trouvent une antichambre et l'escalier des étages supérieurs, dont les murailles sont tapissées de vieilles boiseries provenant du Château d'Anet du temps de Diane; quelques-unes de ces boiseries proviennent de la décoration intérieure de la Chapelle sépulcrale, où était le tombeau de Diane.

Les ornements de ces panneaux sont dorés à plat, sans être sculptés.

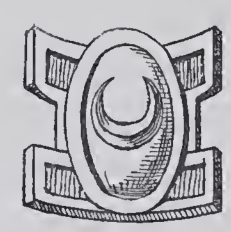
Dans l'antichambre sont placés tous les panneaux peints et sculptés que l'on a pu recueillir de la décoration primitive du Château.

A la fenêtre sont actuellement des vitraux de couleur ne provenant pas d'Anet. Deux de ces panneaux sont très-remarquables; ils représentent les armes et les emblèmes de François Ier et de Claude de France. Dans l'un on voit une hermine ayant un manteau flottant semé de fleurs de lis; dans l'autre, une salamandre entourée de flammes portant un manteau contenant les armes de France. Ces deux sujets sont encadrés d'un lacs d'amours; le cadre est orné par des arabesques jaunes d'or sur un fond vert, d'un très-bel effet; les angles sont décorés par des médaillons, ornés de têtes de Chevaliers et de Femmes d'une finesse extraordinaire.

Le plafond est décoré par le moulage d'une pierre faisant autrefois partie d'un des petits plafonds sculptés dans les soffites de la Galerie qui régnait au bas du bâtiment du fond, où était la colonnade du Rez-de-chaussée. Il représente des cercles enlacés formés de moulures ayant un rang de perles au milieu; ces cinq cercles, dont quatre sont aux angles et le cinquième au milieu, sont remplis les uns par un chiffre de Diane, les autres par des croissants. L'ensemble de ces cercles forme un carré, lequel est encadré par une large bordure de grecques provenant d'Anet. Ce plafond est l'œuvre de celui qui écrit ces lignes, heureux d'avoir pu concourir à cette dernière restauration avec autant de plaisir que de désintéressement.

L'encadrement de la porte, qui donne dans la Bibliothèque, est en brèche Africaine des plus belles que l'on puisse voir; ce type est devenu très-rare.

A la suite de cette Antichambre et de la Salle de billard se trouvent
deux petites pièces; l'une est l'ancien Cabinet
d'histoire naturelle, et l'autre la
Bibliothèque actuelle.





MOTIFS DES PLAFONDS DE LA GALERIE DU REZ-DE CHAUSSÉE

AU BATIMENT DU FOND DE LA COUR D'HONNEUR



# CABINET

## D'HISTOIRE NATURELLE

La décoration bleu et or de ce Cabinet était entièrement du XVII$^{e}$ et du XVIII$^{e}$ siècle. Il était dédié aux sciences et aux beaux-arts.

La boiserie d'appui, les portes et les volets, étaient décorés d'ornements en camaïeu bleu, relevés en or sur un fond blanc. Nous possédons un panneau de cette décoration. La tenture était en damas bleu, coupé par un lé d'étoffe d'or, bordé au pourtour d'un large galon d'or.

Les rideaux des fenêtres étaient composés de deux lés de damas bleu, avec un lé d'étoffe d'or au milieu, doublés de taffetas blanc et bordés d'un galon et de franges d'or.

On y remarquait un très-beau miroir encadré d'une découpure de glace.

Au milieu de cette pièce était un gradin terminé par une petite armoire garnie de vingt-quatre tiroirs contenant une collection de coquilles, si recherchées aux XVII$^{e}$ et XVIII$^{e}$ siècles. On y voyait un tableau mouvant et une petite fontaine mobile. D'autres tablettes portaient une collection d'histoire naturelle. Quelques volumes se trouvaient aussi dans cette collection, et nous donnent l'idée que c'était peut-être dans cette pièce que Diane de Poitiers avait installé sa bibliothèque.

Le magnifique plafond que l'on y voyait était consacré aux sciences et aux arts.

Toute la décoration de cette pièce a disparu, sauf le plafond, qui est resté en entier, mais dans un état déplorable de vétusté; la peinture et la dorure s'en allaient en poussière.

### ÉTAT ACTUEL.

Aujourd'hui ce Cabinet brille d'un nouvel éclat. C'est un petit salon fort élégant, bleu et or comme autrefois. La boiserie d'appui et les portes sont richement décorées de peintures et d'ornementations exactement reproduites d'après quelques beaux panneaux anciens, retrouvés au Château dans la restauration. On y remarque des croissants et d'autres allégories à Diane.

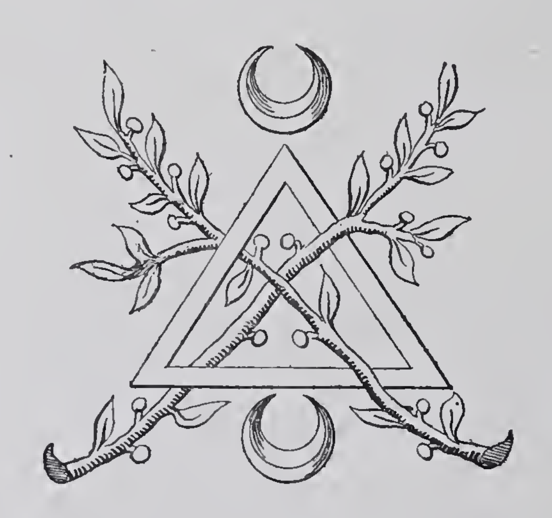
La tenture est en soie bleue, coupée d'arabesques brochées en jaune d'or, d'un très-bel effet.

On y voit une cheminée en stuc, de style Renaissance, dont la partie supérieure est décorée d'emblèmes et d'attributs à Diane; le milieu est orné d'un très-beau cartouche portant une tête de Henri II en bronze. Cette cheminée est une des plus belles de toutes celles du rez-de-chaussée qui ont été placées dans la dernière restauration.

Le plafond est splendide. Il est calqué sur l'ancien avec une rare précision, et nous donne dans son entier un très-beau spécimen des peintures du XVII$^{e}$ et du XVIII$^{e}$ siècle au Château d'Anet.

La peinture de ce plafond a été faite d'une façon toute particulière; c'est le camaïeu qui est or et le modelé qui est bleu, au lieu d'avoir, comme aux XVII$^{e}$ et XVIII$^{e}$ siècles, le fond bleu rehaussé d'or. Ici le fond de la figure et des ornements est or modelé en bleu, l'or étant réservé pour les clairs par le modelé de la forme, ainsi que cela se faisait au XVI$^{e}$ siècle.

Il est composé d'arabesques élégantes supportant des figures avec leurs attributs. On y voit aux angles un médaillon porté par une figure fantastique et terminé par une Renommée posée sur une boule. Chaque médaillon contient un sujet mythologique ou artistique : dans l'un Apollon, dans l'autre Mercure, dans le troisième une Muse, et dans le dernier la Rome antique. C'est un hommage aux beaux-arts Italiens, qui ont aidé à créer la Renaissance Française. Au milieu des deux côtés sont placées des figures sous un dais élégant suspendu par des arabesques. D'un côté, Mercure assis, tenant son caducée et ayant de chaque côté de lui un Génie; de l'autre côté, Minerve, ayant également deux Génies à ses côtés. Dans les deux bouts sont placés deux Génies groupés sous un dais magnifique. Ces quatre groupes sont reliés par des écharpes auxquelles sont suspendus des trophées, composés d'accessoires et d'emblèmes consacrés aux arts et aux sciences, qui caractérisent l'ensemble du plafond. Le centre est décoré par une rosace composée d'arabesques sur lesquelles pendent des guirlandes d'ornements en festons. Toute cette gracieuse et légère décoration, de la fin du XVII$^{e}$ siècle, contient des ornements et des motifs de la décoration du XVI$^{e}$ siècle.



# CHATEAU D'ANET



Rossier del.

Imp. Lemercier & Cie Paris

PLAFOND DU PETIT SALON

# CHATEAU D'ANET



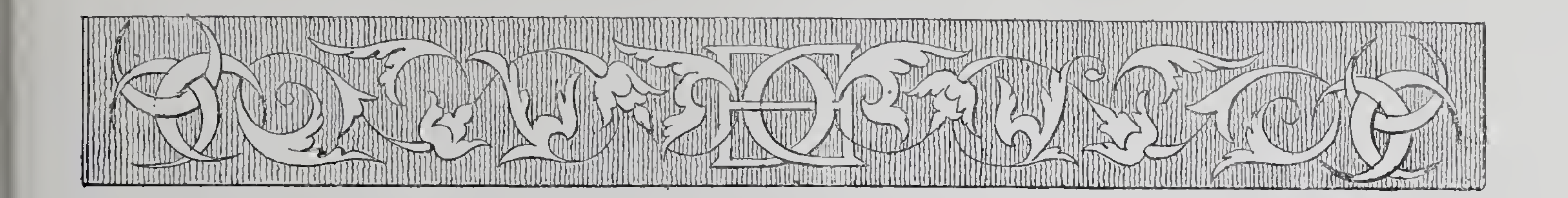






Rousset del. Imp. Lemercier et Cie Paris

PANNEAUX DES PORTES



# BIBLIOTHÈQUE

La décoration de cette pièce est tout entière de la dernière restauration faite en 1863. Elle est ornée d'une boiserie dont la partie supérieure est vitrée et contient tous les volumes.

Cette Bibliothèque, nouvellement créée, commence à être assez importante; elle contient, en plus des livres d'Art et d'Histoire concernant l'époque de la Renaissance et le Château d'Anet, quelques-uns de ces beaux volumes anciens qui ont appartenu à Diane et faisaient partie autrefois de l'ancienne Bibliothèque créée par elle au Château d'Anet, et qui portent ses emblèmes, son chiffre et ses armoiries, décorés d'ornements en couleurs et dorés, dont elle avait fait illustrer toutes ces belles reliures.

Un volume non moins important est formé par les copies d'une grande quantité de chartes, contrats, actes, écrits, lettres et récits, etc., concernant le Château d'Anet, qui sont aux Archives du département et à Paris. C'est à l'aide de ce recueil précieux que nous avons pu compléter tous nos renseignements sur Anet.

Les quatre portes qui y sont nous donnent une idée des sculptures splendides de la Renaissance par Jean Goujon. L'une d'elles est tout entière du XVI$^{e}$ siècle, et a servi de modèle aux trois autres, composées avec d'anciens panneaux de portes du temps de Diane, qui méritent une description.

L'un de ces panneaux représente un cartouche entouré d'arabesques richement sculptées dans un ovale formé de croissants entrelacés; au milieu, le chiffre de Diane et de Henri II enlacé de branches de laurier. Dans un autre, trois cartouches entrelacés sont tenus de chaque côté par une écharpe dont les extrémités flottent avec beaucoup d'élégance; une autre écharpe tient ces cartouches suspendus à un clou dont la tête est un croissant; au milieu, un ovale, dans lequel on voit une flèche sur un tombeau, avec des branches de laurier enlacées avec une écharpe; toutes ces sculptures étaient autrefois rehaussées d'or.

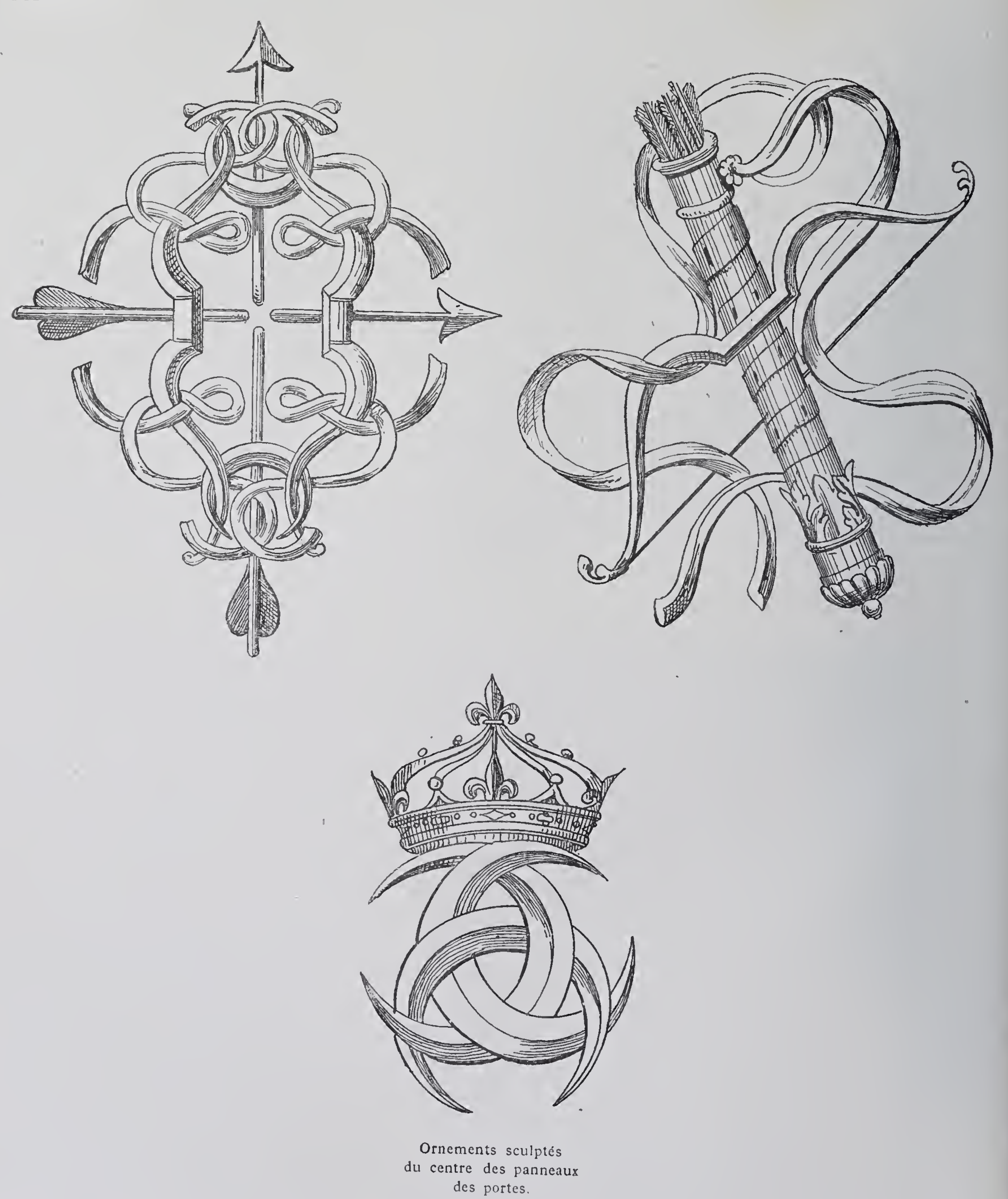
A chaque porte existe un verrou au chiffre de Diane, surmonté des armes de France avec une couronne; de chaque côté sont des arbalètes et des flèches. Le marteau de la porte est un croissant.

Le tableau de la cheminée sculptée est la reproduction exacte du cadre d'un portrait de Henri II par Étienne de Laulne. Au-dessus de ce riche tableau est un panneau cintré, provenant du plafond de la Galerie de Diane, où est sculpté le chiffre de Henri II au milieu d'un cartouche.

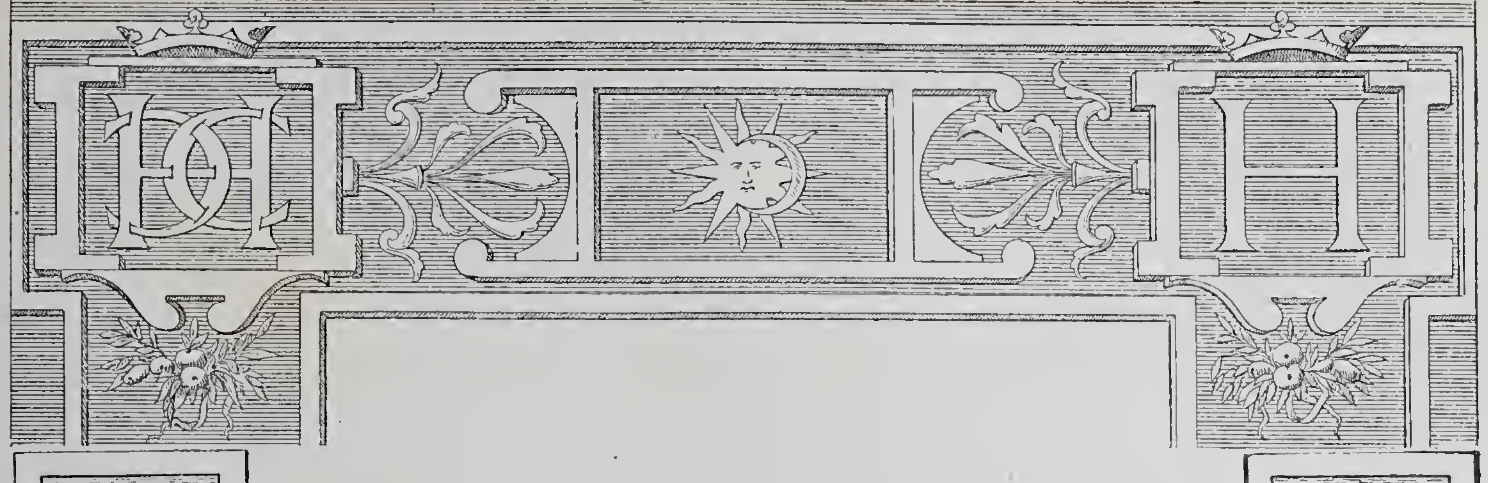
Deux tableaux en dessus de porte dont les sujets en relief sont très-curieux : l'un représente Diane de Poitiers en Vénus, s'appuyant sur un dauphin, qui est une ingénieuse allégorie; l'autre, Catherine de Médicis en Junon. C'est la reproduction de deux médaillons dont les originaux, sculptés en marbre blanc et provenant du Château d'Anet, sont au Musée de Cluny (n$^{os}$ 107 et 108 du livret).

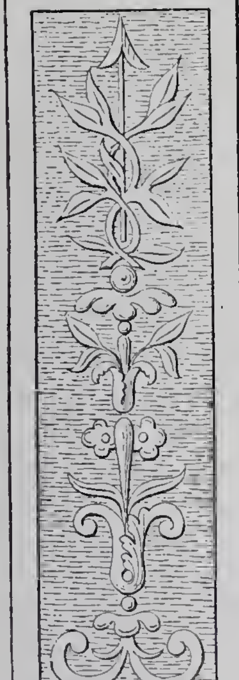
Le plafond, aux élégantes moulures du style de la Renaissance, est une boiserie composée de plusieurs panneaux dont une partie est octogone. Chaque panneau est orné d'emblèmes et de chiffres de Diane et de Henri II, avec les devises qui les caractérisent.

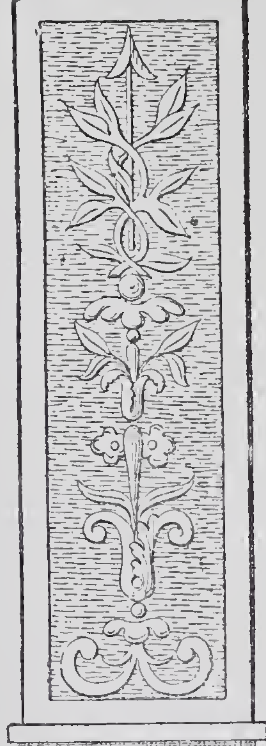
Ce plafond, parfaitement bien réussi, et qui est d'une exécution parfaite, est l'œuvre de M. Legros, menuisier d'Anet, qui a fait les boiseries de tous les appartements à cette dernière restauration.



Ornements sculptés
du centre des panneaux
des portes.

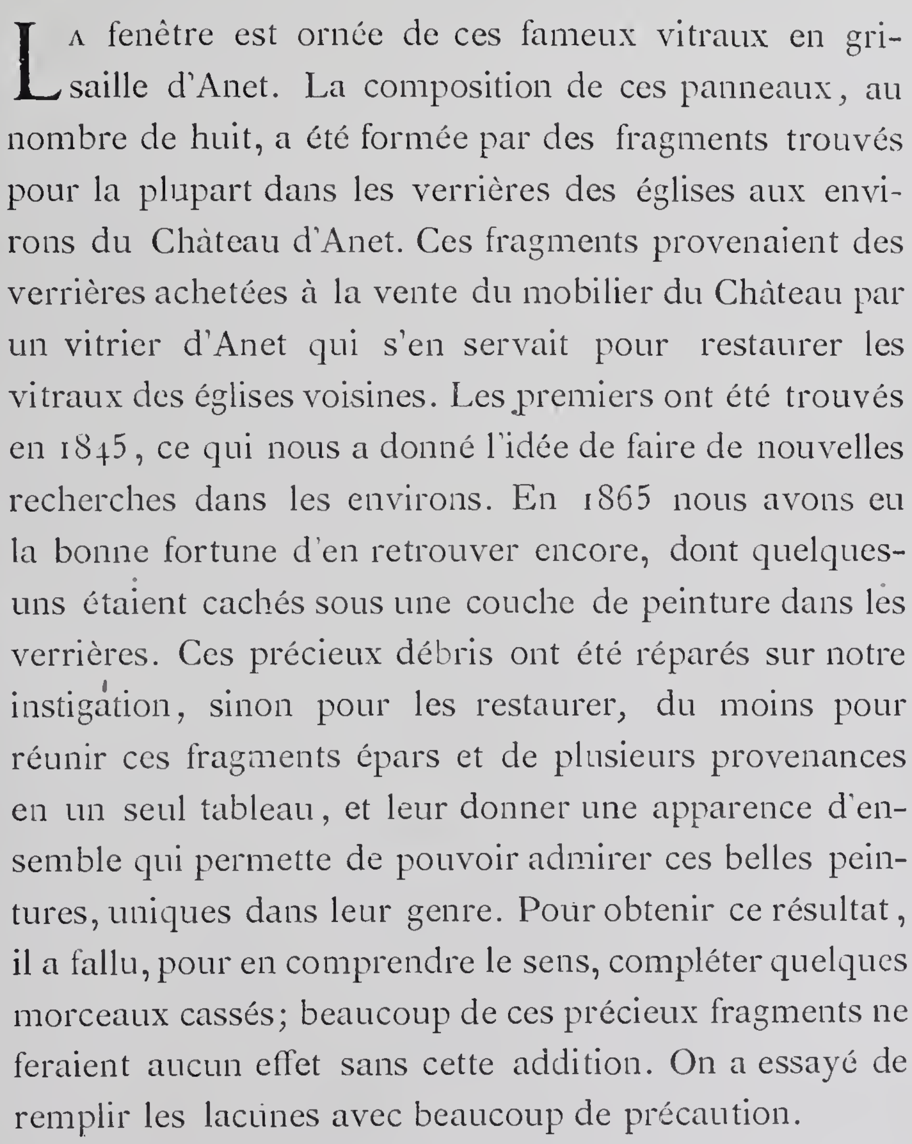






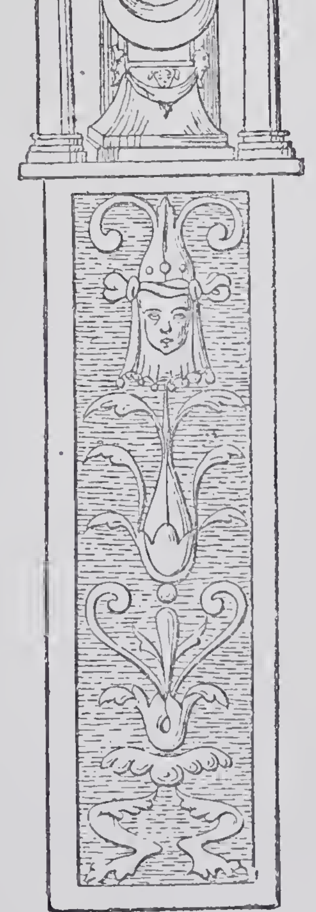
# VITRAUX

## DE LA BIBLIOTHÈQUE



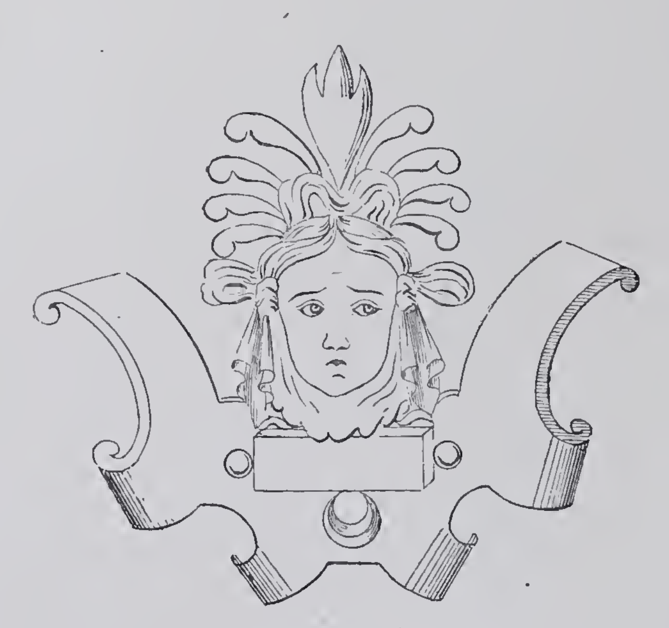
La fenêtre est ornée de ces fameux vitraux en grisaille d'Anet. La composition de ces panneaux, au nombre de huit, a été formée par des fragments trouvés pour la plupart dans les verrières des églises aux environs du Château d'Anet. Ces fragments provenaient des verrières achetées à la vente du mobilier du Château par un vitrier d'Anet qui s'en servait pour restaurer les vitraux des églises voisines. Les premiers ont été trouvés en 1845, ce qui nous a donné l'idée de faire de nouvelles recherches dans les environs. En 1865 nous avons eu la bonne fortune d'en retrouver encore, dont quelques-uns étaient cachés sous une couche de peinture dans les verrières. Ces précieux débris ont été réparés sur notre instigation, sinon pour les restaurer, du moins pour réunir ces fragments épars et de plusieurs provenances en un seul tableau, et leur donner une apparence d'ensemble qui permette de pouvoir admirer ces belles peintures, uniques dans leur genre. Pour obtenir ce résultat, il a fallu, pour en comprendre le sens, compléter quelques morceaux cassés; beaucoup de ces précieux fragments ne feraient aucun effet sans cette addition. On a essayé de remplir les lacunes avec beaucoup de précaution.

La difficulté de cette restauration a été augmentée par la réduction de la grandeur des panneaux produite par le changement des fenêtres et la suppression des meneaux; la largeur de chaque panneau a été diminuée de sept centimètres, et de trente centimètres sur la hauteur, ce qui a nui considérablement au développement des orne-



ments, dont quelques-uns ont perdu de leur élégance en se trouvant raccourcis. Ces huit panneaux contiennent à peu près un spécimen d'une bonne partie de la décoration des vitraux d'Anet sous Diane. Parmi les plus importants, deux sujets mythologiques ont pu être restaurés dans le sens primitif, malheureusement pas au complet, et ils nous donnent une idée approximative de ces magnifiques grisailles.

L'un nous représente Calisto changée en ourse par Junon ; l'autre, Phaéton précipité du ciel ; deux autres panneaux sont décorés, l'un par les armoiries de Diane, l'autre par une H formée de deux lauriers en arbres; les branches au milieu font la traverse de la lettre, et le feuillage du haut porte une couronne royale au-dessus des armoiries de Henri dauphin, qui sont en dessous ; on y devine aisément une allusion très-heureuse et très-pittoresque pour Henri II. Les autres panneaux ne sont pas moins curieux. On y remarque un groupe de trois personnages. Celui du milieu, qui est couronné, semble féliciter un poëte portant une couronne de laurier. Ce tableau est d'une exécution précieuse. Un autre fragment nous représente un paysage avec des monuments et des ruines, comme on en ornait alors tous les tableaux. Tous ces sujets principaux forment chacun un tableau, entouré d'ornements dont les analogues se rencontrent dans les grandes arabesques de Ducerceau. Ces encadrements sont très-variés, et cette merveilleuse verrière en possède quatre ou cinq manières différentes. Deux paraissent avoir été répétées très-souvent, avec quelques variantes, soit dans les chiffres et les quatrains, soit dans les ornements détaillés qui ornaient ces magnifiques verrières.



Fragment d'un des vitraux
en grisaille
d'Anet.

# CHATEAU D'ANET




VITRAIL EN GRISAILLE

ARMOIRIE DE DIANE

# CHATEAU D'ANET




VITRAIL EN GRISAILLE

CHUTE DE PHAÉTON

# CHATEAU D'ANET




VITRAIL EN GRISAILLE

ARMOIRIE DE HENRI II DAUPHIN

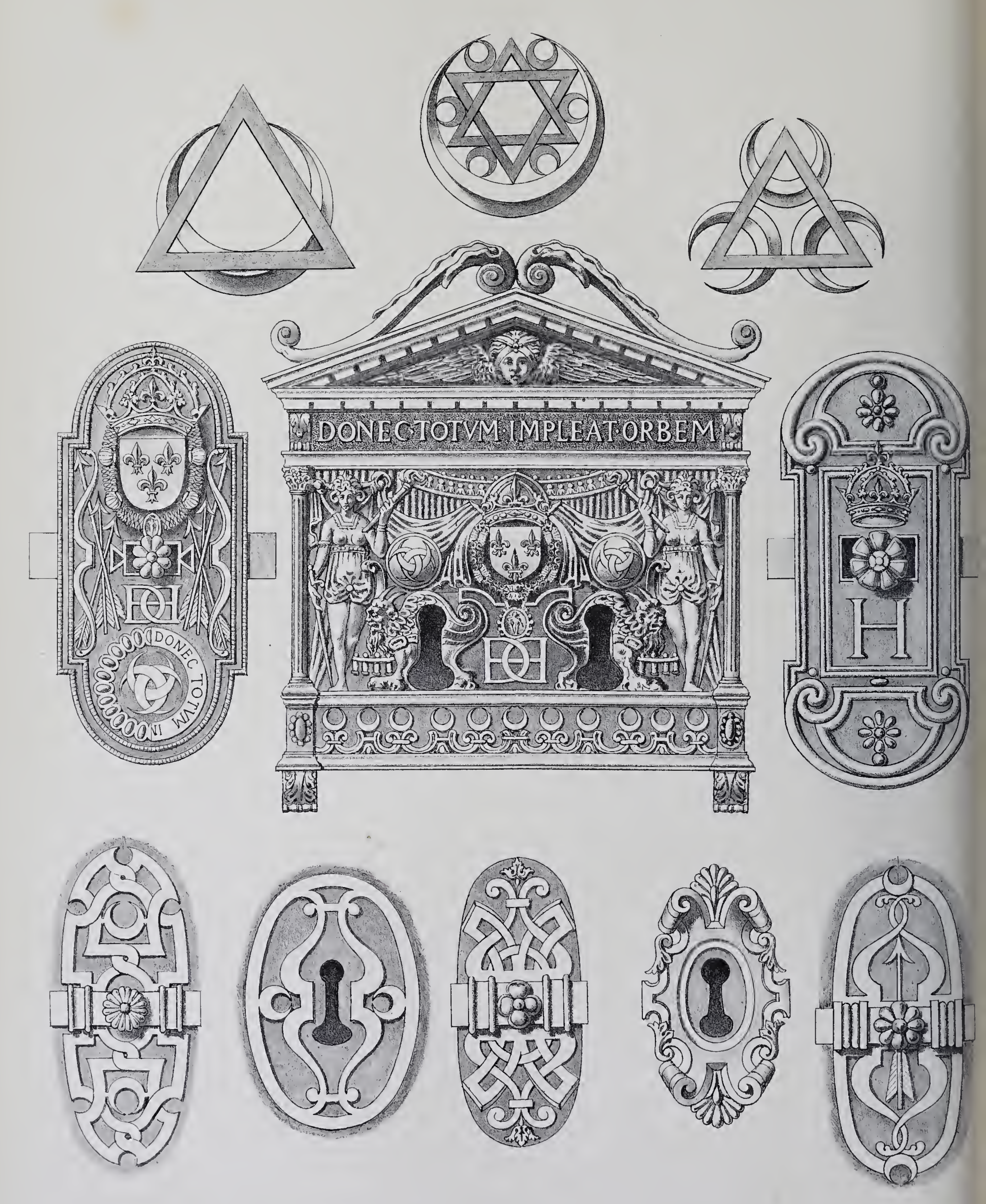
# CHATEAU D'ANET




VITRAIL EN GRISAILLE

CALISTO CHANGÉE EN OURSE

# CHATEAU D'ANET




HEURTOIRS, VERROUX ET ENTREES DE SERRURES

Rousse. del

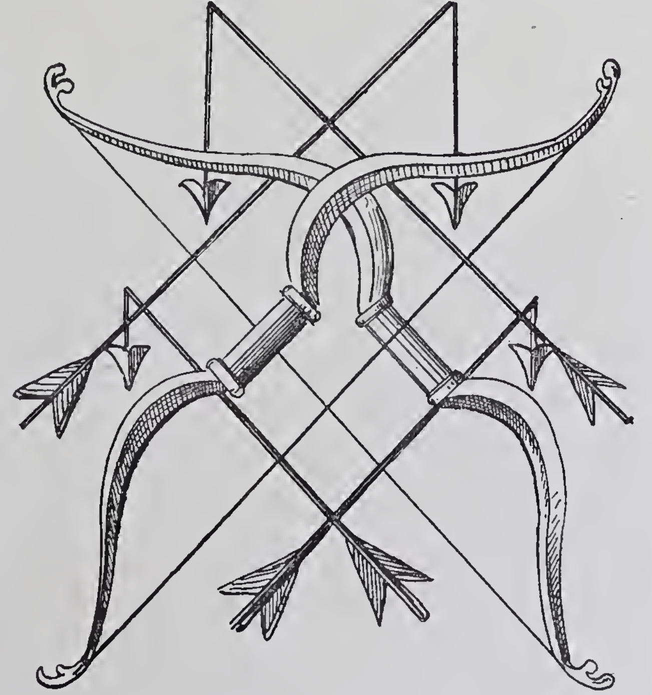
Imp. Lemercier & Cie Paris



# LE SALON

A LA suite du Cabinet et de la Bibliothèque existaient autrefois deux petites salles, dont l'une servait d'Antichambre et l'autre de Garde-robe; l'Antichambre était décorée par trois anciennes tapisseries à personnages. Aujourd'hui la réunion de ces deux salles en une seule pièce forme le Salon actuel.

La décoration en a été faite en 1867. La boiserie, dont les ornements sont dorés à plat, est la reproduction exacte des anciens panneaux qui décoraient la Chapelle de Diane au XVIe siècle; tous les ornements sont des allégories et des chiffres de Diane gracieusement enlacés avec des palmes et des branches de laurier. On y remarque un panneau portant deux arcs entrelacés, avec quatre flèches brisées. Parmi les beaux meubles qui ornent ce Salon on en remarque deux, très-finement sculptés, qui proviennent du mobilier d'Anet au XVIe siècle, et dont l'un a été retrouvé par nous.

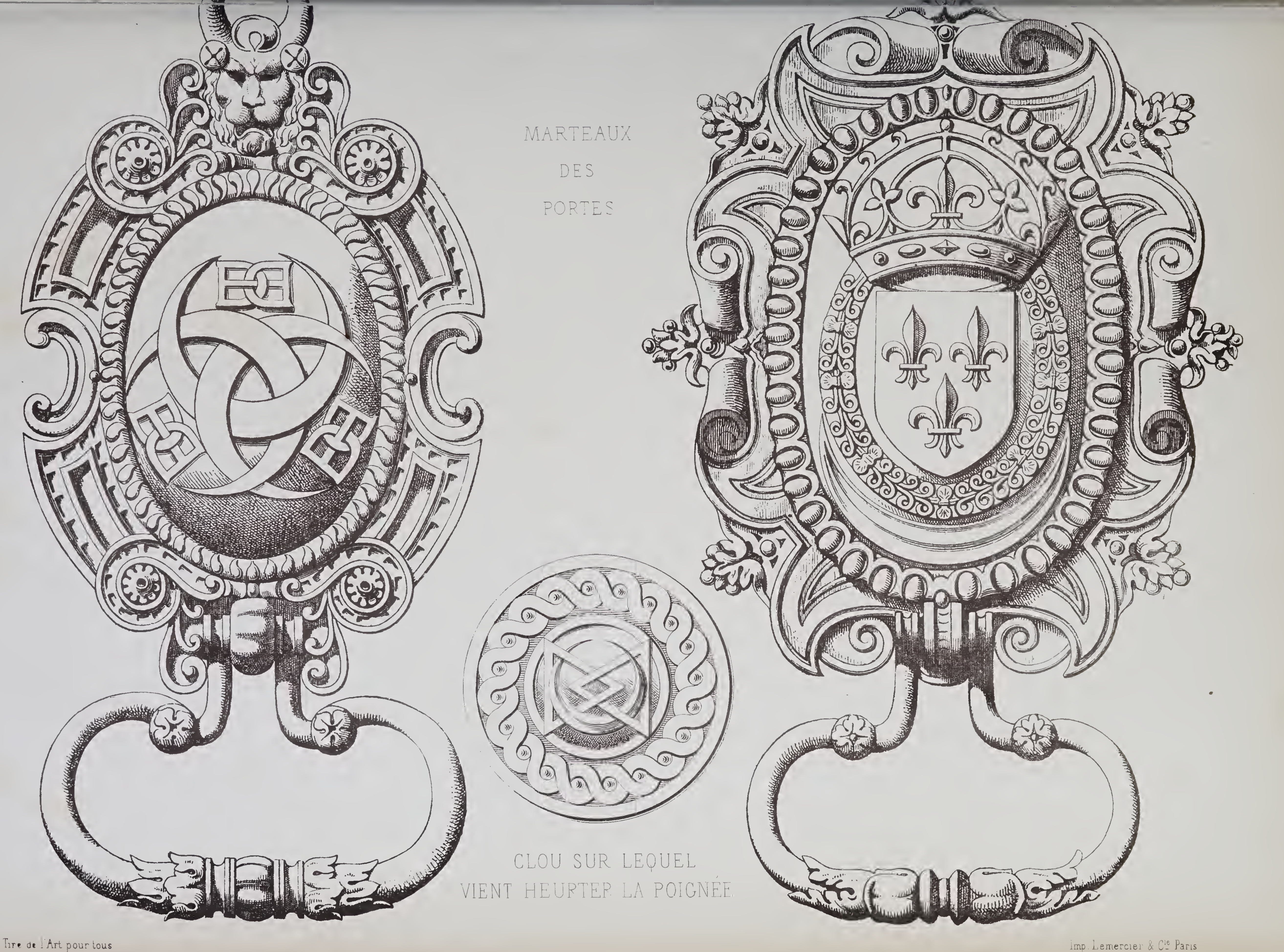


La grande porte est décorée par quatre grands cartouches ornés de figures peintes en camaïeu d'or; l'un représente les armoiries de Diane, l'autre les armes de France. La serrure est une copie des anciennes serrures d'Anet sous Diane de Poitiers; on y voit son chiffre et les armes de France au milieu, avec des croissants; cette riche décoration est presque un petit monument, orné de colonnes et de cariatides, avec la fameuse devise : *Donec totum impleat orbem.*

La Cheminée, monumentale, est en stuc.

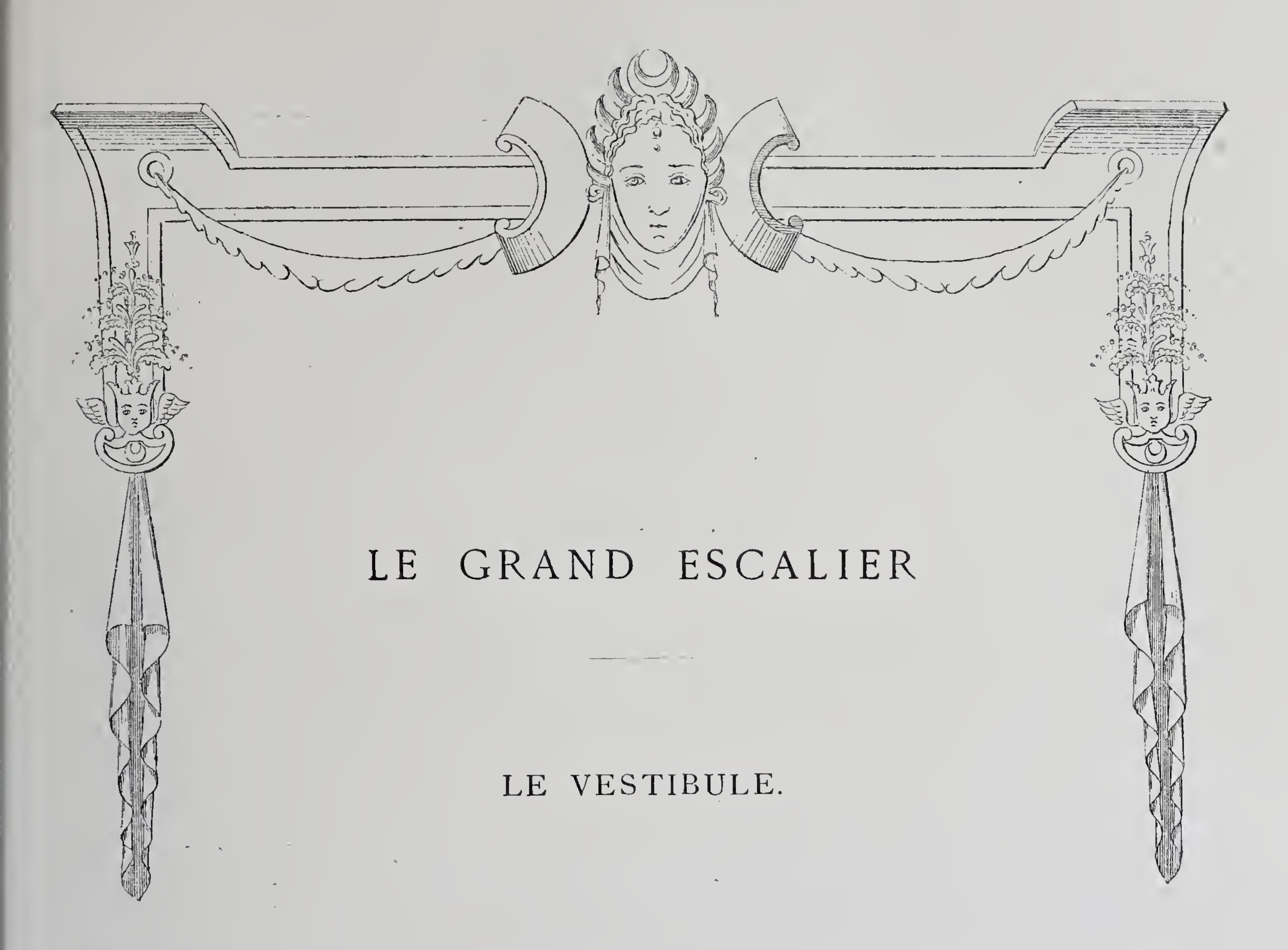
Le plafond, admirablement peint, est une réminiscence de celui de la Chambre à coucher du XVIIIe siècle. Il est peint à la cire, dans le genre des anciennes peintures de la Renaissance. Un angle de ce plafond fut trouvé dans la partie qui restait à l'extrémité de l'aile coupée par la démolition, et ces fragments de peintures, examinés avec soin, permirent de constater deux époques différentes; les uns remontaient au temps du Duc de Vendôme, et les autres venaient d'une restauration de la Duchesse du Maine. La partie retrouvée est celle du Morphée endormi; la description de l'ensemble ayant été donnée par Lemarquant, l'artiste s'est borné, autant que possible, à rester dans la donnée de cet auteur pour la création des trois autres sujets.






Tiré de l'Art pour tous

Imp. Lemercier & Cie Paris



# LE GRAND ESCALIER

## LE VESTIBULE.

Au XVI^e siècle, il y avait un petit escalier, ayant tout au plus un mètre et demi de large, et soutenu par des consoles de pierre; il a été détruit en 1680, pour en construire un plus grand; c'est le vestibule actuel du Château, qui est d'une très-grande beauté.

C'est, nous apprend Lemarquant, M. Desgaux, inspecteur des Bâtiments du Roi, sans doute Claude Desgots, mort en 1732, qui en a été l'architecte; il a été construit par un maçon d'Anet.

Le palier du premier étage est un chef-d'œuvre de hardiesse et d'habileté; il n'a que trente-cinq centimètres d'épaisseur, sur deux mètres cinquante centimètres de largeur et dix mètres de long. Il ne tient que par le côté adossé à la muraille ; l'autre est dans le vide, et le dessous en est absolument plat. Il reste suspendu par l'effet de la coupe des pierres, dont l'appareillage et le goujonnage ont été dirigés et exécutés avec beaucoup de soin et de précision. L'escalier et le palier sont bordés d'une très-belle rampe en fer forgé, richement décorée d'arabesques; on y remarque le chiffre de Louis-Joseph de Vendôme, simulé par deux L enlacés, rehaussés d'or.

Ce vestibule, à la hauteur du premier étage, est décoré par vingt pilastres d'ordre Corinthien ; entre ces pilastres se trouvent des consoles sculptées en pierre, sur lesquelles étaient posés des bustes en marbre blanc; ces bustes étaient italiens et venaient de Chenonceaux, où ils faisaient partie d'une décoration faite par Catherine de Médicis, qui après la mort de Henri II avait échangé avec Diane de Poitiers ce Château contre celui de Chaumont. Le pavage de ce vestibule est en marbre noir et blanc, encadré d'une double bordure de marbre noir et de marbre de couleur.



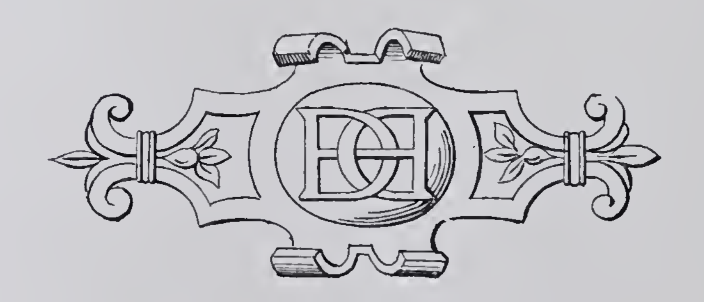
# CABINET

## DES ANTIQUES

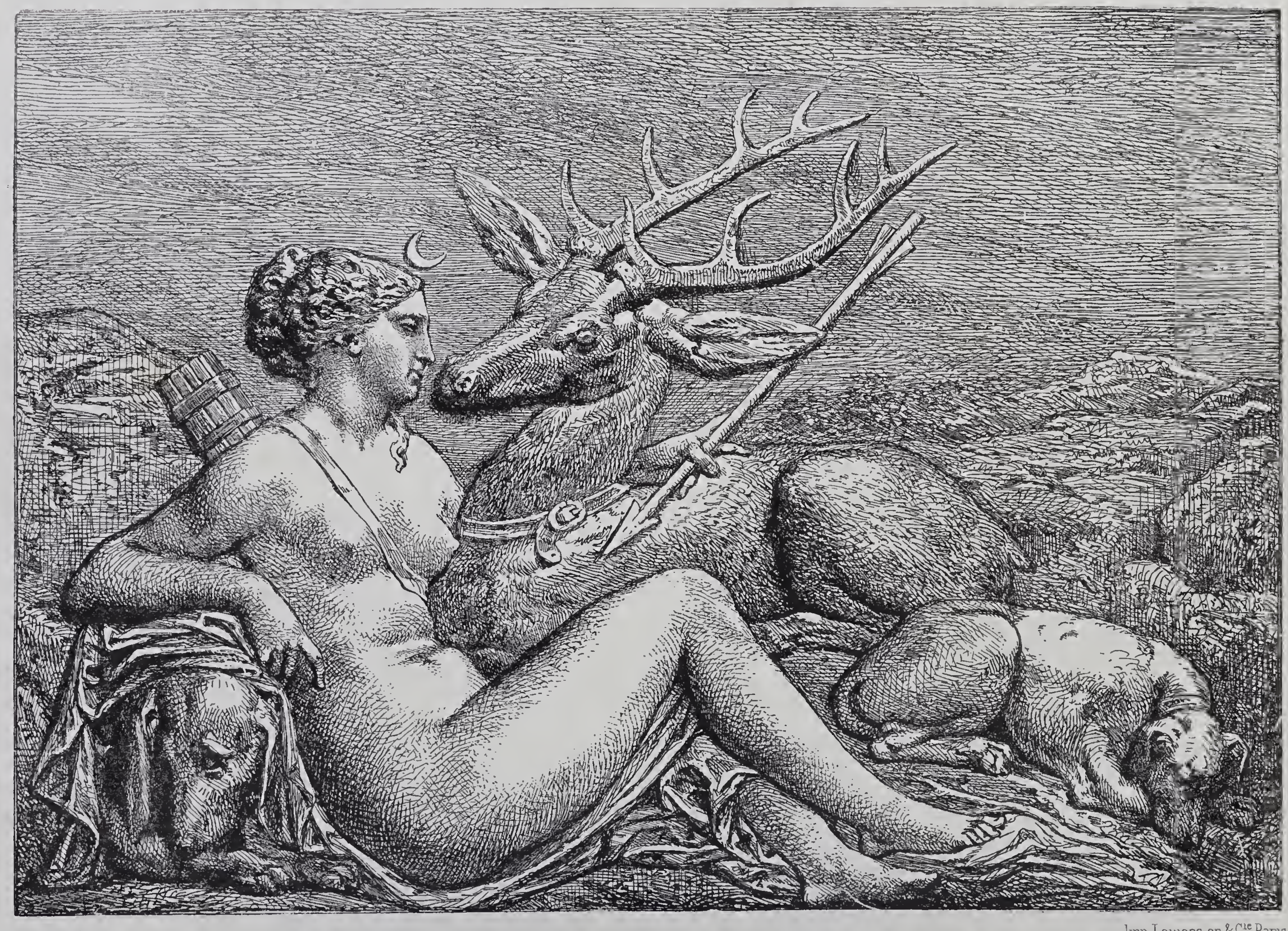
L'entrée de ce Cabinet de curiosités est sous le grand escalier. Il est décoré d'une très-belle vitrine à colonnes qui en fait le tour. Celle-ci contient une très-riche collection d'objets rares et précieux, faïences, porcelaines et cristaux, dont quelques-uns sont aux chiffres de Diane et de Henri II. Ce cabinet et cette rare collection font honneur au goût de M. Moreau, le propriétaire actuel, qui, après l'avoir créée, l'augmente encore chaque jour de tout ce qu'il peut découvrir ayant appartenu à Diane ou au Château d'Anet.

On y remarque un très-beau pavage en faïence, provenant du Château d'Écouen; il est aux chiffres de Henri II et du Connétable de Montmorency, pour qui il avait été fait par le céramiste rouennais Arachequesne. Une autre partie, entre les deux portes, représente les Armes de France entourées du collier de l'Ordre de Saint-Michel, et surmontées d'une couronne; les chiffres de Henri II sont de chaque côté, avec un croissant dans les angles. Autour de ce morceau sont placés des petits pavés, avec le chiffre de Diane en creux, provenant d'Anet; ces pavés, posés l'un contre l'autre, devraient être intercalés entre des carreaux unis pour ne faire qu'un semis, ainsi qu'ils étaient posés au XVI^e^ siècle.

Ce Cabinet était autrefois l'Antichambre de l'appartement n° 2;
il était décoré jadis par de vieilles tapisseries
à personnages du XVIe siècle.



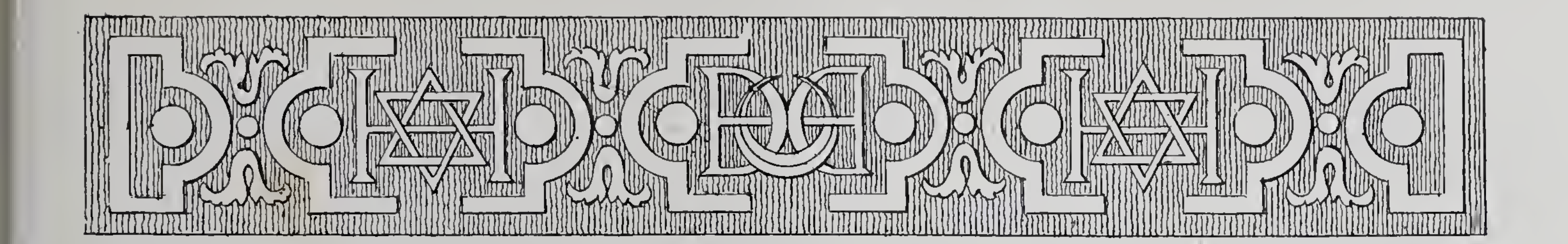
CHATEAU D'ANET



Tiré de l'Art pour tous

Imp Lemercier & Cie, Paris

DIANE CHASSERESSE, BAS-RELIEF EN MARBRE



# SALLE A MANGER

Au XVIIIe siècle, cette Salle était l'appartement nº 2; il n'y avait rien de bien remarquable qu'un lit à large dossier, et sur le devant un Soleil en bronze doré.

La décoration de cette Salle est dans le style Renaissance; les deux portes sont ornées de panneaux sculptés aux chiffres et aux allégories de Diane, avec le monogramme de M. Moreau, le propriétaire actuel, à qui l'on doit la dernière restauration. Les dessus des portes sont deux anciens panneaux provenant du plafond de la Galerie de Diane; le chiffre de Diane et de Henri y est au milieu sur un cartouche, orné de quatre croissants et accompagné de deux griffons de chaque côté; deux branches de laurier soutiennent ce cartouche sculpté et doré.

Une cheminée monumentale est portée par deux cariatides en noyer; la partie supérieure est sculptée, avec des incrustations en marbre, et le milieu est orné d'un cartouche avec les armoiries de Diane de Poitiers; au-dessous est un très-joli médaillon en marbre blanc, qui est la reproduction du bas-relief de Jean Goujon et représente Diane caressant un cerf. Cette cheminée est terminée par l'inscription du foyer de l'ancienne Salle à manger du XVIe siècle :

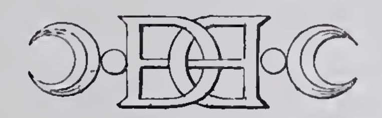
Dapibus mensas oneramus inemptis.

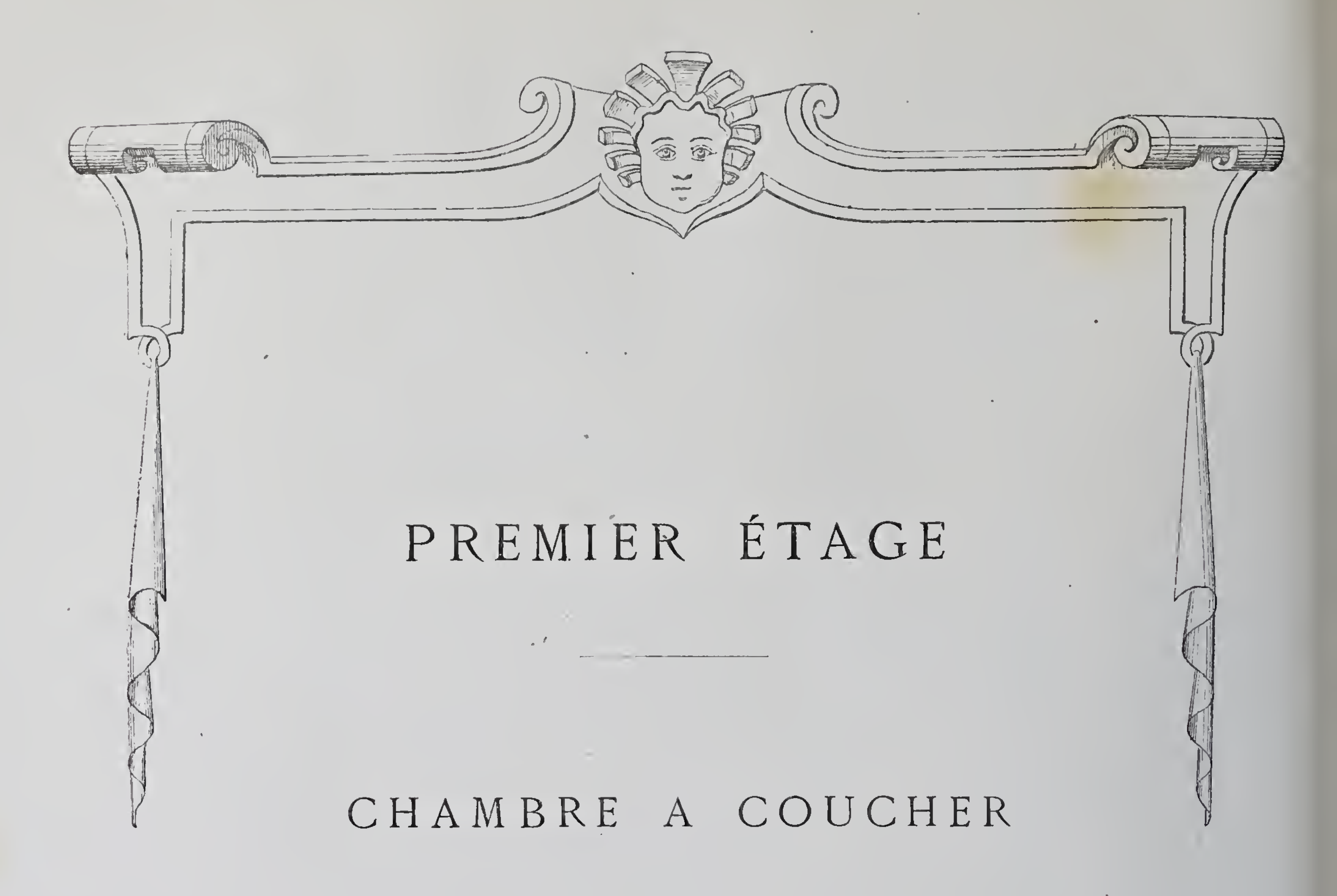
L'horloge est renfermée dans une boiserie sculptée qui reproduit un panneau de la décoration de la Galerie de Diane, d'après un dessin donné par celui qui écrit ces lignes.

D'anciennes tapisseries, représentant des chasses au vol, au sanglier, et des chasses à courre, forment la décoration de cette Salle.

Le plafond, en noyer, est composé de plusieurs panneaux sculptés et dorés aux chiffres de Diane et de Henri II, ainsi qu'à celui de M. Moreau. Entre chaque panneau sont les emblèmes et les allégories de Diane en dorures.

Au milieu de cette Salle est une très-belle table, dont les deux bouts sont richement sculptés et dorés; on y voit le chiffre de Diane. Cette pièce forme la pointe de l'aile gauche qui donne sur la place.





# PREMIER ÉTAGE

## CHAMBRE A COUCHER

Cette Chambre est au-dessus de la Salle à manger que nous venons de décrire; on y entre par le palier du grand escalier à gauche. Au XVIII$^{e}$ siècle, c'était le Salon de l'appartement n° 5; le feu de la cheminée était argenté, et la tenture en damas cramoisi.

Aux deux angles, deux portes secrètes donnent accès aux deux tourelles, autrefois reliées au dehors par un passage suspendu qui a été supprimé en 1842; en la même année, ce Salon avait été partagé en deux chambres. La suppression de cette cloison dans la dernière restauration de 1862 lui a rendu son étendue, et elle a été transformée en Chambre à coucher.

Elle est décorée d'une magnifique tenture rouge cramoisi; le dessin représente des arabesques enrichies de cartouches de la Renaissance, au chiffre de Diane, avec ses emblèmes et allégories, dont le principal motif est emprunté d'un panneau sculpté du XVI$^{e}$ siècle.

On y voit une cheminée sculptée, en noyer; en face, un lit à colonnes orné d'anciennes tentures, et, à côté du lit, une table de nuit dont le panneau principal est sculpté du temps de Diane.

Le plafond, à solives apparentes entre les poutres et ornées de clous dorés portant le chiffre de Diane, alternant avec des petits pendentifs en cul-de-lampe qui forment sur les poutres et les solives un semis d'un charmant effet.

Aux angles sont les deux tourelles. Celle de droite est encore ornée de peintures du temps de Diane, mais fortement endommagées; celle de gauche a été peinte à la dernière restauration, sur les dessins de la première. Cette seconde tourelle sert d'Oratoire.

La peinture du plafond de ces tourelles, dont le fond est brun, est divisée en quatre

parties; le centre de chaque motif représente un autel surmonté d'arabesques sur fond d'or; on y voit deux bagues, dont l'allusion à Diane n'est pas douteuse. Entre ces quatre parties d'ornement se trouve une tête, couleur de bronze, portée par un cartouche en forme de bouclier, où vient s'enrouler de chaque côté une corne d'abondance; cette tête de bronze est coiffée d'ornements. Le centre de ce petit plafond rond est bleu.

La peinture des murs de cette tourelle est sur un fond brun comme le plafond. Le sujet principal représente un personnage complétement effacé; il est posé sur un piédestal formé d'arabesques. Dans la partie inférieure se trouve un vase entre deux volutes qui portent une tablette soutenant ce piédestal. De chaque côté du sujet principal est un Faune, les mains derrière le dos, portant une volute sur laquelle porte le motif d'architecture du dessin qui forme une niche autour du personnage du milieu; le Faune a un pied posé sur un Dauphin dont l'extrémité vient s'enrouler au motif central. La partie architecturale de cette décoration est soutenue aux extrémités par une frêle colonnade dans laquelle sont suspendus deux pendentifs : l'un est un cartouche, en forme de bouclier, suspendu par un collier de perles; celui du haut est formé d'une lyre enlacée avec une harpe, et plus bas est un bouclier avec des armes enlacées. Chaque Dauphin est posé sur une draperie taillée en feston; au-dessous, un autel antique entre deux volutes. L'ensemble de cette belle peinture rappelle complétement, surtout pour la partie architecturale, le style antique que l'on retrouve aujourd'hui à Herculanum et Pompéi, que le XVI^e siècle a connu par les grottes ou plutôt par les chambres funéraires découvertes alors, qui ont été le modèle des *Grotesques* de la Galerie des Loges au Vatican, et sont passées en France par les Italiens avant d'y être tout à fait popularisées par les gravures de Ducerceau.

Le dessus de porte, en pierre sculptée, représente un cartouche aux armoiries de Diane, entouré de branches de feuillages peintes sur le mur.

Cette peinture a été répétée dans la tourelle servant d'Oratoire, avec une légère modification, pour remplir le vide des parties effacées et se rapporter au caractère religieux de sa nouvelle destination.

Le peu qui restait de ces peintures consistait en jambes de Satyre posées sur des Dauphins, et en quelques fragments d'ornementation présentant des trophées, des mascarons et une queue de serpent. Ces peintures présentent une figure de femme invoquant la puissance divine par la prière. Les démons sont enchaînés; revenant de leurs erreurs, ils se prosternent en suppliants.

Le vitrail moderne est une imitation des vitraux en grisaille.

A côté de cet Oratoire est une seconde porte, dissimulée dans la muraille et conduisant sur les terrasses du Portail d'entrée.

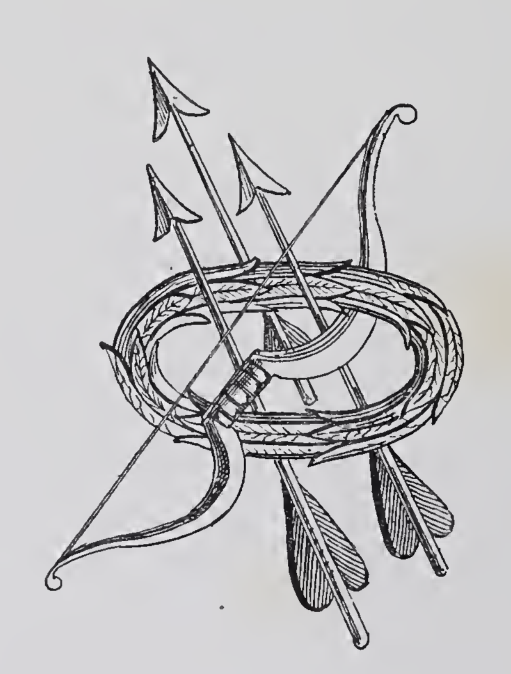
Toutes les portes de cette Chambre ont des verrous anciens au chiffre de Diane.

La pièce à côté était, au XVIII^e siècle, la Chambre à coucher de l'appartement n° 5. Elle est décorée d'une boiserie très-simple. Au plafond existe une frise en voussure dont les ornements en relief sont faits de plusieurs trophées composés de cuirasses, de casques et d'armures, avec des Renommées; cette décoration fait tout le tour de la Chambre au-dessus de la boiserie.

Sur le côté de la cheminée, en marbre de Languedoc, est un petit cadran de cuivre doré, représentant une Rose des vents orientée, où l'aiguille indicatrice correspond par plusieurs broches et engrenages à la girouette placée extérieurement au sommet de la cheminée et marquant la direction du vent.

Le lit était à colonnes, et les rideaux en damas bleu, galonné en or fin, ainsi que tout l'ameublement de cette Chambre. Il y avait aussi un lit de repos dont la plate-forme était encadrée d'une étoffe à fond bleu et à fleurs d'or. On y remarquait aussi treize petites figures en bois, du XVI^e siècle, très-finement sculptées.

Cette Chambre est restée intacte, sauf l'ameublement qui n'est plus le même. Un escalier dérobé, dissimulé dans une fausse bibliothèque et descendant au rez-de-chaussée, y a été ajouté en 1842.





# SALLE DES GARDES

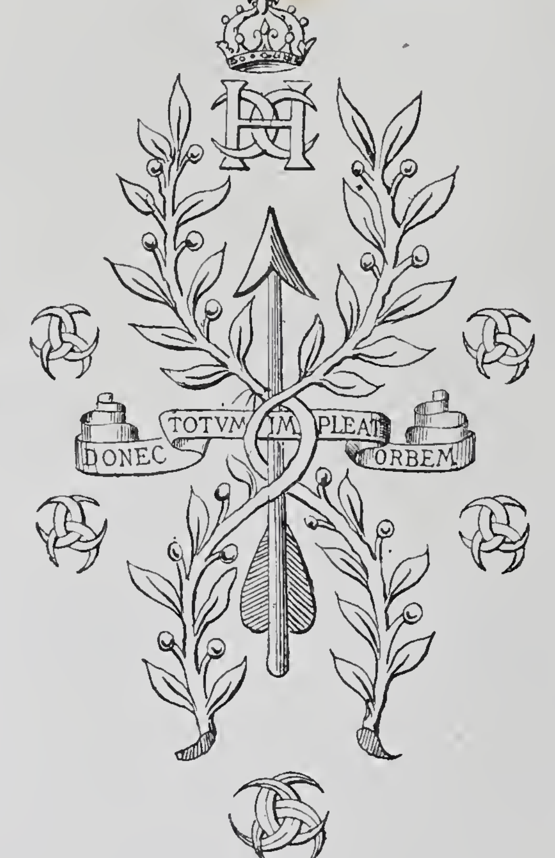
En revenant au grand escalier, le nouveau Vestibule à l'extrémité du palier, en face de la Chambre à coucher dont nous venons de parler, fait arriver à une Salle magnifique, dont la porte est décorée d'un très-beau chambranle en marbre rance, c'est-à-dire d'un rouge jaune. Sous Diane de Poitiers, c'était la Salle des Gardes.

Cette grande et belle Salle était ornée d'une cheminée monumentale en marbre; le plafond, divisé en trois parties séparées par deux poutres, était composé de plusieurs panneaux de différentes grandeurs. Du reste, le plan de tous les plafonds du Château d'Anet au XVI^e^ siècle était presque toujours le même, excepté dans la Galerie de Diane, et se composait de rectangles de deux grandeurs, placés l'un en long, l'autre en travers, et reliés entre eux par de petits et de grands carrés. Chacune de ses trois divisions était ainsi composée. Chaque panneau était richement sculpté et rehaussé d'or; les fonds étaient peints. L'un de ces panneaux, orné des armoiries de Diane, richement sculptées dans un cartouche, faisait pendant à un autre portant les armes du roi Henri II. Parmi les autres, qui alternaient, l'un représentait une flèche avec deux branches de laurier entrelacées d'une banderole portant cette inscription : SOLA VIVIT IN ILLO (*Elle ne vit qu'en lui*); l'autre, un croissant, et sur une banderole la fameuse devise que Henri II avait déjà comme Dauphin : DONEC TOTUM IMPLEAT ORBEM, qui offre le double sens : *Jusqu'à ce que, cessant d'être un croissant, il atteigne tout son plein*, et : *Jusqu'à ce que sa gloire remplisse le monde entier*,



ou encore : *Vivre en croissant,* comme nous le trouvons dans le chapitre des rébus des « Bigarrures » de Tabourot.

Les poutres étaient chargées de riches sculptures, parmi lesquelles on voyait une javeline entourée d'une banderole portant la devise : CONSEQUITUR QUODCUNQUE PETIT (*Elle atteint tout ce qu'elle vise*). Trois lustres, en bois sculpté et doré, étaient suspendus au plafond.



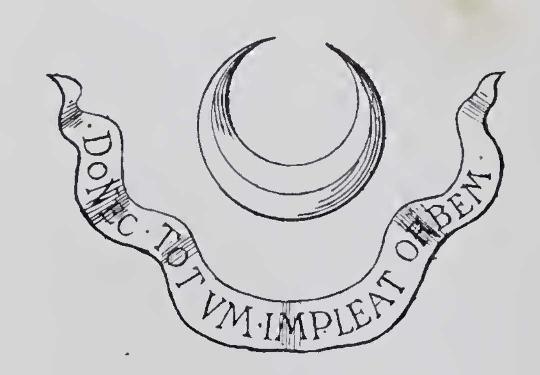

Les lambris de cette salle étaient revêtus de panneaux sculptés et dorés représentant des trophées, des panoplies d'armures, d'attributs de guerre et de cuirasses de chevaliers du XVI[e] siècle. Parmi les ornements des casques et des armures se voyaient des croissants et d'autres allégories à Diane et à Henri II.

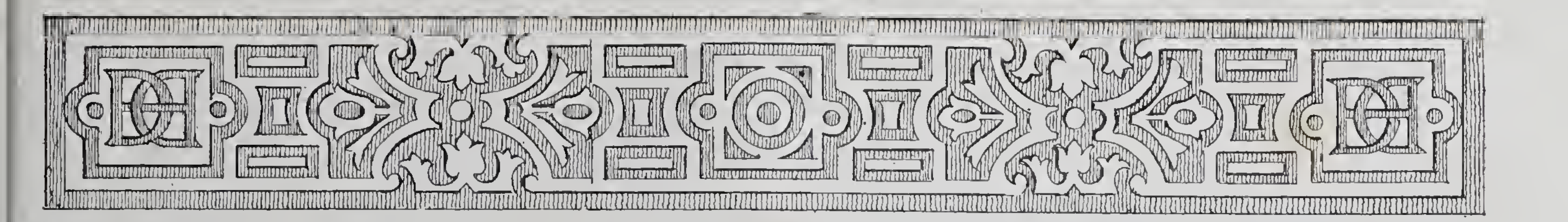
A la restauration de la fin du XVII[e] siècle, toute cette riche décoration de Jean Goujon a été détruite, moins le plafond et la cheminée de marbre, et cette Salle a pris le nom d'appartement n° 6. Une autre décoration en a été faite; elle consistait en cinq grands tableaux représentant les campagnes du Duc de Vendôme en Espagne. En voici la description d'après Lemarquant :

Au-dessus d'une vaste cheminée de marbre est le portrait de M. le Duc de Vendôme sur le cheval de bataille qu'il montait à la journée de Villaviciosa, et qui n'était autre qu'un très-beau cheval qu'il avait fait détacher d'une charrette à Anet.

A droite en entrant est un tableau de vingt pieds de large sur neuf de haut, et représentant le siége de Barcelone. Dans un autre tableau de neuf pieds de large est le siége de Brihuega; entre les deux croisées qui donnent sur la cour est un tableau, de vingt et un pieds de large, qui représente la bataille de Cassano, et enfin, depuis la dernière fenêtre jusqu'au retour de la muraille, est représentée, dans un tableau de dix pieds de large, la fameuse journée de Villaviciosa du 10 décembre 1710. Cette journée procura à Philippe V le trône d'Espagne.

Il n'est rien demeuré de la décoration de cette Salle. Elle est restée nue et dévastée jusqu'en 1860, où la dernière restauration est venue la relever de ses ruines. Aujourd'hui c'est la nouvelle Galerie de Diane.





# SALLE DE BAL

## ET DES FÊTES

La restauration de cette Salle a un peu modifié sa première grandeur; le peu d'étendue du Château a nécessité cette réduction pour ménager une chambre de plus.

La décoration de cette Salle est Renaissance; elle est consacrée aux propriétaires qui ont illustré le Château d'Anet; elle est en outre formée d'ornements et de motifs d'architecture du Château au XVIe siècle, qui n'existent plus à Anet.

Le plafond n'a plus son ancienne disposition; il est maintenant divisé en quinze compartiments égaux ayant deux formes différentes, l'une ronde, l'autre losangée, placées alternativement; chaque compartiment renferme un cartouche peint en grisaille et portant les armoiries de l'un des anciens possesseurs d'Anet qui ont illustré ce magnifique séjour. Aux angles de chaque compartiment sont des ornements qui rappellent le souvenir de Diane de Poitiers. Le premier au-dessus de la porte du vestibule se rapporte à Philippe-Auguste; viennent ensuite: Charles le Mauvais, Pierre de Brézé, Diane, Claude de Lorraine, Marie de Luxembourg, César de Vendôme, Louis-Joseph de Vendôme, Anne, Palatine de Bavière, Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon, le Prince de Dombes, le Duc de Penthièvre, Riquier Comte de Caraman, Ferdinand Moreau. Les bordures formées par l'épaisseur du plafond contiennent la date et le nom de chaque possession. Les clous des poutres sont trois croissants dorés entrelacés, sur un fond bleu bordé d'or. Quatre anciens lustres, en verre de Venise, sont suspendus au plafond. Le parquet reproduit le plan et la disposition du plafond.

Deux cheminées monumentales, en terre cuite, s'élèvent aux deux bouts de cette Salle; leur forme rappelle un peu le motif d'architecture du centre de la façade principale, au fond de la cour d'honneur, actuellement à Paris dans la cour de l'École des beaux-arts. Sur les côtés des cheminées sont deux bas-reliefs de Jean Goujon, en cariatides, grandis pour cette destination. Au milieu se trouve un cadre contenant une peinture; sur l'une des cheminées est le portrait du Duc de Vendôme, et sur l'autre celui du Duc de Penthièvre. Au-dessous est un cartouche bordé de croissants, qui contient, peint en émail, l'un une vue du Château au XVIe siècle, le second une autre vue dans son état actuel.

De chaque côté des cheminées, aux angles de cette Salle, sont quatre portes sculptées; elles sont la copie exacte de l'ancienne porte de l'Orangerie du temps de Diane, d'après Philibert de Lorme. Les panneaux du battant des portes, provenant du Château d'Écouen, sont sculptés et rehaussés d'or; quelques-uns sont très-remarquables, surtout ceux de la porte donnant sur le vestibule, dont la partie extérieure garde encore la peinture du XVIe siècle.

La Salle est éclairée par sept fenêtres, cinq à l'Ouest et deux à l'Est; la décoration en est faite par une peinture à la cire. Ce mode de peinture est fort ancien; c'est par ce procédé que sont restaurées toutes les peintures de la Renaissance, à Fontainebleau et ailleurs. Les Artistes formant la colonie Grecque passée en Italie dans l'antiquité en ont laissé de précieux exemples. Aussi, lorsqu'un paysan Italien découvre une peinture antique, il ouvre son couteau et frappe dessus à coup redoublés; si la lame pénètre et fait sauter un éclat de l'enduit, c'est une peinture à la cire, et cette peinture a la propriété de devenir dure comme la pierre en vieillissant.

## COTÉ DE L'EST.

Le côté Est, donnant sur la Cour d'honneur, est décoré par trois panneaux séparés par les deux fenêtres. Le panneau du milieu est consacré à Diane; elle est représentée debout, s'appuyant sur son arc et tenant un cerf de la main gauche; un Amour, les mains liées, est à ses pieds et l'implore du regard; les deux chiens traditionnels sont à ses côtés. Le vêtement de la Duchesse est gris et noir, ses couleurs favorites; une écharpe noire voltige dans l'air.

Le groupe principal s'enlève sur un fond de paysage, et le panneau, selon les habitudes du temps, est encadré par une bordure dont la base est un motif architectural, sur lequel s'appuie toute la décoration du panneau. Sur les degrés de ce soubassement sont assises deux grandes figures, l'Histoire et la Poésie légère. De chaque côté du panneau, deux Amours portent les emblèmes de Diane. La partie supérieure représente des enfants soutenant un cartouche avec les armoiries de Diane.

Le panneau de gauche représente Henri II à cheval. Le Roi, en costume de gentilhomme, porte les couleurs de Diane; son cheval est couvert d'un riche harnachement en cuir gris, découpé à jour, dont le dessin représente le chiffre enlacé de Diane et de Henri. La peinture originale qui a servi de point de départ à la reproduction de ce portrait appartient à M. le Marquis de Biencourt, au Château d'Azai-le-Rideau; elle avait été prêtée par lui à l'Exposition rétrospective de Tours en 1873.

Sur le panneau de droite, Louis-Joseph, Duc de Vendôme, est représenté à la bataille de Villaviciosa; les débris du combat sont autour de lui; son cheval foule aux pieds le drapeau espagnol. La figure du Duc est calme; il tient dans sa main le bâton de commandement.

Les deux panneaux contenant ces portraits équestres sont encadrés d'arabesques et de cartouches portant les chiffres et les emblèmes de Diane, en or sur un fond bleu.

A la droite du Duc de Vendôme, dans l'espace resté libre entre ce grand panneau et la porte du fond, se trouve un petit panneau de forme allongée; il est orné d'une riche décoration d'architecture très-élégante, au milieu de laquelle est une figure debout, placée sur un

piédestal orné d'un cartouche, et représentant l'Abondance, protectrice des Arts; sa main droite tient la corne d'abondance d'où s'échappent des gerbes de blé; sa main gauche, d'un geste protecteur, soutient un bouclier sur lequel sont gravés les trois mots : ARCHITECTURE, SCULPTURE, PEINTURE. Cette figure avait été choisie et composée pour placer au-dessus, dans le médaillon du haut, le portrait de l'homme distingué qui, par cette brillante restauration, fait renaître le Château d'Anet; un excès de modestie a seul empêché l'accomplissement de cette première pensée; une inscription le remplacera.

## COTÉ DE L'OUEST.

Les cinq fenêtres de ce côté sont séparées par quatre parties de décoration dans le même style que le panneau que nous venons de décrire.

Les figures de ces panneaux représentent les Saisons, et sont accompagnées au-dessus de médaillons avec des portraits. Le Printemps est au-dessous du portrait de la Duchesse d'Aumale, fille de Diane; l'Été, au-dessous du portrait de la Duchesse de Mercœur; l'Automne, au-dessous du portrait de la Duchesse du Maine; l'Hiver, au-dessous du portrait de la Duchesse Douairière d'Orléans. Les petites figures en grisaille qui surmontent les encadrements des portraits, les fleurs et les fruits qui tombent sur les côtés des grandes figures, sont autant d'allégories en rapport au sujet de chaque Saison.

Les dessus de porte sont décorés par des entrelacs d'architecture et de feuillage, sur un fond bleu; des figures d'adolescents soutiennent un tableau; un Amour placé au-dessus tient dans ses mains l'inscription du sujet qui est représenté en camaïeu d'or sur chacun des quatre tableaux.

Le tableau, qui est au-dessus de la porte allant à la Chambre d'honneur, représente la métamorphose d'Actéon, avec cette inscription :

NON LICE A OGNIUN VEDER DIANA IGNUDA. — *Il n'est permis à personne de voir Diane nue.*

L'autre tableau, faisant pendant, offre comme sujet Diane et Apollon vainqueurs des Amours, qu'ils percent de flèches; l'inscription est :

VICTRICI OMNIUM CUPIDINUM DIANÆ. — *A Diane victorieuse de tous les Amours.*

En face, le sujet du tableau est la métamorphose de la Nymphe d'Anet en fontaine par Diane, avec cette inscription :

FONTANA D'ANET CHE PARLA. — *La Fontaine d'Anet qui parle.*

Le quatrième sujet nous montre Diane au milieu de ses Nymphes chargées des attributs de la chasse; elle est assise sur un char traîné par des cerfs conduits par la Fortune, et tient derrière elle un Amour enchaîné et dont un bandeau couvre les yeux; une Renommée la couronne.

Les trois premières compositions ont été puisées dans les petites gravures en bois du rare volume « Les illustres observations antiques du seigneur Gabriel Syméon, Florentin », Lyon, Jean de Tournes, 1558; la quatrième, empruntée au dessin de la coupe reproduite par Ducerceau, que nous avons signalée en parlant du plafond du Salon doré, page 56, a été composée par M. Louis-Stanislas Faivre-Duffer, auteur de toutes les peintures modernes de cette Salle et des autres appartements du Château. On a admiré à Paris, au Salon de 1873, le carton du grand sujet de Diane, et celui du dessus de l'une des portes.

Dernièrement cette belle pièce a reçu le mobilier qui en complète la décoration. Les fenêtres sont garnies de rideaux bonne-grâce, en velours noir encadré d'un galon groseille; ces rideaux sont terminés par un lambrequin dont les ornements sont copiés sur une ancienne broderie faite sur velours noir du XVI^e siècle, portant le chiffre de Diane en feuillage, qui est conservée au Louvre dans la collection Sauvageot, sous le n° 1364. Le dessous des rideaux est un store de guipures coupées par une bande de toile écrue.

Les banquettes, les divans et les fauteuils, sont également en velours noir bordé de galon groseille avec des franges parsemées de glands. Le dossier des fauteuils est orné de trois croissants, enlacés en satin couleur d'or. Au milieu de la Salle s'élève une borne à quatre faces se démontant en quatre parties, dont le milieu est orné d'une jardinière ayant au centre un groupe d'enfants assis, en marbre blanc.



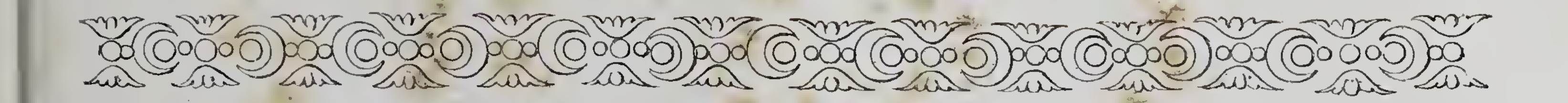
# CHATEAU D'ANET



Photogyptie Lemercier et Cie Paris

UNE DES PORTES

DE LA CHAMBRE D'HONNEUR



# CHAMBRE D'HONNEUR

CETTE Salle est carrée. Une boiserie à hauteur d'appui, qui en fait le tour, est divisée en panneaux; les ornements qui les décorent sont imités et copiés de panneaux anciens aux chiffres de Diane et de Henri II, avec des emblèmes et des devises. Toutes ces peintures sont rehaussées d'or, ainsi que les encadrements.

Une très-belle tapisserie en soie, brochée d'arabesques cramoisies sur un fond jaune d'or, est appliquée sur la muraille.

Le plafond est composé de panneaux sculptés et peints; celui du centre est sculpté, il est décoré par trois grands croissants enlacés; des branches de laurier et des rosaces sont sculptées dans les vides; aux angles, les chiffres de Diane et de Henri II. Les autres panneaux qui l'entourent sont peints et décorés d'emblèmes et d'allégories à Diane.

Le panneau central provient de l'ancien plafond de la Galerie de Diane. Il est fâcheux que les autres panneaux sculptés provenant de la même décoration n'aient pas été réunis dans ce nouveau plafond, ce qui aurait donné l'ensemble d'un des compartiments de l'ancien plafond de cette Galerie qui n'existe plus. Cela eût été d'autant plus heureux que ces deux panneaux, étant cintrés en voussure, auraient sensiblement baissé ce plafond; la chambre, que la grande élévation du plafond fait paraître trop petite, en eût paru beaucoup plus grande.

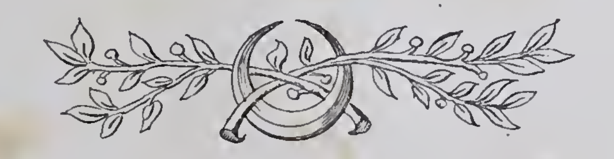
Les trois portes de cette chambre sont richement décorées de peintures, les plus curieuses et les plus délicates que l'on puisse voir; elles sont également la reproduction d'anciens panneaux, mais tellement effacés que leur reproduction équivaut à une création.

Les verrous sont anciens et portent tous les armoiries, le chiffre et les emblèmes de Diane et de Henri; quoiqu'en fer repoussé, les moindres ornements ont une perfection que l'on ne pourrait exiger d'une matière plus facile à travailler.

On y voit un beau lit sculpté à colonnes, qui passe pour avoir appartenu à Diane.

Les meubles qui ornent cette Salle sont très-remarquables. Quelques-uns sont formés par d'anciens panneaux sculptés provenant de la décoration d'Anet du temps de Diane, un surtout dont les incrustations offrent les emblèmes et les chiffres de Diane.

C'est à cette Salle que finissent les appartements de l'Aile gauche et du Château actuel. Ceux dont la description va suivre n'existent plus. A la suite de cette Chambre on entrait dans un appartement composé de trois pièces. La première était une Salle à manger, la seconde un Salon, et la troisième une Chambre à coucher : c'était l'Appartement Royal, destiné primitivement au Roi Henri II pendant son séjour à Anet.





# APPARTEMENT ROYAL

## SALLE A MANGER.

Nous n'avons aucun renseignement sur la décoration de cette Salle au XVIe siècle; l'inventaire du mobilier au XVIIIe siècle nous apprend seulement qu'elle était décorée par sept pièces de tapisseries de Beauvais, à personnages, mais sans donner leurs sujets. Les dessus de porte étaient ornés de tableaux dans des cadres sculptés et dorés; l'un représentait Louis XIV, l'autre le Grand Condé, et le troisième l'enlèvement d'Iole par Hercule.

## LE SALON.

Ce Salon faisait avant-corps sur les jardins et terminait les appartements du premier étage de l'aile gauche; cette pièce avait changé de nom plusieurs fois. On l'a désigné aussi sous le titre de Cabinet ou Salle des singes, à cause de son genre de décoration; en dernier lieu il était devenu le Salon de compagnie.

Au XVIe siècle, la décoration en était magnifique; la boiserie était ornée de sculptures dont les intervalles étaient couverts de peintures dans le genre arabesque, où les sujets grotesques dominaient. Les Arabesques de Ducerceau peuvent nous donner une idée de cette riche décoration; quelques-unes de ses planches proviennent des ornements d'Anet.

A la fin du XVIIe siècle, une partie des grands panneaux sculptés de la boiserie ont été remplacés par des tentures de moire blanche, brodées en chenille, représentant des singes; les montants de la boiserie peints sont restés, et les peintures furent restaurées et réchampies fond blanc. Nous possédons quelques calques de fragments de cette décoration.

Le plafond, sur le même principe que tous les autres, était formé avec des panneaux de plusieurs grandeurs; il était sculpté et doré; c'était un des plus beaux du Château. Les principaux panneaux étaient ornés de très-beaux cartouches portant les armoiries de Diane et de Henri, sculptées sur un semis de croissants et de DŒ enlacés; les panneaux qui alternaient avec eux étaient ornés d'arabesques richement sculptées, portant des emblèmes et des devises où le chiffre de Diane était prodigué, ce qui donnait à ce plafond un nombre infini de chiffres de Diane et de croissants d'un effet admirable. Toutes ces riches sculptures, rehaussées d'or, portaient sur un fond qui était ou bleu, ou argent, ou noir. On y remarquait aussi le chiffre de la Reine Catherine de Médicis avec sa devise et ses armoiries, ainsi que sur la serrure,

sur les verrous et sur les vitraux en grisaille de ce Salon, où ils alternaient avec ceux de Diane.

Il est très-fâcheux que la description de M. Lemarquant, si précieuse pour la décoration du XVIIe siècle dans les appartements du rez-de-chaussée, ne soit pas plus étendue pour cette partie du Château habitée par les illustres propriétaires; la décoration primitive, qui y existait encore en partie, aurait dû fixer son attention par son ancienneté, et le porter à nous donner quelques renseignements, au lieu de terminer la description des intérieurs sans parler de l'ornementation de ces appartements-là.

A côté de cette Salle se trouvait le Cabinet du Roi, pour lequel on avait construit celle des deux trompes suspendues dans laquelle il était. La décoration primitive n'existait plus; elle avait été changée plusieurs fois, car chaque restauration détruisait les plus beaux ornements. En dernier lieu, il était orné d'une tenture de perse; il servait d'oratoire au Duc de Penthièvre; le tableau de l'autel représentait Saint Louis; on y remarquait aussi deux tableaux dont les cadres étaient ornés d'arabesques en argent, et quatorze miniatures représentant les Pères du Désert.

Une chaise et un tabouret sculptés étaient couverts de damas bleu, ayant au milieu un cartouche dont le fond était broché en or; ces deux siéges dataient du XVIe siècle. Un petit lustre en cristal pendait au plafond.

## CHAMBRE A COUCHER DE HENRI II.

Cette Chambre faisait partie du bâtiment du milieu qui s'élevait entre les deux ailes du Château. C'était, d'après M. Lemarquant, le plus bel appartement du Château; aussi avait-il été destiné au Roi Henri II. Une lettre, que nous donnons plus loin, du Dauphin qui fut François II, fait mention de cette chambre.

L'ancienne décoration du temps de Diane avait été, comme presque tout le Château, considérablement modifiée, mais elle était encore au XVIIIe siècle d'un éclat éblouissant; elle se composait de cinq pièces de magnifiques tapisseries à personnages, sur un fond d'or.

Il n'est resté aucune indication de la décoration du plafond, qui devait être splendide et digne de la plus belle pièce du Château.

Le lit, qui était très-grand, était couvert d'une étoffe d'or et d'argent; les rideaux étaient en damas cramoisi, bordés d'un galon d'or. Les tabourets et les fauteuils, ainsi que l'écran de la cheminée, étaient en bois sculpté et doré, et couverts d'étoffes or et argent pareilles à celles du lit.

## CABINET.

Ce Cabinet était aussi richement décoré que la chambre précédente. Nous n'avons aucune indication de sa première décoration; au XVIIIe siècle il était orné par trois pièces de tapisserie, à sujets flamands.

Au-dessus de la cheminée, un très-beau tableau représentait Diane en Déesse de la chasse.

Les meubles étaient d'une très-grande élégance; on y remarquait un très-beau canapé en bois sculpté, doré et argenté, qui était couvert de velours rose ciselé, ainsi qu'un riche fauteuil, dont le milieu, de velours rose également ciselé, était orné d'un cartouche en étoffe d'or.



# APPARTEMENTS DE DIANE

Cet Appartement était séparé de celui du Roi par le haut du vestibule du Rez-de-chaussée qui montait à la hauteur du premier étage; on pouvait aller de l'un à l'autre par la Galerie qui régnait à cet étage dans toute la longueur du bâtiment et qui répétait celle du Rez-de-chaussée.

La décoration de toutes les pièces qui composaient cet Appartement avait été complétement anéantie dans les diverses restaurations; il n'était rien resté de la décoration primitive, ni aucune indication des plafonds de toutes les pièces de l'Appartement de Diane, qui devait être très-beau, de bon goût, et digne de la Dame du lieu. Là, sans doute, tous les grands Artistes de son temps avaient dû se surpasser pour lui plaire et pour lutter entre eux, sous ses yeux, à qui aurait la palme dans ce combat de magnificence et de splendeur.

Cette première pièce terminait le premier étage du bâtiment central. C'était, au XVI[e] siècle, la chambre à coucher de Diane. Au XVII[e], le Duc de Vendôme en avait fait son appartement; il était décoré par cinq pièces de tapisserie représentant des Chinois. En dernier lieu le Duc de Penthièvre en avait fait deux chambres à coucher en la divisant par une cloison; c'étaient les appartements n[os] 7 et 8.

On a remarqué que la décoration des appartements de Diane, à l'exception des plafonds, n'a jamais repris sa splendeur primitive, alors que ceux qui avaient été habités par Henri II ont toujours été très-richement décorés; il est vrai que Diane avait donné les plus beaux au Roi. Néanmoins ces appartements ne manquaient pas de grandeur; ils communiquaient en outre avec tous les appartements du vieux château qui y étaient adossés.

## SALON DE DIANE.

Ce Salon au XVII[e] siècle avait été décoré par César de Vendôme pour Isabelle de Vendôme, sa fille, qui avait épousé Charles-Amédée de Savoie, Duc de Nemours.

On voyait au plafond, qui était très-beau, l'écusson des Armes du Duc de Vendôme, sur un losange qui autrefois portait les armoiries de Diane, comme étant son appartement particulier. Ainsi qu'on le voit, à chaque nouveau propriétaire la décoration de la Renaissance

CHATEAU D'ANET



*aux trois quarts de l'exécution*

[illegible] DEL ET [illegible] — Imp Lemercier & Cie Paris

# PANNEAU D'UN MEUBLE

ANCIEN

Tiré du « Mobilier de la Couronne » — Moulage de l'auteur

subissait de grands changements; dans les derniers temps ce magnifique plafond avait perdu sa brillante splendeur.

Au XVIII^e siècle c'était l'appartement n° 9; il était décoré de trois pièces de tapisserie de Flandres, représentant des personnages Flamands. On y remarquait sur la cheminée un portrait du roi d'Espagne, Philippe V.

Cette pièce était l'avant-corps de l'aile droite sur les jardins.

## CABINET.

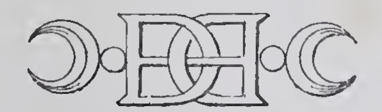
Ce Cabinet était la seconde des tourelles, suspendues sur une voûte rampante appelée trompe, qui étaient aux angles du bâtiment sur les jardins. Celle-ci contenait le Cabinet de toilette de Diane. Nous avons le regret de ne pouvoir donner aucun renseignement sur sa décoration, qui devait être splendide et ornée de gracieuses allégories en l'honneur de la Déesse qui avait présidé à l'érection de cette belle demeure.

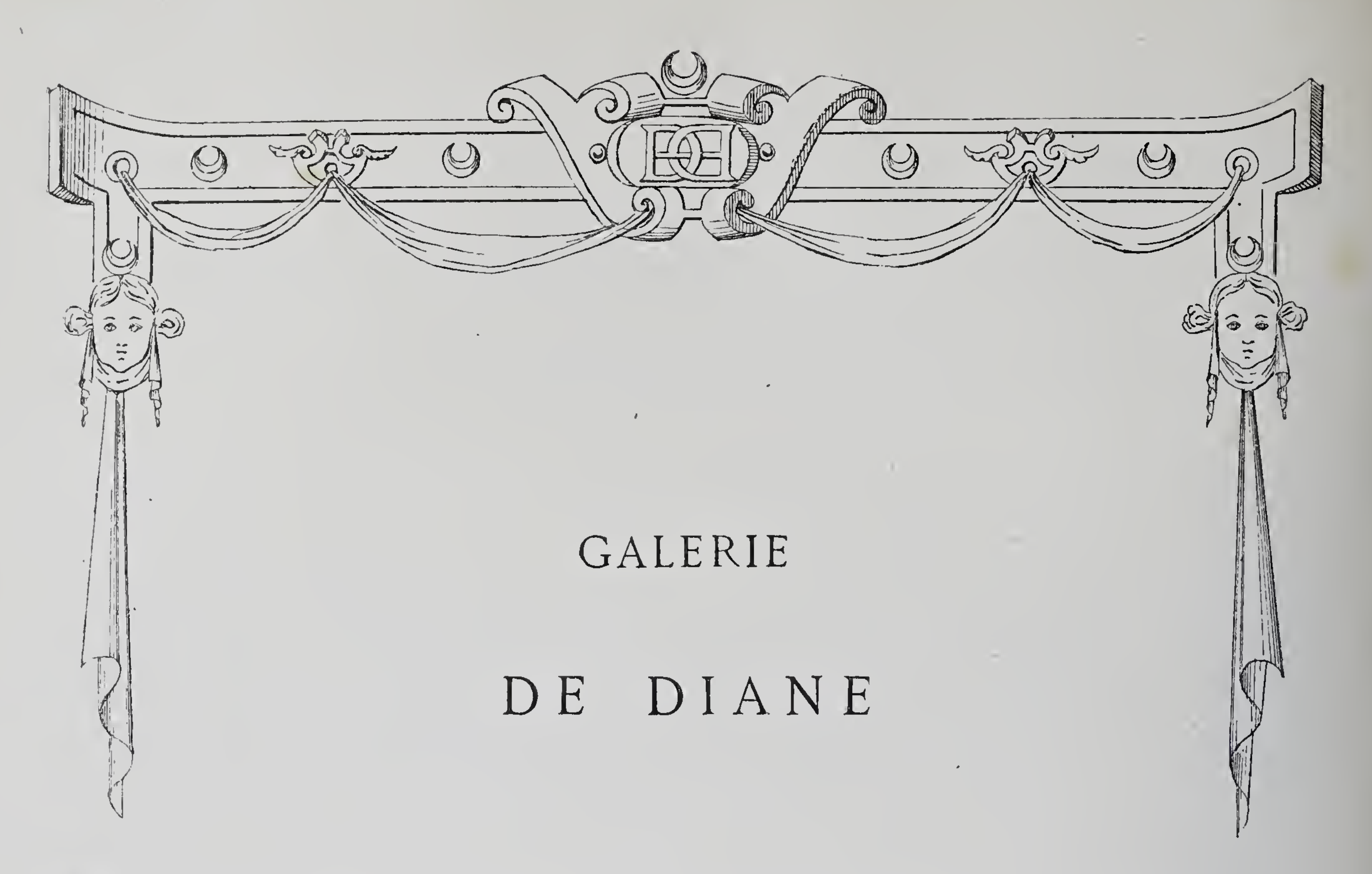
## SALLE D'ATTENTE.

En sortant du Salon et de ce Cabinet, on entrait dans cette Salle, qui au XVII^e siècle formait l'antichambre de la Galerie de Diane. Elle n'avait qu'une seule croisée donnant sur la Cour des Cuisines.

Nous ne connaissons rien de sa décoration primitive; au XVIII^e siècle c'était une chambre à coucher désignée sous le nom d'appartement n° 10; cette chambre était décorée par quatre pièces de tapisserie. Selon l'inventaire de 1781, ces tapisseries représentaient les chasses des Guises; ce titre indique une décoration de la Renaissance, mais sans aucun détail. Le lit était à la Polonaise, en bois sculpté et doré, les étoffes en velours de quatre couleurs, brodé d'un agrément en chenille, garni de riches cocardes et de plumes au-dessus de la calotte.

On y remarquait sur la cheminée une peinture qui représentait le Château d'Anet, tel qu'il était au XVI^e siècle, sous Diane de Poitiers. Au-dessus de cette peinture, on lisait cette inscription : SCELUS EST NOCUISSE JUVANTI (*C'est un crime de nuire à qui vous a servi*). Était-ce un reproche de Diane à Catherine de Médicis pour ses persécutions après la mort de Henri II ?





# GALERIE
# DE DIANE

Cette Galerie, qui était très-grande, avait quarante-quatre mètres de long; elle s'étendait depuis le bâtiment central jusqu'à la pointe donnant sur la Place.

Elle était décorée par une boiserie dont une partie était sculptée et l'autre peinte. La plupart de ces peintures formaient des tableaux encadrés par la boiserie sculptée; plusieurs représentaient Diane de Poitiers dans différents costumes et à plusieurs âges, ce qui formait une réunion curieuse de son image aux différentes époques de sa vie. Quelques-unes la représentaient couverte de magnifiques et somptueux habits, ornés d'une profusion de perles et de diamants; d'autres, au contraire, la figuraient complétement nue, à l'antique, surtout en chasseresse, par allusion à son nom. Au bout de la Galerie se trouvait un très-grand tableau représentant Henri II à cheval, vêtu de gris blanc et de noir, et coiffé d'une toque avec un panache. Autour de ce tableau on voyait un grand nombre de portraits de Rois et de Reines de France, ainsi que des portraits de la famille de Diane.

On voit que la peinture avait une large part dans la décoration de cette magnifique Galerie. En outre des nombreux portraits de Diane et de toute sa famille, un artiste dont le nom n'a malheureusement pas été conservé, mais qui devait être l'un des plus habiles de son temps, avait peint, sur la boiserie, des sujets sur ces fonds de paysages, peuplés de monuments à l'antique, dont la peinture de ce temps était si prodigue.

L'importance de ces peintures donnait à cette Galerie un caractère plus gai et plus brillant qu'aux autres appartements, dont la décoration très-artistique, mais plus sobre et plus sévère, se trouvait un peu assombrie par les couleurs naturelles des boiseries sculptées et par les partis de fonds ou de filets noirs, qu'avait adoptés Diane de Poitiers comme principe général de la décoration de son château.

Ce genre de décoration, qui n'était pas sombre parce qu'il était rehaussé d'or et d'autres tableaux, a subi la peine de son originalité et de sa personnalité. Choisi comme signe de veuvage, il n'avait, à un autre moment, plus de raison d'être, et plus tard, sous le prétexte de donner du jour et de la clarté aux intérieurs, toutes les frises où le bois des sculptures était



Roussel del

Imp. Lemercier & Cie, Paris

UNE TRAVÉE DE L'ANCIEN
PLAFOND DE LA GALERIE DE DIANE

apparent ont été peintes en blanc, ainsi que les parties noires, et même les ornements peints, qui avaient été réchampis en blanc.

C'est le Duc de Vendôme, dans sa rage du blanc et de la lumière, qui a détruit toute la belle décoration artistique de la Renaissance faite par Diane de Poitiers, jusque-là même que les superbes vitraux en grisaille, qui pourtant ne s'opposaient pas à la lumière, ont été remplacés par des verres blancs et unis.

Au milieu de la Galerie se trouvait la porte de la Tribune de la Chapelle, surmontée de cette inscription : ADORATE DOMINUM IN ATRIO SANCTO EJUS (*Adorez le Seigneur dans son saint parvis*).

En face de cette porte, de chaque côté de la Galerie, s'élevait une cheminée de marbre, dont le manteau richement sculpté montait jusqu'au plafond.

Cette Galerie était éclairée par quatorze fenêtres, sept sur la Cour d'honneur, sept sur la Cour de Charles le Mauvais.

Toutes ces fenêtres étaient ornées de vitraux en grisaille. L'ornementation comportait fort peu de sujets spéciaux; les motifs en étaient dans le genre arabesque. Alexandre Lenoir a donné la gravure d'un de ces vitraux (*Musée des Petits-Augustins*, t. VI, p. 82), acheté par lui à Anet, et il est curieux qu'on retrouve le même dessin plus au complet dans les *Grandes Arabesques* de Ducerceau. Les lignes principales de la bordure, à droite du motif central, se rapportent, pour la composition des ornements, au dessin d'un panneau en voussure du plafond; c'est celui qui est orné d'une H, surmontée d'une couronne. Cette comparaison seule suffirait, à défaut du renseignement précieux donné par Lenoir, pour en garantir l'origine.

Le plafond était sculpté et rehaussé d'or et de peinture. C'était un des plus beaux du Château, et le seul qui fût à caissons renfoncés. Tous les autres étaient carrés et plats, contre l'avis de l'architecte. En effet, Philibert de Lorme, dans son Livre des Charpentes, chapitre XII, se plaint d'avoir été obligé de faire malgré lui des planchers carrés et plats, parce qu'ils lui étaient commandés, alors qu'il les aurait voulu voûtés et cintrés, et à caissons renfoncés. Ce plafond était divisé par des poutres en plusieurs parties égales. Chaque partie était ensuite divisée en trois compartiments; celui du milieu était plus grand et placé plus haut que les deux autres, qui étaient de chaque côté le long des murailles.

Le compartiment du milieu était formé par un grand panneau carré, orné de trois grands croissants enlacés, sur un fond noir; entre les croissants étaient sculptées des branches de laurier et des rosaces; aux angles, et en regard l'un de l'autre, sont le chiffre de Diane, et, dans l'autre sens, le chiffre de Henri II. On peut du reste le voir encore, car il existe et occupe aujourd'hui le centre du plafond de la Chambre d'honneur. Aux angles de ce panneau, quatre choux, sculptés en feuilles d'acanthe, étaient posés en culs-de-lampe sur les poutres et se détachaient sur un carré dont le fond était doré.

Ce panneau, placé au centre et au sommet du plafond, était encadré par quatre panneaux cintrés qui retombaient en voussure à la hauteur des poutres. Deux panneaux, placés en face l'un de l'autre, représentaient le chiffre de Diane, dans un cartouche à fond bleu bordé d'or qui était posé sur un grand cartouche à fond d'argent; les deux bouts de ce cartouche étaient terminés par une tête de Faune, coiffée de feuilles d'acanthe rehaussées d'or; de sa coiffure partait un ornement en pendeloque qui retombait devant la figure, à laquelle étaient suspendus, par des rubans en écharpe, un croissant et un petit cartouche portant le chiffre de Henri II

surmonté d'une couronne, sur un fond bleu. Un de ces panneaux, quoique cintré, a été placé dans la porte du portail du Château d'Anet, à l'École des beaux-arts, à Paris, où il est actuellement.

Les deux autres panneaux, se faisant face dans l'autre sens, étaient ornés également par deux cartouches gracieusement enlacés l'un sur l'autre. Celui qui est en dessus portait sur un fond bleu le chiffre de Henri II surmonté d'une couronne. Le cartouche qui est en dessous de celui dont nous venons de parler est à fond d'argent bordé d'or. Aux deux bouts, ce cartouche est terminé par une tête de biche, coiffée de feuilles d'acanthe; les pendeloques retombantes portent, sur un petit cartouche, un croissant surmonté d'une couronne, sur un fond bleu. Ce panneau, qui existe encore, est placé aujourd'hui au-dessus de la cheminée de la Bibliothèque du Château. Remarquons que la forme de ce cartouche se trouve reproduite dans un des vitraux en grisaille dont nous parlions plus haut. Enfin, aux angles de ces quatre panneaux cintrés étaient sculptées des palmettes grecques.

Toute cette brillante sculpture se détachait sur des fonds de couleurs, encadrés par le bois au naturel, dont les élégantes moulures étaient sobrement rehaussées d'or.

Entre le compartiment du milieu et la muraille se trouvait, de chaque côté, un très-grand panneau sculpté, de forme rectangulaire, représentant un cartouche porté par deux branches de laurier rehaussées d'or qui se développaient de chaque côté sur un fond noir. Ce cartouche portait le chiffre de Diane au milieu de quatre croissants sur un fond bleu bordé d'or; le champ de la double bordure était argenté; les oreilles du cartouche étaient terminées par une tête de griffon, ornée de feuilles d'acanthe. Deux de ces panneaux subsistent et décorent aujourd'hui le dessus de la porte de la Salle à manger actuelle.

Toute cette décoration et ses panneaux ont été retrouvés et reconnus par l'auteur de cette description.

En 1680, cette magnifique Galerie avait, comme tous les intérieurs du Château, subi une grande restauration. La décoration du XVI$^{e}$ siècle avait été profondément modifiée; il n'était resté d'intact que le plafond et les vitraux. Une nouvelle restauration, exécutée en 1740, l'avait transformée en grande partie en appartements. Le milieu seulement, en face de la Chapelle, avait été respecté, ce qui la réduisait à un tiers de sa longueur primitive. Dans la partie comprise entre les appartements de Diane et ce qui formait le vestibule de la Tribune de la Chapelle, on avait créé les appartements 11 et 12, en laissant un passage du côté de la Cour d'honneur; dans l'autre partie, entre le vestibule de la Chapelle et la Conciergerie, on avait fait les appartements 13 et 14. Ces diverses restaurations n'avaient rien changé au plafond qui, comme je viens de le dire, était resté dans son entier ainsi que les vitraux.

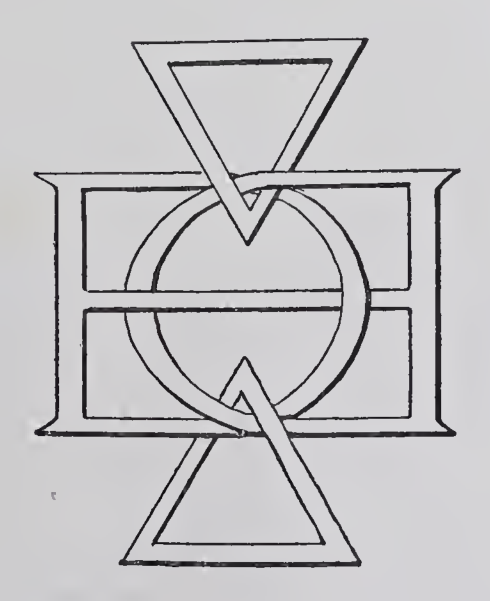
Dans la décoration de ces quatre nouveaux appartements, l'inventaire du Château de 1781 cite, dans l'Antichambre du n° 13, une magnifique tenture ancienne comme peinte, argentée et dorée, et aussi un tableau en pierre, dans un cadre sculpté et doré, sans donner aucun détail sur ces précieux ornements, que l'on peut, par cette trop sommaire indication, attribuer au XVI$^{e}$ siècle.

C'est en 1800, ainsi que nous avons déjà eu occasion de l'indiquer, que tout le bâtiment contenant cette Galerie a été démoli; le plafond, ainsi que ce qui restait des vitraux, a été acheté par M. A. Lenoir pour le Musée des Monuments Français. Voici ce qu'il en dit dans son rapport au Ministre du Premier Consul :

2° Une boiserie de vingt-neuf mètres servant de plafond dans la chambre qu'occupait Diane lorsqu'elle recevait Henri. Ce morceau, d'une sculpture rare pour la finesse et la délicatesse de son exécution, a été dirigé par Jean Goujon, qui en avait donné les dessins. Mon intention est d'employer ce plafond magnifique dans la chambre sépulcrale que j'ai destinée au tombeau de Henri II, de la restauration de laquelle je m'occupe, et il m'a paru piquant de placer l'effigie de l'amant de Diane sous le toit qui jadis les avait réunis.

C'est par erreur que M. Lenoir donne ce plafond comme venant de l'appartement de Diane. Deux raisons s'y opposent : d'abord les parties cintrées, qui indiquent forcément le plafond de la Galerie, le seul qui ne fût pas plat ; ensuite la longueur de vingt-neuf mètres, sans les poutres et les fragments restés à Anet, que l'on a retrouvés dans une maison voisine du Château. La Chambre de Diane n'avait pas cette étendue, tandis que la Galerie nous donne à peu près cette mesure, en y ajoutant, bien entendu, les poutres et les fragments brisés, restés à Anet. Ce qui a pu induire M. Lenoir en erreur, c'est qu'au bout de la Galerie, du côté des appartements de Diane, M^me^ la Duchesse du Maine avait installé sa chambre à coucher dans les appartements créés en 1740 ; c'est ce qui a pu donner lieu de croire que c'était aussi la chambre de Diane.

Le projet de l'emploi de ce plafond au Musée des Petits-Augustins n'a jamais été réalisé, et depuis ce temps tous les panneaux ont été dispersés et ont disparu. Il n'en reste plus à l'École des beaux-arts, sauf deux qui, quoique cintrés, ont été employés dans la porte mise au rez-de-chaussée du portail du Château d'Anet, relevé à la droite de la cour d'entrée et donnant accès dans l'ancienne église des Petits-Augustins. En réunissant par la pensée ces panneaux épars, que nous avons eu la bonne fortune de découvrir, nous avons pu, à l'aide du plan, des gravures de Philibert de Lorme et de Ducerceau, reconstruire, à l'état d'ensemble complet, un compartiment du plafond de cette magnifique Galerie, après l'avoir communiqué à M. Duban, qui, l'ayant vérifié, en a complétement approuvé l'idée.







# SECOND ÉTAGE




Le second étage n'existait pas du temps de Diane. Au XVIe siècle, la toiture, à cause de son peu de hauteur, n'aurait pas permis d'y installer des appartements. C'est en 1680 qu'il fut créé pour augmenter le nombre des appartements. La décoration de ceux-ci n'offrait rien de bien curieux, sauf l'appartement portant le n° 17, dans lequel on avait installé en dernier lieu la Bibliothèque. On y remarquait deux globes montés sur un pied sculpté, l'un céleste et l'autre terrestre, garnis de leurs méridiens en cuivre.

## BIBLIOTHÈQUE.

Au XVIe siècle, Diane de Poitiers, avait créé au Château d'Anet une Bibliothèque qui pouvait être considérée comme une des plus rares et des plus curieuses que la Renaissance ait réunies; c'était une des belles merveilles qu'elle avait ajoutées à cette magnifique demeure.

Elle était composée de précieux manuscrits sur vélin, ornés de très-belles et splendides miniatures, dont le nombre est évalué à plus de trois cents, d'autres manuscrits sur papier, richement ornés de dessins et d'arabesques en couleurs rehaussés d'or, des livres in-folio en très-grand nombre enrichis de figures sur bois et de gravures, ainsi que des volumes de tous les formats et dans plusieurs langues. La plupart de tous ces manuscrits et ces volumes étaient ornés de magnifiques reliures au chiffre de Diane et de Henri II, gracieusement enlacés avec des entrelacs et des arabesques.

BIBLIOTHEQUE DE DIANE DE POITIERS



Rousseau del. Imp. Lemercier & Cie Paris

RELIURE DE L'EXEMPLAIRE DU SALVIANI AQUATILIUM ANIMALIUM HISTORIA, 1554

(Bibliothèque de la ville de Troyes.)

Aujourd'hui tous ces volumes sont très-recherchés et se payent au poids de l'or. Quelques-uns de ces manuscrits et de ces volumes avaient dû être donnés par Henri II à Diane, qui les faisait relier à son chiffre et à ses armes. Parmi ces riches reliures, on en remarque quelques-unes dont les ornements sont splendides et nous donnent une idée approximative de ce que pouvait être la décoration vraiment extraordinaire des intérieurs du Château d'Anet, ainsi que le prouvent les gravures et les ornements que nous avons intercalés dans ce volume. Cette Bibliothèque a été déménagée plusieurs fois, par suite des diverses restaurations du Château. On ignore où elle avait été installée par sa fondatrice, avant que d'être reléguée dans le deuxième étage.

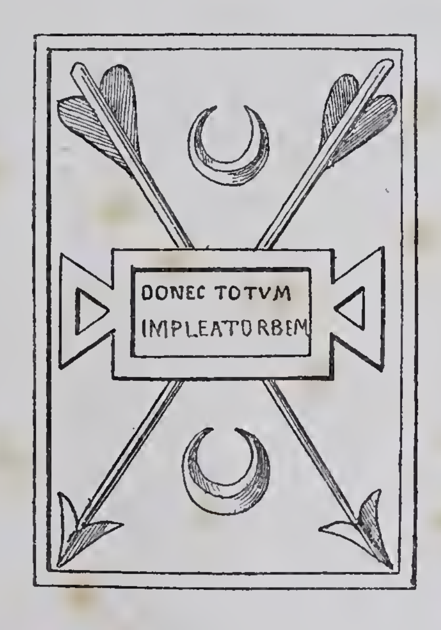
Cette belle et riche collection fut conservée et augmentée jusqu'en 1723, époque à laquelle elle fut mise en vente à la mort de la Princesse de Condé; pour cette circonstance, il en a été fait un catalogue par le libraire Pierre Gandouin, sous le titre suivant : « Catalogue des Manuscrits trouvés après le décès de M^me^ la Princesse dans le Château royal d'Anet. » (In-12 de 37 pages.)

En lisant ce petit volume, excessivement rare, qui se trouve cependant à la Bibliothèque actuelle du Château, on peut se convaincre du mérite exceptionnel de cette fameuse collection, unique à cette époque.

Cette vente devait être faite en gros ou en détail dans les premiers jours du mois de novembre 1724; il ne se trouva pas d'acquéreurs pour l'ensemble de cette précieuse collection, qui dut subir le hasard des enchères publiques. Bien des volumes et des manuscrits passèrent à l'étranger et furent perdus pour la France; il s'en trouve un à la Bibliothèque de Copenhague. C'est un recueil de Chants royaux en l'honneur de la Vierge (Abrahams, *Manuscrits du Moyen Age de la Bibliothèque de Copenhague*, 1844, n° XLV, p. 116-9). Il est relié en veau, aux armes de Diane sur les plats, et porte cette inscription :

Ce livre fut faict pour Diane de Poitiers, Duchesse de Valentinois, Contesse de Saint-Vallier, femme de Louis de Brézé, Conte de Maulevrier, Seigneur d'Anet et Grant Sénéchal de Normandie.

Quelques-uns furent achetés par Denis Guyon de Sardières et passèrent en 1759 dans la bibliothèque du Duc de La Vallière; d'autres furent adjugés à MM. Cangé, Lancelot et autres, dont les collections contribuèrent plus tard à augmenter la Bibliothèque du Roi.





# TAPISSERIES

Ici se terminerait la description de l'intérieur des bâtiments qui formaient la Cour d'honneur si, avant de passer à la Cour de droite, nous n'avions à donner la description de quelques objets provenant de la décoration des appartements dont nous venons de parler, et qui ne sont rentrés au Château qu'après la dernière restauration.

Ce sont quatre grandes tapisseries anciennes. Elles paraissent avoir formé la décoration complète d'un appartement du premier étage, car elles ont 4 mètres 70 centimètres de haut sur 4 mètres 10 centimètres de large. Cette dimension indique, à coup sûr, le premier étage, le rez-de-chaussée n'ayant que 3 mètres 80 centimètres de hauteur.

Elles représentent des sujets mythologiques, encadrés par des ornements portant le chiffre et les armoiries de Diane, ainsi que tous les attributs qui la caractérisent avec des banderoles ornées d'inscriptions. En haut, la bordure est décorée au milieu par un grand cartouche, orné à chaque bout par une tête de cerf, contenant l'inscription du sujet de la fable représentée dans chaque tapisserie. Sur chacun des côtés, ce cadre est décoré par un motif d'architecture entremêlé de cartouches portant le chiffre de Diane, de cariatides, de Faunes et de quantité d'ornements et d'attributs allusifs à Diane. On y remarque de très-belles têtes, coiffées et ornées de croissants. La riche décoration de ces montants se termine par un chapiteau de colonne cannelée portant les armoiries de Diane de Poitiers dans un cartouche. Le bas de cet encadrement contient plusieurs ornements, avec un cartouche au milieu qui représente quelques scènes du sujet représenté dans la tapisserie. Le cadre de ces quatre tapisseries est décoré dans le même principe, sauf quelques variantes dans les têtes et dans quelques ornements, ce qui indique la décoration complète d'un appartement.

# CHATEAU D'ANET



Fable de Latone

Photoglyptie Lemercier & C^ie Paris

ANCIENNE TAPISSERIE

DES APPARTEMENTS DE DIANE




Fable de Méléagre

Photoglyptie, Lemercier & Cie Paris

ANCIENNE TAPISSERIE

DES APPARTEMENTS DE DIANE

Une de ces tapisseries représente la Fable d'Iphigénie, avec cette inscription dans le haut :



Sur tous mortelz la belle Iphigénie
Doit à Diane une grâce immortelle;
Elle devoit par mort estre punie,
Car des hautz Dieux l'ordonnance étoit telle;
Mais, par pitié de la saincte pucelle
Pour qui les Rois et Capitaines Greqs
Souffroient au cueur mil ennuyeux regretz,
Diane ung cerf sur l'autel leur présente,
Et, pour servir à ses honneurs segretz,
Osta du feu la victime innocente.

Sur une autre est la Fable de Méléagre, avec l'inscription suivante :

En Calydon occist Méleager,
Avec le porc de Phœbé mesprisée,
Deux oncles siens, qui vouloyent outrager
Atalanta, sur tous de luy prisée,
Dont Althéa, leur seur, fut attisée
D'ire et pitié; mais enfin l'iré a peu
Tant qu'elle mit le tison en un feu,
Avec lequel son filz devoyt fin prendre;
Ainsi sentit l'outrageux peu à peu
Et le tison et son corps venir cendre.

La troisième offre la Fable de Latone, avec cette inscription :

Latone encor fuyant vint en Lycie
Près d'un estang où la Chimère ardoit,
Et pour de l'eau aux villains s'humilie
Mais d'en avoir chascun d'eux l'en gardoit,
Dont l'œil Divin, qui du Ciel regardoit
Leur cruauté, en grenoilles les mue.
D'autre costé Cypris, d'orgueuil esmue,
Veut que d'Amour Diane soit frappée;
Il guette assez, mais en vain se remue
Pour ce qu'elle est à la chasse occupée.

Cette tapisserie, de la même hauteur que les autres, porte 4 mètres 70 centimètres de large, ce qui lui donne 70 centimètres de plus.

La quatrième présente la Fable d'Orion, avec ce dizain :

Phœbus, marry que Phœbé vouloit tant
S'accompaigner d'Orion le chasseur :
« Veux-tu », dit-il, « faire un bon coup, ma seur?
« Frappe cela qui va sur mer flottant. »
L'arc elle enfonce, et sa visée estent
Si droit que hélas à mort, sans y penser,
Son Orion luy advint d'offenser,
Dont la Déesse avec ses Nymphes pleure;
Mais Juppiter, pour le récompenser,
Lui donne au Ciel, avec son chien, demeure.

Cette décoration était composée de plus de quatre tapisseries, car le montant d'une cin-

quième a été retrouvée tout dernièrement sans aucune indication du sujet ni trace d'inscription.

Dans la décoration du Salon des Glaces, nous avons parlé de Ponthus de Thyard; voici pourquoi. Un petit volume, conservé à la Bibliothèque nationale, porte ce titre : *Douze fables de Fleuves ou Fontaines, — avec la description pour la peinture — et les épigrammes* — par P. d. T.

La Préface dédicatoire est ainsi conçue :

*A Pontus de Thyard, Seigneur de Bissy, Evesque de Châlons.*

Monsieur, vous ne serez pas marri si j'ai entrepris de faire imprimer ce papier, que je pris, il y a deux mois, en vostre estude à Bragny [1], et lequel vous enviiez trop avarement au public et sous si foibles excuses que je ne les ay peu ni deu prendre en payement : car, quant à votre aage et profession trop dissemblables à escrits de telle étoffe que mettez en avant, cela n'a rien de commun à l'eage ny à la saison esquels vous les fistes, d'autant que ce fut en un temps où l'on le pouvoit appeler un très-honeste et louable exercice, sçavoir il y a environ trente ans, *lorsque l'on accommodoit cette superbe maison d'Anet, qui a pris son plus grand lustre de vos belles inventions, dont aucuns se sont emparé et en ont emportez la gloire à bon marché.* Recevez-le donc comme vostre, et ne le désavouez pas, car je m'asseure qu'il ne fera point de honte à vos autres écrits et que la France me sçaura bon gré de mon honneste larcin, vous priant humblement croire que sans cette asseurance, je n'eusse pris la hardiesse de le mettre en lumière à votre insçeu, comme celuy qui ne vouldroit rien faire qui fust désagréable, et qui demeurera à jamais votre très humble et très obéissant serviteur,

TABOUROT.

De Paris, ce jour de Toussaints 1585.

Voici le titre de ces Fables :

Ire Fable. — Du fleuve Clytorie, qui a force de désenyvrer.
IIe Fable. — La fontaine d'Andre (Andros), qui a force d'enyvrer.
IIIe Fable. — Du fleuve Selemne, qui efface la passion d'amour.
IVe Fable. — De la fontaine Callirrhoé (nom grec de Fontainebleau), qui engendre le réciproque amour.
Ve Fable. — Du fleuve Phasis, qui asseure les jaloux.
VIe Fable. — Du fleuve Araxe, où se prouve si la fille est vierge.
VIIe Fable. — Du fleuve Inde, où vient la pierre qui conserve les vierges contre la violence des ravisseurs.
VIIIe Fable. — De la fontaine de Narcisse, dans laquelle, si un amoureux se mire, il reçoit allegeance.
IXe Fable. — Du fleuve Salmace, qui fait les Hermaphrodites.
Xe Fable. — Du fleuve Chrysoroas, dedans lequel se trouve l'or.
XIe Fable. — Du fleuve Strymon, qui console les désolés.
XIIe Fable. — Du lavatoire d'Isis, qui sert d'assurance contre les larves, les malins esprits et chiens aboyants.

Nous donnons le texte qui décrit la peinture de la XIIe Fable, les autres n'ayant rien qui ait rapport à Anet :

Faudroit peindre à l'entrée d'un Enfer poétique, tel que l'ont décrit Virgile et les autres poëtes, Osiris, qui seroit vêtu d'une longue robe blanche, et à l'entour de sa tête quelques rayons solaires, car. les Egyptiens l'estimoient être le Soleil. Il seroit assez près de Cerberus, chien à trois têtes, représenté aboyant à gueule

1. Village sur la rive droite de la Saône, en face de Verdun. Pontus y mourut en 1605.

ouverte. En un autre endroit seroit représenté un temple d'Isis, qui se pourroit faire, par une perspective à ligne visuale de front et basses diagonales, *de la Maison d'Anet*, pourvu que le peintre adjoustat à la porte quelques têtes de lions ayant les gueules ouvertes, selon la superstition des Egyptiens. Et ainsi par la porte se pourroit voir le dedans d'une partie du temple, sur le pavé duquel seroit écrit ceci : *Meum peplum nullus mortalium detexit*[1]; cette inscription est tirée de ce qui étoit escrit sur le pavé du temple d'Isis en Egypte. Auprès du temple se verroit un Lavatoire, *tel que celui même d'Anet*, dedans lequel Garmathonè, Reine Egyptienne, descendroit, guidée par Isis, vêtue d'une longue robe comme celle d'Osiris, excepté qu'elle seroit peinte de divers couleurs, comme blanc, bleu, rouge et surtout de noir, selon qu'elle est décrite par les Anciens. Je suis toutefois d'avis, et me semble l'avoir lu en bon auteur, qu'Isis se peut vestir de couleur blanche et noire, ou d'une longue estole, ou robe blanche, et d'une noire plus courte, en façon de surplis qui seroit sur la blanche. Elle doit avoir au haut du front un croissant, car Isis représente la Lune comme Osiris le Soleil. Au reste, la vertu du lavatoire est assez commodément rapportée à ce lieu.

Rien ne prouve que cette décoration ait été exécutée; notre citation n'a pour but que de ne rien omettre de tout ce qui peut intéresser Anet et son histoire, et de faire remarquer que Ponthus pourrait bien être l'auteur des dizains des tapisseries que nous venons de transcrire.



Des fragments du pavage ont été trouvés, dans des terrassements, sur l'emplacement où était jadis l'ancien Vestibule. Parmi ces quelques débris, deux carreaux seulement sont à peu près entiers. Ils sont carrés, de douze centimètres de côté et d'une couleur rouge brique assez claire.

Sur l'un sont peintes au centre, en émail blanc mat, les armes de Louis de Brézé, sur un écu bordé, portant huit croisettes autour d'un petit écusson bordé; les angles de chaque côté de l'écu central sont décorés par des feuilles d'acanthe. Ce carreau est en outre orné d'une bordure dentelée. L'autre carreau porte le monogramme de Louis de Brézé enlacé avec deux palmes, en émail blanc. Les deux carreaux sont émaillés et paraissent venir de la même décoration; ils étaient sans doute employés à composer un semis dans un pavage par compartiments, et à répondre aux panneaux sculptés d'un plafond décoré au milieu par un cartouche d'un semis à peu près semblable.

Tout dernièrement nous avons eu la bonne fortune de trouver, dans notre jardin, un troisième carreau de la même grandeur et du même émail, dont le chiffre, quoique différent, est un autre monogramme de Louis de Brézé. Ce chiffre est placé au milieu d'un ovale, dont les angles forment un carré par la réunion de quatre carreaux.

Diverses feuilles de parquet de la Renaissance, avec des incrustations, existent encore dans une maison d'Anet appartenant à notre famille. Ces feuilles de parquet sont de trois dessins différents; toutes les pièces principales, composant un dessin, sont bordées d'un filet de bois d'amarante incrusté dans le chêne; ces feuilles de parquet proviennent de la vente du mobilier du Château d'Anet et avaient succédé au pavage émaillé.

1. Nul mortel n'a jamais enlevé ni soulevé les voiles qui m'enveloppent.

On lit, dans les œuvres de l'abbé de Chaulieu, cette petite pièce, qui nous donne la description d'un Cadran, avec une vue du Château d'Anet peinte au-dessous d'un Soleil :

Inscription pour mettre sur un Cadran a Anet,
ou le Soleil était peint en haut dans son char,
et toute cette belle maison au dessous, en perspective.

*Phœbe, nihil toto spectabis amœnius orbe ;*
*Hic utinam volücres sistere velles equos!*
*Tempora nec fluerent, nostri nec Phyllidis amores,*
*Nec veniet tacito curva Senecta pede.*

(Phœbus, tu ne verras, dans le monde entier, rien de plus agréable; plût aux Dieux que tu voulusses arrêter ici tes rapides chevaux. Le temps ne passerait pas ni notre amour pour Phyllis, et la vieillesse courbée, avec ses pas silencieux, ne viendrait jamais.)



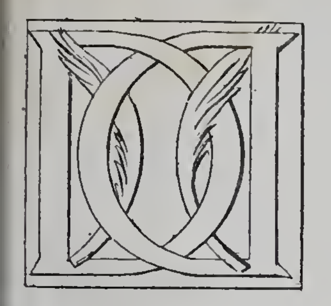
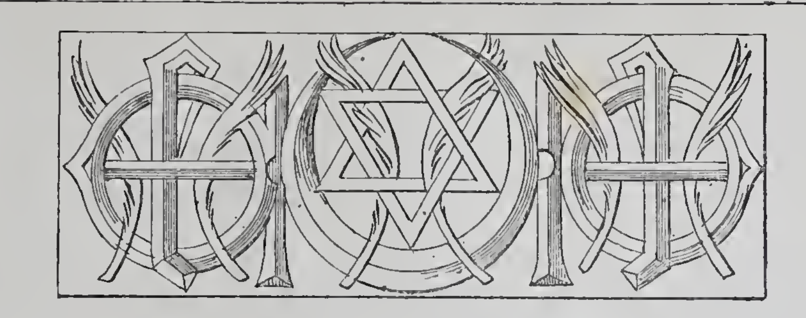
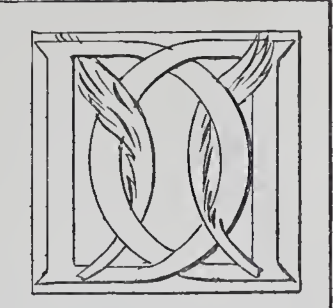
# CHATEAU D'ANET



Roussel d'après Ph. de l'Orme

Imp. Lemercier & Cie Paris

ABSIDE DE LA CHAPELLE

# COUR DE DROITE

DITE

# DE CHARLES LE MAUVAIS ET DES CUISINES.

On y allait de la Cour d'honneur par deux entrées qui existaient de chaque côté de la Chapelle, et qui ont été considérablement agrandies au XVIIe siècle. Sous Diane, ce n'était qu'un passage entre les deux salles, mais en 1682 on a sacrifié une de ces salles pour agrandir le passage, et les trois arcades, créées de chaque côté de la Chapelle et qui, correspondant aux arcades donnant sur la Cour d'honneur, donnaient une large et facile communication entre les deux Cours.

Autrefois cette Cour de droite était formée : au nord, par ce qui restait de l'ancien Château de Charles le Mauvais et de Louis de Brézé ; à l'ouest, par l'abside de la Chapelle, qui se détachait presqu'en entier de l'aile droite du Château et avançait dans cette cour ; au midi, par les terrasses donnant sur la Place, sous lesquelles étaient établies les Cuisines ; à l'est, par un portail qui était l'entrée principale de cette Cour et auquel on arrivait du dehors par un pont sur les fossés. Ce pont était primitivement en bois et à bascule ; en 1720, il a été refait en pierres par Madame la Princesse de Condé.

## PORTAIL DE L'EST.

Cette porte est un petit édifice très-curieux ; malgré son style Renaissance, il a tout à fait le genre moyen âge.

Sa face extérieure est d'une architecture très-simple. De chaque côté de la porte, cintrée et surmontée d'un attique, sont deux motifs d'architecture, décorés au milieu par un tableau ayant des meurtrières aux angles. Les deux meurtrières inférieures sont réelles ; dans les deux du haut sont deux pièces de canon sculptées en pierre. La corniche est ornée par deux tablettes inclinées. Au-dessous de ce petit monument existe de chaque côté une double

13

terrasse, reliée l'une à l'autre par un passage au-dessus de la porte. Chacune de ces terrasses porte une espèce de logette ou de guérite assez basse, carrée, voûtée à quatre pans et éclairée par un trou rond comme pour donner passage à une pièce d'artillerie; enfin la calotte des logettes était terminée par un croissant.

Cette façade extérieure, comme on le voit, a tout à fait l'aspect d'une fortification, mais mitigée de grâce, et d'un très-beau style.

La façade intérieure de ce petit monument, exactement pareille comme disposition architecturale, est toute différente comme décoration. Ce n'est plus l'aspect d'un fort, reste des mœurs féodales et guerrières du moyen âge; c'est la Renaissance avec sa beauté gracieuse, inspirée de mœurs plus adoucies et plus gaies.

Sur cette face intérieure, les deux motifs d'architecture, de chaque côté de la voûte, au fond de laquelle s'ouvre une porte principale, sont décorés chacun d'une porte donnant accès à l'intérieur du monument. Au-dessus, les meurtrières garnies de canons de la face extérieure sont remplacées par deux beaux vases d'une forme élégante, ornés de perles et gracieusement inclinés. La logette des terrasses, visible seulement sur la face extérieure, est cachée par le haut d'une cheminée, et l'on ne peut qu'admirer dans cette double façade, si habilement trouvée, le contraste de deux génies opposés qui se produisent à l'intérieur de lignes de la même forme.

Les croissants, qui surmontaient les logettes, n'existent plus. A part cet ornement, qui faisait bon effet, ce portail est intact; il n'a subi ni changement, ni dégradation sérieuse, sauf dans quelques pierres, rongées par le temps et dissimulées sous la verdure, qui envahit peut-être un peu trop ce joli petit monument.

## LES CUISINES.

Sous les terrasses, qui bordent au midi cette Cour de droite, et le long des fossés du côté de la Place, étaient installées les Cuisines au temps de Diane. Le sous-sol de ces terrasses est à deux étages.

La première partie est divisée en quatre grandes salles, dans lesquelles étaient la Boulangerie et la Pâtisserie; la seconde partie, qui est en dessous, est divisée en neuf salles dans lesquelles se faisait la cuisine. Toutes ces salles, à demi souterraines, sont saines, solides et d'une construction très-remarquable. Quelques grandes cheminées sont dignes d'être visitées.

Aujourd'hui tout ce vaste sous-sol existe encore, mais ne sert plus que de cave. Le temps lui a fait subir quelques ravages, surtout dans le pavage qui n'a pas été entretenu, et l'humidité a fini par pénétrer, ce qui les rend maintenant inhabitables.

A l'ouest cette Cour est bornée par l'abside de la Chapelle qui se détachait de l'aile droite du Château; l'aspect de ce chevet est splendide, et le bâtiment qui l'encadrait de chaque côté devait produire un très-bel effet; mais aujourd'hui la Chapelle seule est restée, l'aile droite de la Cour d'honneur ayant été abattue.

Imp. Lemercier & C^{ie} Paris

PORTE DE CHARLES MAUVAIS

# LE VIEUX CHATEAU

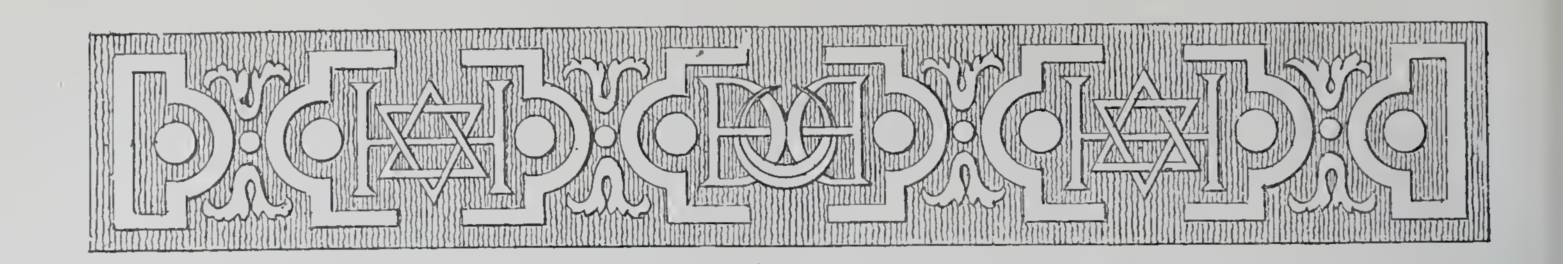
Tous les bâtiments au nord de cette Cour étaient d'anciennes constructions de plusieurs époques, et sans aucune régularité. La plus ancienne, du côté des fossés, datait de Charles le Mauvais, roi de Navarre; au milieu, entre deux bâtiments qui n'étaient pas sur la même ligne, se voyait une tour crénelée à deux étages.

Le bâtiment, qui reliait ces vieilles constructions à l'aile droite du Château neuf, était un grand pavillon à trois étages, tout ce qui restait de l'ancien Château de la famille de Brézé dont le dernier fut le mari de Diane, les autres parties de cet ancien Château ayant été abattues pour édifier le Château actuel, bâti par Diane de Poitiers.

Cet ancien Château était construit en pierre et en brique. Sur la façade se détachait une moitié de tour carrée servant d'escalier. Au rez-de-chaussée existait une galerie, couverte d'une terrasse, qui formait demi-cercle en avant du pavillon; les arcades en étaient en ogive. avec des contre-forts à chaque pilier; toutes les fenêtres étaient bordées en pierres de taille avec des meneaux et un pignon supérieur sculpté; celles du troisième étage avaient leurs pignons sculptés à jour, et leurs pointes se détachaient sur une toiture très-élevée, qui dominait toutes les nouvelles constructions du XVI[e] siècle. Les intérieurs étaient décorés soit en boiserie pleine, soit en boiseries surmontées de tapisseries. Toutes les cheminées étaient en pierre.

Au XVII[e] siècle, les vieilles constructions de Charles le Mauvais furent masquées par une façade assez rustique, dont la moitié était en arcades, pour aligner ces vieux bâtiments avec l'ancien Château; cette nouvelle construction a été confondue avec l'ancienne par une nouvelle distribution des intérieurs. En 1795 une grande partie du vieux Château a été démolie; le reste l'a été en 1801; la partie reconstruite au XVII[e] siècle est restée, et, en 1862, une serre, avec jardin d'hiver, a été élevée en avant et adossée à ce bâtiment.

A l'angle du nord-est se trouvait autrefois une petite porte qui conduisait aux
Communs du Château du XVI[e] siècle. Ces Communs n'existent
plus en cet endroit; ils ont été transportés en 1710
au delà du Boulingrin, et le bout du
canal des carpes a été creusé
sur leur emplacement.



# FONTAINE DE LA COUR DE DROITE

Au milieu de cette Cour, on voyait une très-belle fontaine carrée, toute en marbre, jetant l'eau par des mascarons posés aux angles. Elle était surmontée d'un motif d'architecture en forme de tombeau, qui servait de piédestal à une admirable statue. C'était une Nymphe debout, paraissant sortir de l'eau et légèrement vêtue d'une draperie mouillée. Rien ne saurait imaginer la grâce et l'élégance de ce chef-d'œuvre de Jean Goujon, où il s'était plu à vaincre la difficulté d'une tunique mouillée, sur laquelle l'humidité de l'eau était merveilleusement bien rendue par son ciseau magique. Piganiol de la Force, en citant les curiosités d'Anet, nous en parle ainsi :

On voyoit une statue de marbre blanc, représentant une femme vêtue simplement d'une chemise mouillée, dans les plis de laquelle le sculpteur avoit déployé tant d'art et en même temps une si grande vérité que l'œil s'y trompoit et hésitoit un instant, ne sachant s'il voyoit l'œuvre d'un homme ou une baigneuse véritable.

Voici le langage que, deux siècles avant, lui prêtait le Florentin Gabriele Simeoni :

Et, par ce que je apperçeu céans une fontaine qui ne parloit point comme tout le demeurant faisoit, j'entreprins, en passant mon temps, de faire la fontaine parler :

*Aneta Ninfa era, leggiadra et bella*, etc.

« J'étais la nymphe d'Anet, plus gracieuse et plus belle qu'aucune de celles qui suivaient l'auguste Diane ; mais un amour nouveau me rendit rebelle à ses ordres pour suivre un objet mortel et vain. Pendant que j'errais ainsi d'un côté et de l'autre, la Déesse m'atteignit proche d'ici ; elle me changea en fontaine, et de là ce dicton : qu'il ne faut suivre aucune autre que Diane. »

Cette belle statue a disparu ; on ne sait ce qu'elle est devenue, et la fontaine elle-même a été démolie en 1796.

En avant du bâtiment du vieux Château, sans être au milieu de la cour, existait au XVIe siècle un puits carré, couvert par une petite toiture à angle aigu, qui a été détruit en 1740. En 1865 cette Cour a été transformée en parterre.



CHATEAU D'ANET

ORTE DE L ANCIENNE

Art pour

Imp Lemercier &



# COUR

## DE GAUCHE

Cette Cour était formée :

Au nord, par l'Orangerie, qui s'étendait de l'aile gauche du Château aux bâtiments de la Héronnière ; la porte de l'Orangerie était monumentale et richement décorée des emblèmes et des allégories de Diane ; cette belle porte est gravée dans le volume d'architecture de Philibert de Lorme, son auteur ;

A l'ouest, par les bâtiments des Volières, séparées de la Cour par la petite rivière qui coule dans le fossé ; ces bâtiments étaient reliés par une grande muraille, décorée de plusieurs pilastres avec piédestaux et chapiteaux ;

Au midi, par le Pavillon du Gouvernement et par la terrasse qui régnait au-dessus des fossés donnant sur la place ;

A l'est, par l'aile gauche du Château, où était la Salle des gardes.

En 1682, cette Cour a subi un changement considérable. L'Orangerie et tous les bâtiments des Volières et de la Héronnière ont été démolis pour creuser des canaux sur leurs emplacements ; la petite rivière a été détournée des fossés où elle passait, pour aller dans les canaux nouvellement créés. La terrasse du midi, qui donnait sur la Place, a été détruite ; on a construit sur son emplacement un hémicycle avec un pavillon de chaque côté, l'un adossé au Pavillon du Gouvernement, l'autre à l'aile gauche du Château, et, pour construire celui-ci, on a scié une tourelle, qui s'y trouve maintenant engagée.

Ces deux pavillons n'ont pas été heureusement conçus ; ils n'ont ni le style, ni la même élévation que les bâtiments du Château contre lequel l'un est appuyé, ce qui produit un très-mauvais effet. Quant à l'hémicycle, il est orné de statues et couronné par des vases qui produisent un bel effet. Des parterres ont été créés sur une partie de cette Cour, qui se trouve par là même anéantie ; un très-grand bassin a été posé dans le demi-cercle produit par

l'hémicycle, et, dans le plein des panneaux carrés qui décoraient cette construction, on a ouvert des arcades en 1843; celle du milieu forme un passage, qui n'existait pas avant ce changement.

## FONTAINE DE LA COUR DE GAUCHE.

Au milieu de cette Cour s'élevait autrefois la fontaine monumentale où Jean Goujon avait sculpté la belle figure de Diane, qui passe pour être le portrait de la belle Duchesse. Cet admirable groupe se compose de la statue de Diane à demi couchée; elle tient un arc d'une main et passe l'autre bras autour du cou d'un cerf qui est près d'elle; ses deux chiens favoris l'accompagnent. Cette magnifique composition est posée sur un motif d'architecture en forme de tombeau richement décoré; on y voit le chiffre de Diane alternant avec des crabes et des écrevisses; au milieu, le losange des armes de Diane entouré de branches de laurier avec des écrevisses et des feuilles marines. Le tout était porté par un autre motif d'architecture, circulaire, percé et ajouré d'arcades, décorées d'une tête de lion en bronze dans chacun de leurs tympans. Cette partie ronde et en arcades était entourée par deux balustrades carrées, de deux hauteurs différentes et placées à une certaine distance l'une de l'autre. La base de la partie circulaire portait quatre chiens de bronze qui jetaient de l'eau; leurs pattes de devant étaient posées sur une tortue.

Cette magnifique Fontaine, d'un aspect aussi monumental qu'élégant, s'élevait à une hauteur assez considérable et faisait dans cette Cour un incomparable effet. En 1682, après les changements opérés dans la Cour dont elle ornait le centre, cette belle Fontaine a été retirée du milieu de la Cour pour être placée dans le bassin créé au bas de l'hémicycle.

Cette nouvelle destination lui avait déjà valu la perte de la double balustrade qui décorait sa base et qui était rendue inutile par le bassin au milieu duquel la statue et sa base étaient transportées. En 1800, cette Fontaine fut démolie et vendue par M. Hérigoyen, le propriétaire; les fragments en furen achetés par M. Alexandre Lenoir pour l'État; quatre ans après, elle était réédifiée dans les jardins du Musée des Monuments Français, à Paris. A cette époque elle n'était plus au complet; en sus de la double balustrade, il lui manquait un socle, décoré aux angles de grandes écrevisses sculptées, qui se trouvait entre la partie circulaire et le coffre supérieur. A la regrettable suppression du Musée des Petits-Augustins, cette Fontaine a été transportée au Louvre où elle est actuellement; la base circulaire taillée en arcade a disparu dans ce changement. Il ne reste donc plus maintenant qu'une moitié du motif d'architecture qui portait la statue de Diane et deux chiens en bronze sur quatre. Toute la partie monumentale, qui formait les deux tiers et la base de cette belle Fontaine, n'existe plus.

## PAVILLON DU GOUVERNEMENT.

Ce bâtiment porte le titre de Gouvernement, ce qui indique que c'était là où habitait au XVIe siècle le Gouverneur de cette royale demeure; en effet, c'est dans ce pavillon du Gouvernement que se trouvait, à cette époque, la *Chambre du Trésor*, où se conservaient les titres de propriété et les archives de la famille de Brézé.

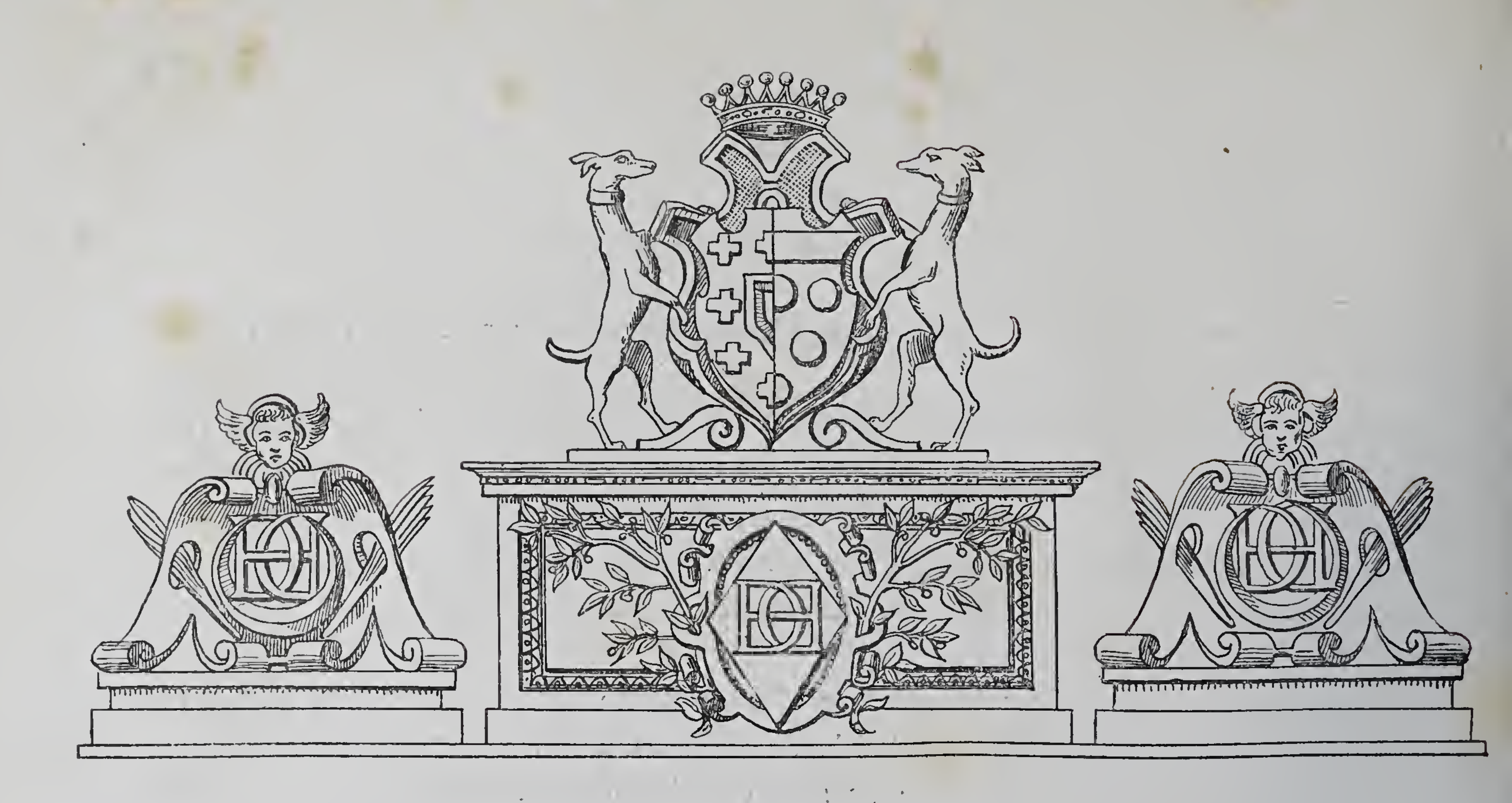
CHATEAU D'ANET.



Roussel del.

Imp. Lemercier & Cie Paris

FONTAINE DE LA COUR DE GAUCHE



# CHAPELLE FUNÉRAIRE



CETTE seconde Chapelle a été bâtie pour recevoir le Tombeau de Diane. C'est Diane elle-même qui en ordonna la construction; elle y a consacré la somme de vingt mille livres.

Elle est située à l'ouest, entre le pavillon du Gouvernement, au dehors des fossés, et le vieux Château fort, actuellement les Écuries. Commencée vers 1562, elle a été finie en 1576 et ne fut consacrée que le 25 mars 1577; elle est sous l'invocation de la Vierge. C'est un monument d'un beau style, dont l'aspect sévère se rapporte parfaitement bien à sa destination.

Le monument est construit en pierre et en brique, mais la façade est entièrement en pierre.

Son premier ordre est composé de quatre pilastres corinthiens. Une grande porte s'ouvre au milieu, et, entre les pilastres qui l'accostent, existe une niche, accompagnée de deux tables, l'une au-dessus et l'autre au-dessous. La niche de droite contient la statue de la Charité, tenant dans son bras gauche un enfant et montrant le ciel de la droite; deux enfants, dont l'un est très-remarquable, sont debout à ses pieds, de chaque côté d'elle. Dans la niche de gauche est la statue de la Foi, ayant sous ses pieds le Paganisme terrassé; de la main gauche, elle tient les tables de l'Ancienne Loi et, de la droite, le livre des Évangiles; son bras tient la Croix. Au-dessus de la porte sont deux figures en bas-relief, appuyées sur un motif d'architecture en forme d'autel et surmonté par une rosace. Celle de droite représente l'Ange de la

CHATEAU D'ANET




FAÇADE DE LA CHAPELLE FUNERAIRE

CHATEAU D'ANET

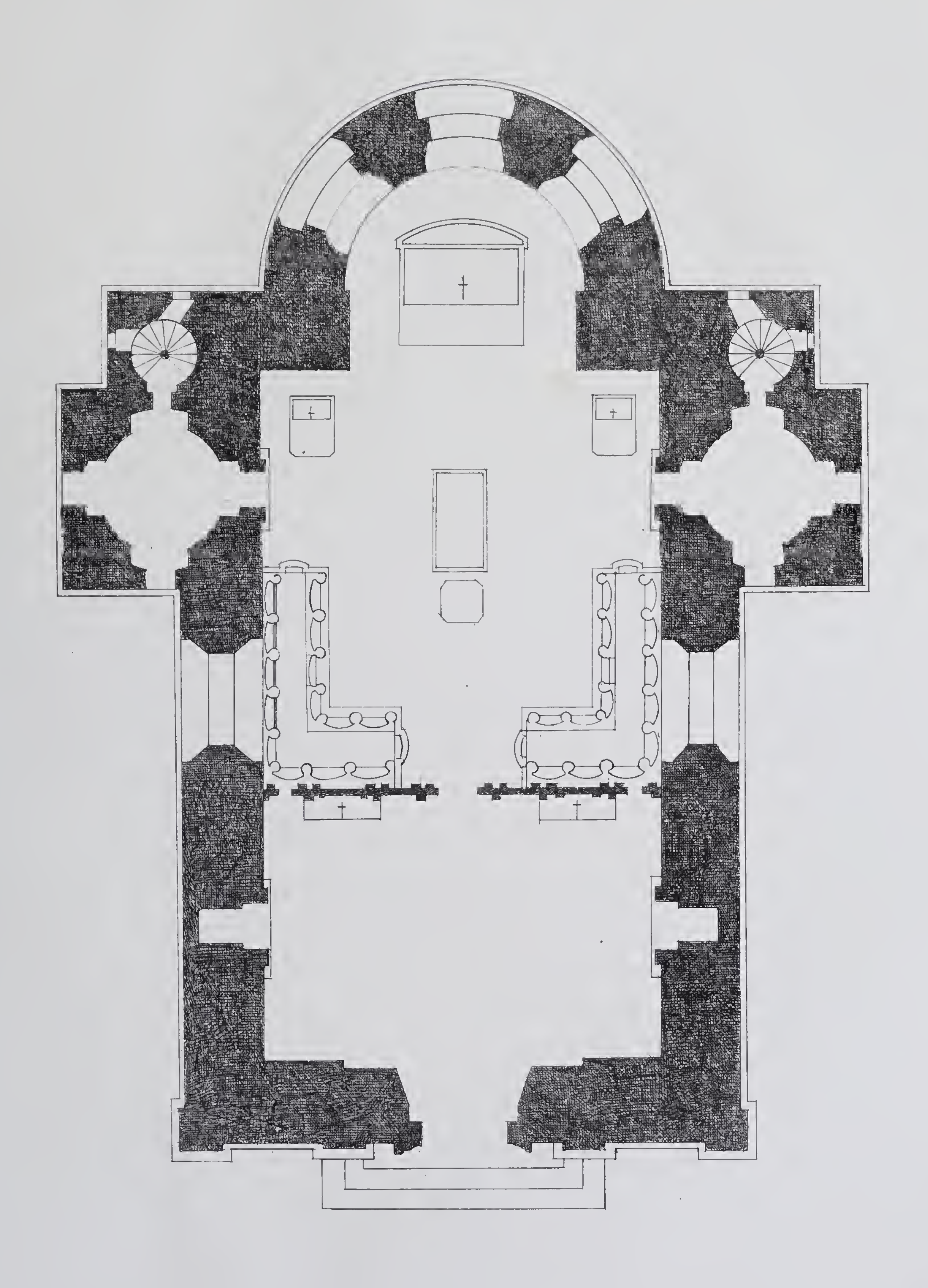




CHAPELLE FUNÉRAIRE

LA FOI ET LA CHARITÉ   STATUES DE LA FAÇADE

CHATEAU D'ANET



PLAN DE LA CHAPELLE FUNÉRAIRE

Imp. Lemercier & C^ie Paris

CHATEAU D'ANET



IMP. BEILLET PARIS

ABSIDE DE LA CHAPELLE FUNÉRAIRE

Nouvelle Loi, tenant le livre des Évangiles dans sa main; à ses pieds est l'Agneau pascal. Celle de gauche représente l'Ange de l'Ancienne Loi; sa main gauche est appuyée sur les tables de la Loi de Moïse, et sa droite brandit l'épée flamboyante; à ses pieds un serpent et une tête de mort.

Le sommet de cette façade est formé par un motif pyramidal, composé de trois Renommées; deux sont accoudées sur un tombeau et tiennent d'une main une palme et de l'autre une page d'histoire; la troisième, qui est au milieu, mais plus élevée, supporte les armoiries de Diane posées sur le centre du tombeau. Cette brillante composition est admirable. Dans les deux côtés, sur un piédestal, sont placés deux beaux vases qui se découpent aussi sur le ciel.

La charpente de la toiture, en chêne et en châtaignier, est agencée dans le genre créé par Philibert de Lorme. A un tiers de sa longueur, du côté de la façade, s'élevait un clocher carré avec une grande fenêtre sur chaque face.

L'abside, donnant sur la pente des jardins, est, quoique simple, d'une grande pureté et d'une grande tournure comme silhouette. Au-dessus s'élève le pignon postérieur de la Chapelle dont la forme triangulaire donne naturellement celle du *delta;* il est décoré au milieu par un petit cartouche en losange et aux armes de Diane.

## DÉCORATION INTÉRIEURE DE LA CHAPELLE FUNÉRAIRE.

L'INTÉRIEUR de la Chapelle funéraire était divisé en trois parties à peu près égales.

La première partie, en entrant, était destinée au public admis aux cérémonies religieuses; deux autels y étaient appliqués au dos d'une partie des stalles, qui faisait cloison et séparait la nef en deux parties; l'un de ces autels était consacré à Notre-Dame; l'autre à saint Jean, et l'on y avait mis leurs statues.

Cette espèce de cloison en bois, qui avait au centre une porte avec un fronton, sommé d'une croix dorée, était formé d'une suite de douze colonnes cannelées, portées sur un piédestal élevé et ayant des statues pour amortissement. Chaque entre-colonnement était fermé par un panneau, sculpté à jour et rehaussé d'or, représentant les armoiries, les emblèmes et les attributs de Diane.

La seconde partie était réservée aux Chanoines. Les dossiers des stalles, richement décorés, étaient pareils à ceux qui étaient adossés à la cloison, mais sans être à jour. Le tombeau de Diane, élevé en arrière du lutrin, était au milieu de cette seconde partie.

La troisième partie était le chœur consacré au service divin. Un autel élevé au milieu portait une statue de la Vierge, entre deux anges qui l'adoraient; le derrière du maître-autel était orné d'un très-beau bas-relief qui représentait l'Adoration des Mages. M. Lenoir nous donne, dans le bas du tombeau de Philippe Villiers de l'Isle-Adam, le dessin de ce bas-relief.

A l'entrée du chœur, de chaque côté, existaient deux oratoires isolés.

A côté de chacun de ces oratoires existe une petite porte donnant sur un cabinet où se trouve un escalier de pierre et à vis, conduisant d'abord à une tribune au premier étage, et ensuite sur les combles. Ces deux portes, qui se font face, sont ornées d'une décoration architecturale assez élevée et sont terminées par un fronton orné d'un cartouche; au-dessous de ce fronton, une ouverture éclaire la tribune dont nous venons de parler.

La Chapelle est éclairée de chaque côté par cinq fenêtres, deux dans la nef, et trois au chœur; ces dernières sont surmontées d'un œil-de-bœuf. Les vitraux étaient peints en grisaille, comme toutes les fenêtres du Château.

Malgré toutes nos recherches, nous n'avons rien pu découvrir sur leur composition, ni sur ce qu'ils sont devenus à la démolition du Château.

La voûte et les murailles sont décorées par des panneaux de briques, encadrés de bordures en pierre blanche; c'était la construction laissée apparente.

Le jour tempéré que laissaient passer les vitraux en grisaille faisait très-bien ressortir le magnifique tombeau en marbre noir et blanc, que réchauffait un peu le reflet rouge des surfaces de brique, et dans sa simplicité l'effet de l'ensemble devait être des plus imposants.

## TOMBEAU DE DIANE.

Le Tombeau de Diane était divisé en trois parties, et le sommet montait à une certaine élévation.

Le sarcophage, en marbre noir de Dinant, est en forme de vase antique, carré, mais naturellement de forme barlongue. Les faces longitudinales sont ornées, entre deux pilastres cannelés, d'un tableau où est gravée l'épitaphe. Sur la frise le chiffre de Diane est sculpté au-dessus de chaque pilastre. Le milieu des faces de chaque bout porte un losange avec le chiffre de Diane; sur la frise on voit une arbalète enlacée avec deux flèches brisées; au milieu est encore le chiffre de Diane.

Tout l'ensemble de ce sarcophage est porté par quatre sphinx en marbre blanc, posés chacun sur un massif de marbre taillé en rouleau; chacun de ces soubassements est orné sur une face par une tête dans un croissant, et sur une autre par un carquois entre deux branches de laurier et deux flèches croisées. Ces sphinx sont placés sur un double socle en marbre noir.

Sur le sarcophage est agenouillée, les mains jointes, devant un prie-dieu chargé d'un livre ouvert, la statue de Diane en marbre blanc. Derrière la statue sont deux enfants, assis de chaque côté des armoiries de Diane.

Aux angles du soubassement de marbre noir, étaient placées quatre urnes funéraires en marbre blanc, sur lesquelles était sculpté le chiffre de Diane entre deux branches de laurier.

Voici l'épitaphe qui se lisait sur le côté droit :

D. O. M.
ÆTERNÆQ. MEMORIÆ
DIANÆ PICTAVEN., DUCIS VALENTINÆ,
LUDOVICI BRŒSÆI, SUMMI APUD NORMANNOS SENESCALLI,
UXORIS, PIETATE AC RELIGIONIS INTEGRITATE LAUDABILIS
HUJUSQUE SACRÆ ÆDIS CONDITRICIS,

CHARISS. MATRIS PIIS. FIL. LODOICA, PRINCIP.
ILLUSTRISS. CLAUD. LOTHARÆNI, DUC. AUMALLÆI,
FRANCISCA, ROBERTI MARKIANI, STRENUISS.
DUC. BULLIONEN. CONJUG., MŒSTISS. P P.

CHATEAU D'ANET



sel del

Imp Lemercier & Cie, Paris.

TOMBEAU DE DIANE

Voici celle du côté gauche :

HIC, TECUM MEDITANS, PAULISPER SISTE, VIATOR.

*Prole opibusque potens, gelido tamen ecce Diana*
*Marmore proteritur, vermibus esca jacens.*
*Terra cadaver habet; sed mens, tellure relicta,*
*Morte novans vitam, regna beata petit.*

VIXIT ANNOS LXVI, MENS. III, DIES XVII.
OBIIT AN. A CHRISTO NA. MDLXI, VI KALEND. MART.

A Dieu très-bon et très-grand et à la mémoire éternelle de Diane de Poitiers, Duchesse de Valentinois, femme de Louis de Brézé, Grand Sénéchal de Normandie, illustre par sa piété et la pureté de sa foi, fondatrice de cet édifice sacré, les filles de cette Mère très-aimée, Louise, femme de très-illustre Prince Claude de Lorraine, Duc d'Aumale, et Françoise, femme de Robert de la Mark, très-valeureux Duc de Bouillon, ont dans leur tristesse élevé ce monument.

O voyageur, arrête-toi un peu ici et médite :

Cette Diane, qui était puissante par sa race et par ses richesses, est maintenant enfermée sous un marbre froid, sous lequel elle gît exposée en pâture aux vers. La terre en a le corps, mais l'âme, après avoir quitté le monde et renouvelé sa vie dans la mort, s'élève aux demeures des bienheureux.

Elle a vécu soixante-six années, trois mois et dix-sept jours.

Elle est morte l'an de la nativité du Christ MDLXI, le sixième des calendes de mars (c'est-à-dire le 23 février).

Le cercueil de Diane était placé dans un caveau construit en briques et voûté, sur lequel était posé le tombeau extérieur. On descend par cinq marches dans ce caveau qui a 1 mètre 80 centimètres de haut, 3 mètres 80 centimètres de long, et 1 mètre 75 centimètres de large.

Ce magnifique tombeau, tout à fait grandiose et monumental, devait produire un grand effet avec tous ses accessoires, et la statue de la Duchesse, que Lenoir attribuait au sculpteur Bourdin et dont on ignore l'auteur, apparaissait avec majesté au milieu de cette partie de la Chapelle sobrement éclairée.

## ÉTAT ACTUEL DE LA CHAPELLE FUNÉRAIRE.

CETTE Chapelle existe encore dans son entier, mais nue et dévastée; elle sert provisoirement d'Orangerie. Toutes les boiseries et les stalles ont été démontées et vendues; Diane elle-même a été exhumée et portée au cimetière commun; son tombeau et les autels ont été détruits et les matériaux vendus.

La seule destruction du tombeau a été décrétée par une motion faite par deux Commissaires de sûreté générale venus de Dreux.

C'est le seul ornement du Château qui ait été abîmé et détruit par le fait direct de la Révolution, tandis qu'aucune partie du Château, pas plus que l'autre Chapelle, n'a eu à souffrir des excès de la Révolution, ce qui n'a pas empêché bien des auteurs de mettre la destruction du Château d'Anet sur le compte des révolutionnaires. L'histoire du vandalisme en France est

complétement à faire ; l'ignorance des grands seigneurs, appelés à conserver les chefs-d'œuvre faits par leurs devanciers, a plus détruit de merveilles que n'en touchèrent jamais les fameux révolutionnaires de 1793; les immenses destructions faites par le Duc de Vendôme à Anet le prouveraient surabondamment. Seulement l'inscription : *Guerre et mort aux tyrans*, fut mise à l'extérieur de la Chapelle, sur les tables de la Loi tenues par la statue de la Foi, et l'œil de la République, avec cette légende : SURVEILLANCE PUBLIQUE, fut peint sur la rosace. Il existe même encore assez de traces de ces inscriptions pour que nous puissions les relever.

Revenant au tombeau, il faut dire que le nommé Saillard, laboureur à Rouvres, a acheté le sarcophage de marbre noir dont il avait fait une auge pour faire boire ses chevaux. La statue de Diane et les quatre sphinx ont été laissés au Château et déposés sous le grand escalier.

Le surplus des marbres du tombeau fut vendu au citoyen Brizard. Quant aux pierres qui composaient l'autel, au bas-relief de l'Adoration des Mages et à la statue de la Vierge, le tout fut acheté par le citoyen Tessier, maçon à Anet.

Les deux anges, en posture d'adoration, avaient été brisés à coups de pied et à coups de pierres par les Commissaires. Enfin le cercueil de plomb fut fondu pour faire des balles, et, en 1846, en ouvrant le caveau pour le visiter, on y a retrouvé un moule à balles oublié.

Voici les notes d'achat de ces divers fragments, réunis par les soins de M. A. Lenoir pour le compte de l'État :

Je, soussigné, Antoine Saillard, propriétaire à Rouvres, près Anet, reconnais avoir reçu du citoyen Alexandre Lenoir, Administrateur du Musée des Monuments Français, la somme de 250 francs pour le sarcophage en marbre noir et le socle provenant du tombeau de Diane de Poitiers. — Fait à Rouvres, le 6 fructidor an VI de la République (23 août 1797). *Signé :* SAILLARD.

Je, soussigné, reconnais avoir reçu du citoyen Alexandre Lenoir, etc., la somme de 96 francs, pour l'acquisition de deux enfants, sculptés en marbre blanc, provenant du tombeau de Diane de Poitiers. — Fait à Anet, le 13 fructidor an VI de la République (30 août 1797). *Signé :* DEVESLY, propriétaire à Anet.

Je, soussigné, Estienne-Jérôme Lacroix, domicilié à Anet, reconnais avoir reçu du citoyen A. Lenoir, etc., la somme de 155 francs, pour le dessus en marbre noir du tombeau de Diane, le cartel du même monument et quatre consoles, etc. — Fait à Anet, le 13 fructidor an VI de la République. *Signé :* LACROIX.

Je, soussigné, reconnais avoir reçu du citoyen A. Lenoir, etc., la somme de 36 francs, pour l'acquisition d'un bas-relief en pierre, représentant l'Adoration des Mages. — Fait à Anet, le 14 fructidor an VI de la République (31 août 1797). *Signé :* TESSIER, maçon.

La note qui suit nous donne le détail de la restauration du tombeau de Diane, et nous indique comment il a été réédifié :

Je, soussigné, Beauvallet, sculpteur statuaire, reconnais avoir reçu du citoyen Al. Lenoir, etc., la somme de 528 fr., prix convenu pour la restauration complète du tombeau de Diane de Poitiers, et déclare avoir fait ces travaux pour ce prix par égard pour sa personne et par reconnaissance pour les services qu'il a rendus aux arts. — Fait à Paris, ce 25 germinal an VII de la République (14 avril 1798).

*Signé :* BEAUVALLET.

Voici comment M. A. Lenoir lui-même nous parle de sa réédification :

La statue, en marbre et à genoux, de Diane de Poitiers, est posée sur un sarcophage en marbre noir, porté sur un piédestal supporté par quatre figures de femmes. Ce tombeau, dont j'ai acheté les débris à Anet, était dans un état d'abandon tel que les animaux les plus vils paissaient dedans ; il vient d'être res-

tauré sur mes dessins. N'ayant pu me procurer le prie-dieu qui était devant Diane, j'ai posé près d'elle un chien, symbole de la fidélité, conservant le flambeau de l'Amour, et plus loin on voit l'Amour assis sur des volumes, écrivant l'histoire de cette femme illustre. J'ai élevé ce monument sur un piédestal que j'ai fait supporter par quatre nymphes. Pilon, leur auteur, a mis de la grâce et du goût dans l'invention et l'exécution de ces figures, qu'il avait sculptées en bois pour supporter la châsse de sainte Geneviève. Les émaux, que j'ai introduits dans ce piédestal, conviennent parfaitement, puisque, d'un côté, on y voit François Ier et, de l'autre, Henri II à genoux, en face de Diane, entourée des lacs et des chiffres amoureux dont il faisait orner tous les monuments élevés par ses ordres. Sur le devant, on voit encore François Ier.

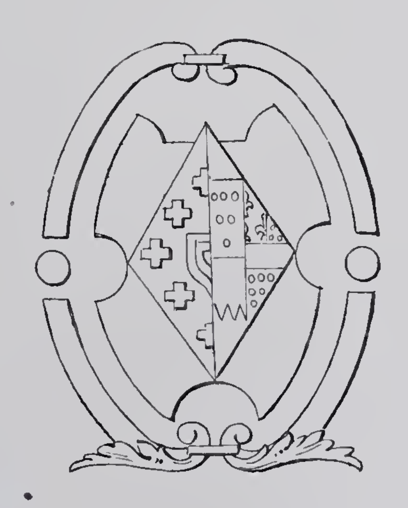
Le tombeau de Diane, ainsi réédifié au Musée des Petits-Augustins, aujourd'hui l'École des beaux-arts, est resté dans cette dernière jusqu'après 1830.

Le roi Louis-Philippe le réclama, et le fit poser dans le parc de Neuilly, où il a subi quelques dégradations; pour cette nouvelle installation, deux des sphinx ont été abîmés en les transformant en cariatides.

Pendant la Révolution de 1848 un coup de feu a fait balle sur la figure de la statue.

Aujourd'hui le tombeau a fait retour à l'État et se trouve dans une salle basse du Musée de Versailles avec une partie de ses accessoires, qui sont épars sans être montés avec le sarcophage.

Ajoutons qu'à la suite du décret du 18 décembre 1816, qui supprimait le Musée des Petits-Augustins et qui ordonnait que tous les tombeaux retourneraient à leur première destination, la pensée était bien venue aux habitants d'Anet de revendiquer ce tombeau. Mme de Monti, propriétaire du Château dans ce temps-là, n'ayant pas voulu en faire les frais, la dépense du transport et de la réédification, qui aurait monté à une somme assez importante, restant à la charge des habitants, les a obligés d'y renoncer; c'est la seule cause qui fait que ce tombeau est resté à Paris en la possession de l'État.





# PARC

# ET JARDINS




Le Parc et les Jardins ont été en grande partie créés par Diane de Poitiers. En consultant les pièces relatives au domaine d'Anet, conservées aux Archives nationales, série Q, carton 210, on peut constater les nombreuses acquisitions faites par elle de 1546 à 1560; car jamais elle ne cessa d'agrandir cette belle et grande propriété.

Le Jardin, comme le Château, appartenait au style de la Renaissance. L'architecte appelé à bâtir cette somptueuse demeure avait compris qu'il était très-important de mettre le Jardin en harmonie avec la régularité du plan et des lignes de l'architecture. C'est de l'Italie que Philibert de Lorme apprit à composer les jardins, et dans ce sens il constitua un art à part, que plus tard le célèbre Le Nôtre, par son talent merveilleux, a porté à un si haut degré de perfection, et qui consiste à mettre bien en rapport le plan des jardins avec le style des constructions. Ce principe de composition pour les jardins prit le nom de Jardins Français; ils sont tout l'opposé de celui que les Anglais ont emprunté aux Chinois et qui se préoccupe surtout de reproduire dans un jardin les accidents de la nature et les points de vue pittoresques de la campagne. Nous ne croyons pas que l'un des deux systèmes doive prévaloir à l'exclusion de l'autre. Il faut au contraire les adopter tous deux, mais avec convenance et discernement; personne ne saurait contester l'effet grandiose des Jardins Français, dans lesquels l'intervention de l'architecte domine celle du jardinier; ce genre de jardins contient

un luxe et une richesse que l'on ne peut voir dans les jardins Anglais. Ainsi la régularité du plan et la symétrie des lignes des jardins Français peuvent seules se prêter à l'emploi des statues, des vases et des bassins. Si la France a pris l'Italie pour guide à l'égard des jardins, on peut dire qu'elle l'a bien dépassée. Rien ne saurait être comparé aux anciens jardins d'Anet, de Meudon, de Vaux, de Chantilly, de Marly, de Saint-Cloud et surtout de Versailles, l'expression la plus complète de cet art dans lequel Le Nôtre s'est immortalisé.

# JARDINS

Les Jardins d'Anet avaient donc une régularité tout à fait en rapport avec le style du Château. Étant un peu plus bas, on y descendait du vestibule par un magnifique perron en forme de croissant. Le jardin était carré, plus large que long; il était entouré d'une Galerie à jour sur le côté du jardin.

Cette Galerie formait un vaste promenoir faisant le tour du jardin, disposition très-commode en hiver contre les rigueurs du froid, dans la belle saison contre les temps pluvieux et pour ne pas souffrir des chaleurs de l'été, qui permettait de se promener agréablement en tout temps et en toute saison. Ce confortable, imité de l'antique, était très-commun au XVI$^{e}$ siècle; il existait dans toutes les grandes habitations de la Renaissance; c'était *l'atrium* des anciens, transporté du centre de l'habitation à l'extérieur. Aujourd'hui tous nos châteaux, comme nos habitations bourgeoises, sont dépourvus de cet agréable supplément aux jardins si bien employé par nos ancêtres.

La Galerie du jardin d'Anet était voûtée et éclairée par de grandes et larges fenêtres non fermées, décorées au dehors par des pilastres en avant-corps de la muraille; ceux-ci étaient taillés et sculptés en bossage, ce qui donnait un caractère rustique à l'ensemble de la construction. Les fenêtres étaient surmontées par un fronton, alternativement aigu et rond. Entre chaque grande fenêtre ainsi encadrée se trouvait une fenêtre un peu plus étroite, de la même élévation, mais sans fronton, et le bas de chaque fenêtre était décoré par un panneau. On voit combien cette magnifique décoration, rehaussée par le parterre qu'elle enceignait, devait produire un effet merveilleux et pittoresque.

Le pavement en était fait par une sorte de mosaïque composée de pierres de taille, de pavés en grès et de briques. L'ornementation en était produite par des carrés de briques sur quatre faces, avec un carré de pierre au centre. Ce carré, entouré par une bordure de pierre, alternait avec un rectangle, également composé de briques sur quatre faces avec des deltas et des croissants de pierre incrustés dans les briques. De petits pavés en grès remplissaient les intervalles et formaient le fond de cette mosaïque, où les trois couleurs de ces modestes matériaux produisent un très-bon effet.

Quant au parterre, il était divisé en vingt-quatre grands carrés inégaux, qui donnaient cinq allées en long, sans compter celle du pourtour, et trois en travers; il existait une entrée dans la galerie en face de chacune des allées, qui avaient une assez grande largeur.

# CHATEAU D'ANET







Dans les deux contre-allées voisines de celle du milieu se voyaient, au centre, deux grands bassins ornés d'une belle vasque en marbre blanc, richement sculptée par Jean Goujon, et placée sur un socle; elle était terminée par un vase carré surmonté d'un jet d'eau; les faces du vase étaient ornées d'une console, dont le renflement était décoré d'un sein de femme jetant de l'eau; celle-ci tombait dans la vasque avec le jet central, et l'eau de la vasque retombait dans le bassin par quatre mascarons.

L'ornementation du Jardin à cette époque était très-pittoresque; chaque carré avait une décoration différente. L'un représentait une mosaïque à lignes régulières, d'autres formaient les arabesques les plus variées; tous ces dessins étaient formés par des gazons, des buis, des plantes aromatiques et des fleurs, naturellement celles alors à la mode, violettes, jonquilles, muguets, jasmins, giroflées.

Marguerites, lys et œilletz,
Passevelouz, roses flairantes,
Romarains, boutons vermeillets,
Lavantes odoriférantes,
Toutes autres fleurs apparentes,
Jectans odeur très adoulcie,
Qui jamais au cueur ne soucie.

Clément Marot, *Temple de Cupido.*

Les Jardins d'Anet ont eu une très-grande réputation. Dans le beau volume des *Jardins* par M. Arthur Mangin, nous trouvons cette citation à propos des premiers jardiniers de France au XVIe siècle :

Le premier des Mollet était le Jardinier du Duc d'Aumale à Anet et jouissait de la confiance singulière de ce prince. Il avait rassemblé dans les jardins d'Anet une infinité de plantes très-rares en ce temps, qu'il s'était procurées, soit par ses propres recherches, soit par voie d'achat ou d'échange; aussi ces jardins étaient-ils en grande réputation par toute la France, et lui-même « consulté par plusieurs notables Seigneurs qui lui faisoient l'honneur de le croire. »

Dans les deux angles des galeries, au fond du parterre, existaient deux pavillons carrés, assez élevés. Philibert de Lorme avait inventé pour ces deux pavillons un genre de toiture assez curieux dont il parle dans son livre :

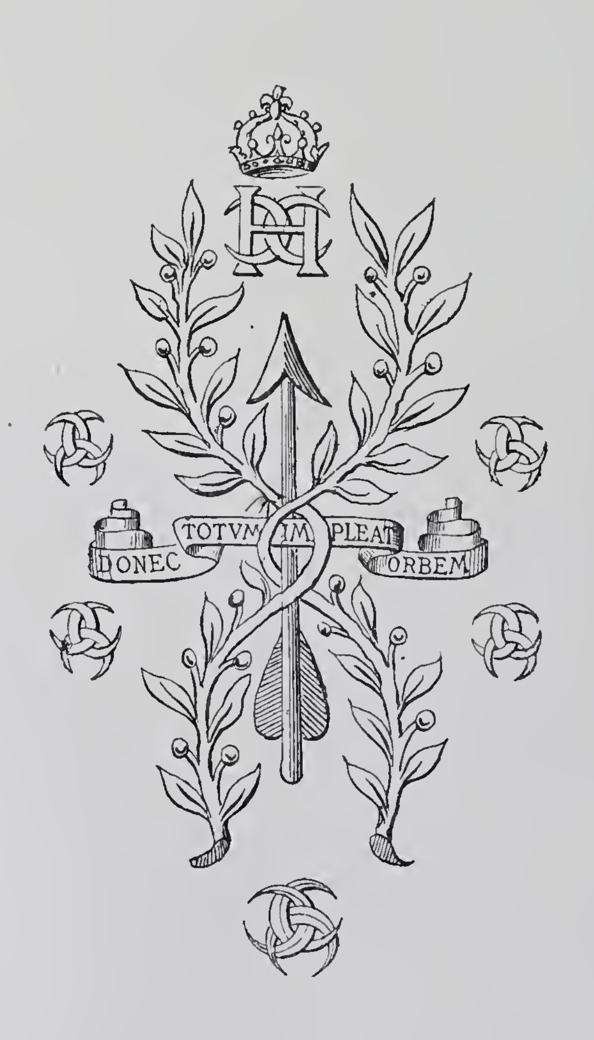
Je l'ay faict faire au Chasteau d'Annet, pour Madame la Duchesse de Valentinois, aux deux petits pavillons qui sont au parc sur la rivière, où se pouvoyent mettre les joûeurs de cornets et de trompettes, et autres instruments, pour donner plaisir au Roy et Princes, quand ils estoyent dans ledict parc, chose fort à propos pour rendre une grande mélodie dans les allées du dict parc et en tant de divers sortes de Cabinets qu'il y a.

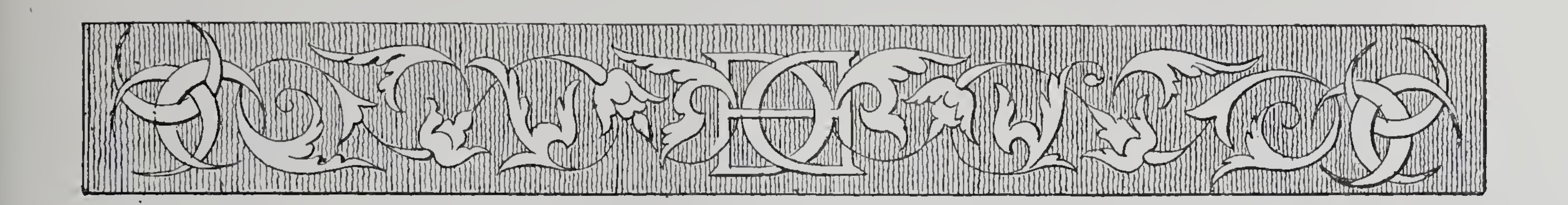
Entre ces deux pavillons, existait un très-grand bâtiment, qui, d'après l'architecte, devait servir de cave. Voici comment il le décrit :

J'ay aussi faict faire une autre couverture sur les caves dudict Chasteau, qui a environ trente huict pieds de large et vingt toises de long dans œuvre, laquelle on faisoit afin que le lieu, estant sur les dites caves, peust servir de Cellier ou Garnier, comme on eust voulu. Mais, si tost que telle couverture fut faicte, elle fut trouvée si belle et si grande qu'on délibéra faire dudit lieu plustot un lieu de paume, ou place pour faire festins et donner passe-temps, que s'en servir de Cellier, et, quand il faict pluyes ou grandes chaleurs, le lieu est propre pour s'y retirer et jouer, baller ou faire autres choses de plaisir.

La partie inférieure, au lieu de continuer à servir de caves, fut employée à des étuves et à des bains. On y remarquait une très-belle salle, décorée d'attributs relatifs aux bains, où l'on descendait par un escalier dérobé; ce lieu était sans doute réservé à Diane.

Un grand bassin circulaire existait devant ce bâtiment, du côté du Parc où passait la rivière, et servait aux bains froids; deux marches en marbre, à chaque extrémité du bâtiment, descendaient jusque dans l'eau. La décoration de la façade, au bas de laquelle étaient des gradins s'arrondissant en une demi-circonférence, correspondait au plan du bassin, et la toiture, qui avançait pour couvrir les gradins, donnait à la riche décoration architecturale de cette façade l'aspect d'une *loggia;* le nom de Loge était du reste celui de ce bâtiment au XVI^e siècle.





# LE PARC

A la suite de ce Jardin on entrait dans un grand Parc d'une curiosité sans égale. Il était divisé en plusieurs grands compartiments, ou jardins particuliers, comme toutes les dépendances des châteaux de ce temps-là. En face du Jardin se trouvait une grande Place, divisée en deux parties.

Dans celle de gauche, du côté de l'est, Diane avait fait construire un Hôtel-Dieu pour les pauvres et les malades du pays, composé d'une grande salle pour les lits, d'un très-beau logement, et d'une chapelle assez grande.

Cette construction était également l'œuvre de Philibert de Lorme, qui en parle au livre X, chapitre XX de son Traité, à propos de ses nouvelles et élégantes inventions pour la couverture des bâtiments qu'il avait déjà appliquées au Château d'Anet :

> Aussi, en l'Hotel-Dieu que M[me] la Duchesse faict faire au bout de son parc, près le pont d'Anet, où il y a une salle pour mettre les licts des pauvres, qui est fort large et belle à voir, accompagnée des logis et chapelle qu'il y faut.

Comme on le voit, rien ne manquait à cette charitable annexe, et sa situation au milieu de ce beau Parc ajoutait encore au bienfait de sa création.

Au delà de cette Place se voyaient de nombreux compartiments, séparés par des haies de coudriers, d'aubépines, de buis, et d'antres arbustes de clôture; quelques-uns contenaient des prés coupés de ruisseaux et de viviers poissonneux, d'autres des vergers plantés d'arbres à fruits. Ces genres de jardins avaient alors un aspect curieux et singulier : les arbres s'y présentaient avec des formes maintenant inusitées. Il y en avait de taillés en rond comme des orangers; d'autres avaient la forme d'un parasol plat; quelques-uns étaient taillés en creux par-dessous; d'autres formaient une couronne ronde, évidée à jour dans son milieu; d'autres affectaient la forme d'ifs et celle de pyramides de toutes sortes. Ils étaient en outre plantés chacun sur une petite élévation coupée en gradins; ces élévations n'avaient pas toutes la même forme; les unes étaient rondes, les autres carrées, et chaque gradin était planté de fleurs dont les couleurs variaient à chaque emmarchement, de sorte que ces rangs de fleurs différentes formaient une vraie mosaïque de couleurs. D'autres compartiments étaient ornés de parquets de fleurs qui se dessinaient dans les prés, au milieu de berceaux de roses musquées et d'autres fleurs grimpantes, formant soit des cabinets de verdure, soit des

labyrinthes sans fin. Ailleurs, au milieu de viviers et de canaux remplis de poissons, s'élevaient des îles. Ensuite venaient de plus grands compartiments contenant les garennes, les bois taillis et les grands bois. Toutes ces parties étaient peuplées d'un grand nombre de daims, de chevreuils et de cerfs, la plupart apprivoisés : l'un d'eux portait un collier d'argent, avec l'inscription gravée :

DIANÆ ME VOVIT HENRICUS.

*Henri m'a consacré à Diane.*

Cette galante légende indiquait que l'animal privilégié n'avait plus à craindre les chasseurs, et cette distinction flatteuse lui donnait le droit d'errer en toute sécurité sous les ombrages d'Anet. Chaque partie de ces bois était séparée et formait des avenues, des allées et des sentiers.

Sur le sommet de la côte qui domine le Parc au nord, M. le Comte d'Eu avait fait élever une certaine quantité de constructions en charpentes recouvertes de planches peintes, appelées vulgairement *la Ville en bois,* qui décorait la crête de cette montagne, dépourvue de tout accident, et y produisait un aspect aussi inattendu que pittoresque; cette immense construction en bois, n'ayant pas été toujours bien entretenue, a fini par tomber en ruines et a été détruite par M. le Duc de Penthièvre.

Au milieu de ce beau Parc coulait la rivière d'Eure.

Comme on vient de le voir, rien ne pouvait être comparé à cette immense variété de dispositions aussi splendides que bien conçues, qui tenaient vraiment de la féerie; c'était un véritable lieu de délices, et ce n'est pas sans raison que les poëtes l'appelaient un séjour enchanté.

Nous devons indiquer la part que l'architecte avait prise au dessin du Parc. Voici ce qu'il dit au chapitre IX du second livre de son Traité :

Ainsi que j'ay fait faire par nécessité au parc du Château d'Anet, auquel le lieu estoit si aquatique qu'on n'y pouvoit aller. Ce néantmoins je l'ay rendu si délectable et plaisant que parc ou jardin qu'on puisse voir, et y fesant telles figures et forme qu'on desire pour donner plaisir, pourvu qu'il soit bien entretenu.

A droite, en longeant le jardin et en revenant à l'ouest du Château, se trouvait la Héronnière, assez grand bâtiment, déjà ancien, avec deux tours et plusieurs petits bâtiments où logeaient les Fauconniers; c'était encore le temps des chasses au vol. A côté, plus près de l'Orangerie, se trouvaient les bâtiments où étaient installées les Volières, peuplées des oiseaux les plus rares et les plus beaux. Ces Volières, disposées et décorées d'une manière remarquable et peu ordinaire, n'étaient pas la partie la moins curieuse à voir.

Entre les Volières, la Chapelle de Diane et le vieux Château fort, où le Chenil est installé aujourd'hui, existait encore un jardin.

En dernier lieu ce parterre s'appelait le *Jardin de Mademoiselle.* On y remarquait une statue assez singulière qui représentait une femme ayant une tête de singe; cette statue, en

marbre blanc, était très-belle et très-finement sculptée. Le bout de ce jardin était orné d'un très-beau bosquet, dessiné et planté par Le Nôtre; détruit en 1870, il a été changé en potager.

A côté de ce jardin se trouvait une très-grande et belle terrasse, assez élevée, qui était couverte par un immense berceau en bois sculpté; les cintres des deux extrémités étaient ornés de huit pilastres avec frontons et guirlandes. Les deux côtés de ce berceau étaient formés par soixante-deux arcades reposant sur un pilier orné. Ces arcades étaient décorées d'un grand vase à fleurs, posé sur un piédestal; des guirlandes en bois sculpté pendaient du cintre des arcades, au-dessus des fleurs placées dans chaque vase. La vue de cette décoration devait être splendide. Remarquons que ce berceau, qui partait de l'abside de la Chapelle de Diane, allait jusqu'à la rivière qui passe au bout du Parc.

En 1685 le Parc et les jardins ont été bouleversés. D'immenses canaux ont été creusés, d'une étendue de près de vingt arpents, et de très-grands changements ont eu lieu dans la disposition du Parc et des jardins.

La belle décoration du XVI^e siècle, négligée depuis de longues années, était déjà presque anéantie.

La Héronnière a été démolie; c'est sur son emplacement qu'a été construite la nappe, avec un moulin à tan, aujourd'hui le bélier hydraulique, surmonté d'un réservoir pour donner de l'eau dans tous les jardins supérieurs. C'est l'œuvre de M. René Bonnin d'Évreux, maintenant Agent voyer en chef du Département de l'Eure.

La Volière et tous les bâtiments qui l'environnaient ont été détruits, ainsi que l'Orangerie, ce qui anéantissait la Cour de gauche; c'est alors que la Fontaine de Diane a été mise dans l'hémicycle construit à cette époque.

La belle galerie, qui faisait le tour du jardin avec ses pavillons aux angles et le grand bâtiment du centre où étaient les bains, ont été démolis, ainsi que l'Hôtel-Dieu et sa Chapelle. C'est sur son emplacement qu'a été construit un second moulin, à l'endroit où finissent les canaux d'eau courante qui font mouvoir ce moulin. De là, en faisant retour au midi, un canal fut également creusé, ce qui nécessita le déplacement des Écuries. Celles-ci furent reportées dans un bout du pays, de l'autre côté de la Friche, appelé encore le Quartier des Écuries, et l'Hôtel-Dieu a été replacé dans un autre endroit de la ville, qui fut depuis la Maison des Sœurs, du côté de l'ancien Château fort.

Ce dernier canal était destiné aux carpes, dont il porte le nom; tout en faisant partie de la même pièce d'eau, il était divisé en deux compartiments, par un mur à fleur d'eau, pour séparer les poissons.

L'ensemble de ces canaux occupait dix-neuf arpents soixante-cinq perches d'étendue; ils étaient traversés par sept ponts, dont le principal, placé dans l'axe de l'allée qui allait du Château au Couvent, était décoré par une très-belle grille.

Comme on vient de le voir, la création des canaux a nécessité l'immense destruction de tous les bâtiments considérables que nous venons d'énumérer. C'était vraiment une rage de démolition. En particulier, il est très-regrettable que la Galerie qui encadrait le jardin n'ait pas été conservée; les canaux ayant été creusés bien au delà, elle aurait pu être conservée, ainsi que le jardin qui était au milieu.

Les deux bassins ayant été détruits, les vasques ont été démolies et transportées au bas de chaque aile du Château, du côté de la Place; mais, au lieu d'être remontées comme elles étaient dans le jardin du temps de Diane, elles furent réduites au triste rôle d'un bassin, avec jet d'eau au milieu; la sculpture s'en trouvait enterrée et n'avait plus le couronnement en marbre qui les décorait. A la vente du Château, ces bassins ayant été comblés, elles sont restées enfouies et cachées à tous les yeux. Des terrassements, faits à cet endroit en 1842, amenèrent la découverte de l'une de ces vasques; l'autre avait dû être transportée à une autre place, car il a été impossible de la découvrir, et toutes les recherches sont restées infructueuses.

En 1844, le dessus d'une de ces vasques fut retrouvé chez un tonnelier d'Anet, qui s'en servait de billot pour couper et relier des cercles, et cette vasque a été réédifiée en 1872 au bout de l'aile gauche du Château, du côté des jardins. Elle est montée sur un pied, copié sur un de ceux qui portaient autrefois les tables de marbre des autels de la Chapelle, dont les originaux sont actuellement au Louvre; elle est ornée de jets d'eau comme autrefois et produit un très-bel effet.

A la suite du bouleversement général que nous indiquions tout à l'heure, le Parc fut refait en entier par le célèbre Le Nôtre, qui avait conservé la simplicité du plan des jardins de la Renaissance; mais les anciens compartiments, avec leurs clôtures, leurs berceaux, leurs cabinets de verdure et leurs labyrinthes, n'ayant pas été entretenus, étant en partie anéantis, n'ont pas été refaits. Le berceau seul, qui se trouvait sur la terrasse, à côté de la Chapelle de Diane, a été conservé, ainsi qu'une allée en buis qui donnait en face du pont, sur la rivière d'Eure, pour aller à Ezi. Dans les grandes avenues, une triple allée était formée par cinq rangs d'arbres; il y avait des avenues de marronniers, d'ormes et de peupliers. Aux principaux carrefours, où se croisaient les avenues, se trouvait un bassin d'où jaillissaient des jets d'eau; un des plus remarquables était celui de la Pyramide.

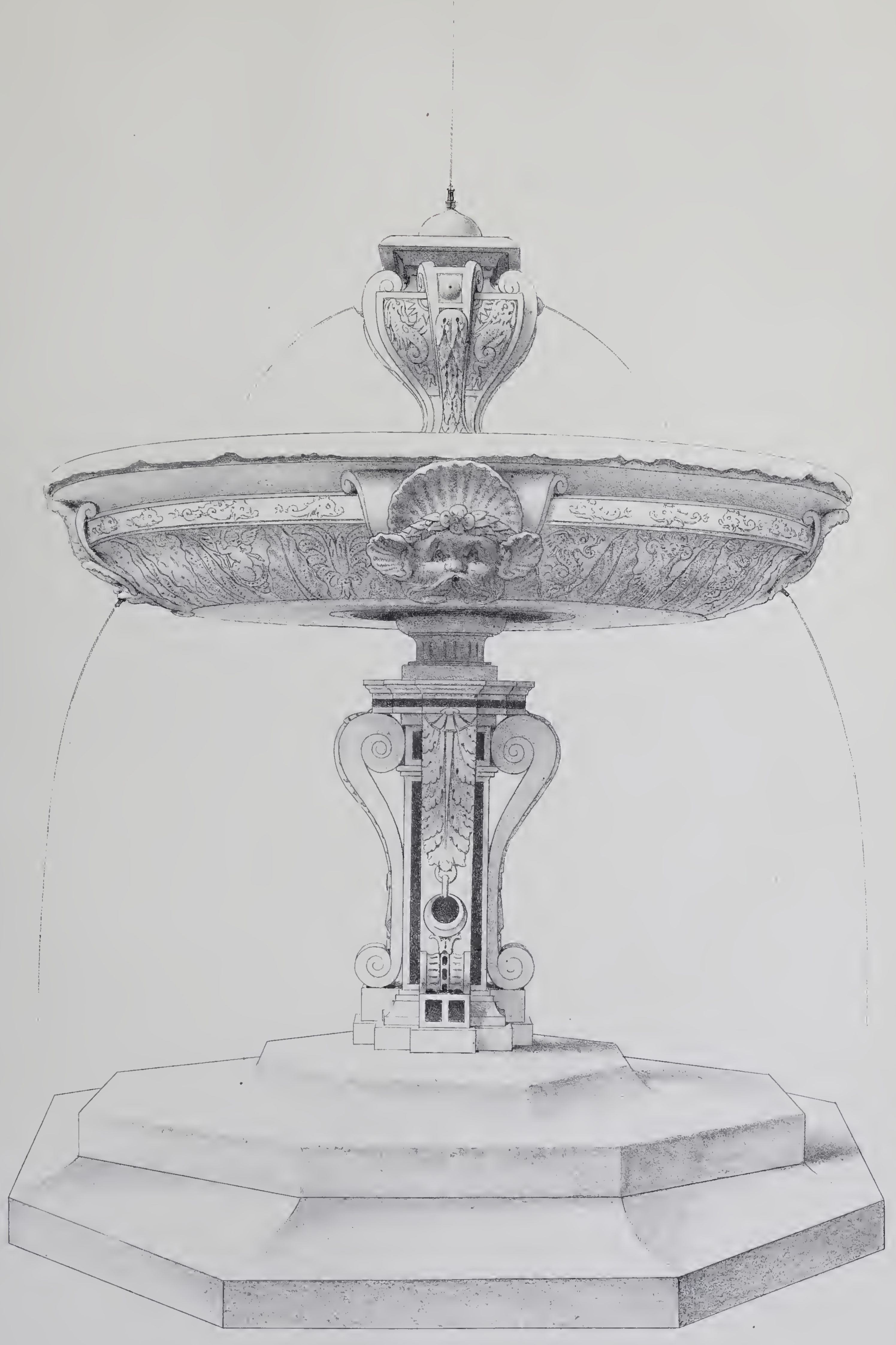
Avant la démolition du Château, tous les grands arbres, et ceux des avenues et des allées, furent abattus; en même temps une partie des bois furent arrachés, et le terrain loué pour la culture du lin et du chanvre.

En 1854, le Parc fut définitivement détruit et les terres mises en culture, avec le Couvent pour ferme. Cette nouvelle disposition ne paraît pas devoir réussir; le sol, un peu glaiseux et se trouvant au-dessous du niveau de l'eau, produit des herbes et des roseaux qui anéantissent les produits de l'agriculture, ce qui nécessitera tôt ou tard une nouvelle plantation de bois, ce qui conviendra beaucoup mieux au sol et ornera un peu plus cette belle propriété.

Quant aux canaux, dont on a vu l'importance, ils étaient bordés en pierre de taille, mais ces bordures de pierre n'ont pas existé bien longtemps; elles nécessitaient un entretien incessant et trop coûteux; elles ont été détruites et remplacées par des talus gazonnés. De larges prairies, plantées d'avenues d'arbres, encadraient de chaque côté ces grandes pièces d'eau. A l'ouest, l'une de ces pièces d'eau, dont le dessin se retrouve dans tous les parcs dessinés par Le Nôtre, est en forme de poêle, nom assez vulgaire, mais employé dans ce temps-là. En tête de ce grand canal on trouve l'île d'Amour, et, en face, les grands moulins auxquels on arrive de l'île d'Amour par la Porte de fer.

C'est dans ces grands moulins qu'en 1754 le Prince de Dombes avait fait construire une

# CHATEAU D'ANET



Imp. Lemercier & Cie Paris

FONTAINE DU JARDIN

machine hydraulique de son invention; cette machine était très-curieuse; elle était toute en bois, jusqu'aux tuyaux et aux conduits, et aucune autre matière n'entrait dans sa construction. Elle montait l'eau dans un réservoir, pour alimenter tous les jets d'eau du Parc et des jardins, mais elle a été détruite pour y installer un moulin à farine.

Cette belle pièce d'eau formait, au milieu de son parcours, une cascade d'eau dont la chute argentée est continuelle : c'est le seul effet d'eau qui existe encore. C'est dans un des bouts de cette cascade qu'est l'ancien moulin, transformé, en 1868, en bélier hydraulique.

La partie des canaux qui est au bas de la cascade fait un autre circuit pour encadrer l'ancien jardin créé par Diane, avec la grande Place, au delà de la Galerie, qui précédait le Parc devant le bâtiment, et le bassin circulaire destiné aux bains froids. Ces deux parties réunies formaient un vaste jardin sous le nom de *Grands parterres;* deux immenses plates-bandes, ayant chacune un bassin au milieu, étaient consacrées aux arbustes et aux fleurs; au fond de ce grand parterre un très-grand bassin avait au centre plusieurs jets d'eau formant une gerbe. Sur l'emplacement de l'ancien jardin bordé d'une galerie, un autre jardin fut créé sous le nom de *Petit parterre.* Le sol de ces parterres a été exhaussé de plus d'un mètre par la terre provenant de la création des canaux.

Après la démolition du Château, tous ces jardins ont été livrés à l'agriculture. A l'endroit où les fleurs et les arbustes les plus rares, les statues et les jets d'eau réjouissaient les yeux, la charrue a creusé son sillon et nivelé les terres. Étrange destinée de toutes choses! Ces splendides merveilles, qui avaient été créées pour durer toujours, ont été déchirées par le soc de la charrue.

Vers 1841, ces parterres et ces jardins reprirent un autre aspect. Une plantation dans le genre anglais y a été faite, et les canaux y ont perdu en partie leurs lignes droites; leurs angles et leurs contours ont été arrondis, et la mode anglaise a remplacé le genre Renaissance des vieux jardins français, indispensable pourtant à cette élégante demeure.

Au mois de décembre 1842, une plantation d'arbres fit découvrir une des encoignures du pavage de la Galerie qui entourait autrefois le jardin au XVI^e siècle. Quelques années plus tard, en 1868, on a fait une fouille générale pour mettre entièrement ce pavage à découvert, mais l'espérance qu'on avait de le retrouver en grande partie a été déçue; ce pavage avait été détruit presque en totalité, et le peu qui en restait avait été bouleversé par les plantations faites dans les modifications successives de ces jardins. Il resterait cependant à reconnaître ce qui peut être resté des dallages du grand bâtiment destiné aux bains, et à s'assurer s'il ne subsiste rien des gradins en marbre qui étaient devant.

A la restauration du Château, qui fut faite en 1844, une décoration des jardins avait été projetée; le plan en avait été fait, mais il ne fut pas exécuté, ce que nous regrettons beaucoup. Ce projet consistait à reproduire le plan des bâtiments détruits, à l'endroit même où ils avaient existé, par des gazons découpés, entremêlés de compartiments en ravines et de carrés ornés de fleurs, simulant le plan exact des façades et des dispositions extérieures. L'exécution de ce projet aurait infailliblement amené une décoration médiane faisant face au portail d'entrée.

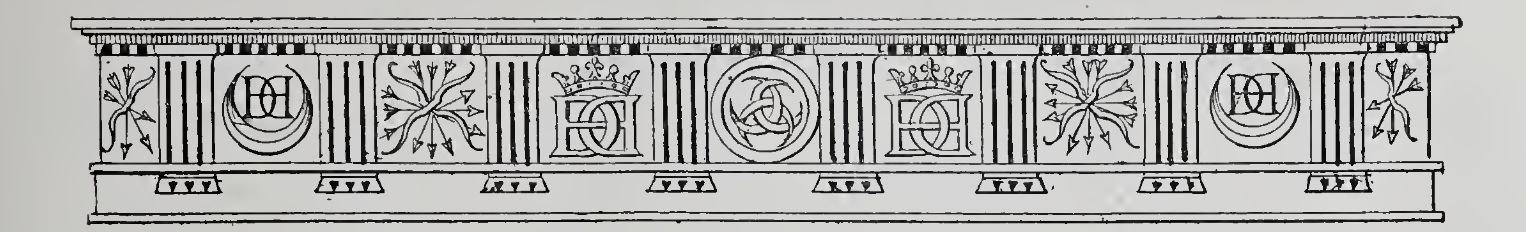
A l'aide des quatre colonnes, restées au Château dans un coin et non utilisées, on aurait, à la place même, rappelé l'entrée de la porte du vestibule d'autrefois, actuellement

à Paris, et, des deux côtés de ces colonnes, toute la colonnade du bâtiment du fond eût été représentée par deux lignes de vases de fleurs posés à la place des colonnes qui formaient autrefois la Galerie.

Cette décoration archéologique aurait un double avantage : d'abord de clore le fond de la Cour d'honneur, ensuite d'orner le fond de cette Cour, aujourd'hui éventrée par un vide désagréable et cruel à voir.

Nous aimons à croire que cette décoration, si simple et si facile à exécuter, aurait le plus grand succès, et s'harmoniserait parfaitement bien avec la colonnade de la Chapelle, qui, par cette décoration, se trouverait reliée par le fond au bâtiment de l'aile gauche du Château, et formerait un tout qui n'existe plus, puisque les deux parties du Château subsistantes aujourd'hui demeurent isolées l'une de l'autre.





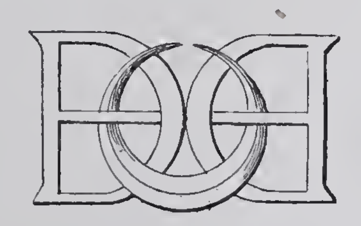
# COUVENT DES CORDELIERS

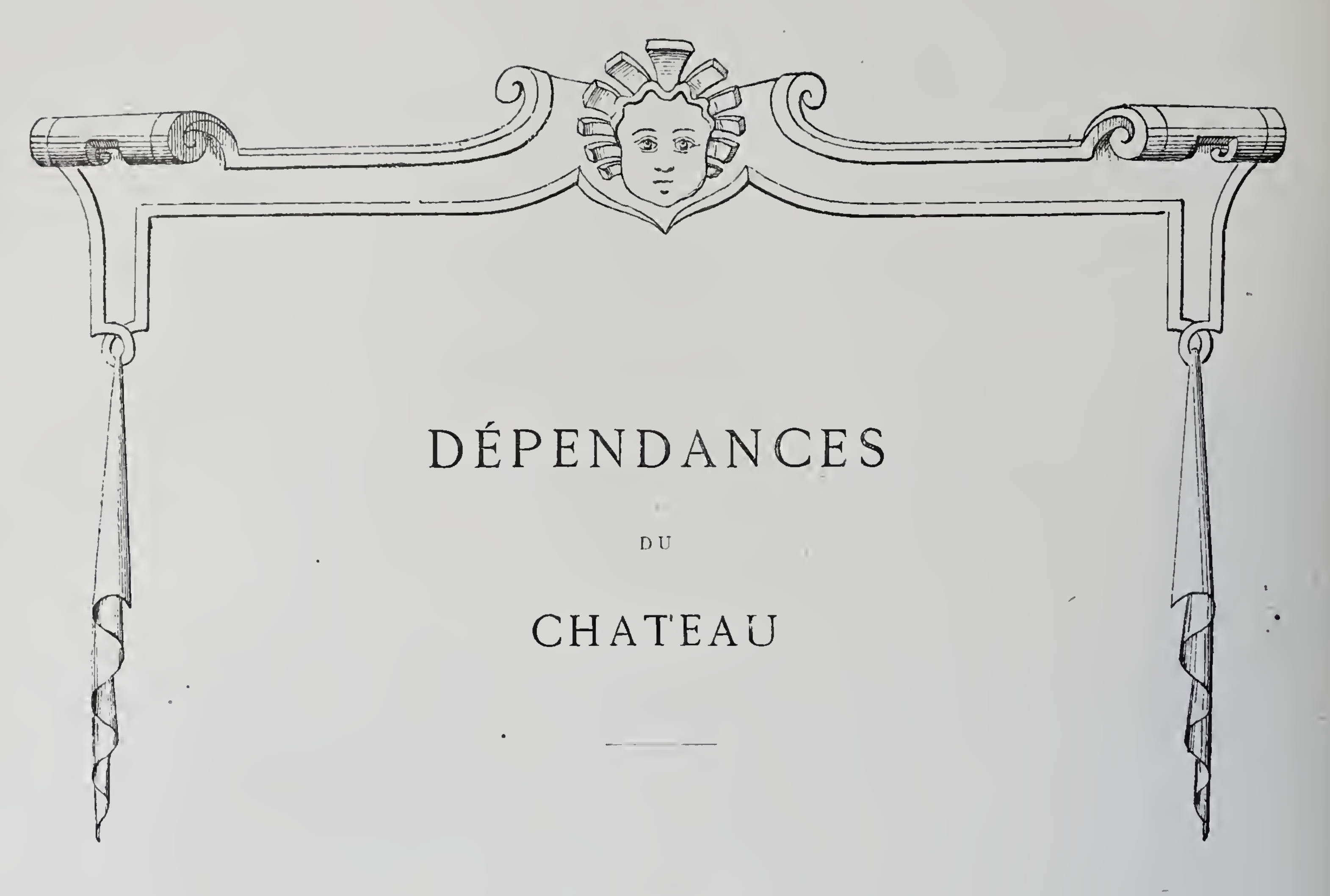
En 1587 Charles de Lorraine, petit-fils de Diane, fit construire un couvent de Cordeliers, sur le côté ouest du Parc, à l'endroit où était autrefois la ferme de la Foulerie, située sur celui des bras de la rivière d'Eure qui s'appelle le bras Saint-Père. L'acte en fut passé le 12 août 1587, par-devant M$^{re}$ Aumont, Notaire à Anet. Le Duc le dota de mille livres de rentes à prendre sur les revenus de la Baronnie d'Ivry qui lui appartenait, à la charge de divers services religieux, se réservant la nomination au Gardiennat du couvent.

La sœur du fondateur de ce couvent, Marie de Lorraine, étant décédée, son cœur fut déposé dans l'église des Cordeliers.

La Duchesse de Mercœur avait, en 1615, donné aux Cordeliers de ce couvent cent livres de rentes perpétuelles payables sur les revenus de la Principauté d'Anet, à la condition de dire chaque jour une messe à la Chapelle du Château, lorsqu'elle, ou ses successeurs, Seigneurs d'Anet, y résideraient, et, dans le temps où elle et ses successeurs seraient absents, tous les dimanches et fêtes de l'année. Plus tard, en 1678, François Loret, Concierge du Château d'Anet, légua par testament cent livres aux Pères Cordeliers.

Ce couvent fut abandonné par suite des événements de la Révolution. En 1829, une fabrique de faïence commune y avait été installée, et le four monté dans l'église, qui fut détruite par un incendie avec les bâtiments environnants. Cet accident ayant ruiné le fabricant, le couvent est resté en ruine et inhabité. A l'époque où le Parc a été détruit, ce qui restait de ce couvent a été tranformé en ferme.





# DÉPENDANCES

DU

# CHATEAU

## LA FRICHE.

C'est une grande pelouse, de près de dix arpents d'étendue, dont l'entrée est défendue par des barrières. De chaque côté règne une allée de tilleuls formant berceau; en avant de cette allée du fond se trouve un très-beau quinconce de tilleuls. Cette place, une des plus belles qu'on puisse voir, est d'une régularité parfaite. Son rectangle est décoré au milieu par une allée ronde de deux cercles d'acacias, avec un marronnier au centre.

A la fin du dernier siècle, elle fut vendue, comme tout ce qui dépendait du Château; ce fut alors que, l'autorité municipale l'ayant soumissionnée et acquise, elle devint propriété communale. Les habitants, heureux d'être propriétaires d'une aussi belle place, prirent l'habitude de s'y réunir tous les dimanches. Des jeux de paume y étaient tenus par des joueurs assez habiles; le soir, la jeunesse y dansait en assez grand nombre, au bruit d'un orchestre quelquefois passable, qui attirait une foule très-nombreuse. Ces plaisirs champêtres, qui firent les délices de nos pères et égayaient notre enfance, furent très-suivis jusqu'en 1840, époque où nous avons eu le regret de les voir tomber en langueur et finir par passer tout à fait. Aujourd'hui cette place, qui naguère était sillonnée par une foule joyeuse et folâtre, est presque déserte; quelques rares promeneurs y passent encore, mais en petit nombre. Les jours de grande fête viennent parfois rompre cette solitude, et la foule envahit alors cette magnifique promenade, peut-être unique en son genre.

En 1860, les barrières de bois, en mauvais état, furent remplacées par une barre de fer passée dans une tête en fonte posée sur des bornes de pierre. Les acacias du rond central, devenus trop vieux, furent remplacés par des marronniers, un rang à fleurs roses et l'autre à fleurs blanches.

On arrive à cette place par la façade du Château, qui en est le plus bel ornement.

## LE BOULINGRIN.

Ce Boulingrin, qui est à côté de la Friche, est un joli petit bois, dessiné et planté par le célèbre Le Nôtre, qui en fit un bosquet ravissant. Il était orné de bassins avec jets d'eau et peuplé de très-jolies statues, dont quelques-unes provenaient de Chenonceaux et n'étaient pas sans mérite. Vendu à la fin du siècle dernier, il a appartenu successivement à plusieurs particuliers, dans les mains desquels il a subi des changements; une partie du bois au centre fut arrachée et le terrain livré à la charrue. Aujourd'hui cette belle propriété, malgré tous ces changements, présente encore un bel aspect; le milieu étant dégarni se trouve bordé de chaque côté par ce qui reste des bois et des charmilles plantés par Le Nôtre, et l'on remarque encore les sentiers et les allées créés par ce célèbre artiste et qui forment deux bosquets charmants. Ces deux parties de bois, réunies dans les deux bouts par une avenue d'arbres avec un jardin au milieu, feraient la plus jolie propriété possible.

## LES ÉCURIES.

A la suite du Boulingrin se trouvent les Écuries. C'est un grand bâtiment, avec deux pavillons à chaque bout : l'un de ces pavillons servait au logement des palefreniers; l'autre était destiné aux écuyers et aux piqueurs. — Le bâtiment du milieu, où étaient les Écuries, pouvait contenir cent trente chevaux; il était couvert en tuile, et les deux pavillons en ardoise.

Vendus, comme toutes les dépendances du Château, ces bâtiments, maintenant divisés, appartiennent à plusieurs propriétaires.

## LE POTAGER.

Le Potager était situé entre la Friche et les Écuries, avec le Boulingrin dans un bout. C'était un des plus grands et des mieux tenus de son époque, avec un très-beau jardin. Le Garde-Meuble se trouvait dans un bout, et dans l'autre un bâtiment où logeaient les jardiniers.

Aujourd'hui c'est une propriété particulière, dont le logement des jardiniers forme la maison d'habitation; le terrain est livré à la culture.

## LE GARDE-MEUBLE.

C'était un grand et beau bâtiment, construit au XVII$^{e}$ siècle, dans le Potager, du côté de la Friche et en face du Quinconce. C'était là qu'était déposée une grande partie du mobilier du Château et des boiseries que l'on en retirait à chaque restauration.

A la vente du mobilier du Château, une quantité considérable de vieux bois sculptés et dorés, aux chiffres de Diane et de Henri II, ainsi que de vieilles tapisseries et de vieux meubles provenant des divers changements subis par le Château, y furent retrouvés et vendus.

C'était dans ce vaste bâtiment qu'étaient entassés tous ces vieux et beaux débris de la Renaissance; il contenait, en outre, des logements pour les tapissiers, pour un intendant et pour quelques domestiques.

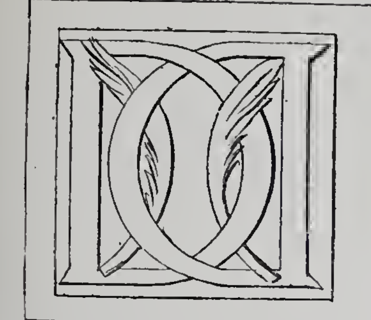
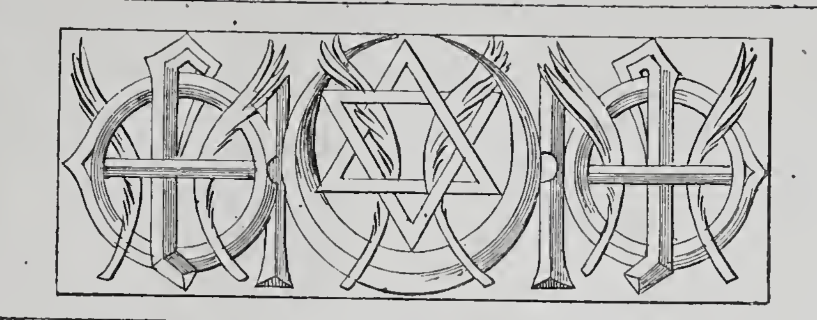
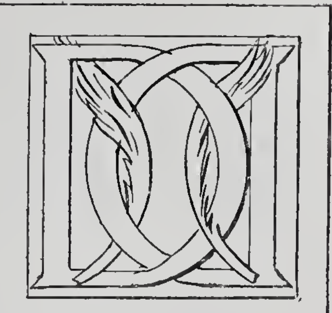
Il fut démoli, et il n'en reste plus que les caves; une grange a été bâtie depuis dans un bout. La muraille, le long de la Friche, indique encore une partie de son étendue.

---

*Contenance de la superficie du Château et de ses dépendances à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.*

| | Arpents | Perches. |
|---|---|---|
| Emplacement des bâtiments composant le vieux Château et le Château neuf, avec les cours et les fossés | 2 | 60 |
| Grands parterres | 19 | 40 |
| Le Jardin de Mademoiselle et son bosquet | » | 84 |
| Canaux et pièces d'eau | 19 | 65 |
| Prairies entre le grand Canal, le fossé du petit Pont et l'Ile d'Amour | 7 | 22 |
| Ancien Parc, bois taillis et futaies | 39 | » |
| Allées, avenues et prairies | 48 | 19 |
| Nouveau Parc (Bois 30 arpents, allées 20 arpents, prairies 30 arpents) | 80 | » |
| Jardins et terrasses | 21 | 16 |
| Pré de la Héronnière, entre le grand Canal et le Parc | 4 | 68 |
| La Friche | 9 | 60 |
| Le Boulingrin | 5 | 25 |
| Le Potager et le Garde-Meuble | 9 | 81 |
| Les Écuries | 1 | 94 |
| TOTAL | 269 | 34 |



# DESCRIPTION

DU

# CHATEAU D'ANET

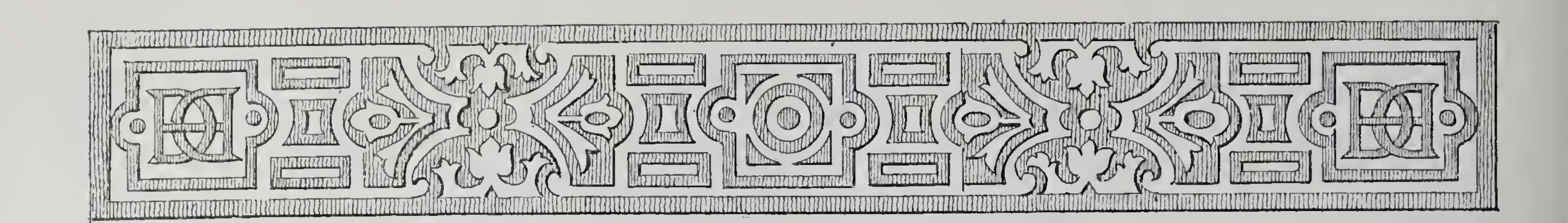
## PAR ANDROUET DUCERCEAU

EN 1575

Ce lieu est assez recognu pour une des plus belles places de France. Il est au païs du Perche en Normandie, comme au milieu de quatre villes, à sçavoir Dreux, Evreux, Montfort et Meulan. Joignant et prochain ce lieu est une petite rivière dicte Dure[1]. Le bastiment est assis en une plaine et est accomodé de tout ce que besoin est pour rendre un lieu parfait, tant d'un bois, parc, canaux, que tout ce qui est nécessaire. Feu Madame la Duchesse de Valentinois l'a fort bien enrichy de bastiments et d'autres beautez, comme verrez par les plan et élévations. La principalle Cour est fermée de corps de logis en tous costez: dont, à main dextre de l'entrée, est une chapelle ronde, avec son dôme dessus, bien accoutrée et digne d'estre veuë, pour la bonne ordonnance dont elle est faite. Aux costez de la Court principalle, et outre les corps de logis à dextre et à senestre par le dehors, sont deux Courts, une de chacun costé, fermées partie de bastimens, partie de murailles. A la Court senestre y a une fontaine de belle ordonnance, de laquelle je vous ay voulu faire dessein. Derrière le logis seigneurial y a une Terrace à la haulteur du rèz de terre de la Court principalle, de laquelle Terrace l'on contemple le Jardin, qui donne beauté d'estre veu sur icelle; d'icelle Terrace l'on descend au Jardin, et au dessoubs d'icelle y a une Gallerie voultée. Le Jardin est de bonne grandeur, et richement accoustré de Galleries à l'environ, dont les trois costez sont tant en arcs qu'en ouvertures carrées, le tout rusticque, qui donne au Jardin un merveilleux esclat à la veuë. Le Jardin est garny de deux Fontaines bien prinses et assises, à cause qu'il est plus large que profond. Derrière iceluy sont deux grandes places, servantes comme de parcs separez, d'ensemble toutes fois le tout clos; icelles places sont remplies comme par parquets, les unes de prez, les autres de taillis, autres de bois, de garennes, d'arbres fruitiers, viviers, et iceux parquets sont séparez par allées, et, entre chacune allée et parquet, en une partie sont canaux. La Haironnière est comprise en ces places, aussi l'Orengerie, en laquelle est un bastiment bien plaisant, les Vollières à oiseaux, aussi un bastiment joignant le jardin, auquel est praticquée une salle fermée d'une cave, en ordre d'une demie circonférance. En somme, tout ce qu'on desirerait pour rendre un lieu parfaict est là. Sur le derrière et hors d'icelle place est un Hôtel-Dieu, avec un logis bien basty, et prochain iceluy passe la ditte rivière de Dure. Joignant le bastiment sur le devant, y a une assez belle grande place, de laquelle l'on va au Bourg.

Depuis quelques temps a esté faict, et à main senestre, hors la closture des bastiments et jardins, une Chapelle. Moi y estant, me fut dict qu'elle avoit esté faicte pour mettre la sépulture de feu Madame la Duchesse, dont, ayant recouvert l'ordonnance d'icelle sépulture, je la vous ay voulu mettre en dessin.

1. Lisez d'Ure. C'est encore l'orthographe et la prononciation de Voltaire parlant d'Anet même.



# DESCRIPTION DE LA BELLE MAISON

# D'ANET

*Veue le mardi, seconde feste de la Pentescoste*, 29 *mai* 1640

Anet est un magnifique chasteau de plaisance, esloigné d'environ vingt lieues de Paris, dans la contrée appelée l'*Heurpois*, superbement basti, d'une fort belle pierre de taille extrêmement blanche et néansmoins solide, qu'on peut bien mettre au rang des plus renommées et royales Maisons de France, situé agréablement au milieu d'une large vallée toute verdoyante, sur le bord de la petite rivière d'Eure, cette mesme qui traverse tout proche de la plaine d'Ivry, si célèbre pour avoir esté le champ de la victoire glorieusement remportée l'an 1590, le 14 de mars, par le vray Mars des François, le restaurateur d'un royaume tout affligé et désolé de guerres civiles, que la Ligue, dès lors presqu'entièrement vaincue et terrassée, n'eust plus la vigueur ni de relever ni de fomenter, où le passage au gué d'Anet (après que les vaincus eschappez de la bataille eurent fait rompre le pont d'Ivry derrière eux, pour empescher la chasse des victorieux) servit vrayment beaucoup à poursuivre les fuyards durant quelques sept lieues, jusqu'aux portes de Mantes; plaine, à bon droict, aujourd'hui plus recommandable que jadis celle de Pharsale, puisqu'au lieu qu'en celle là le bon droict et le bon parti de Pompée premièrement, et ensuite de Brutus et Cassius, ses vengeurs, n'eurent pas le favorable succès qui sembloit leur estre deuë des Dieux, en celle cy plus justement la bonne cause du Roy prévalut sur l'astuce, la rébellion et l'infidélité.

Ce mesme petit fleuve d'Eure (dont vraisemblablement se nomme l'*Heurpois*, par corruption et changement de lettres, comme le *pays d'Eure*) [1] vient du fond du Perche, passe par Chartres et quelques autres villes non si considérables, puis se va décharger proche Louviers et Pont-de-l'Arche, à quatre lieues de Rouen, dans la Seine, et sépare de ce côté la Normandie d'avec la Beauce. En cest endroit d'Anet, elle se trouve costoyée, à quelque demi lieue de distance, à droite et à gauche, d'une suite de collines plustôt que de montagnes, chargées de force bois qui rendent le pays fort délectable pour diverses sortes de chasses, qui s'y trouvent commodes et plaisantes.

Anet donc, situé de la sorte, au mileu des vilettes de Dreux et Passy, entre trois à quatre lieues de l'une et de l'autre, fut construict par la libéralité insigne du Roy Henry second, l'an..., en faveur de Madame Diane de Poitiers, autrement dite la Duchesse de Valentinois. Depuis il estoit escheu au Duc d'Aumale, de la Maison de Lorraine, l'un des principaux partisans et sectateurs de cette Ligue, jusqu'à ce qu'en l'an 1595, le 7 juillet, pour sa félonie énorme et opiniastre rébellion, ayant esté, par Arrest de la Cour de Parlement de Paris, déclaré criminel de lèse-majesté au premier chef, puis démembré en Grève par quatre chevaux en effigie, ses biens confisqués au Roy, sa belle Maison d'Anet condamnée à estre rasée à fleur de terre et, pour plus grande détestation de ses crimes, le bois autour d'icelle coupé à la ceinture, et ses enfans déclarez roturiers : Sa Majesté, surséant l'effect de l'Arrest en certains poincts, empescha la desmolition de ce beau lieu, si curieusement et avec tant de frais basti, pour ne pas perdre un si noble ouvrage, non coupable de la meschanceté de son possesseur, qu'il fit depuis avoir à son fils naturel César, Monsieur, à présent Duc de Vendosme, que mesme il amplifia de grands accroissements, de longues galeries descouvertes qui servent délicieu-

1. Étymologie inadmissible ; le *pagus Herupensis* n'a aucune analogie avec la rivière.

sement de pourmenoir au circuit du jardin des parterres, planté derrière ce principal corps de logis, et, outre cela, eut soin de faire orner de nouvelles fontaines, aggrandissements d'offices et autres logements, pour en rendre la demeure plus spatieuse et commode. Mais il semble que ce Maistre d'aujourd'ui néglige trop son entrètenement et ne suive pas l'intention de celuy qui lui fit avoir, en telle sorte qu'on aperçoit évidemment qu'il n'y prend pas beaucoup d'affection, pour y laisser dépérir à la longue beaucoup de choses, n'entretenir les jardinages, ny les eaux et fontaines, ne tenir ce lieu meublé et assez propre, comme il seroit bien décent et requis, mesme n'y fréquente guères, si ce n'est par hasard, en chassant autour, encore qu'il soit constant que la seule présence du maistre entretienne principalement les réparations et défauts de tels édifices; il y a seulement le Chenil qui est mieux entretenu que le reste, où sont eslevez les chiens de chasse. Madame, au contraire, s'y plaist extremement, mais n'a seule les moïens ny la liberté de le faire mieux valoir ; ainsi ordinairement arrive-t-il que les successeurs rarement suivent les premiers desseins et inclinations des fondateurs ; il y a toujours quelque altération ou affection nouvelle. Mais ne laissons d'en poursuivre la description selon l'estat auquel il est.

L'entrée de la Maison est majestueuse. D'assez profonts fossés à fond de cuve, qu'on peut facilement remplir d'eau quand on veut, environnent et tiennent en seureté le maistre corps de logis, séparé des autres corps des Offices et Escuries. A l'abord du pont-levis, une admirable Horloge d'une bien particulière invention, car une grande biche de bronze, toute droicte, frappe d'un de ses pieds de derrière les héures, tandis que deux chiens de chasque costé, pareillement de bronze, jappent autant que dure leur quantité et que les font jouer les ressorts, ce qu'on ne se lasse point de beaucoup admirer. Au dessous se lit ce distique, escrit en lettres d'or sur marbre noir :

*Phœbo sacrata est almæ domus ampla Dianæ,*
*Verum accepta cui cuncta Diana refert.*

Et partout, aux cheminées, au dessus des toicts, aux fenestres et aux portes, se voyent, parsemées fréquemment par cy par là des figures de croissants presque clos, avec ceste devise : *Donec totum impleat orbem,* ou bien : *Consequitur quodcumque petit*, ou *Sola vivit in illo* sur un tombeau chargé de laurier que perce une flesche, ou ceste autre : *Victi servamus Amoris exuvias* sur des flesches et carquois liez ensemble, ou encore celle-là : *Scelus est nocuisse juvanti,* soubs Ænée qui sauve sa famille de l'embrasement de Troye.

Le dedans du logis n'est pas moins majestueux, orné de plusieurs colonnes, de statues placées dans des niches en ovale, et marbres de diverses couleurs. La Cour est fort spatieuse et quarrée, bien proprement pavée; en face, environ le milieu, entre le premier et le second estage, se lisent deux autres suivants distiques :

*Bræseo hæc statuit pergrata Diana marito*
*Ut diuturna sui sint monumenta viri;*

puis cest autre plus bas au dessoubs :

*Splendida mireris magni palatia Cœli,*
*Non hæc humanâ saxa polita manu.*

Les chambres, salles, cabinets, galeries, sont en très grande quantité, richement peintes aux planchers et cheminées, et tapissées presque partout de vieilles tapisseries , de particulière façon, fort rares pour leur antiquité. Or, ce qui certes paroist plus digne d'admiration et ne doibt estre passé trop légèrement, est la considération des vitres, d'un très clair et pur cristal, tout figuré des plus belles histoires de l'ancien Testament, comme de Joseph et Livre des Rois, avec des quadrins au dessoubs, comprenant le sens de la figure. Les contre-fenestres sont toutes parsemées de subtils emblêmes grecs et latins que, pour la longueur à les transcrire (estant en très grande quantité) et l'impatience de la personne qui nous conduisoit, ne peumes à notre regret remporter dans nos tablettes. Ce qui est encore bien digne de remarque est, à main gauche, une longue Gallerie, toute remplie de plusieurs excellents tableaux de païsages et autres représentations, de pourtraicts de la susdite Diane de Poitiers, tantost peinte en chasseresse, en la forme et nuë comme la Diane des Anciens, tantost richement vestue et en grande pompe à la mode du temps, tantost comme elle estoit en ses plus jeunes ans, et tantost plus aagée, bref en plusieurs diverses postures et équipages.

Au bout de cette Galerie, en un fort grand tableau, se voit tiré au naturel, le Roi Henri second à cheval, vestu de gris, blanc et noir, une petite toque avec pennache sur la teste, fort vifvement représenté, et, autour, quantité d'autres pourtraicts de plusieurs Rois et Reines de France (seulement depuis saint Louis), et plusieurs tableaux de parents et parentes de la susdite Diane.

Du milieu de la Galerie, à l'ouverture d'une porte proche une cheminée ornée de marbre, on voit le bas de la Chapelle du haut d'un petit jubé destiné à la Musique y en voulant faire chanter...., d'où mesme on peut commodément entendre la messe quand elle s'y dit, laquelle est des plus superbes qu'on puisse guères voir, en forme ronde, sur laquelle se rapporte entièrement et est comme prise sur son modelle celle de la Gallerie de l'Hostel de Richelieu, à Paris[1]. Le Dôme est extrêmement clair et bien vousté, tout doré et azuré comme partout le reste. Le parterre[2] est beau à merveilles, composé d'un rapport de plusieurs morceaux de marbre de différentes couleurs, joincts delicatement par ensemble et représentant à l'aspect (quand il s'en eslongne un peu pour en mieux tirer la perspective) une infinité de croissants s'entrelassant l'un dans l'autre, d'une admirable proportion et symétrie, et se diminuant tousjours depuis la grande estendue de leur cercle, tant que les plus petits deviennent comme à rien vers leur centre, ce qui est estimé mesme des plus habiles en la science de Géométrie. Et de mesme le haut de la voûte est taillé industrieusement de semblables croissants dorés et s'entretenant pareillement l'un dans l'autre, tant qu'ils croissent et décroissent, ainsi qu'une pierre jettée avec violence dans un rond d'eau produist une quantité de cercles, qui se multiplient jusques à ce qu'à force de leur accroissement ce tout disparoisse en un instant, sur quoy sera remarqué en passant que convient cet excellent emblême : *Crescendo deletur* (Elle se détruit en s'étendant), dans un cabinet de la belle Maison de Liancourt en Picardie, qui semble bien destruire le sens de l'autre : *Donec totum impleat orbem.*

Or, pour comprendre en général le dedans la maison, faut sçavoir que toutes ces chambres, sales et galeries, communiquent d'entrée par ensemble, et qu'ainsi, en entrant et sortant de l'une à l'autre, on faict tout le tour du logis sans sortir, ny descendre d'autres escalliers, qui d'ailleurs correspondent en diverses parties du bastiment, pour la facilité des allants et venants.

Mais nous quicterons enfin une veuë si agréable, sans en rien retenir que l'idée, pour en joüir d'une autre non moins divertissante, dans ce palais de Flore, distribué en divers jardinages, pour les fleurs et parterres de buis, l'Orangerie et les herbages. Joignant celui des orangers, est eslevé de terre, de la hauteur de deux estages, un bastiment assez considérable destiné aux estuves et aux bains, d'où une descente secrète par derrière mène jusques dedans un fort grand bassin d'eau, qu'on estime fort pure, saine et propre pour le bain, où on nous racontoit par tradition que ceste Diane susmentionnée prenoit ses rafraichissements et délices.

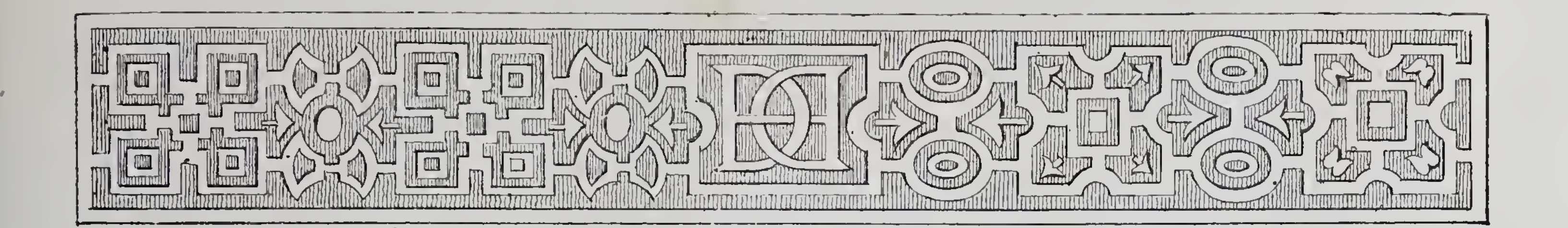
Incontinent au sortir de ces jardins, on apperçoit le parc, entouré en bonne partie de la susdite rivierre d'Eure, qui faict gayement comme une isle en cest endroit; du reste il est clos de murailles. Joignant ce parc se voit une église des Cordeliers, très-bien construicte et qui s'accomode et s'augmente encor de jour en jour ; la maison des Religieux est ample et spatieuse, bien fournie de cloistres, dortoirs et autres logements ; leur situation est fort agréable, au bout d'une chaussée pavée, et bordée d'arbres et de ruisseaux coulants dans la rivière, par où on parvient jusqu'à ceste église ; outre laquelle, et la paroisse du Bourg, qui est bien bastie et réparée en partie de neuf avec un beau clocher nouvellement eslevé, y a encore un monastère de Religieuses, ce qui montre la bonté du lieu, et prouve comme il est bien peuplé et fréquenté, car les Mendiants ne se mettent guères dans les déserts, ayant tous jours besoin de la conversation et communication du monde, dont ils ne se peuvent passer encor qu'ils y renoncent.

Aussi le bourg est gros de 300 feux du moins, y ayant belles et grandes rues, larges, bien pavées, et est le grand chemin des coquetiers dans la Basse Normandie. La Seigneurie est du titre de Principauté, comprise comme dit est dans l'Heurpois, qui fait portion et membre de la Beauce, tout sur les confins en lizière de la Normandie, n'y ayant que la seule rivière d'Eure qui la sépare. Pour le revenu du Prince, nous n'avons sceu au vrai l'apprendre, sinon, en gros, que la Principauté avait plustost esté bastie pour le passe-temps, beau séjour et déduit de la chasse, que non pas pour le profict, comme il arrive ordinairement de presque tous les beaux lieux de plaisance, qui coûtent plus à entretenir que ne monte le fruit qu'on en reçoit, qui vient plustost pour la santé que pour le coffre.

Nous estions très-commodément logez à une bonne hostellerie qui prend pour enseigne la Rose, tout proche le Chasteau, dans la grande rue qui y aboustit, où nous faisions fort louable traictement à raisonnable prix.

Voilà ce que la mémoire nous a conservé et nos tablettes nous ont fourny d'Anet, dont ne nous reste plus à parler, sinon d'une particularité qui ne doit estre omise, sçavoir une chapelle, construicte de hauteur médiocre, en forme d'ovale, de pierre de taille et de bricque, sur le bord du fossé, vis à vis un des coins du Chasteau, où dans le milieu du chœur, vis à vis du maistre-autel, paroist un magnifique tombeau, de marbre blanc et noir, assez eslevé de terre, remply autour d'inscriptions en lettres d'or, où depuis le costé droict commence cette épitaphe : *D. O. M. æternæq. memoriæ Dianæ*, etc. (Voy. p. 106.)

1. C'est-à-dire du Palais Cardinal. — 2. C'est-à-dire le pavage de la Chapelle.



# NOTICE SUR ANET

EN 1759

Anet, paroisse située sur l'Eure, à 3 lieues de Dreux et 15 de Paris. — 231 feux, 800 communiants. — Patrons, saint Cyr et sainte Julitte. — Seigneur, S. A. S. M. le Comte d'Eu. — L'abbé de Saint-Père nomme à la cure, qui vaut 1,000 livres. — Curé, M. Morin. Il y a un vicaire.

Cette terre, qui a titre de Principauté, a passé de la maison de Vendôme à celle du Maine. Son magnifique Château a été bâti, par Philibert Delorme, pour Diane de Poitiers, Duchesse de Valentinois. Henri IV l'a embelli et augmenté. On voit, sur le haut des pavillons, sur les armoiries et sur les serrures, des croissants, par allusion au nom de Diane de Poitiers. L'horloge, située sur la porte du Château, représente une chasse : plusieurs chiens semblent poursuivre un cerf de bronze, qui marque chaque heure en frappant le timbre de son pied droit. Le corps avancé du fond du bâtiment est formé de trois ordres de colonnes; il règne sur toute sa longueur une galerie couverte, soutenue par des colonnes toscanes. Les appartements méritent toute l'attention des curieux, surtout celui du Roi, où l'on voit une statue équestre de Diane de Poitiers, en argent, comme aussi plusieurs morceaux d'Audran. On admire aussi les jardins, les canaux, les bosquets, le cabinet des Muses, la salle de comédie, etc...

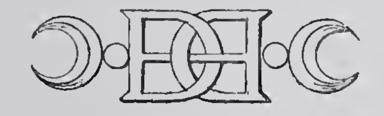
La Chapelle est digne du reste. La peinture de ses vitres est remarquable, en ce qu'on n'y a employé que le blanc et le noir, de sorte que la lumière n'en reçoit presque pas d'altération.

Feu S. A. R. M. le Prince de Dombes a fait construire au bout du parterre une machine hydraulique, dont il avait lui-même donné le dessin, et où il n'y a point de fer d'employé, pas même dans les tuyaux, qui sont faits de grands arbres creusés.

Près du Château est une grande Chapelle, où Diane de Poitiers, morte en 1566, est inhumée. Son tombeau de marbre noir est dans le chœur. Cette Chapelle est un bénéfice en titre, qui vaut 300 livres. M. Deslandes en est titulaire.

Il y a à Anet un couvent de Cordeliers, situé dans le parc, et un petit Hôpital, desservi par des Sœurs de Saint-Maurice de Chartres. C'est dans cette terre qu'est morte S. A. S. M^lle du Maine, en 1744.

Anet est une poste de traverse, qui fait la communication de Dreux avec Évreux. On compte une poste et demie de Dreux à Anet, et deux d'Anet à Pacy.







Tiré de l'Art pour tous

RELIURE D'UN LIVRE HENRI II.

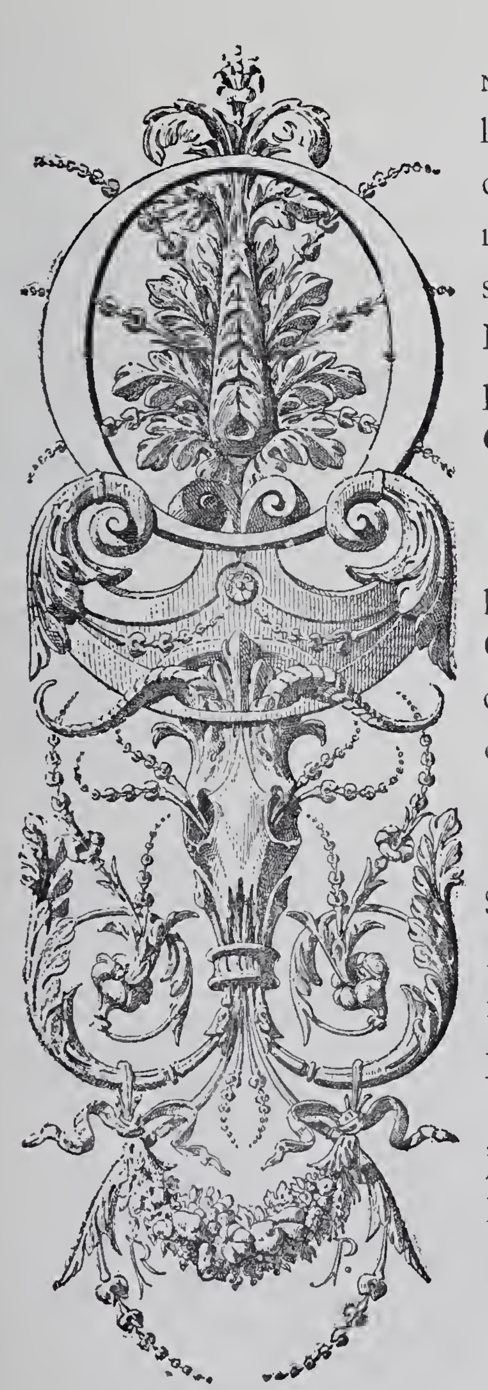
Imp. Lemercier & Cie Paris

## NOTES HISTORIQUES

SUR

# LES SEIGNEURS ET LES PROPRIÉTAIRES

# DU CHATEAU D'ANET



On ne connaît aucun nom des anciens possesseurs de la Châtellenie d'Anet avant le commencement du XIe siècle; à partir de ce moment ils ne nous sont même révélés que par quelques rares parchemins, contenant soit une reconnaissance d'un droit, soit une donation quelconque, qui sont conservés aux Archives Nationales, mais en très-petit nombre, et ne donnent que fort peu de détails sur leur séjour et leur possession du Château. Cette obscurité ne cesse que vers le milieu du XVe siècle.

Urson. Le premier Seigneur d'Anet que l'on connaisse s'appelait Urson; il portait le titre de Chevalier, et était le fils de Germon, Vicomte d'Ezi; il habitait Anet en 1034. Ils sont tous deux cités dans une charte, par laquelle ils se désistent du droit qu'ils réclamaient sur la moitié de l'écluse des moulins d'Anet.

Robert, second Seigneur d'Anet, de Château-Neuf, Brézolles, Sorel, etc. Il avait épousé en secondes noces, entre 1045 et 1050, Adeline, fille d'Ingénulphe. Ce Robert s'étant retiré au monastère de Saint-Père, Adeline donna en 1080, aux Religieux, pour le salut de son époux et le repos de l'âme de ses ancêtres, d'Ingénulphe, son père, et de Jean, son aïeul, tous les droits de juridiction et de coutume qu'elle avait sur l'enclos de l'église, les moulins et la terre d'Anet.

Simon, seigneur d'Anet, se serait, d'après Doyen (*Hist. de Chartres*), croisé en 1105 avec d'autres Seigneurs, sous l'étendard de Boëmont, Prince d'Antioche. En 1131, s'étant rendu coupable de quelques méfaits

envers les Moines de Saint-Père, qui l'avaient excommunié, il leur fit donation d'un moulin qu'il avait fait construire devant son Château d'Anet, avec le droit de justice contre ceux qui pourraient les inquiéter dans cette possession.

Simon d'Anet, fils du précédent, était Seigneur d'Anet en 1169. Par une charte latine de cette année, datée du Bec-Hellouin, ordre de Saint-Benoît, il donna aux Religieux de cette Abbaye toute la paroisse de Rouvre, située à une lieue d'Anet. En 1180, il paraît comme témoin dans une charte latine; c'est la charte la plus ancienne que possède la ville de Dreux. Ce Seigneur a dû posséder Anet jusqu'en 1186, et avait de très-grands biens dans les environs; il aimait beaucoup les Moines, comme on le voit par les donations considérables qu'il a faites aux Abbayes du Bec-Hellouin et du Breuil-Benoît, ainsi qu'au Chapitre de Chartres.

Philippe-Auguste, Roi de France, posséda Anet, en 1190, et paraît y avoir séjourné assez longtemps, car il a daté d'Anet un certain nombre de lettres patentes, parmi lesquelles on remarque celles par lesquelles il exempta les habitants d'Anet des droits de péages et d'impôts. En 1195 il obtint des Moines de Saint-Père la cession de leurs moulins d'Anet, qui leur avaient été donnés par Simon d'Anet, moyennant une redevance annuelle de six livres parisis, payable au jour de Saint-Remi. La Châtellenie d'Anet est rangée, en 1202, parmi celles qui faisaient partie du Domaine royal. Le Prévôt du lieu rendait la justice aux habitants et faisait la recette des revenus du Roi. Dans la même année une transaction en forme d'échange fut passée entre Philippe-Auguste et Robert, Comte de Dreux, par laquelle le Roi cède à celui-ci ce qu'il possédait à Dreux des biens de Simon d'Anet.

Louis et Antoine de Trénité ont été tous les deux Seigneurs d'Anet, de 1206 à 1222. Nous n'avons aucun document qui constate le temps qu'ils ont occupé ce Domaine, ni à quel titre ils le possédaient.

Louis VIII. En 1223 Anet était en sa possession, mais on ignore s'il l'a reçu des Rois ses prédécesseurs, ou s'il l'a eu à nouveau. Louis et Antoine de Trénite n'ont peut-être été que des délégués du Roi de France.

Saint Louis, Roi de France, trouva en 1226 Anet dans les biens de la Couronne. Un nommé Gohier d'Anet figure parmi les tenanciers de cette terre.

Philippe IV le Hardi, Roi de France, fils du précédent, le posséda au même titre en 1270. En septembre 1280, Anet figure dans le douaire donné à Marie de Brabant, Reine de France, par le Roi Philippe son mari.

Philippe le Long, en étant le propriétaire en 1316, le bailla, en supplément d'apanage, pour 3,000 livres de rentes, à Louis de France, Comte d'Évreux, son oncle, fils aîné de Philippe le Hardi, par lettres patentes du mois de décembre 1317.

Louis de France et Philippe III de Navarre. La Châtellenie d'Anet appartenant à Louis

de France, Comte d'Évreux, passa à Philippe, son fils aîné, qui fut Roi de Navarre sous le nom de Philippe III.

Charles le Mauvais, Comte d'Évreux, possédait en 1340 Anet, avec trois autres Châtellenies; il devint Roi de Navarre en 1493, par la mort de Jeanne de France, sa mère. On connaît une sentence rendue la même année, entre lui et les Moines du Bec-Hellouin, au sujet de la réclamation qu'il faisait comme Seigneur d'Anet, des cygnes trouvés à Rouvres, sur l'étang des Moines, et qu'il prétendait lui appartenir à titre d'épave. En mars 1357, plusieurs lettres de Charles le Mauvais, Roi de Navarre, Comte d'Évreux, promettent de ne faire bailler ni déclarer à son Père, Philippe de Navarre, le Château d'Anet, Nogent-le-Roi et le Comté de Longueville, jusqu'à ce que ledit Philippe soit bienveillant du royaume de France.

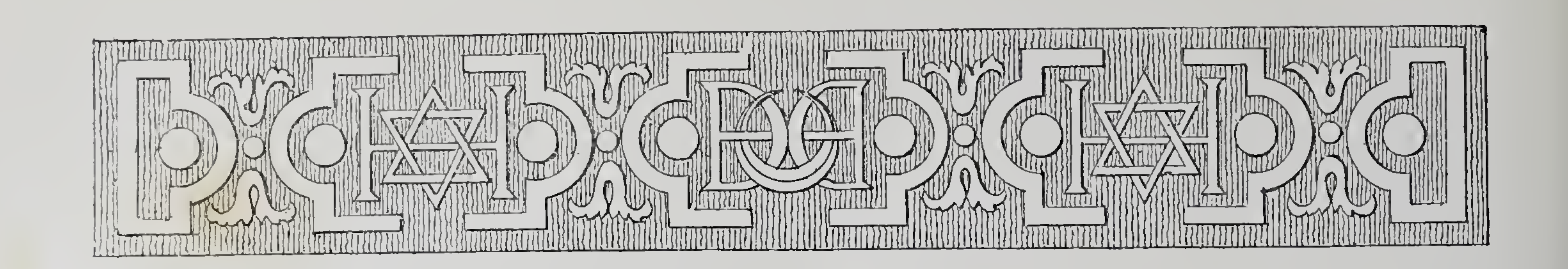
Ce Prince a dû faire élever des constructions très-importantes au Château d'Anet, puisqu'une grande partie de l'ancien Château, dans la Cour de droite, a toujours porté son nom.

Louis de France. Le Château d'Anet passa en 1365 en la possession de Louis, frère puîné de Charles le Mauvais, qui le lui donna pour sa portion et apanage. Il ne resta pas longtemps entre les mains de ce Prince, car Louis, pour se marier, emprunta au Roi Charles V 50,000 florins d'or fin, du coin de France, en lui donnant pour garantie le Château d'Anet, à réméré, avec faculté de rachat. Cette obligation, datée du 4 avril de l'année 1365, fut approuvée et confirmée par lettres patentes de Charles, Roi de Navarre, le 28 avril 1366.

Charles de Navarre. Louis, Seigneur d'Anet, étant mort en 1372, sans laisser de descendants, le Château rentra en la possession du Roi de Navarre; mais les revenus de la Châtellenie d'Anet furent perçus par les Officiers du Roi de France, qui en justifièrent en la Chambre des Comptes de Sa Majesté.

Charles V, Roi de France, qui accusait Charles le Mauvais de l'avoir empoisonné, confisqua en 1378 les quatre Châtellenies du Roi de Navarre, et parmi elles le Château d'Anet; il fit démolir la même année l'ancienne Forteresse du Château.

Charles VI. Le 26 août 1389, le Roi Charles VI donna des lettres patentes aux Prévôts d'Anet, Bréval, etc., pour contraindre les tenanciers de ces terres à donner leurs aveux de foi au Roi. La jouissance de ces domaines fut réglée en 1404 par un traité consenti par Charles de Navarre, qui céda et transporta, à titre d'échange, au Roi Charles VI lesdites terres d'Anet, Nogent, etc., à l'encontre de 12,000 livres de rentes, pour lesquelles fournir lui fut baillée la Duché de Nemours, du Domaine de la Couronne, pour icelle tenir en apanage. Depuis cette transaction, le Roi Charles VI continua de jouir de la Châtellenie d'Anet et d'en recevoir les revenus, suivant les commissions données par lui en 1408 à Me Jean Guiart, Prévôt et Receveur, et en 1410 à Pierre Picart.



# PIERRE DE BRÉZÉ

Charles VII, en reconnaissance des services que Pierre de Brézé lui avait rendus en chassant les Anglais de Normandie, inféoda en sa faveur les Châtellenies d'Anet, Bréval, Mont-Chauvet et Nogent-le-Roi, moyennant une redevance d'une haquenée blanche, ou cent livres parisis, payable au 1er mai de chaque année, pour par ledit de Brézé, les avoir et tenir à perpétuel héritage, ses hoirs, successeurs et ayants cause au temps à venir, et en ordonner à leur plaisir et volonté comme de leur propre chose, sans que ledit Seigneur Roi ou ses successeurs puissent désormais y mettre aucun trouble, ni empêchement; et, dans le cas où ledit de Brézé ou ses ayants cause ne payeraient pas ladite redevance audit jour, ils seraient tenus de payer 40 sols en sus à Sa Majesté. Ces lettres patentes d'inféodation, données à Nancy en 1444, lues et publiées le 18 janvier 1445, furent enregistrées au Parlement le 7 février suivant, et à la Chambre des Comptes le 26 mars de la même année. Le Parlement mit à leur enregistrement deux modifications : l'une, que l'inféodation n'aurait lieu que pour Pierre de Brézé et ses enfants en légitime mariage; l'autre que ces quatre terres, qui avaient fait partie jusqu'alors du Duché de Normandie, relèveraient à l'avenir du Duché de Chartres.

La Châtellenie d'Anet était trop près du théâtre de la guerre pour n'être pas exposée aux incursions des Anglais. Aussi, l'un des articles de la trêve conclue entre la France et l'Angleterre, le 15 décembre 1446, stipulait qu'en ce qui touchait les terres et Seigneuries d'Anet, Bréval, etc., que chacune des parties dit et maintient être de son obéissance, il n'y serait rien pris, ni exigé aucune chose, de part et d'autre, jusqu'au 1er avril 1447. Charles VII ayant repris Chartres et chassé les Anglais de ses États en 1449, ces terres revinrent définitivement à la France.

Les Anglais, en se retirant, emportèrent tous les titres, papiers, registres et chartes relatifs à la propriété, aux règlements et aux lois du pays qu'ils quittaient. C'est ce qui fait que nos Archives sont si pauvres en documents des temps passés, sur toute une partie de la Normandie, et particulièrement sur les Seigneuries et Châteaux d'Anet, Bréval, Ivry, etc. Ces titres furent transportés et déposés à la Tour de Londres. Bréquigny, au dernier siècle, et de nos jours, plusieurs érudits Français y ont copié de nombreux documents. Il serait digne des Départements de l'ancienne Province Normande de faire exécuter une copie complète de l'ensemble des documents qui concernent nos contrées.

Pierre de Brézé, après avoir perdu les bonnes grâces du Roi, qui l'avait dépouillé de ses charges et emplois, les regagna et fut rétabli dans ses charges et ses Gouvernements par lettres patentes du 12 novembre 1449.

Le 26 octobre 1461, le Roi Louis XI donna des lettres patentes portant, en faveur de Pierre de Brézé, délai et surséance de lui faire foi et hommage pour ses quatre Châtellenies.

C'est de Pierre de Brézé que date la splendeur de cette famille princière, une des plus puissantes de la France à cette époque.

Jacques de Brézé son fils, qui devait lui succéder dans toutes ses charges et prérogatives, se maria avec Charlotte de France, sœur naturelle du Roi Louis XI, fille de Charles VII et d'Agnès Sorel. Le Roi avait voulu doter royalement « sa très-chère et bien-aimée sœur »; il avait remis à son beau-frère une somme de 40,000 écus d'or, environ quatre millions de notre monnaie. Ce jeune Seigneur, enchanté de la dot que lui apportait sa fiancée, trouva le mariage à son goût. Pierre de Brézé, son père, charmé de l'esprit et de la beauté de sa belle-fille, écrivait au Roi dans les premiers jours du mois de mai 1462, quelque temps après la célébration du mariage, qu'il était « bien décidé à ne jamais se séparer de ses enfants et à les garder et entretenir avec lui ». Le Roi lui répondait de Bordeaux, le 18 du même mois, qu'en faveur du mariage de sa sœur il réduisait à un épervier bien restauré la rente de cent livres que lui devait Pierre de Brézé, comme redevance pour les terres et Seigneuries d'Anet, Bréval, etc. Cette conversion avait été faite par lettres patentes du 18 mai 1463, enregistrées au Parlement et à la Chambre des Comptes, et, par lettres patentes données le même jour, il lui fit remise de certaines obligations stipulées au contrat de mariage.

Pierre de Brézé mourut en 1466; il fut tué à la bataille de Montlhéry, en voulant prouver au Roi sa fidélité :

« Le Comte de Charolais passa la Seine, le 13 juillet 1465, au pont de Saint-Cloud, qui avait été pris le 10 par le Comte de Saint-Paul, et alla loger à Issy, d'où, le lendemain, il se porta sur Lonjumeau et Montlhéry. Pensant que l'host de Bretagne viendrait par Etampes, Louis XI, peu desireux de livrer sa fortune aux chances d'une bataille, tâchait de gagner Paris sans être obligé de forcer le passage, soit sur les Bretons, soit sur les Bourguignons; son espoir fut trompé. Le quinze au soir, les éclaireurs du Roi et ceux du Comte Charles se rencontrèrent à Châtres (Arpajon). A cette nouvelle, le Comte de Charolais se prépara joyeusement à combatre, et choisit son champ de bataille près de Lonjumeau. Le Roi, au contraire, voulait éviter le combat, et il en avertit ses capitaines dans un conseil de guerre. Parmi eux se trouvait le Sire de Brézé, contre qui le Roi gardait quelques soupçons; il lui demanda nettement s'il n'avait point *baillé son scel* aux Princes. *Oui Sire,* répondit Brézé; *ils ont mon scel, mais vous avez le cœur et le corps.* Louis XI lui donna l'avant-garde à conduire; mais Brézé, au lieu de suivre l'intention du Roi, marcha droit à l'ennemi pour prouver sa fidélité, et se précipita si aventureusement sur les avant-postes bourguignons qu'il fut tué au premier choc; il était vêtu de la cotte d'armes du Roi qu'il avait prise pour donner le change. » (Lebas, *Dict. encyclopédique de la France.*)

Son corps, rapporté à Rouen, fut inhumé dans la cathédrale de cette ville, où l'on voyait

autrefois cette inscription, que nous empruntons au volume de M. Deville, *Tombeaux de la cathédrale de Rouen*, 1833, p. 53-67 :

*Hic jacent*
*D. Petrus de Brézé, Dom. de La Varenne,*
*de Brissac, Comes de Maulevrier,*
*Magnus Normanniæ Senescallus,*
*occisus in pugnâ Montis Letherici,*
*anno M. CCCC. LXV,*
*et ejus vxor, Johanna du Bec-Crespin,*
*filia Guillelmi du Bec - Crespin, Dom.*
*de Mauny d'Angerville.*

Ici gisent Pierre de Brézé, Seigneur de la Varenne, de Brissac, Comte de Maulevrier, Grand Sénéchal de Normandie, tué à la bataille de Montlhéry l'an 1465, et sa femme, Jeanne du Bec-Crespin, fille de Guillaume du Bec-Crespin, dame de Mauny d'Angerville.

## JACQUES DE BRÉZÉ.

Jacques de Brézé, succédant à son père, ne présenta qu'un épervier lors de la foi et hommage qu'il rendit au Roi Louis XI pour ses quatre Châtellenies. Cette foi et hommage furent reçus par lettres patentes données à Rouen, et, quelque temps après, on enregistra des lettres patentes exprimant la volonté du Roi que le Sieur Jacques de Brézé, Grand Sénéchal de Normandie après la mort de Pierre de Brézé, son père, fût payé des gages de la dicte charge à raison de douze cents livres par an.

Pendant quinze ans la vie de Jacques et de sa femme fut assez paisible; cinq enfants étaient venus cimenter son alliance avec Charlotte de France; mais, bien que la naissance des enfants eût dû resserrer les liens qui les unissaient, les dernières années furent très-agitées.

Jacques, jaloux à bon droit, comme on le verra, forçait sa femme, autant qu'il le pouvait, à rester constamment près de lui, et ne lui laissait de liberté que lorsqu'il était contraint d'aller à la Cour de son royal beau-frère. Ces mauvaises dispositions réciproques devaient amener une terrible catastrophe.

Nous empruntons le récit suivant au texte des lettres de rémission, publiées par M. Douet d'Arcq dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes.*

Le samedi 31 mai 1477, veille de la Trinité, Jacques étoit à son Château de Rouvres, c'est-à-dire à la Ferme de la Couronne, à trois kilomètres d'Anet. Il passa toute la journée à la chasse dans la Forêt d'Anet, où il avoit commandé à sa femme de l'accompagner. Le soir ils revinrent ensemble souper à la Ferme de la Couronne, qui servoit de rendez-vous de chasse et qui étoit située près du Presbytère de Rouvres. Après le repas, le Sénéchal se retira dans sa chambre et dit à sa femme de le suivre. Celle-ci s'en excusa en prétextant qu'il fallait auparavant qu'elle nettoyât ses cheveux, que la poussière de la journée avoit souillés; à quoi le sire de Brézé lui répondit : « Bien », et s'en fut seul se coucher, pensant que Charlotte ne tarderoit pas à venir le retrouver. Il s'endormit bientôt, et après, environ la mye-nuyt, disent les lettres de rémission de 1486, ledit de Brézé fut esveillé par un sien serviteur et Maistre d'hôtel, nommé Pierre l'Apothicaire, et par son Barbier, qui lui vindrent dire que ladite Charlotte, meue de lescherie désordonnée, avoit tiré et amené

avecques elle un Gentilhomme du pays de Poitou, nommé Pierre de La Vergne, lequel estoit Veneur de la chasse dudit Seneschal, lequel elle avoit fait coucher avec elle, dans la chambre qui estoit au-dessus de celle où estoit couché le dit Seneschal. Pour quoy icelluy Seigneur, meu de grand ire et desplaisant dudit cas, se leva soudainement de son lit, et de chaude colère print une espée et vint à la chambre où estoit ledit Pierre et ladite Charlotte, et fut bouté l'uys de ladite chambre qui estoit fermée en dedans. En laquelle chambre ledit Seneschal trouva ledit La Vergne en chemise, auquel, de prime face, il bailla ung ou plusieurs coups de ladite espée, tant d'estoc que de taille, tellement que ledit de La Vergne mourut en la place. Et, ce fait, il s'en alla en ung cabinet joignant ladite chambre, où il trouva sadite femme, cachée dessous la couste d'ung lict où estoient couchés ses enfants, laquelle il print et la tira par le bras à terre, et, en la tirant à bas, luy frappa de ladite espée parmy les espaules, et puis, elle descendue à terre et estant à deux genoulx, luy traversa ladite espée parmy le sein et estomach, dont incontinent elle alla de vie à trespas, et puis l'envoya enterrer en l'Abbaye de Coulons, et y fist faire son service, et fist enterrer ledit Veneur en ung jardin au joignant de l'hostel où il avoit été occis.

Après avoir ainsi tiré vengeance de l'affront fait à son nom et rendu à sa femme les derniers devoirs, Jacques de Brézé s'en alla intrépidement à Paris, ne doutant pas de la justice de sa cause. Aussi, quand un Officier du Parlement vint, au nom du Roi, lui ordonner de se constituer prisonnier sous huitaine à la Conciergerie, n'hésita-t-il pas un instant, persuadé que ses juges ne manqueraient pas de l'absoudre. Mais il avait compté sans la vieille animosité de Louis XI contre sa famille; la rancune royale, qui aurait tenu peu de compte de la belle maxime de l'un de ses successeurs : « Le Roi n'a pas à venger les injures faites au Dauphin », avait sommeillé; endormie par le mariage de Jacques de Brézé avec la sœur chérie de Louis, elle devait se réveiller plus vive que jamais après un pareil coup porté à l'affection du Roi.

Louis XI commit d'abord un Président et douze Conseillers pour procéder à l'interrogatoire du Grand Sénéchal; mais, voyant qu'il avait quelque chance de gagner son procès devant le Parlement, le Roi eut recours à ces moyens extrajudiciaires dont il faisait si souvent usage. Le 24 novembre 1477, vers cinq ou six heures du soir, une barque vint toucher au pied de la tour de la Conciergerie, où était enfermé le sire de Brézé. Des hommes armés descendirent du bateau, se firent livrer le prisonnier, et, sans avoir égard à ses réclamations, sans lui laisser le temps de se vêtir chaudement par le grand froid qu'il faisait, le forcèrent à monter avec eux dans la barque, ne permettant à aucun de ses gens de l'accompagner. La barque descendit rapidement la Seine jusqu'à Saint-Cloud; là on mit à terre le prisonnier et on le livra à Robert d'Estouteville, Prévôt de Paris, son ennemi mortel, que le Roi avait chargé d'être désormais son gardien.

A la mort d'Estouteville, Jacques de Brézé fut transféré, lié et garrotté, au château de Nemours, où se trouvait la Cour, puis à Vincennes. Plus tard on le transporta à Vernon, puis à Dreux, et enfin au château de Lavardin, en Vendômois. Là, nouvel interrogatoire, pendant lequel Brézé, menacé de la torture, avoua tout ce qu'on voulut et convint qu'il avait poignardé sa femme sur de faux rapports.

Enfin, après plus de quatre années de prison, la peine capitale et la confiscation de ses biens, qui avaient été prononcées contre lui, furent commuées par Louis XI en une amende de cent mille écus d'or, quatre millions de notre monnaie. Cette commutation de peine porte la date du 22 septembre 1481.

Jacques de Brézé, voyant que ses terres étaient grevées de charges et d'hypothèques, et qu'il était dans l'impossibilité de payer une aussi forte amende sans les vendre, les offrit au

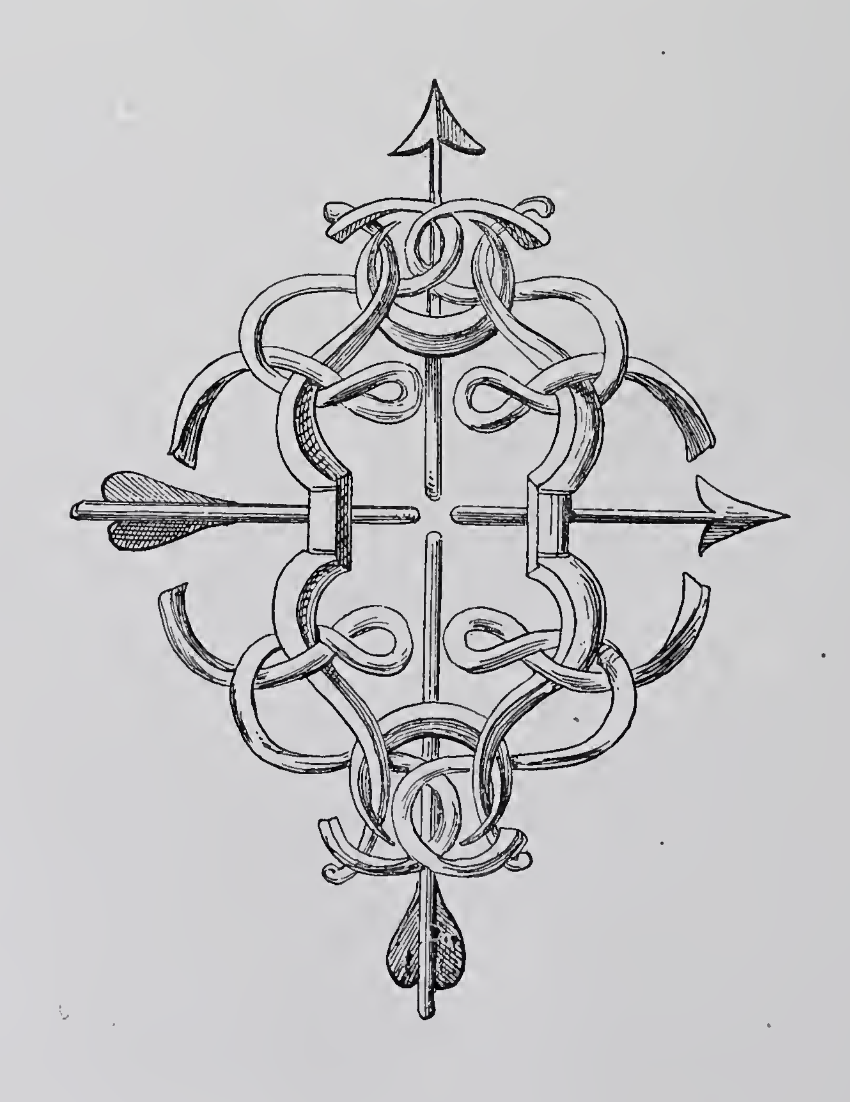
Roi, qui les accepta. Le contrat fut passé à Tours, le 8 octobre 1481, et il y fut stipulé une condition de réméré pendant un an.

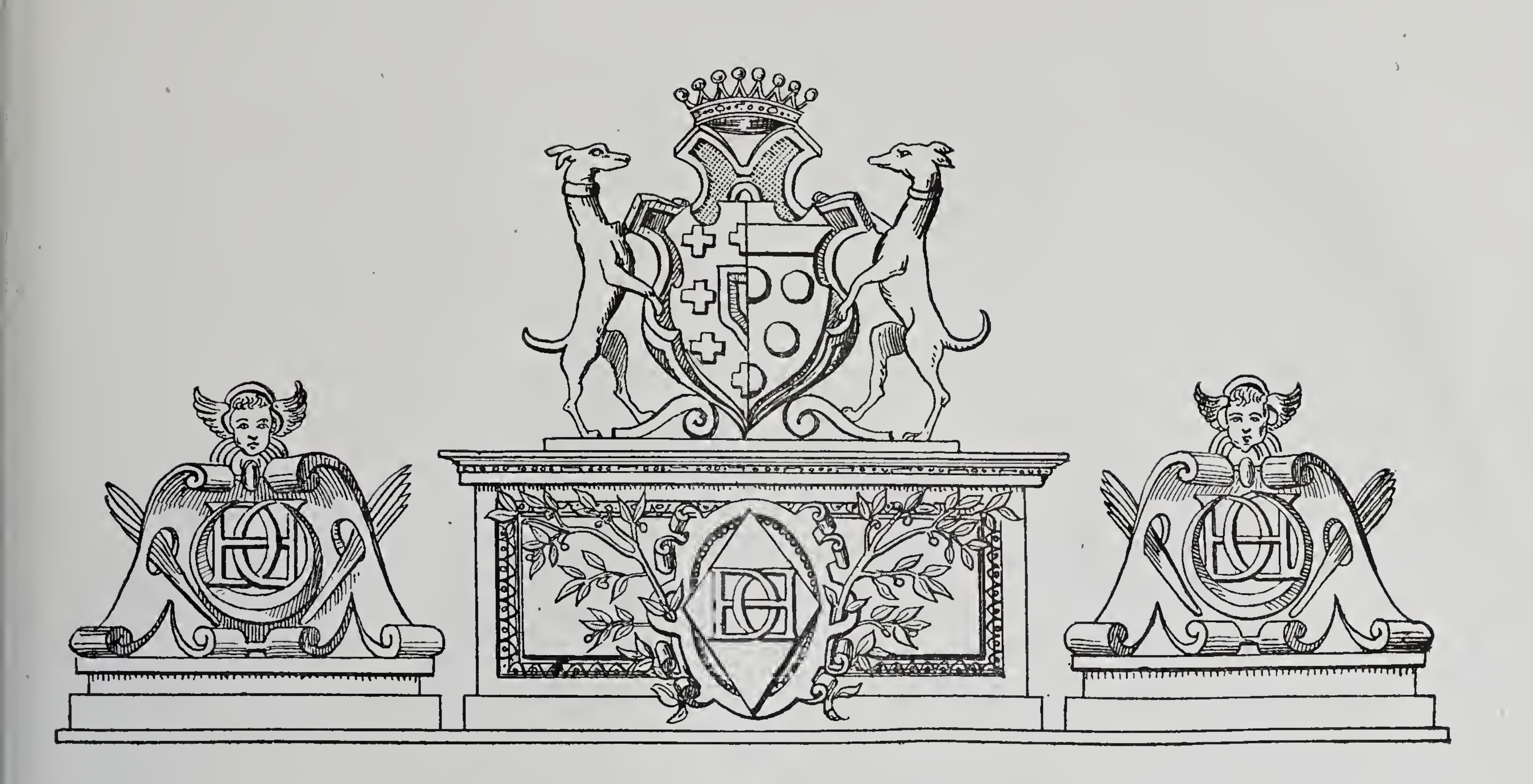
Louis XI ratifia cette vente par lettres patentes du 14 août 1483, et presque en même temps, en octobre 1483, au Plessis-lès-Tours, il fit donation desdites terres à Louis de Brézé, fils aîné de Jacques et de Charlotte, et filleul du Roi.

Trois ans après, en 1486, Jacques de Brézé obtenait du roi Charles VIII des lettres de grâce et de rémission, par lesquelles il rentra dans ses titres et dans ses biens neuf ans après le meurtre de Charlotte sa femme. Cette décision du nouveau Roi et de son Conseil prouve surabondamment qu'on n'était pas bien persuadé de l'innocence de Charlotte de France.

On peut voir d'ailleurs sur lui l'excellent article, suivi de pièces justificatives du plus haut intérêt, que M. Douet d'Arcq a imprimé dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 2e série, V, 1849, p. 210-39.

Ajoutons enfin que Jacques de Brézé était grand chasseur et un peu poëte. M. Jérôme Pichon a publié, en 1853, chez le libraire Aubry, la réimpression, d'après un exemplaire unique de l'édition gothique imprimée par Pierre Caron à Paris, vers 1494, d'un poëme bien curieux : « le Livre de la Chasse du Grand Seneschal de Normandye et les Ditz du bon chien Souillard, » charmant volume auquel nous ne pouvons ici que renvoyer nos lecteurs.





# LOUIS DE BRÉZÉ

Après avoir pris possession d'Anet et des autres Châtellenies qui en dépendaient, Louis de Brézé en fit foi et hommage à l'avénement du Roi Charles VIII, qui furent reçus par lettres patentes du 6 mai 1491.

Il épousa Catherine de Dreux, fille de Jean de Dreux. Le 2 octobre 1512, Catherine de Dreux, sa femme, fit un testament contenant la déclaration qu'elle donnait à Louis de Brézé, son mari, toutes les conquestes de leur communauté concernant la terre et chastellenie d'Anet. Ce testament fut reçu en l'étude de M^e Pierre Jacques, Notaire à Anet, le 28 octobre de la même année, et chez Carrel, Notaire à Paris.

Catherine de Dreux étant morte, Louis de Brézé épousa en secondes noces Diane de Poitiers, fille de Jean de Poitiers, Seigneur et Comte de Saint-Vallier, et de Jeanne de Bastarnay, sa femme. Le mariage eut lieu en avril 1515. Louis de Brézé était âgé de cinquante-cinq ans, et Diane avait seize ans à peine.

La Maison de Poitiers était issue des Comtes de Valentinois, l'une des plus anciennes du Dauphiné; ils étaient seigneurs nominaux de Valence, mais sans avoir d'autorité sur la ville, dont le Comté appartenait à l'Évêque. Celle de Bastarnay était alliée à la Maison de Médicis par les Boulognes.

Le Comte de Saint-Vallier, père de Diane, ayant participé à la conspiration du Connétable de Bourbon contre François I^er, fut pris, jugé et condamné à mort en 1523, puis gracié par le Roi.

Le Connétable de Bourbon avait formé la criminelle entreprise de démembrer la France, avec le concours intéressé du Roi d'Angleterre et de l'Empereur Charles-Quint, qui, après s'être partagés les plus belles provinces, auraient abandonné au traître quelques lambeaux dont ils n'auraient pas voulu. Jean de Poitiers, fort attaché au Connétable de Bourbon, dont il était le cousin, fut trop faible pour lui refuser d'être son complice; il lui aurait fallu une plus haute intelligence pour mesurer l'étendue de sa folle et criminelle équipée.

Cette trahison fut découverte par hasard, et c'est Louis de Brézé qui apprit par un prêtre l'existence de ce complot contre le Roi et la sécurité du royaume, sans savoir que son beau-père s'y trouvait compromis. Ce prêtre tenait cette révélation de deux Gentilshommes normands, nommés Martignon et d'Argouges, qui, après avoir déchargé leur conscience par cette confession, avaient laissé au prêtre la liberté d'agir pour le bien de l'État et du Roi. Louis de Brézé, aussi bon courtisan que vaillant capitaine, crut tenir un de ces grands secrets qui font la fortune d'un homme. Il ne se doutait guère alors qu'il ne lui en reviendrait pour tout profit que la grâce assez tardive de son beau-père, si gravement compromis.

Saint-Vallier fut arrêté à Lyon, jugé, reconnu coupable de haute trahison, et condamné à avoir la tête tranchée, car il fallait au moins un exemple. Cette pensée préoccupait le Roi; aussi, pendant cinq mois que dura le procès, laissa-t-il le coupable passer par toutes les angoisses et les souffrances qu'il avait bien méritées. François I<sup>er</sup> garda pour lui seul, jusqu'au dernier moment, le secret de sa décision; car ce fut seulement sur l'échafaud que le condamné reçut sa grâce.

La vue du sinistre appareil l'avait si fortement impressionné qu'il en conserva pendant tout le reste de sa vie un tremblement nerveux produit par la peur, phénomène fréquemment observé par la science, et, depuis, souvent désigné sous le nom de fièvre de Saint-Vallier. En même temps ses cheveux avaient totalement blanchi dans la nuit qui avait précédé l'attente de son exécution.

Les lettres de grâce furent enregistrées par le Parlement et portaient dans l'énoncé que cette grâce était due aux prières de Louis de Brézé, Grand Sénéchal de Normandie, Comte de Maulevrier, et autres parents et amis de Saint-Vallier.

La grande beauté de Diane, fille de Saint-Vallier, et toute jeune encore à cette époque, n'a peut-être pas été étrangère à cette grâce, mais celle-ci a été donnée trop tard, et presque trop cruellement, pour qu'elle ait dû coûter à Diane un sacrifice de nature à entacher l'honneur de son mari. Quoique le plus laid des gentilshommes de son temps, il n'en vécut pas moins en très-bonne intelligence avec sa femme, et il y avait à cette époque environ huit ans qu'ils étaient mariés.

Le roi François I<sup>er</sup> est venu en 1528 au Château d'Anet, et paraît y avoir séjourné quelques jours. On trouve aux Archives nationales plusieurs lettres de lui, datées d'Anet; l'une, datée d'Ennet, 24 avril 1528, et relative au ravitaillement de Thérouanne et à d'autres affaires militaires; une autre, du même jour, est adressée au Cardinal Du Bellay. Une, adressée au Chancelier Duprat et datée du 25, concerne le même Cardinal.

En cette même année (1528) le fief du Bourrelier fut acquis par Louis de Brézé, moyennant 164 livres 4 solz, pour être réuni à la Châtellenie d'Anet.

Trois ans après, le Roi fit encore un séjour à Anet. C'est d'Anet, et de 1531, qu'est datée la lettre fameuse qui concerne l'accord entre le Très-Saint-Père et le Roi François, pour le

mariage à conclure entre M. d'Orléans, fils puîné de Sa Majesté, et M^lle^ Catherine, Duchesse d'Urbin, nièce dudit Saint-Père.

Louis de Brézé mourut, en son Château d'Anet, le 23 juillet 1531, à l'âge de soixante-douze ans. Diane, sa veuve, avait à peine trente-deux ans. A sa mort, elle fit éclater une douleur et un chagrin trop exagérés pour être bien sincères.

Un manuscrit de la Bibliothèque nationale, n° 9892, *Fonds Français,* n° 5467, contient une biographie très-curieuse de Louis de Brézé. Elle est intitulée :

C'est l'abrégé des gestes et faictz du noble Conte Malevrier, Loïs de Brézé, en son vivant Chevalier de l'Ordre, Premier Chambellan de France, Grant Séneschal, Lieutenant-général et Gouverneur pour le Roy en ses païs et Duché de Normandie.

Cet ouvrage, fort intéressant, mais un peu long, est terminé par une « Épitaphe de Monsieur le Grant Séneschal » :

Sur ce cheval, de diligence en armes,
Voïez celluy qui tant ayma vertu
Qu'assaulz n'a crainct, bataille ni alarmes,
Mais vaillamment il y a combattu.
La Mort son corps a icy abatu,
Qui tous jours vit par ses gestes parfaictz.
Féal il fut et prudent en ses faictz,
Sy qu'après vivre en triumphe, sans blasme,
En gloire il a de Mort porté le faiz;
C'estoit Loys de Brézé; Dieu ayt s'âme.

1531

Comme Grand Sénéchal de Normandie, il fut inhumé à Rouen, dans la Cathédrale, où Diane lui fit élever un magnifique tombeau à côté de celui de Pierre de Brézé, son aïeul.

Ce superbe mausolée, adossé à l'une des murailles de la Chapelle de la Vierge, est en marbre blanc, orné de marbre noir et rehaussé d'or.

Il est en hauteur et divisé en trois parties. En bas est un sarcophage de marbre noir, sur lequel est couchée la statue de Louis de Brézé, nue, avec un linceul qui ne couvre qu'une partie de son corps.

On lit cette inscription sur la moulure supérieure du sarcophage :

*Misericordes oculos ad nos converte.*

« Tourne vers nous les yeux de ta miséricorde. »

Le fond du mur, au-dessus du sarcophage, est décoré par deux tablettes en hauteur, sur lesquelles sont les inscriptions suivantes, que nous donnons d'après M. Deville :

Loys de Breszé, en son vivant Chevalier — de l'Ordre, Premier Chambellan du Roy, — Grant Séneschal, Lieutenant Général — et Gouverneur po^r^ le dict S^r^ en ses pays — et Duché de Normendie, Capitaine de cent — Gentilzhommes de la Maison du dict S^r^ et de — cent Hommes d'armes de ses Ordonnances, — Capitaine de Rouen et de Caen, Conte — de Maulevrier, Baron de Mauny et du — Bec-Crespin, Seigne^r^ chastellain

de Nogent- — le-Roy, Ennet, Breval et Mont-Chauvet. — Après avoir vescu par le cours de la Natu — re en ce monde — en vertu jusques à l'aa — ge de LXXII ans, la Mort l'a faict mettre — en ce tombeau pour retourner vivre — perpétuellement, lequel décéda le Dy — mence XXIII[e] jour de juillet mil V[c] XXXI.

---

Dedens le corps, que ce blanc marbre serre,
Jadis le Ciel, pour embellir la Terre,
Transmyst le choys des illustres espritz,
Lequel au corps feist tant d'honneur acquerre
Qu'en temps de paix et furieuse guerre
Soubz quatre Roys il emporta le prix.
Le Souverain pour son partage a pris
Ceste noble âme, et la Terre a repris
Le corps, jà rien; mais quant à la gloire ample,
Pour ce qu'elle est de vertu décorée
Aux bons Françoys est ici demourée
Pour leur servir de mémorable exemple.

*Hoc, Lodoice, tibi posuit, Brezæe, sepulcrum*
*Pictonis amisso mæsta Diana viro;*
*Indivisa tibi quondam et fidissima conjux*
*Ut fuit in thalamo, sic erit in tumulo.*

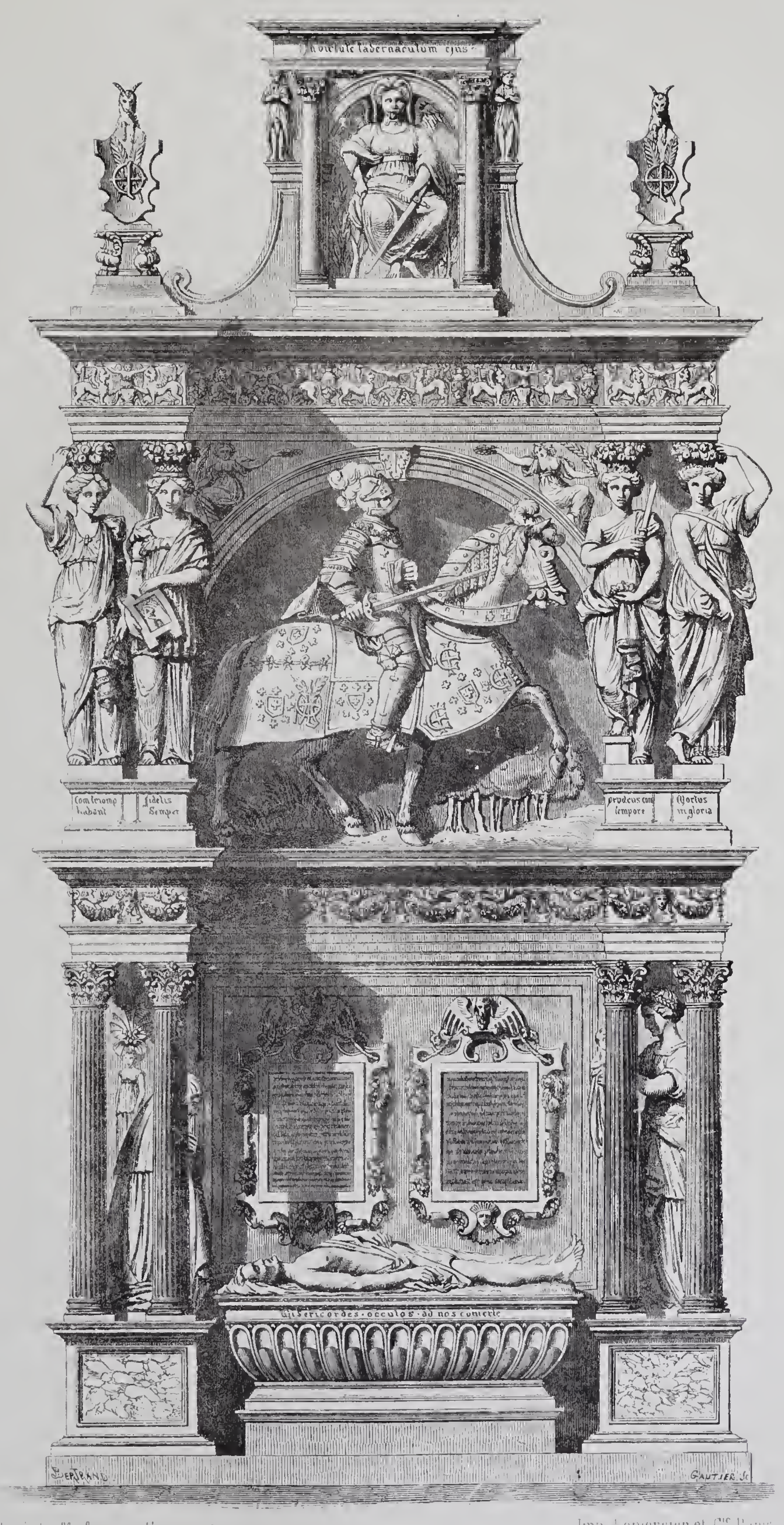
(Après la perte de son mari, Diane de Poitiers t'a élevé ce sépulcre, ô Louis, et de même qu'elle a été la compagne très-fidèle de ta couche, de même le sera-t-elle dans le tombeau.)

Entre les deux colonnes qui s'élèvent à droite et à gauche du sarcophage, se trouvent deux statues : à gauche, celle de Diane, en habits de veuve, agenouillée dans l'attitude de la prière, faisant face à une figure de femme, debout, à droite, qui tient son enfant devant elle à bout de bras, et qui est la Vierge avec l'enfant Jésus. L'inscription : *Suscipe preces, Virgo benigna*, est une prière adressée par Diane à la Vierge : « Accueille favorablement nos prières, ô Vierge de bonté ! » Ces deux statues sont loin de valoir celle qui est couchée sur le tombeau, et ne peuvent être attribuées au même artiste.

La seconde partie, qui est au-dessus, a pour centre une arcade en plein cintre, décorée d'une statue équestre de Louis de Brézé, armé de pied en cap, l'épée à la main; le cheval est couvert d'une housse chargée de ses chiffres et de ses armoiries.

Cette belle statue, bien sculptée, est d'un très-beau mouvement. Dans les tympans de l'arcade sont sculptées deux figures de Renommées, tenant des palmes. Enfin, de chaque côté de la statue équestre, au-dessus des colonnes qui encadrent l'ordonnance inférieure, sont placées quatre statues de femmes posées en cariatides. Elles sont groupées deux par deux, ayant chacune sur la tête une corbeille remplie de fleurs et de fruits. Ces cariatides en marbre, d'un très-beau style et d'une pose très-gracieuse, sont d'une exécution parfaite. Le socle de chacune porte une inscription faisant allusion aux vertus de Louis de Brézé; celles de gauche représentent la Victoire, avec l'inscription : *Cum triumpho vivis* « Tu vis dans le triomphe »; et la Foi, avec ces mots : *Fidelis semper* « Toujours fidèle »; à droite sont la Prudence, avec l'inscription : *Prudens omni tempore* « Prudent à tous les moments », et la Gloire, avec cette autre : *Mortuus cum gloria* « Mort avec gloire ».

Dans le couronnement de cette seconde ordonnance s'élève au centre une niche ornée de colonnettes; une femme ailée y est assise; elle a un serpent enroulé autour du bras droit, et sa




Tiré du Magasin pittoresque.

Imp. Lemercier et Cie Paris

TOMBEAU DE LOUIS DE BRÉZÉ

A N.D. DE ROUEN



# DIANE DE POITIERS



IANE est née le 3 septembre 1499. Toute jeune elle était déjà d'une beauté remarquable. A six ans, elle montait à cheval, et allait en chasse avec son père; plus tard elle savait élever le faucon et l'émerillon d'une manière merveilleuse. La chasse au vol lui était très-familière, et l'étude, à laquelle on la soumit toute jeune, en fit de bonne heure une personne remarquable.

Elle s'est mariée très-jeune, ayant à peine seize ans lorsqu'elle épousa Louis de Brézé. Le *Journal d'un Bourgeois de Paris* nous parle de cette cérémonie, peu connue, en ces termes :

(Avril 1515). Les festes de Pasques, fut espousé le Grant Séneschal de Normandie à la fille de M. de Sainct-Vallier, et fut la feste faicte en la maison de Bourbon à Paris, où y estoient le Roy, la Royne, et toute la Seigneurie.

Comme on le voit, la cérémonie a été faite avec beaucoup de pompe et d'éclat, en présence du Roi et de la Reine, et dans le palais du Petit Bourbon, qui dépendait du Louvre et se trouvait sur le quai entre le Louvre et Saint-Germain-l'Auxerrois.

Diane par son mariage et sa beauté fut tout de suite remarquée; en 1520 elle figurait dans un recueil en vers dessiné pour Catherine de Hangest, dame de Boisy, sous les yeux du Roi François Ier, et conservé au Musée d'Aix; on y lit cette inscription élogieuse, en regard du portrait de Diane :

Bèle à la voyr<br>
Oneste à la anter.




Imp. Lemercier & Cie Paris

Diane faisait partie des Dames d'honneur de la Cour; dans un état conservé aux Archives Nationales et portant pour titre :

Estat des gaiges, entretènements et pensions des Gentils hommes, Dames, Damoiselles et Officiers domestiques de la Maison de Madame, Mère du Roy, Duchesse d'Angoumois, d'Anjou, de Bourbonnois et d'Auvergne, pour l'année commençant le 1[er] Janvier 1530 et finissant le dernier jour de Décembre ensuivant 1531, pour servir à M[e] Victor Barguyn, Trésorier et Receveur-général des Finances de ma dicte Dame,

on trouve Diane au nombre des Dames d'honneur; elle y est la troisième sur vingt-six, avec cette mention : « A Dyane de Poictiers. »

C'est de François I[er] que date surtout la splendeur de la Cour de France; avant lui les Dames figuraient peu dans les réceptions royales. Au grand tournoi qui eut lieu à propos de son second mariage avec la princesse Éléonore, en 1530, après les honneurs rendus à la nouvelle Reine, la lice fut ouverte pour disputer le prix de la beauté, et les deux héroïnes furent Diane de Poitiers et la Duchesse d'Étampes, rivales de grâce et d'élégance.

Le Duc d'Orléans (Henri II) fit son début d'armes à ce tournoi, et son premier coup de lance fut en l'honneur de Diane dont il était déjà épris; l'amour un peu étrange qu'elle inspirait à ce jeune Prince, alors à peine âgé de quinze ans, provenait sans doute des bontés qu'elle avait eues pour lui, d'abord quand il partit captif en Espagne, et ensuite à son retour, lorsque la Cour alla au-devant de lui jusqu'à Bayonne pour le recevoir.

A cette époque elle était citée parmi les plus belles femmes de son temps. Sa taille était haute, et sa démarche fière et pleine de noblesse; ses traits étaient beaux et réguliers, mais sa beauté n'était extraordinaire que lorsque sa parole illuminait son visage, car elle était douée de beaucoup d'esprit; elle avait le teint blanc; ses cheveux d'un blond ardent étaient tressés et roulés avec beaucoup de grâce et d'une manière admirable, qui en faisait la plus belle tête des Dames de la Cour; les dents, la gorge, la jambe et les mains étaient d'une perfection rare et sans pareille.

Cette beauté peu commune ne s'affaiblit jamais; c'était le résultat d'une vie active et de soins journaliers. En effet, l'on dit qu'elle se levait régulièrement à six heures du matin; excellente amazone, elle montait à cheval et faisait tous les jours une ou deux lieues; en rentrant elle s'étendait sur un lit de repos et faisait une lecture jusqu'à midi; elle se lavait le visage avec de l'eau froide, même en hiver, et se donnait bien de garde d'employer des cosmétiques, dont les acides donnent à la peau une beauté factice et passagère, mais qui en altèrent la fraîcheur naturelle. Elle était, en outre, ennemie déclarée du serein et de la lune; en effet, c'est cette heure du soir qui est la plus contraire aux cheveux et aux dents, la plus belle parure des femmes.

Pour montrer la sincérité des regrets de la perte de son mari, et aussi parce que cela était de son temps dans l'habitude des veuves de grande maison, elle n'a jamais quitté le deuil. Le noir et le blanc devinrent ses couleurs et furent adoptés ensuite par Henri II, qui l'appelait sa belle veuve; ces couleurs de deuil allaient à ravir à Diane, et leur contraste rehaussait encore sa beauté. C'était l'avis de Brantôme qui le dit ainsi :

Si ne réformoit-elle point tant qu'elle ne s'habillast gentiment et pompeusement, mais tout de noir et de blanc; y paroissoit plus de mondanité que de réformation, et sur tout montroit toujours sa belle gorge. Elle n'étoit pas de ces veuves hypocrites et marmiteuses, qui s'enterrent avec le défunt.

Six ordonnances de François I^er^, datées d'Anet, nous indiquent que le Roi était au Château d'Anet du 20 au 26 mars 1543, parmi lesquelles se trouve un édit portant création d'offices de receveurs et contrôleurs des droits qui se lèvent sur les épiciers. C'est sans doute à cause des fréquents voyages du Roi, au Château d'Anet, que l'on a supposé qu'il existait entre Diane de Poitiers et François I^er^ une liaison plus qu'intime, qui semblait confirmée par la rivalité et la lutte incessante existant entre Diane et la Duchesse d'Étampes. Bien des auteurs ont écrit pour ou contre, et aucuns ne nous donnent de preuves assez concluantes de l'amour de Diane pour le père de Henri II.

Pour ce qui est de la liaison de Diane avec ce dernier, il serait bien difficile de ne pas y croire, et la suite de cette biographie le prouve surabondamment. Quant à convaincre certains auteurs qui mettent la prérogative royale des abus du trône et de l'autel au-dessus de la morale et des plus grandes vérités de l'histoire, nous n'avons nullement l'intention de les persuader. Il nous suffira de leur faire remarquer que Diane est une grande et belle figure historique, qu'on diminue en la flattant maladroitement, et qu'en la défendant servilement on se diminue soi-même. Il faut d'ailleurs ajouter que, pour bien juger Diane de Poitiers, il ne faut pas oublier les mœurs et les usages du temps, et la politique de son règne, car tout est relatif. Brantôme, plein des souvenirs de cette époque, raconte dans son naïf langage que le Roi François I^er^ « vouloit fort que tous les Gentils hommes de la cour se fissent des maîtresses, et s'ils ne s'en faisoient, il les estimoit mal et sot, et bien souvent aux uns et aux autres, il leur en demandoit les noms et promettoit de leur dire du bien, et de les servir. » Il est facile de voir que cette complaisance n'était que pour mieux cacher ses faiblesses au milieu de celles de tous les courtisans.

On est même d'autant plus à l'aise que Diane n'a pas été la dernière maîtresse de nos rois. Les règnes de Henri IV, de Louis XIV et Louis XV nous dispensent de cacher ses faiblesses et son ambition, surtout en face de la Duchesse d'Étampes qui a trahi le Roi et la France, alors que Diane servait l'un et l'autre. Si ce n'était pas avec désintéressement, du moins c'était avec gloire.

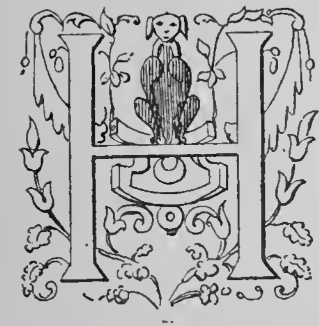
Henri II lui doit une partie de l'esprit et de l'intelligence qui brilla sous son règne, et les beaux-arts lui doivent le développement de la Renaissance Française, qui a mis notre pays à côté de l'Italie et à la tête des autres nations.

Les premières impressions de l'amour de Diane pour Henri nous sont dévoilées par une pièce de vers, attribuée à Diane, et sans doute écrite pour elle par une des plus fines plumes de son temps ; elle est d'une grâce charmante dans sa naïveté maniérée :

Voicy vraisment qu'Amour, un beau matin,
S'en vint m'offrir flourette très-gentille
« Là », se prit-il, « aournez vostre sein »,
Et vistement violiers et jonquille
Me rejetoit à tant que ma mantille
En estoit pleine, et mon cœur en pasmoit ;
Car, voyez-vous, flourette si gentille
Estoit garçon, frais, dispos et jeunet.

Ains tremblotante et destournante les yeulx :
« Nenny », disois-je. — « Ah ! ne serez desçeüe »,

Reprit Amour, et soudain à ma vüe
Va présentant un laurier merveilleux!
« Mieux vault », lui dis-je, « estre sage que royne »,
Ains me sentis-je et frémir et trembler.
Diane faillit, et comprenez sans peine
Duquel matin je prétends reparler.



ENRI II, le moins aimé des enfants de François I^er, s'était trouvé tout heureux d'une tendresse qu'il ne trouvait pas ailleurs; mais à cette amitié, si pure d'abord, avait succédé de plus tendres sentiments. Le jeune Henri ne voyait pas la voie où il s'engageait, mais Diane avait son but; elle mit une adresse infinie à diriger le jeune prince; après lui avoir fait entrevoir les douceurs d'une passion naissante, elle employa toute sa diplomatie à bien tenir en main le royal amoureux.

La Cour à cette époque présenta un contraste piquant. François I^er vieillissait et avait une jeune maîtresse, la Duchesse d'Étampes, qui était dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté, tandis que son fils, tout jeune encore, aimait Diane qui commençait à ne plus l'être.

Aussi la Duchesse d'Étampes prévoyait avec effroi le moment où la fin prochaine du Roi la forcerait à céder la place à la maîtresse du nouveau souverain. Ne pouvant éviter le malheur qu'elle prévoyait, elle se vengeait par des épigrammes; l'âge étant le côté faible de Diane à cause de l'extrême jeunesse du Prince, M^me d'Étampes se faisait un plaisir de dire à tout propos : « L'année de ma naissance fut celle où M^me la Sénéchale se maria. »

La blessure était sensible. Diane en appela à sa figure, à son esprit, et surtout à l'amour du Prince. Une autre fois, on jeta dans la chambre de Henri un papier renfermant la traduction du quatrième verset du XLIX^e chapitre de la Genèse, dans lequel Jacob maudit son fils Ruben, qu'il avait surpris avec une de ses femmes. Pour ébranler l'amour de Henri on essaya en outre, par une chanson en assonances, d'établir des infidélités de Diane envers Brissac, ami intime de Henri, à propos d'une maladie que ce Prince aurait eue.

Voici un couplet de cette chanson :

Toute brunette suis; jamais ne serai blanche;
Monseigneur le Dauphin, malade dans sa chambre,
Sa mye le va voir, bien triste et bien dolente :
« Si vous mourez, Monsieur, à qui me dois-je rendre?
— Mon écuyer Brissac, je vous le recommande. »

Toutes ces tentatives ne réussirent pas, mais la lutte n'était pas égale. Le Prince craignait d'offenser le Roi son Père, et Diane se défendait faiblement, forcée qu'elle était de ne frapper qu'en cachette.

Nous empruntons le récit de cette intrigue à M. le Comte de Caraman, qui a parlé de cette lutte avec beaucoup de talent dans son livre sur le Château d'Anet :

Les amis de l'une et de l'autre se divisèrent. Ronsart, Marot, Joachim du Bellay et Jacques Lepelletier chantaient à l'envi les charmes et les vertus de Diane. Il faut y joindre Olivier de Magny, auteur d'odes assez plates à la louange de Diane et de son jardin (d'*Ennet*), telles que ces vers :

Vous qui semblez entre les grandz Duchesses
Ce que l'or semble entre les grandz richesses.

De son côté, la Duchesse d'Étampes déployait une rare activité; la langue et la plume de ses partisans faisaient merveilles. C'était, chaque jour, de part et d'autre, une calomnie ou une médisance nouvelle, imprimée ou verbale. Le Prince, le Roi lui-même, ne dédaignaient pas d'entrer dans cette guerre. François, frère de Henri, devint l'objet de la prédilection marquée de son père, par la seule raison que la Duchesse d'Étampes le favorisait. Tandis que le Roi affectait de traiter Henri avec la plus grande froideur, les honneurs et les dignités étaient prodigués à François. Ce parti pris de partialité entraîna la Duchesse à une faute grave. Dans une circonstance importante, pressée par les instances de son jeune protégé, elle lui fit donner le commandement de l'armée, après en avoir dépouillé le Connétable de Montmorency, qui commença dès ce jour à se rapprocher de Diane. Outré de colère, Henri attaquait la réputation de la Duchesse, en l'accusant d'avoir trompé l'amour du Roi au profit de Jarnac, son beau-frère. Pour se venger, la royale favorite battait en brèche les charmes surannés de sa rivale. Jean Vouté, poëte champenois, se signala par plusieurs pièces de vers, ayant pour titre : *In Pictaviam, anum aulicam (contre la Poitiers, vieille femme de cour)*, où la beauté de Diane était traitée avec l'âcreté cynique de Juvénal; dans l'une elle était surnommée la jument grise. Heureusement pour Diane, ces vers satiriques étaient latins, et ceux de ses défenseurs étaient en français.

L'ode anacréontique qui suit est de Jacques Lepelletier. Quoique postérieure aux autres pièces en l'honneur de Diane, elle mérite d'être choisie entre toutes et citée ici comme le chef-d'œuvre du genre de cette époque :

Ne vante plus, ô Rome, ta Lucrèce !
Cessez, Thébains, pour Corinne combattre;
Taire se faut de Pénélope, ô Grèce,
Encore moins pour Hélène se battre.
Et toi, Egypte, ôte ta Cléopâtre !
La France seule a tout cela et mieux !
En quoi Diane a l'un des plus beaux lieux
Soit en vertus, beauté, faveur et race,
Car, si cela elle n'avoit des Cieux,
D'un si grand Roi n eut mérité la grâce.

Jamais plus vaillant coup de plume ne fut donné dans ce tournoi, et si quelque chose manque à ces vers ce n'est pas l'enflure de la forme, et encore moins la suffisance du poëte.

Dans une épître intitulée *Étrennes*, Marot avait dit avec moins de prétentions et plus de sentiment :

Que voulés-vous, Dianne bonne,
Que vous donne?
Vous n'eutes, comme j'entends,
Jamais tant d'heur au printemps
Qu'en automne.

A part l'expression figurée de l'*automne*, Marot avait déjà dit à peu près la même chose de la Duchesse d'Étampes. Dans cette dernière occasion, du moins, son encens fut mélangé, dit-on, d'un grain d'amour réel. A force de chanter les attraits de Diane, le poëte courtisan finit par se laisser prendre à ses propres chansons. Ces grands enfants, qu'on appelle des poëtes, sont trop disposés à se servir de leurs rêves poétiques comme de ces sortes de *jeux innocents* où l'on se permet tout, sous prétexte de badinage, et où l'amour méconnaît impunément les distances. Parmi les vers que Marot dédia à Diane, on cite les suivants :

Estre Phébus bien souvent je desire :
Non pour cognoistre herbes divinement,
Car la douleur, qui mon cœur veut occire
Ne se guérit par herbe auculnement;
Non pour avoir ma place au firmament,
Car en la terre habite mon plaisir;
Non pour son arc encontre Amour saisir,
Car à mon Roy ne veux estre rebelle.
Estre Phébus seulement je desire
Pour estre aimé de Diane la belle.

Et ceux-ci :

Dont le nom gracieux
N'est jà besoin d'escrire;
Il est escript aux cieulx
Et de nuict se peult lire.

Tant que Marot se contenta de chanter, sa passion fut au mieux avec sa divinité; mais la fière Diane, qui avait bien pu se laisser toucher à l'hommage d'un demi-dieu, ne vit plus, dans Marot, qu'un autre Ixion. Lorsqu'elle se vit adorée sérieusement par un mortel, il lui parut que l'audace de sa pensée méritait une prompte répression. Comme il faut qu'un poëte chante quelque chose, notre poëte éconduit se mit à chanter sa douleur :

Adieu, amour, adieu, gentil corsage;
Adieu ce teint, adieu ces friands yeux!
Je n'ai pas eu de vous grand avantage;
Un moins aimant aura peut-être mieux!

Quand la douleur du poëte vint à s'aigrir, des épigrammes succédèrent aux sonnets amoureux.

Quelques auteurs insinuent que Diane se vengea en le faisant emprisonner. Il n'en est rien, car il fut mis en prison dès 1526 par l'Évêque de Chartres. Il fut dénoncé pour s'être affranchi des abstinences du vendredi; il avait en outre attaqué par ses écrits la foi de l'Église. Il fut mis au Châtelet par ordre des officiers de justice et du Parlement.

Lors, six pendards ne faillent mie,
A me surprendre finement,
Et de jour, pour plus d'infamié,
Firent mon emprisonnement,
Ils vindrent à mon logement;
Lors ce va dire un gros paillard :
« Par la morbieu, voilà Clément.
Prenez-le, il a mangé du lard. »

Marot ne s'exposa plus à un pareil danger, mais il se crut victime de Diane, car il dit aussi :

Or est ma cruelle ennemie
Vengée bien amèrement?
Revenge n'en veux, ni demie.

Il est surprenant qu'il n'ait pas trouvé de défenseur dans la Duchesse d'Étampes, à qui il avait adressé jadis une ode où il parlait

Du plaisant val que l'on nomme Tempé,

par allusion à son nom d'Étampes.

Le mariage de Henri avec Catherine de Médicis eut lieu le 25 octobre 1533, avec beaucoup de cérémonies. Les noces durèrent trente-quatre jours; mais il ne porta aucun trouble aux relations du Dauphin avec Diane : cependant Catherine était jeune et assez jolie pour pouvoir lutter avec l'âge de Diane. Brantôme vante surtout ses mains, et dit : « Les poëtes, jadis, ont loué l'Aurore pour avoir de belles mains et de beaux doigts, mais je pense que la Reine l'eût effacée en tout cela. »

Malgré tous ses charmes, Catherine de Médicis fut délaissée. Elle eut alors l'occasion de montrer ce talent de dissimulation avec toute l'habileté de sa nature italienne, dont elle donna tant de preuves par la suite. Elle sut plaire à toute la Cour; sans se prononcer entre Diane de Poitiers et la Duchesse d'Étampes, elle se contentait de sourire à toutes deux, et ne manifesta aucune contrariété de voir l'amour de son mari pour Diane, amour qui d'ailleurs était dans les mœurs du temps.

Le Prince François, Dauphin de France, frère aîné de Henri, mourut subitement en 1536, et passa pour avoir été empoisonné. Par cette mort Henri devint Dauphin. Dans cette circonstance Diane vit grandir son pouvoir et fut très-recherchée. Dès 1538 elle maria sa fille

aînée, Françoise de Brézé, à Robert de La Marck, Duc de Bouillon, Prince de Sedan; sa seconde fille, Louise de Brézé, fut mariée, en 1546, à Claude de Lorraine, Duc d'Aumale, troisième fils de la maison de Guise. Mais quand, le 5 mars 1547, François I$^{er}$ mourut à Rambouillet et que Henri monta sur le trône, Diane arriva au faîte de la gloire et de la puissance. Toutes les rivalités et les oppositions s'effacèrent devant elle et subirent sans murmure son pouvoir; elle prit même une part active à la politique, et son premier soin, à l'avénement du Roi, fut d'éloigner ses adversaires et de faire arriver ses partisans au pouvoir.

A peine monté sur le trône, Henri II prouva sa passion pour Diane par d'éclatantes faveurs. Son premier acte fut un ordre d'exil pour la Duchesse d'Étampes, qui se retira dans son château de Saint-Bris, mais sans la dépouiller des biens qu'elle tenait de la libéralité de François I$^{er}$. Cette conduite ne manquait pas d'habileté; Diane eût donné là un exemple dangereux pour elle-même dans l'avenir.

Des lettres patentes du 15 juin 1547, données par le Roi Henri II, portent « donation à la dame Diane de Poitiers, pour elle, ses hoirs et successeurs, des fruits et revenus des terres d'Anet et autres seigneuries, qui échoiront pendant le procès intenté par le Procureur Général. »

Le 13 juillet de la même année eut lieu la vérification, par la Chambre des Comptes, des lettres du don fait par le Roi à M$^{me}$ Diane de Poitiers des revenus des terres et seigneuries d'Anet, etc...

La toute-puissance de Diane ne tarda pas à faire reviser ce procès resté en suspens depuis près de quinze ans, et d'ailleurs fort injuste, puisqu'il était dit, en 1445, que l'inféodation aurait lieu pour Pierre de Brézé et ses enfants en légitime mariage. Or, tant qu'il existait des enfants de la ligne de Brézé en légitime mariage, le retour à la Couronne ne pouvait pas avoir lieu.

Une faveur plus grande encore du Roi fut le don qu'il lui fit en 1547, par lettres patentes, de la belle terre et du château de Chenonceaux.

Il prouva en outre son attachement pour elle jusqu'à vouloir légitimer une fille qu'il en avait eue.

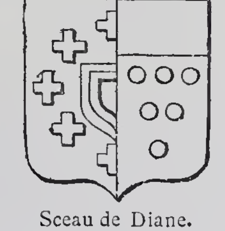
Plusieurs auteurs contemporains rapportent que Henri, n'étant que Dauphin, avait eu de Diane une fille, née en 1538. On l'appelait Diane d'Angoulême. On la fit passer, tout enfant, pour la fille d'une demoiselle piémontaise, nommée Philippa Duchi, qu'il aurait connue pendant sa campagne d'Italie, et qui ne fut probablement que la nourrice. — A défaut des renseignements des écrivains du temps, le nom seul de Diane, donné à la fille naturelle de Henri, indiquerait suffisamment qui pouvait être sa mère; de plus, elle fut élevée à Anet par Diane de Poitiers, ce qui serait vraiment plus qu'extraordinaire si elle n'eût pas été sa fille.

Ce fut d'ailleurs une des personnes les plus charmantes de son temps. Brantôme nous dit que jamais dame n'eût été mieux à cheval, qu'elle était très-belle de visage et de taille, et qu'elle parlait l'italien et l'espagnol. — A quatorze ans elle avait épousé Horace Farnèse, Duc de Castro, ce qui lui a fait donner quelquefois le nom de Diane de Castro. Son père avait négocié ce mariage avec le Pape Paul III, mais son mari fut tué tout jeune, devant Hesdin. Diane de France, restée veuve sous la garde de Diane de Poitiers, se remaria à François de Montmorency, fils du Connétable. Elle n'est morte que sous Louis XIII, et elle a un beau rôle dans l'histoire de France, car c'est elle qui, en réconciliant Henri III avec le Roi de Na-

varre, facilita à celui-ci les premiers pas sérieux vers le trône, et Henri lui en garda toujours le meilleur souvenir. Ajoutons que l'hôtel qui fait à Paris le coin de la rue des Francs-Bourgeois et de la rue Pavée, et qui porte le nom d'hôtel de Tallard, a été bâti pour elle; c'est aussi un beau spécimen du dernier style de la Renaissance, et les chiffres DC, qui se rapportent à son prénom et à celui de son père, s'y remarquent, aussi bien que des croissants.

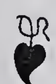
Brantôme ajoute que Henri II, voulant légitimer sa fille sous le nom de sa véritable mère, Diane refusa par cette belle et fière réponse : « J'étais née pour avoir des enfants légitimes; si j'ai été votre maîtresse, c'est parce que je vous aimais; je ne souffrirai pas qu'un arrêt me déclare votre concubine. » Diane eut toujours un langage fier et plein de dignité, même envers Henri II.

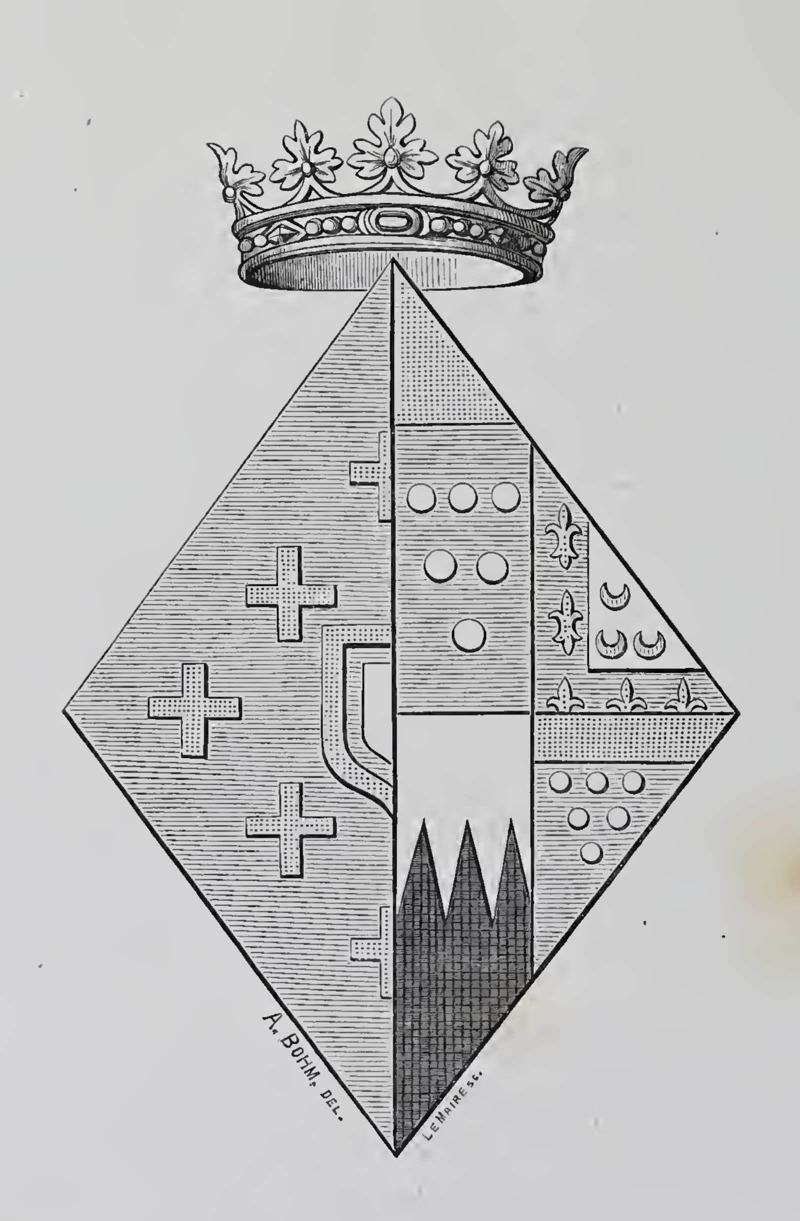
La faveur royale ne s'arrêta pas au don de Chenonceaux. Par des lettres patentes du 8 octobre 1548, le Roi donne à Diane de Poitiers le duché de Valentinois. Diane, que l'on appelait toujours la Grande Sénéchale, devint Duchesse de Valentinois. Dans tous les actes que faisait Diane de Poitiers, on trouve à côté de sa signature son scel, mi-parti de Brézé, qui est d'azur à huit croisettes d'or, posées en orle autour d'un écusson d'or comblé d'azur, sur l'azur un écu d'argent, et de Poitiers ou de Saint-Vallier, qui est d'azur à neuf besants d'argent, sommés d'un chef d'or. Devenue Duchesse de Valentinois, Diane réunit aux armes de sa famille, dans son écusson, deux quartiers représentant, l'un la concession royale par un semis de fleurs de lis et par des croissants, l'autre certaines prétentions de la famille de Valentinois à des seigneuries italiennes.


Sceau de Diane.

Ce présent royal fut suivi d'un autre plus considérable encore. D'après un ancien usage, à l'avénement des Rois, toutes les personnes qui possédaient une charge publique payaient, pour y être maintenues, un droit proportionnel à son importance. Cet impôt royal, appelé droit de confirmation, valait des sommes énormes au nouveau Souverain. Henri II donna le produit de ce droit à Diane, et c'est à cette époque qu'elle commença à faire construire son Château d'Anet.

Nous avons dit, dans la partie descriptive, tout le patriotisme de Diane en choisissant des artistes français pour cette belle et magnifique construction, l'une des plus belles merveilles de la France au XVIe siècle. C'est la grande quantité d'argent produite par la donation du Roi qui a payé cette grande dépense; c'est ce qui fait dire à bien des auteurs que Henri II fit construire le Château d'Anet pour Diane, ce qui n'est pas tout à fait la même chose.




A. BOHM. DEL.
LEMAIRE SC.



LA

# RENAISSANCE



la mort de François I[er], il était à craindre que les artistes italiens appelés par lui à Fontainebleau et naturellement protégés par Catherine de Médicis, devenue Reine de France, continuassent à s'imposer à l'art français. Une femme ne le voulut pas, et cette femme c'est Diane de Poitiers.

Diane, au Château d'Anet, se confia au génie libre des enfants de la patrie, au Lyonnais Philibert de Lorme, à Jean Goujon, de Normandie, à Jean Cousin, de Sens. Française, elle voulut une œuvre française.

Philibert de Lorme dressa ces portiques, accoupla ces colonnes, détacha sur le ciel ces crêtes aux arabesques dorées, ces élégantes lucarnes où les chiffres de Diane se découpent sur le ciel, les silhouettes de ces gracieuses tourelles suspendues, les flèches et la croix de la chapelle, le cerf aux abois de l'horloge avec ses chiens de bronze, les croissants et le chiffre de Diane, et bâtit enfin ce palais enchanteur où l'œil et l'esprit se reposent délicieusement, surtout quand, pour y parvenir, on a traversé les plaines monotones de la Beauce. Ces terrasses immenses et pittoresques, avec leurs guirlandes et leurs dentelles de pierre; ces balcons ajourés, où s'entrelacent, comme au moyen âge, les chiffres amoureux; les escaliers et les perrons merveilleux, les pavillons discrets, aux pieds desquels coule le murmure des ruisseaux; les fontaines jaillissantes, qu'écoutent les belles Divinités auxquelles Jean Goujon semble donner la parole : tel était le Château d'Anet, qui cache au milieu des peupliers et des aunes ses cheminées blanches, blasonnées de lis et d'acanthes, et qui conserve tout l'inattendu des anciennes demeures féodales sans en avoir aucune des sévérités.

Sur le plan, si savant dans sa simplicité, du grand architecte, Jean Goujon broda les arabesques délicates de sa poétique imagination; ses Renommées qui, avec leur tunique légère, semblent voler au-dessus des portiques et offrir à la souveraine du lieu leurs lauriers et leurs palmes; ses anges au gracieux sourire, qui portent sans fatigue les emblèmes sacrés de la divine Passion; ses Déesses à la noble attitude; ses Nymphes à l'élégant profil, et, pour rendre architecturale l'invention exquise de leurs mouvements, l'accompagnement ornemental des lacs d'amour, des arcs et des flèches, des croissants réunis, des triangles mystérieux, des chiffres brillants, des cartouches enlacés d'écharpes flottantes, qui tous, chacun de leur côté, répètent les armes de la Grande Sénéchale.

Jean Cousin, bannissant dans les verrières les fortes couleurs du style gothique, inventa, de concert avec de Lorme, « l'émail blanc », resté fameux sous le nom de *Grisaille d'Anet*, et sur les fenêtres des salles il raconta les fables de l'Antiquité et les Métamorphoses d'Ovide, comme dans la Chapelle il peignit la grande prière de charité, le *Pater*, la victoire de Moïse sur les Amalécites, et Abraham rendant à Agar son fils bien-aimé.

Palissy orna les tables et les crédences de ses magnifiques faïences aux chiffres de Diane et de Henri, et si les pavés émaillés, portant leurs chiffres et employés au pavement des salles, purent ne pas être faits par lui-même, ils l'ont été du moins dans son sentiment. Enfin Benvenuto Cellini fit la coupe en cristal, qui répète à profusion sur son couvercle émaillé le chiffre de Diane.

Aussi, la figure que l'on évoque à Anet au milieu de toutes ces merveilles, ce n'est pas la Diane de Fontainebleau, de Saint-Germain ou de la rue Saint-Antoine, c'est la belle Duchesse, la Déesse *chaussée de patin blanc liégé, la teste adornée à la nymphale, avec force perles et pierreries, couverte d'habits grecs à l'antique, la jambe aornée de son fin caleçon de soie florence et l'arc turquois en main*, effleurant de son pied léger les gazons verts, la Diane telle que la virent les grands artistes français, la Diane de l'art, celle enfin qui créa la Renaissance française (1).

A cette époque Diane était arrivée au sommet de la splendeur de son pouvoir. Henri n'étant que Prince, et ensuite Dauphin, avait pris les couleurs du deuil de Diane pour ses couleurs; étant Roi de France, il continua de les porter, et il ajouta deux croissants qui, enlacés dans la première lettre de son nom, formaient ainsi le chiffre de Diane. Voici la description du costume du Roi Henri II, par un jeune Vénitien :

« C'était à une réception; Sa Majesté se tenait près d'une fenêtre, debout, vêtue d'un pourpoint de damas noir bordé de velours et doublé des plus beaux agréments, avec un justaucorps de cuir blanc, et brodé sur champ de deux croissants d'or accommodés de manière à sembler être deux D; dans cet enlacement des deux D on voit d'abord un H, initiale du nom de Sa Majesté; on voit aussi un E, seconde lettre du nom de Henri; on y peut voir aussi deux D enlacés, lesquels sont la double initiale de la Duchesse de Valentinois, appelée aussi Madame la Sénéchale. Son vrai nom est Diane, et l'allusion est bien manifeste dans ces deux croissants si unis et si joints par l'embrassement des deux D. Sa Majesté portait au cou une chaîne d'or travaillée, et sur la tête une toque de velours noir, avec une petite plume blanche.

1. Une partie de cette dernière page a été empruntée au texte écrit par M. Achille Ducleusiou, dans la Monographie du Château d'Anet, de M. Pfnor, d'après les renseignements et les indications que nous leur avions communiqués.



COUPE EN CRISTAL

GRAVÉE PAR BENVENUTO CELLINI, AVEC COUVERCLE ÉMAILLÉ AU CHIFFRE DE DIANE

(Musée de Florence)



Roussel del.

Imp. Lemercier & C^ie Paris

COUVERCLE ÉMAILLÉ.

DE LA COUPE DE BENVENUTO CELLINI

Les Suisses et ceux de la Garde du Roi sont tous vêtus de la même livrée, avec un croissant d'argent, en avant et en arrière, portant cette devise : *Donec totum impleat orbem.* »

Anet étant la demeure de Diane, il n'y a donc rien de surprenant que ce château porte son chiffre avec celui du Roi; il n'y a pas à s'étonner que ce lieu ait subi le souffle inspirateur de la Dame du lieu, car il est tout naturel que le temple se ressente de la présence de la Déesse. Mais les monuments en plein Paris, jusqu'à la demeure de la Reine, tels que le Louvre, l'Hôtel de ville, etc..., et les châteaux en province, Fontainebleau, Chambord, etc., la rappelaient aussi bien.

Il y a plus encore : c'était Diane, la maîtresse, qui prenait en protection la Reine, l'épouse :

> Et celle-là qui en la court royalle
> Est en faveur, la Grande Séneschalle
> Doit-elle pas icy le retenir,
> Où par vertu on la veoit parvenir?

Nier les amours de Diane et de Henri II est impossible. Jamais maîtresse de roi n'a été plus affichée et exposée aux regards de la nation. Il y eut un si grand zèle à la rendre mémorable qu'on serait tenté de croire que le Roi craignait que l'histoire et la postérité n'en parlassent pas assez. Pour mieux exprimer le fanatisme de son amour, par un privilége inusité jusqu'alors, Henri II fit frapper des médailles en l'honneur de sa maîtresse; sur l'une on voit la figure de Diane, avec cette inscription : *Diana dux Valentinorum clarissima* (Diane, très-illustre Duchesse de Valentinois); l'âge de vingt-six ans est du reste une énigme, car elle n'eut le Duché de Valentinois qu'en 1548. Sur le revers, Diane est représentée en déesse, vêtue à l'antique, l'arc en main, foulant l'Amour aux pieds, qui est vainqueur de tous, avec cette légende : *Omnium Victorem vici.* (J'ai vaincu le vainqueur de tous.)




Une autre médaille porte la figure du Roi, et sur le revers un grand croissant dans lequel sont enlacées des flèches avec une arbalète; une de ces flèches porte une couronne de laurier surmontée du chiffre de Diane; cette ornementation est entourée par la fameuse devise : *Donec totum impleat orbem.*

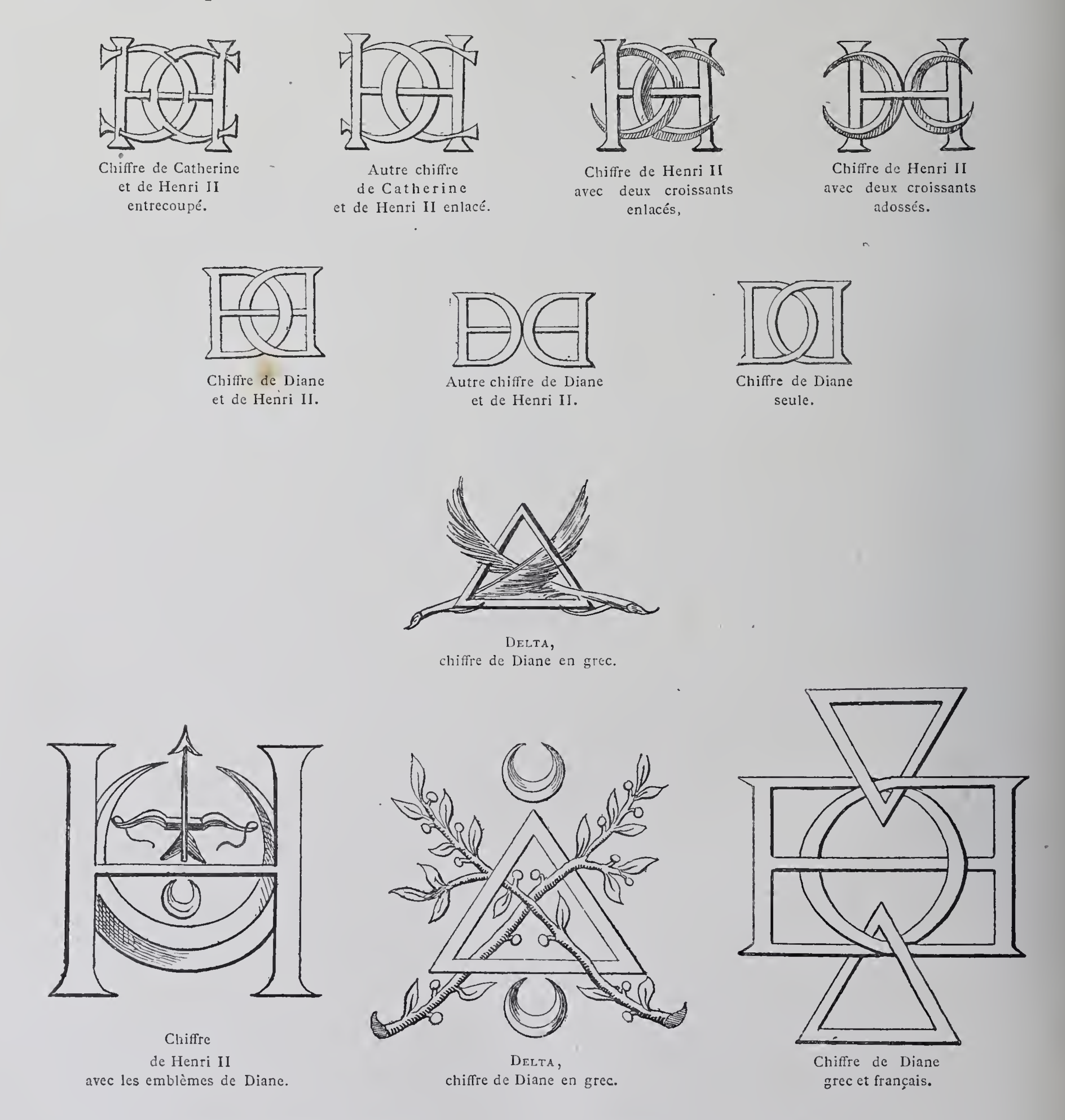
Bien des auteurs, tels que Garnier et Belleforest, voient dans ces médailles la preuve d'une faiblesse sans exemple, pour ne pas dire plus; puis, pour effacer l'inconvenance du chiffre de Diane sur les monuments publics, que les mœurs du temps ont consacré et accepté, certains auteurs, comme Balzac et autres, entraînés par les passions politiques et religieuses, dans un excès de zèle insensé, conservateurs enragés des prérogatives royales, surannées quand même, écrivent que le chiffre de Diane n'est qu'une illusion populaire et que ce chiffre est bien celui de Catherine.

Quelque regret que nous ayons de porter atteinte à leur impartialité et à leur connaissance archéologique, la vérité de l'histoire et l'étude des chiffres de Henri II nous obligent à déclarer que tous les monuments bâtis ou terminés sous Henri II portent bien le chiffre de Diane, mais il y a aussi quelquefois le chiffre de Catherine (Voir à cet égard toutes les reliures des livres de Diane et de Henri II, où les chiffres de Diane se trouvent placés avant celui de la

Reine, qui est souvent mis au verso, et celui de Diane à la place d'honneur), ainsi que le prouve la reliure que nous donnons en chromo-lithographie d'un livre de la Bibliothèque du Louvre, intitulé: « Les vies des hommes illustres grecs et romains ». Paris, M. DLVIIII. Cette admirable reliure a été détruite dans l'incendie de la Commune, en 1871.

Pour ne pas confondre ces deux chiffres, et pour mettre nos contradicteurs dans l'impossibilité de nier notre affirmation, nous en donnons quelques-uns qui prouvent que l'on ne peut pas faire passer l'un pour l'autre.

Les artistes de la Renaissance travaillaient trop sérieusement pour exécuter la première lettre de Diane pour celle de Catherine; la différence est trop visible.



Chiffre de Catherine et de Henri II entrecoupé.

Autre chiffre de Catherine et de Henri II enlacé.

Chiffre de Henri II avec deux croissants enlacés.

Chiffre de Henri II avec deux croissants adossés.

Chiffre de Diane et de Henri II.

Autre chiffre de Diane et de Henri II.

Chiffre de Diane seule.

Delta, chiffre de Diane en grec.

Chiffre de Henri II avec les emblèmes de Diane.

Delta, chiffre de Diane en grec.

Chiffre de Diane grec et français.

Après avoir mis le lecteur à même de comparer les chiffres, il nous reste un autre argument plus sérieux encore, c'est que les chiffres ne sont pas les seuls ornements qui caractérisent

les hommages rendus à Diane ; il y a en outre une grande quantité de flèches, d'arcs et de carquois qui accompagnent son chiffre, jusqu'à Diane elle-même qui est sculptée dans l'escalier de Henri II au Louvre, l'arc et la flèche en main, le carquois sur l'épaule et le croissant sur la tête, avec ses chiens. Toute cette belle et riche décoration peut-elle être mise à l'intention de la Reine Catherine ?

Comme on le voit, les chiffres sont peu de chose en comparaison de cette ornementation mythologique si bien détaillée.

Nos savants contradicteurs voudront-ils nous expliquer quel est le rapprochement à établir pour que cette splendide décoration puisse représenter la personne de Catherine de Médicis ?

Le portrait de Henri II, par un autre ambassadeur Vénitien, nous donne quelques détails sur Diane et sur son importance politique :

Aujourd'hui, je dois vous assurer qu'il est devenu gai, qu'il a une mine rosée ; il a peu de barbe, mais néanmoins il la rase. Mais la personne que le Roi aime et préfère, c'est Madame de Valentinois ; c'est une femme de cinquante-deux ans, autrefois l'épouse du grand Sénéchal de Normandie et petite-fille de M. de Saint-Valier, laquelle, restée veuve jeune et belle, fut aimée et goûtée du Roi François et d'autres encore, selon le dire de tous ; puis elle vint aux mains de ce Roi lorsqu'il n'était que Dauphin. Il l'a beaucoup aimée, il l'aime, et elle est sa maîtresse, tout âgée qu'elle soit. Il est vrai de dire que, bien qu'elle n'ait jamais employé de fards et peut-être en vertu des soins minutieux qu'elle prend, elle est bien loin de paraître aussi âgée qu'elle l'est. C'est une femme d'intelligence et qui a toujours été l'inspiratrice du Roi, et qui même l'a aidé de sa bourse lorsqu'il était Dauphin. Sa Majesté lui en garde une grande obligation, et dès le commencement de son règne l'a fait Duchesse de Valentinois, et lui a donné le droit de contrôle sur tous les Offices du royaume ; elle en a tiré plus de cent mille écus ; il lui donne encore, et fait en cela et toute autre chose tout ce qu'elle veut. Elle est au courant de tout, et chaque jour, pour l'ordinaire, le Roi après son dîner va la trouver et demeure une heure et demie à raisonner avec elle, et il lui fait part de tout ce qui arrive.

La Reine Catherine de Médicis, en 1549, fit une entrée solennelle à Paris, conduite par le Roi qui y présida. La Dame d'honneur de la Reine était la Maréchale de la Marck, fille de Diane de Poitiers. Devant la Reine, et sur la même estrade, étaient assises sur deux rangs douze Duchesses et Comtesses, parmi lesquelles se trouvaient Diane de Poitiers et Diane de France, Duchesse de Montmorency d'Amville. Toutes ces nobles dames étaient vêtues de riches habits couverts d'hermine et de perles, avec des couronnes ducales sur la tête, ornées de perles et de pierreries.

Des Chevaliers offrirent des couronnes aux Dames de la Cour, et adressèrent à Diane ces vers :

Au chesne verd se donnoit la couronne, etc.

qu'on trouve dans le récit de du Tillet.

Dans une autre cérémonie Diane occupa le premier rang : ce fut à l'entrée du Roi à Lyon, où il fut reçu par une grande fête donnée en son honneur, car le principal sujet de la fête fut la représentation d'une chasse conduite par une Diane chasseresse.

Pendant le règne de Henri II le culte de la tendre Vénus fut délaissé par les artistes, qui, pour plaire au Souverain en faisant allusion à sa propre devise royale, qui les autorisait, et en

même temps au nom de la favorite, de sorte que la flatterie pour la maîtresse se pouvait déguiser sous la convenance officielle, ne produisirent plus que Diane au milieu de ses nymphes, dans toutes les galantes situations que lui donne la mythologie. La fête de Lyon en fut un des plus curieux et des plus délicats exemples.

Une décoration avait été faite représentant un petit bois, et Brantôme nous en fait le récit suivant :

En cette petite forest s'esbattoient force petits cerfs tous en vie, biches, chevreuils, toutefois privez, et lors Sa Majesté entr'ouyt cornets et trompes sonner, et tout aussi tost apperçeut venir, au travers ladicte forest, Diane chassant avec ses compaignes et vierges forestières, elle tenant à la main ung riche arc turquois, avec sa trousse pendant au costé, accoutrée en atours de Nymphes à la mode antique; son corps estoit vestu avec ung demy bas à six grands lambeaux ronds de toile d'or moirée, semés d'estoiles d'argent, troussée jusques à demy jambe, découvrant sa belle jambe et ses botines à l'antique de satin cramoisy couvertes de perles et en broderie; ses cheveux estoient entrelacés de gros cordons de riches perles et, au dessus du front, un petit croissant d'argent brillant de menus diamants.

Ses compaignes estoient accoutrées de divers façons d'habits et de taffetas rayez d'or, tant plein que vuide, le tout à l'antiquité, leurs testes adornées à la nymphale avec force perles et pierreries.

Aucunes conduisoient des limiers et petits levriers, et aultres chiens en laisse avec des cordons de soie blanche et noire, *couleurs du Roy pour l'amour d'une Dame du nom de Diane qu'il aimoit ;* les aultres portoient de petits dards, le fer doré, avec de petites et gentilles houppes pendantes, de soye blanche et noire, les cornets et trompes aornés d'or et d'argent pendant en écharpes à cordons de fil d'argent et soye noire, et, ainsi qu'elles apperceurent le Roy, un lyon sortit du bois, qui estoit privé et de longue main à cela, qui se vint jetter aux pieds de la dicte Déesse, lui faisant feste; laquelle le voyant ainsi doux et privé, le prit avec un gros cordon d'argent et de soye noire, le présenta au Roy avec un dixain en rime; sous ce lion, doux et gracieux luy offroit sa ville de Lyon. Diane et toutes ses compaignes lui firent une humble révérence. Ce furent les premières Dames et Damoiselles de Lyon qui représentèrent Diane et son brillant cortége.

Madame de Valentinois, dite Diane de Poitiers, que le Roy servoit, au nom de laquelle cette chasse se faisoit, n'en fust pas moins très contente, et aima fort, toute sa vie, la ville de Lyon.

Comme on vient de le voir, Diane présidait, avec le Roi, une grande partie des réceptions royales, et tenait la place de la Reine, retenue par ses nombreuses grossesses. En effet, après une longue stérilité, vaincue par les conseils d'Ambroise Paré, Catherine eut un enfant tous les ans, pendant dix années. Il est impossible de ne pas voir, dans cette fécondité continuelle, l'influence d'une rivale, qui voulait ainsi se débarrasser de la femme légitime, en l'occupant aux soins de la maternité, et, d'un autre côté, en témoignant ainsi qu'elle ne voulait pas éloigner d'elle son mari. Il n'en est pas moins vrai que les dix enfants de Catherine laissaient Henri II libre de passer son temps avec Diane, qui, avec une adresse ambitieuse bien remarquable, établissait et maintenait son empire avec des moyens par lesquels une autre aurait pu le perdre.

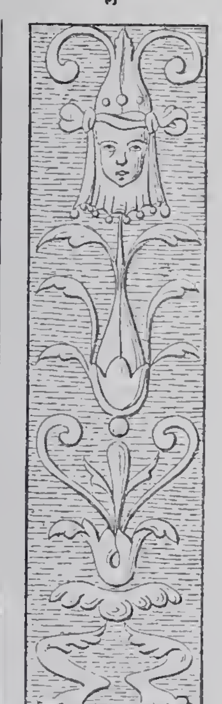
Des lettres de Diane, adressées à M. et à M^me^ de Humières, Gouverneurs des enfants du Roi, publiées pour la première fois par M. Georges Guiffrey, dans son livre si curieux et si nouveau sur Diane, nous indiquent la cause de son influence sur l'esprit de la Reine. Les soins empressés et calculés qu'elle donnait à ses enfants donnent l'explication de son ascendant sur le Roi et sur la Reine; c'est ainsi qu'elle sut faire accepter sa situation auprès du Roi par toute la Cour et même par la nation, qui finissait par ne plus voir en elle que la gardienne vigilante des enfants de France.

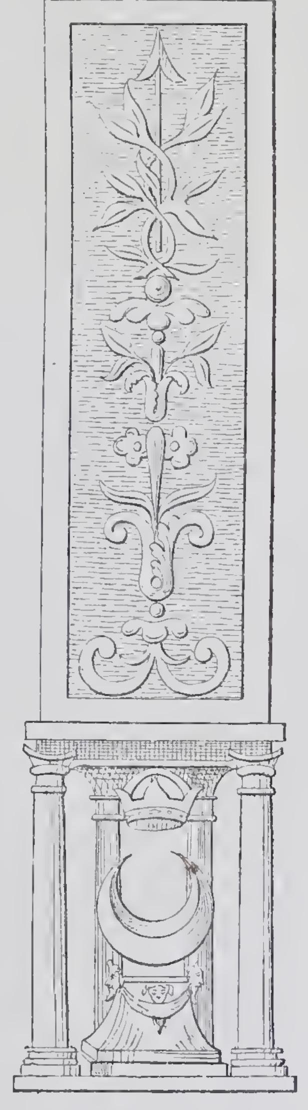
Les témoignages de l'amour du Roi pour Diane allaient en se multipliant; le temps semblait passer sur cette passion sans l'altérer. On ne sait ce que l'on doit le plus admirer, de

l'art de plaire de la favorite ou de la fidélité d'un jeune Roi entouré de toutes les séductions d'une cour brillante et voluptueuse.

Henri II était encore bien jeune que Diane commençait à vieillir, sans en porter aucune trace. Pour aplanir la différence de l'âge et abréger la distance des années, elle se mit à partager ses goûts et à aimer les plaisirs. Elle prodigua, dans ses merveilleuses demeures, les fêtes, les jeux et les distractions de la jeunesse. Tout respira autour d'elle un air de joie et un parfum d'éternel printemps. Parmi tant de séjours charmants, Anet, palais enchanté, était le préféré. La vie s'écoulait joyeuse et rapide dans ce lieu plein de délices et d'enchantements. N'était-ce pas pour le Souverain un paradis terrestre? La nature y avait multiplié toutes les grâces; les beaux-arts, la richesse et le goût y avaient entassé toutes les merveilles.







Les splendides beautés du Château d'Anet furent chantées par tous les poëtes du temps. Joachim du Bellay, dans une ode à Diane, dit, après avoir parlé de Tempé et de Délos :

Après ceux-ci faut dire
Le Paradis d'Anet;
Mais, pour bien le décrire,
Nommez le Dianet.

Dans un de ses sonnets, le même auteur s'exprime ainsi sur Diane et sur son Château :

De vostre *Dianet* — de vostre nom j'appelle
Vostre *Maison d'Anet* — la belle architecture,
Les marbres animez, la vivante peinture,
Qui la font estimer des maisons la plus belle,

Les beaux lambris dorez, la luisante chapelle,
Les superbes dongeons, la riche couverture,
Le jardin tapissé d'éternelle verdure,
Et la vive fontaine à la source immortelle;

Ces ouvrages, Madame, à qui bien les contemple,
Rapportant à l'antiq le plus parfait exemple,
Monstrent un artifice et despence admirable,

Mais cette grand'doulceur jointe à cette hautesse,
Et cet Astre benin joinct à cette sagesse,
Trop plus que tout cela vous font esmerveillable.

On trouve aussi dans les poëmes de Mellin de Saint-Gelais, dont M. Blanchemain vient, dans la Bibliothèque Elzevirienne, de donner une si bonne édition, une pièce intitulée :

*Epistre du Roi estant à Annet et la Royne estant demeurée à Saint-Germain, en couche de Monseigneur d'Orléans.*

*Faict promptement par le commandement du dict Seigneur.*

Au long ne veux vous compter l'artifice
Ni la beaulté du gentil édifice
Qui monstre bien, en mesnage et haultesse,
La modestie et bons sens de l'hostesse.

Sans l'avoir veu, tel ne l'eusse cuidé,
Tant il est propre et bien accommodé;
Puis, au sortir de l'œuvre des maçons,
On void jardins, de quatre ou cinq façons,
Qui font trouver, en leurs plantz tous divers,
La primevère aux plus gellez hivers.
Trop ne fauldroit parlant temporizer
Si tout voulois particulariser;
Suffise vous qu'en nulle autre contrée
Plus belle chose à peine est rencontrée...

La munificence du Roi se manifesta encore par un don de cinq mille cinq cents écus à Diane, qui est accompagné de la quittance de Diane de Poitiers, en date du troisième jour de janvier 1550.

Ce présent royal fut bientôt suivi par une autre donation relative à la reconstruction du Château d'Anet, et qui prouve combien la faveur royale aimait à combler Diane de ses bienfaits.

On connaît aussi, en date du 2 mars 1551, la mention d'un don de « cinquantes pyedz d'arbres à prendre dans la forest de Dreux, pour les employer au bastiment d'Ennet. » La pièce se trouve aux Manuscrits de la Bibliothèque Nationale, n° 5128, f° 117.

L'année précédente, le Roi, allant à Anet, en novembre 1550, avait amené son fils, et celui-ci écrivit une lettre à sa mère, très-remarquable pour la mention des curiosités du Château. Cette lettre, publiée par M. Guiffrey d'après l'original qui fait partie de la collection de M. Ferdinand Moreau, est datée d'Anet, 13 novembre :

Estant avecques mon Roy et ma Cousine de Valentinois, ne feray faulte leur dire aussy le plaisir qu'avons eu à Ennet, où avons passé, voyantz belles Maisons, beaux jardins, galleryes, vollières et beaucoup d'autres belles et bonnes choses, et ne dormy jamais mieulx qu'en ung grant lict où je couché en la chambre de mon Roy.

Diane, comme il convenait, avait eu la bienséance et la délicatesse de disposer au Château d'Anet un appartement royal entièrement décoré aux chiffres et aux armes de Catherine de Médicis, avec toutes ses devises, tout à la fois par précaution, par déférence, par courtoisie et par convenance politique. La Cour, en suivant le Roi à Anet, pouvait se croire au Louvre, chez le mari de la Reine, où son chiffre avec celui de Henri II était répandu à profusion dans cette pièce faisant partie des appartements destinés au Roi lorsqu'il venait à Anet. On peut voir actuellement au Château d'Anet, dans les vitraux en grisaille nouvellement restaurés, des fragments de cette belle décoration, aussi rare que peu connue.

La lettre suivante, que nous empruntons encore à M. Guiffrey, nous montre le plaisir que Diane éprouvait d'apprendre que le Roi s'était amusé dans son séjour à Anet, et même son activité pour embellir son Château d'Anet :

*A Mons^r, Mons^r Le Connestable.*

Ennet, 17 octobre (1551).

Mons^r, j'ay receu les lectres que m'avés envoyé de la Royne et aussy les vostres, de quoy je vous remercye bien fort, estant bien aise de ce que me mandés que le Roy s'est bien contenté du passe-temps que luy ay donné icy; vous m'escripvés aussy que l'avés trouvé engraissé. Je pance qu'il ne maigrira point entre vos

mains, veu la bonne chière qu'on m'a dict que vous luy faictes. Nostre Sgr veuille qu'il la puysse faire aussi longuement que je le desire. Si je savoys quelque chouse de nouveau, je vous en feroys part, mays je ne sçauroys parler que de *mes massons* où je ne pertz une seule heure de temps, et espère que, quant viendrés icy, que vous y trouverés quelque chouse de nouveau où vous prandrés plaisir, qui sera l'endroit où je m'en voys recomander bien humblement à vostre bonne grâce, priant le Créateur vous donner, Monsr, très bonne et longue vye.

A Ennet, ce XVIIe jour d'Octobre.

DIANNE DE POYTIERS.

(Biblioth. Nation., mss. 3088, fo 50.)

Aussi la dépense était-elle grande au Château d'Anet. Dans les comptes manuscrits, signés : *Dianne de Poytiers*, on voit que la dépense de sa Maison d'Anet s'élève, en 1557, à la somme de 16,278 livres tournois, ce qui fait près de quatre cent mille francs de notre époque. Dans les *Archives de Chenonceaux*, publiées par l'abbé Chevalier, on trouve plusieurs pièces concernant Diane et le Château d'Anet; on y remarque que le vin consommé à Anet provenait des vignobles du Château de Chenonceaux; la quantité, le cru et l'espèce de chaque vin y est spécifié, jusqu'à l'expédition qui s'y trouve indiquée. Le vin, à cette époque, était tiré au tonneau sans passer quelque temps en bouteille.

La pièce la plus curieuse est celle-ci :

*Inventaire des tiltres de Chenonceau faict au Chasteau d'Annet.*

Inventaire des lectres, tiltres et enseignements de la terre de Chenonceau, faict par nous Charles Gellain, Licencié ès loix, Bailly d'Annet, à la requeste et par le commandement de très haulte et très puissante Dame et Princesse Madame Dianne de Poictiers, Duchesse de Vallentinoys et Dioys, Dame D'Annet, Bréval et Montchaulvet, Arcys sur Aulbe, Plasnes, Rouvray, Breul de Pont, Baronne d'Ivry, *en la chambre du Trésor en son Chasteau d'Annet,* des tiltres et enseignemens en particulier desdictes Seigneuries, suivant et continuant l'inventaire par nous encommancé desd. Seigneuries, présent Claude Vallée, nostre Greffier au Baillage d'Annet, et Guillaume Clancher, à ce par nous appellez en la présence de discrette personne Maistre Estienne de Bresżé, Abbé de Milleray, Conseiller du Roy nostre Sire et Maistre des Requestes ordinaires de sa Maison, Jacques de Poictiers, sieur de Sainct Vallier, et Le Cauf, ainsi qu'il ensuict,

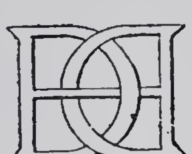
Du unzeme jour de Septembre mil cinq cens quarante neuf.

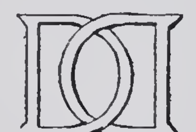
GELLAIN. Gme LE CLANCHER.

Des vers de Diane, adressés à Henri II à propos d'un départ et d'une séparation, montrent d'une façon bien visible l'ardeur de leurs sentiments réciproques :

*Diane à Henri.*

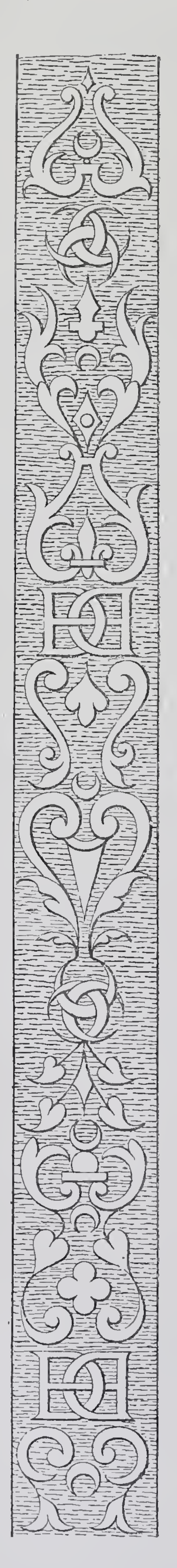
Adieu, délices de mon cœur,
Adieu, mon maistre et mon seigneur,
Adieu, vray estocq de noblesse...
Adieu plusieurs royaux bancquetz,
Adieu épicurieulx metz,
Adieu magnifiques festins,
Adieu doulx baisers coulombins,
Adieu ce qu'en secret faisons
Quant entre nous deulx nous jouons.
Adieu, adieu, qui mon cœur ayme;
Adieu lyesse souveraine...





(Biblioth. Nation., mss. 3143, fos 6, 7, 8 et 9.)

Voici maintenant des vers de Henri II adressés à Diane, qui sont bien plus faibles :



Plus ferme foy ne fut onques jurée
A nouveau prince, ô ma seule prinsesse,
Que mon amour, quy vous sera sans cesse
Contre le Tems et la Mort asseurée.
De fosse creuse, ou de tour byen murée,
N'a point besoing de ma foy la fortresse,
Dont je vous fi dame, royne et maystresse.

Pour ce que ele est d'éternelle durée,
Thrésor ne peult sur elle estre vainqueur;
Ung sy vil prix n'aquiert ung gentil cœur.
Non point faveur, ou grandeur de lignage
Qui éblouist les ieus du Populaire;
Non la beauté, quy ung léger courage
Peult émouvoir, tant que vous me peult plaire.

Mès quy pouroyt à moy s'aconparer,
Et sy n'estyme ryens que sa boune grâse
Et quy saroyt mon grant heur declérer,
Car autre chose ne veut, ny ne prouchase,
Et sy ne crains tronperye qu'on me fase;
Estant tant seur de sa gran fermeté,
Inposyble est qu'un autre ait don ma plase
M'ayant douné sy grande sureté.

Hellas, mon Dieu, combyen j'ay regrèté
Le tans que j'ay perdu an ma jeunesse;
Combyen de foys je me suys souété
Avoyr Dyanne pour ma seule mestrèse;
Mès je crègnoys qu'elle, quy est Déesse,
Ne se voulut abesser jusques là
De fayre cas de moy, quy sans cela
N'avoys plèsyr, joye, ny contantemant,
Jusques à l'eure que se delybèra
Que j'obéyse à son coumandemant.

Elle, voyant s'aprocher mon départ,
M'a dyt : « Amy, pour m'ouster de langeur
Au departyr, las! laysse moy ton cueur
Au lieu du myen, où nul que toy n'a part. »
Quant j'apersoys mon parteman soudain
Et que je lesse se que tant estymé,
Je la suplye de vouloyr [me] douner,
Pour grant faveur, de luy bèser la main.

Et sy luy dys ancores davantage
Que la suplye de byen se souvenyr
Que n'aie je joye juques au revenyr
Tant que je voye son houneste vysage.
Lors je pouré dyre sertènemant
Que moy, quy suys sûr de sa bonne grâce,
J'aroys grant tort pour chaser autre plase,
Car j'en resoys trop de contantemant.

Les témoignages de l'amour du Roi pour Diane augmentaient toujours. Par des lettres

patentes, Henri II reprit, pour le donner à Diane de Poitiers, le Duché d'Étampes à Anne de Pisseleu, son ancienne rivale, qui se trouva ainsi déchue de son titre de Duchesse d'Étampes transmis à Diane de Poitiers par cette ordonnance. On peut juger du nombre des faveurs qu'elle a obtenues en voyant les titres qu'elle portait :

« Très haulte Dame et très puissante Princesse Madame la Duchesse de Vallentinois, d'Etampes et Dyois, Contesse d'Albon, Baronne d'Ivry, Dame de Sainct-Vallier et d'Annet, Chenonceau et Chisseau, Moullin fort, le Deffois, Thoré, la Chervière, Coullommiers, Vzigny, Bois de Pont, Lymours, etc... »

Ardente catholique, les affaires religieuses occupèrent beaucoup son attention. A l'occasion de la consécration de sa chapelle, terminée en 1553, Diane fit une grande cérémonie religieuse, présidée par Pierre Duval, évêque de Séez, qui officia et qui consacra les autels au culte catholique.

Après avoir montré Diane de Poitiers dans son beau rôle artistique, et sous un aspect riant et majestueux, plein d'amour et de poésie, l'impartialité fait un devoir de ne pas oublier son rôle politique et religieux.

Diane, comme Janus, avait deux figures : l'une, pleine de beauté majestueuse, où brillaient la grâce, l'élégance et la splendeur des beaux-arts; l'autre, d'une certaine grandeur, il est vrai, mais avec un caractère trop impérieux, dont l'altière fierté était mêlée d'une ambition et d'une avidité sans bornes.

Comme on le voit dans ses lettres, Diane s'est montrée souvent dure et avare en exigeant trop vivement ce qui lui était dû, alors qu'elle était si habile à trouver des ajournements pour éviter de délier les cordons de sa bourse, sauf pour embellir Anet, qui la faisait aller jusqu'à la prodigalité. En même temps son zèle catholique, excité beaucoup plus par une rivalité féminine que par conviction religieuse, l'entraîna dans des excès regrettables. Sa haine contre la duchesse d'Étampes lui fit prendre des mesures plus que sévères contre les partisans et les coreligionnaires de cette femme, et c'est surtout par elle que Henri, devenu Roi, fut excité à les combattre.

« Elle étoit », dit Brantôme, « une personne charitable, grande aumônière, fort dévote et encline à Dieu, et surtout fort bonne catholique, *haïssoit fort ceux de la religion réformée;* voilà pourquoi ils l'ont fort haïe et médit d'elle. »

Diane, douée d'une haute intelligence, avait trop d'ambition pour rester étrangère à la politique, qu'elle manœuvra avec beaucoup trop d'ardeur et de passion. Maîtresse absolue de toute l'administration et du clergé, elle était arrivée à gouverner la Nation. Cette audace d'une femme à commander un peuple comme celui de la France lui attira ce quatrain, peu flatteur pour le Roi :

Sire, si vous laissez, comme Charles (de Lorraine) desire,
Comme Diane veut par trop vous gouverner,
Fondre, pétrir, mollir, refondre, retourner,
Sire vous n'êtes plus, vous n'êtes plus que cire.

Les ménagements de Catherine envers Diane n'étaient pas toujours suivis par ses parti-

sans. Gaspard de Saulx, dans sa haine pour Diane et dans son zèle pour Catherine, lui avait proposé d'aller couper le nez à Diane, bravade fort exagérée.

Ce qui avait donné à Catherine de Médicis la patience d'attendre, pour jouer un rôle politique sous Henri II, c'était l'âge avancé de Diane. Pourtant elle avait essayé plus d'une fois de la supplanter ; ce fut une lutte lente, sourde et terrible. Un jour elle fut sur le point de réussir ; Diane ayant été malade, pria le Roi d'aller à Saint-Germain pendant sa convalescence ; elle ne voulait pas être vue de son royal amant dans le déshabillé désagréable et peu galant d'une malade. Catherine, sachant cela, pendant ce temps et pour divertir le Roi, composa un magnifique ballet où six jeunes filles devaient lui réciter des vers. Parmi ces six demoiselles, elle avait fait figurer Miss Fleming, parente de son oncle le Duc d'Albany; c'était la plus belle personne qu'il fût possible de voir. Le Roi ne résista pas ; il aima Miss Fleming et en eut un fils naturel nommé Henri de Valois, Comte d'Angoulême, qui fut plus tard Grand Prieur de France.

Le crédit et l'influence de Diane ne furent pas du tout ébranlés par cette infidélité; ce n'était, après tout, qu'un léger incident des mœurs du temps, et le Roi lui continua néanmoins tous ses soins et tout son amour.

Le 13 juillet 1555, un arrêt du Parlement ordonna la levée de la mainmise sur la terre et Châtellenie d'Anet, qui fut définitivement acquise à Diane de Poitiers et à ses descendants.

Pour clore la liste des libéralités du Roi Henri II à Diane, nous devons mentionner le don du quart de toutes les terres vacantes du royaume pour son gendre Claude de Lorraine, marié à Louise de Brézé, fille de Diane. C'était une concession vague, effrayante et insensée, car il n'y avait pas un seigneur en France, pas un monastère, qui n'eût près de soi quelqu'une de ces terres vacantes et n'y prétendît quelque droit. Un quart peut-être de la France à cette époque était désert, inoccupé, en litige, ou vacant; en réclamant ce quart on menaçait trois ou quatre cent mille ayants-droit. C'était les menacer d'une foule de procès que Diane était sûre de gagner.

Une lettre de Henri II, adressée à Diane en 1556, à la suite d'une maladie qu'il venait d'avoir, est très-curieuse ; cette lettre est d'une extrême tendresse au sujet de sa maladie, et il lui rappelle même qu'il a encouru la disgrâce du Roi son père pour sa trop vive affection pour elle. Si cette lettre avait été connue des écrivains qui reprochent à Diane d'avoir été la maîtresse de François Ier, ils en auraient certainement tiré une conséquence fâcheuse pour Diane. En même temps, ceux qui veulent soutenir l'innocence des relations de Diane avec le Dauphin y trouveraient encore plus la condamnation de leur système.

En 1559, après diverses négociations, Henri II se décida à faire la paix avec l'Espagne. Par le traité de Cateau-Cambrésis, sa fille Élisabeth fut donnée à Philippe II, et Marguerite, sa sœur, épousa Philibert-Emmanuel, Duc de Savoie. En réjouissance de ce double mariage, qui devait avoir lieu au mois de mai, il résolut de donner à Paris une grande fête, et le tournoi, qui devait, selon l'antique usage, en être la partie principale, fut annoncé par des messagers et des hérauts d'armes dans toutes les Cours environnantes. C'était un des nobles penchants de la Chevalerie que la passion de ces tournois et de ces passes d'armes, et à

toutes les époques ces luttes publiques et ces divertissements guerriers avaient toujours le plus grand attrait.

La lice fut établie rue Saint-Antoine, entre le Palais des Tournelles et la Bastille. Dans toute sa longueur et des deux côtés on éleva des estrades, richement décorées de tapis somptueux et de soieries aux couleurs éclatantes, où prirent place les femmes notables de Paris, ainsi que toute la Cour. Avec les brillantes toilettes des femmes et les riches costumes des hommes, la lice devait resplendir d'un éclat tout à fait éblouissant.

Ce tournoi eut lieu le 15 juin. Le premier jour fut consacré à l'inspection des blasons et à quelques passes d'armes. Les champions suspendirent à des piquets dorés leurs gonfanons et les écus portant leurs armoiries, afin que les Juges d'armes pussent juger de l'origine et des armoiries des tenants; le deuxième jour eut lieu le combat à la lance et à l'épée; enfin, le troisième jour, fut la grande joute. Le Roi Henri II, alors dans la force de la virilité, en grand costume et portant, selon sa coutume, les couleurs de Diane, entra en lice et fit plusieurs passes brillantes. Mais, à la fin de la journée, avant de se retirer, il voulut encore jouter avec le Comte Gabriel de Montgomery, Capitaine de la Garde Écossaise. Le comte, par modestie, refusa l'honneur qui lui était offert; mais le Roi insista. Dès la première passe, la visière du heaume de Henri s'était levée, et, comme la lance de Montgomery se rompit, le tronçon qui lui restait dans la main n'étant pas baissé à temps, atteignit le roi au-dessus du sourcil droit. Le coup fut si violent que le Roi en tomba et perdit connaissance.

On le transporta au Palais des Tournelles; la blessure parut d'abord peu dangereuse, mais bientôt elle empira. La science des plus habiles chirurgiens ne put prolonger sa vie que de quelques journées; il resta onze jours malade sans avoir pu parler, et mourut le 10 juillet 1559.

Quelques auteurs rapportent un horoscope tiré des *Centuries* de Michel Nostradamus, qui faisait alors grand bruit à la Cour, et le quatrain suivant fut ensuite appliqué à l'accident du Roi :

Le lion jeune le vieux surmontera;
Au champ bellique, par singulier duelle,
Dans cage d'or les yeux lui crèvera
Deux plaies ont fait mourir, mort cruelle!

La Reine, dont on connaît la croyance superstitieuse aux sciences occultes et aux prédictions de l'astrologie, avait-elle été troublée par quelque présage? Toujours est-il qu'elle avait vivement engagé le Roi à s'abstenir de prendre personnellement part à ce tournoi, et même, au moment où le Roi manifestait l'intention de recommencer cette passe qui lui fut si fatale, la Reine essayait encore de l'y faire renoncer, ce qui avait excité Montgomery à refuser l'honneur que le Roi lui faisait. Ce fut un grand malheur pour la France, moins pour l'homme qu'elle perdait que parce qu'il tenait en respect les partis politiques et religieux, qui, à sa mort, se divisèrent encore plus, troublèrent le repos public et firent beaucoup de victimes.

Diane y perdit naturellement son influence omnipotente, même avant la mort du Roi. Catherine, dans cette terrible circonstance, sortit tout à coup du rang obscur où l'avait reléguée la puissance dominatrice qu'avait exercée Diane sur l'esprit du Roi; elle devenait en un instant la Régente et la Reine de France. Diane essaya de revoir le Roi; Catherine lui fit

donner l'ordre de se retirer à son hôtel. Ensuite on lui envoya dire qu'elle eût à rendre quelques bagues et joyaux qui appartenaient à la Couronne :

Elle demanda à Mr l'harangueur : «Comment! le Roi est-il mort? — Non, Madame, répondit-il, mais il ne peut guère tarder. — Tant qu'il lui restera un doigt de vie, dit-elle, je veux que mes ennemis sachent que je ne les crains point, et que je ne leur obéirai tant qu'il sera vivant. Je suis encore invincible de courage, mais, lorsqu'il sera mort, je ne veux plus vivre après lui, et toutes les amertumes qu'on me sauroit donner ne me seront que douceurs au prix de ma perte; et par ainsi, mon Roi mort ou vif, je ne crains pas mes ennemis. »

La disgrâce de Diane fut immédiate, entière et complète; mais, malgré les puissants efforts de Catherine pour abaisser et écraser Diane, ce qui lui restait de pouvoir par les alliances de ses filles et son ancienne influence, qui ne pouvait cesser tout d'un coup, lui permit d'éviter d'être entièrement à la merci de sa rivale et d'être dépouillée de son immense fortune. C'est la première favorite royale qui ait pu garder le plus de sa splendeur dans sa retraite. Elle fut néanmoins obligée de céder Chenonceaux à Catherine, qui poussa l'hypocrisie jusqu'à dire : « Je ne puis oublier qu'elle faisait les délices de mon cher Henri; j'ai honte d'accepter, je veux lui donner en échange un domaine », et elle lui donna en échange le Château, bien moins important, de Chaumont-sur-Loire.

Quelques années après, Catherine, par une rancune vindicative, proposa même aux députés des provinces de décréter que toutes les personnes qui avaient reçu des dons ou libéralités de François Ier et de Henri II seraient tenues de les rembourser à l'État. Cette proposition, quoique générale, frappait directement Diane de Poitiers, qui réussit, après bien des démarches, à se sauver de ce nouvel embarras; il paraît avoir été le dernier que sa dangereuse ennemie lui suscita. L'on ne peut d'ailleurs s'étonner que la Reine, après avoir si longtemps courbé la tête en silence sous l'esclavage de Diane, ait pensé, dès qu'elle en fut maîtresse, à revaloir à sa rivale quelque chose des ennuis et des humiliations qu'elle avait eus à souffrir. La vengeance était là presque absolument légitime; Catherine, qui était d'un pays où la vengeance a de bien terribles annales, est loin d'avoir poussé la sienne jusqu'au bout.

Diane avait trois hôtels à Paris : l'hôtel Barbette, provenant de la famille de Brézé; un second vis-à-vis le Palais des Tournelles, à l'angle de la rue du Petit-Musc et de la rue Saint-Antoine, ayant appartenu à la Duchesse d'Étampes; le troisième rue d'Orléans; ce dernier lui avait été donné par Blondel de Rocquencourt.

Mais, après la mort de Henri II, Diane, vaincue dans sa puissance et dans sa gloire par un accident aussi inattendu que terrible, se retira au Château d'Anet, sa plus belle demeure, et celle-ci, après avoir été animée et peuplée par la foule obséquieuse et brillante de tous les grands de la Cour, se trouva tout à coup devenir déserte et silencieuse. La fierté hautaine de Diane a dû bien souffrir d'être ainsi abandonnée et de se sentir aussi irrémédiablement frappée dans sa grandeur, après avoir eu tout le pouvoir pendant tout un règne brillant dont elle avait été la souveraine.

Le Château d'Anet était dans tout l'éclat de sa splendeur. Diane, pour laquelle le goût des constructions et des embellissements avait été un moyen de plaire au Roi et de tenir le premier rang à la Cour, continua à le terminer et à l'entretenir; mais la belle décoration inté-

rieure, qui faisait l'admiration des poëtes et des étrangers, faiblit et perdit un peu. Diane, plongée de nouveau dans un deuil tout aussi sérieux pour elle que le premier, et peut-être plus sensible encore, multiplia les allusions à la perte de son mari; la devise : *Sola vivit in illo* (elle vit solitaire en lui) fut de nouveau répétée à l'infini, parce qu'elle se trouvait tout aussi bien se rapporter au Roi, qu'une fidèle et pieuse sujette, surtout Diane, devait regretter et à propos duquel elle pouvait continuer de porter le deuil.

Cette autre devise : *Scelus est nocuisse juvanti* (c'est un crime d'avoir nui à qui nous a servi), mise à une peinture représentant le Château d'Anet, paraît bien être à l'adresse de Catherine, pour lui rappeler les attentions presque protectrices que Diane avait eues pour la Reine au temps du Roi Henri II et de son pouvoir, ce que Catherine faisait plus que d'oublier en ce moment, en la tenant en disgrâce et loin de la Cour.

Enfin, quelques peintures un peu trop érotiques, si fréquentes à cette époque, furent légèrement modifiées. Un voile un peu sombre sembla envelopper toute cette belle et gracieuse décoration, dont certaines parties n'étaient plus en rapport avec l'âge et avec la nouvelle position isolée de la Maîtresse du lieu, dont le double veuvage contrastait mal à propos avec cette brillante décoration toute mythologique. C'est pourtant et naturellement ce milieu léger dans lequel on ne peut pas ne pas la mettre; et, au XVIII^e siècle, le poëte Lemière parlant du deuil de Diane et de son installation à Anet, le fait dans ce sens :

Sous ces voluptueux lambris
Diane choisit sa retraite,
Non la Diane des taillis
Qui porte un croissant pour aigrette,
Et fuit comme un trait d'arbalète
Devant les enfants de Cypris;

Mais cette mortelle charmante,
Cette Poitevine piquante,
Si chère au second des Henris,
Qui de la divine ceinture
Enchaîna l'Amour et les Ris
Des rives du Cher jusqu'à l'Eure.

Diane conserva toute sa vie la beauté qui lui valut d'être une des femmes les plus remarquables de son temps. Brantôme dit :

J'ay veu Madame la Duchesse de Valentinois, en l'aage de soixante-dix ans, aussi belle de face, aussi fraische et aussi aimable comme en l'aage de trente ans : aussi fut-elle fort aimée et servie d'un des grands roys et valeureux du monde. Je le peux dire franchement, sans faire tort à la beauté de cette dame, car toute dame aymée d'un grant roy, c'est signe que perfection habite et abonde en elle, qui la faict aymer : aussi la beauté donnée des Cieux ne doit estre espargnée aux demy-dieux. Je vis cette dame, six mois avant qu'elle mourût, si belle encor que je ne sçache cœur de rocher qui ne s'en fust émeu, encore qu'auparavant elle s'estoit rompue une jambe sur le pavé d'Orléans, allant et se tenant à cheval aussi dextrement et dispostement comme elle avoit fait jamais; mais le cheval tomba et glissa sous elle. Et, pour telle rupture et maux et douleurs qu'elle endura, il eust semblé que sa belle face s'en fust changée; mais rien moins que cela, car sa beauté, sa grâce, sa majesté, sa belle apparence, estoient toutes pareilles qu'elle avoit toujours eu; et surtout elle avoit une très-grande blancheur, et sans se farder aucunement, mais on dit bien que tous les matins elle usoit de quelques bouillons composez d'or potable et autres drogues, que je ne sçay pas comme les bons médecins et subtils apoticaires. Je crois que, si cette dame eust encore vescu cent ans, qu'elle n'eust jamais vieilly, fust du visage, tant il estoit bien composé, fust du corps, caché et couvert, tant il estoit de bonne trempe et belle habitude. C'est dommage que la terre couvre ces beaux corps !

Diane employa son temps à de nouvelles constructions, mais elle cessa, dès 1560, d'agrandir son domaine d'Anet. Ses constructions furent tout à fait d'un autre genre. Ce fut d'abord la Chapelle attenante au Château et destinée à recevoir son tombeau, ensuite un Hôtel-Dieu, qu'elle agrandit et fit réédifier dans un côté du parc, à l'est, et, en dernier lieu,

l'église d'Anet, qu'elle fit reconstruire presque en entier. Elle n'eut pas la satisfaction de voir terminer ces divers travaux.

Diane mourut à Anet, le 25 avril 1566, à l'âge de soixante-six ans. Son corps, en attendant que son tombeau fût terminé, fut déposé dans un des bas-côtés de l'église d'Anet, et il y resta onze ans. Le cercueil était recouvert par un mausolée en bois peint et doré, portant ses armes et ses devises, selon ses dernières volontés exprimées dans le testament qu'elle avait fait au commencement de 1565, deux ans avant sa mort.

Il exprime des sentiments tout à fait religieux et un grand respect pour la Royauté; c'est seulement devant ces deux puissances que s'inclina le front superbe et altier de cette femme hautaine, habituée à donner des ordres plutôt qu'à en recevoir.

Diane exprime ses dernières volontés avec fermeté, et les accompagne de menaces, en cas de désobéissance de la part de ses deux filles à l'égard de ses désirs.

Nous reproduisons une grande partie de ce précieux document, conservé aux Manuscrits de la Bibliothèque nationale et donné en entier par M. de Caraman :

A tous ceux que ces présentes Lettres verront.... Salut. Faisons savoir que par devant Nicolas Barré, Tabellion royal juré en la ville de Neaufle, furent présens en leurs personnes très hault, très puissant, illustre Prince et Seigneur Monseigneur Claude de Lorrainne, Duc d'Aumalle, Per de France, Gouverneur et Lieutenant-général pour le Roy nostre sire en son païs de Bourgongne et Champaigne, et très haulte et très puissante Dame et Princesse Loyse de Brézé, son épouze, du dict Seigneur Duc suffisamment auctorizée, d'une part; et très haulte et très puissante Dame et Princesse Françoise de Brézé, Duchesse douairière de Buillon, pour elle en son nom, d'autre part, après avoir veu, leu le testament de deffuncte très haulte et très puissante Dame Diane de Poytiers, en son vivant Duchesse de Vallentinois et Dyois, Marquise de Cotteron, Comtesse d'Albon et Vicomtesse d'Estoille, leur mère, faict à Lymours, le jour et feste des Roys, mil V<sup>c</sup> soixante et quatre (1565). Faict en présence de M[rs] Loys de Brézé, evesque de Meaux, Jacques de Poytiers, abbé d'Ivry, etc.... et ont signé.

Suit la teneur du testament :

Au nom de Dieu, du Père, du Fils et du benoist Sainct-Esprit, et de la glorieuse Vierge Marie, mère de Dieu, et de tous les saincts et sainctes du Paradis, nos advocats et intercesseurs envers luy à nous faire pardonner de nos faultes et peschez depuis nostre naissance jusques à la fin de nostre vye, en attendant le passage qui est divers à tous humains, saine de mez entendemens et de mon corps, Moy, Diane de Poitiers, ay bien voullu faire cestuy mon testament et déclaration de ma dernière vollonté, tant pour faire prier Dieu.... et, sy aucun d'eulx ou tout ensemble y voit au contraire et n'accomplisse ma dernière volonté, dès à présent je prive celuy ou celle qui contreviendra encontre de mon intention, et les prive de tout mon byen et le donne aux Hostels-Dieu de Paris, Annet, etc.... veu les biens que je leur laisse, et que cest byen venant en partye de mon labeur, car c'est mon byen que j'ay acquis; autrement je les prive de ma succession, s'ilz ne veullent accomplir cette mienne volonté.

Et premièrement, je veulx, quand il plaira à Dieu m'appeller, que mon corps soyt emporté cinq jours après mon deceds au lieu.... d'Ennet, où je faictz une église, si j'ay le temps d'en faire, mais, si elle n'est commencée, j'ordonne de ce faire, et leur en donne le moyen où je veux que l'argent soit prins pour le faire, ou je charge mes deux filles, ou leurs héritiers, et que les fraiz et despences soient faictz par ensemble jusques à la somme de vingt mil livres, des dits deux ans après mon décès, et non plus tard, et dedans icelle ferez faire ung tombeau, sépulture de marbre, faict à mes armes et devises bien faictes, où dedans j'entends y estre mise; mon cœur sera mis et amené après avecques celluy de feu Monsieur le Grand Sénéchal mon mary. Cependant que ma sépulture et église soit faicte, je veulx que mon corps soyt gisant dedans la grand Esglise d'Ennet, dedans un tombeau de bois paint à mes armes et devises, à celle fin que tous mes sujetz pryent tousjours Dieu pour moy, et veulx et entends que dès le landemain de mon trespas qu'il me soyt dict cent

messes, et entends que, quand l'on fera mon convoi, que l'on appelle les quatre Mandiens; plus j'ordonne de faire habiller cent pauvres où je mouray, de troys aulnes de drap blanc pour robbe et chapperon, et aussy leur sera délivré à chacun ung cierge de cyre blanche de livre et demie, qu'ils tiendront à la main, et leur sera aussi donné ung chapelet de patenostre, qu'ils tiendront en l'autre main; et en attendant, je veux que l'on dye cinq messes basses tous les jours, et faire l'aumône à cinq pauvres trouvez, donnant cinq deniers, disant : « Pryez Dieu pour Diane de Poitiers. » Aussy je veulx que tous mes serviteurs et servantes soient tous habillés de deuil, tant robbe que chapperon, et aussy je leur donne une année à chacun de leurs gaiges pour chercher Maitre ; aussi je ordonne que toutes mes debtes soient entierrement païées, sur peyne de les priver de leur légitime, mais que ce soyt le plustôt que faire ce pourra, autrement je les prive de tout ce que leur peut appartenir. Et pareillement je veulx que mes filles et ceulx qui se mesleront de leur partage, qu'ils ne mettent nul discord entre elles deux, mais qu'elles partent teste pour teste sans faire tord à l'une plus qu'à l'aultre, et celle qui yra au contraire je la prive de tout ce que je luy puis donner, car je leur donne assez de bien pour se contanter, sans se mettre en fascherye et sans se mettre en nul procès, et qu'elles soient de la religion, ainsi que ses petits enfants, bonne, ancienne et catholique : ou je les prive de tout mon bien et les donne à l'Hostel-Dieu. Plus veulx que l'Hostel-Dieu que je commence à Ennet soit achevé et fundé de trois cens francs et que mes deux filles se accordent à cela, et qu'il soit payé par moictyé des frais qui se feront pour l'achever, et ce mectent les XIII pauvres femmes et cinq filles que l'on mectra pour aprendre, et demeureront jusques à dix ans, et que ce soit les plus pauvres de mes terres que l'on trouvera qui n'auront père ni mère, et après dix ans on leur baillera dix francs pour les maryer et mettre à rentes jusques à ce qu'elles trouvent mary et, quant on les mettra à l'Hostel-Dieu, elles auront sept ans, et, comme elles deviendront grandes, l'on les sortira d'an en an... Plus je donne à mes chanoines que je funde à Ennet quatre cents livres de rente pour satisfaire à cela et que les terres que l'on acheptera pour mes chanoines et l'Hospital soient le plus près d'eulx. Aussi sera délivré troys cens francs pour maryer des paulvres filles qu'ils n'ayent choses du monde, pour les départir ainsy qu'il sera bon de fère, et que ce ne soit par faveur de personne, mais pour acquitter et comme l'ausmone sera le mieux employé.

Et pour accomplir ce mien testament, je veux et entends que mon Nepveu de Meaux et Monsieur le Président d'Orsay soient mes exécuteurs avec le Procureur du Roy. Je lui donne pour sa peyne cinq cens francs ; aussi mon nepveu Loys de Breizé pour la bonne amour que je lui y a porté, je lui donne un diamant pointu, esmaillé de noir, le plus gros que j'aye qui soit pointu ; aussi je donne à Monsieur le Président d'Orçé douze cens francs. Et, entendant, j'ay signé de ma main et scelleray de mon scel. — Faict le jour des Roys, à Lymours, l'an mil cinq cens soixante et quatre (1565).

*Ainsi signé :* Diane de Potyers.

Malgré les grandes précautions de Diane pour faire exécuter ses dernières volontés, le délai de deux ans qu'elle avait fixé pour terminer sa Chapelle sépulcrale n'a pas été bien religieusement suivi, car ce n'est que onze ans après qu'elle y a été déposée. C'est le 25 mars 1577 que Diane fut transportée de l'Église, où elle était provisoirement, dans la Chapelle où s'élevait son magnifique tombeau, qui venait d'être terminé tout récemment, ainsi que le prouve un passage des *Mémoires latins* de Guillaume Laisné, Prieur de Mondonville, donné par M. Lefèvre :

Le vingt-cinquième jour de la lune de mars 1577, à la prière du puissant Seigneur de Lorraine, Duc d'Aumale, Seigneur temporel d'Anet, et de la Duchesse de Bouillon, le Seigneur Évêque Nicolas de Thou, revêtu de ses ornements pontificaux, a dédié et consacré la Chapelle auprès du Château d'Anet, construite d'après l'ordre de défunte puissante dame Diane de Poitiers, en son vivant Duchesse de Valentinois et Dame dudit lieu d'Anet, dont le corps a été inhumé dans ladite Chapelle édifiée en l'honneur de Dieu et de la bienheureuse Vierge Marie; une messe solennelle a été célébrée pontificalement, en présence dudit Seigneur d'Aumale et de son épouse.

Arrivée à sa dernière demeure, selon sa volonté, Diane n'y reposa que deux siècles. L'histoire de cette femme célèbre, qui semblait être terminée, ne devait pas finir ainsi.

Les passions politiques et religieuses au milieu desquelles elle avait vécu sont venues,

après plus de deux cents ans, se déchaîner sur sa tombe et troubler son éternel repos, fait terrible, qui ajoute une dernière page à son histoire.

## EXHUMATION DE DIANE.

Le 18 juin 1795, les nommés Moulin, Commissaire de sûreté générale à Dreux, Bonjour, son adjoint, et autres, étant venus à Anet, firent faire la motion de détruire le tombeau de Diane de Poitiers.

Dans leur enthousiasme de l'égalité, ils voulaient enlever aux morts mêmes les priviléges qu'ils s'étaient attribués de leur vivant. Diane, qui reposait sous un magnifique sarcophage de marbre noir soutenu par quatre sphinx de marbre blanc, au milieu d'une chapelle construite par elle pour lui servir de lieu d'asile et de tombeau, devait continuer de dormir son sommeil dans la terre banale, au cimetière commun de la ville. Après avoir démonté le mausolée, on ouvrit le caveau. La première enveloppe de bois fut défaite; le cercueil en plomb, transporté sur les dalles du chœur, fut coupé; à l'entour se tenaient en silence ces hommes lorsqu'apparut, très-bien conservé, le blanc et pâle visage de la Duchesse couchée dans sa bière et revêtue de riches habits assez semblables à la statue agenouillée sur son tombeau. Trois ou quatre femmes avaient été, par décence, commandées pour la retirer du cercueil; deux de ces femmes, l'une, M^me^ Urbain, et l'autre, M^me^ Guédrole, furent chargées de la déshabiller. Ces deux dames elles-mêmes nous ont donné tous ces détails en 1855.

Près du corps de Diane étaient couchées, dans la même bière, deux petites filles, habillées comme leur mère, l'une de cinq à six ans, l'autre de sept à huit ans environ ; ces enfants sont ceux peut-être que Henri II voulait légitimer, ce que Diane a refusé, ainsi qu'elle avait déjà fait pour Diane de France. On enleva leurs habits et leurs parures, qui furent envoyés au Département, et de là sans doute à Paris.

Les corps nus furent déposés sur le gazon, devant la Chapelle; ils étaient blancs et très-bien conservés, mais au bout de quelques instants une teinte noirâtre commença à les envahir.

Une voiture fut amenée, une de ces voitures à bras dont se servent les vignerons du pays, et qu'on appelle un *diable;* les corps y furent déposés avec précaution. A ce moment les enfants sortaient de l'école; ils vinrent voir ce qui occasionnait un attroupement près du Château. Ces femmes les chassèrent doucement, en leur disant : « Allez, allez, ce sont des choses que ne doivent pas regarder les petits enfants. » Deux de ces fillettes sont de notre famille et sont encore vivantes à Anet. Un sentiment naturel aux femmes les poussait à soustraire aux regards les corps nus de Diane et de ses filles. Une maison voisine était en démolition; elles en arrachèrent de grands papiers qui avaient servi de tapisserie, cachèrent ainsi une partie des cadavres, et le convoi se dirigea vers le cimetière de la paroisse.

Une fosse était creusée derrière le chœur; Diane y fut descendue *debout* avec ses filles; mais, pendant l'inhumation, comme le trou était profond, un des fossoyeurs, sentant glisser le corps, saisit la Duchesse par les cheveux; la coiffure entière lui resta dans la main; pour s'en débarrasser, il la jeta à M^me^ Urbain, qui la recueillit toute tremblante, et en eut, à cause de ces circonstances particulières, un saisissement considérable. Le soir, à la réunion du

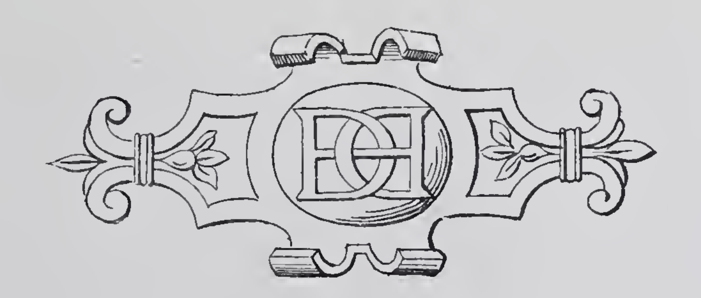
Comité de surveillance, installé dans la Chapelle funéraire qu'ils venaient de violer, on distribua ces cheveux aux assistants.

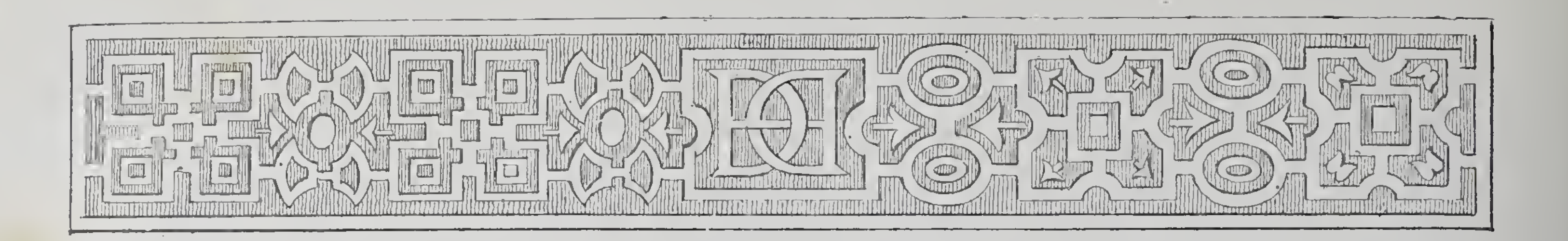
M. Bilot, peintre du Duc de Penthièvre, en réclama la plus belle boucle; elle lui fut donnée, et, à la vente après décès de la fille de ce dernier, elle fut vendue à M. Ferdinand Moreau, le propriétaire actuel du Château.

Ce récit, auquel sa date permet encore d'être confirmé par des personnes qui ont sinon vu, mais du moins entendu longtemps parler par les contemporains, se trouve d'ailleurs inséré dans l'*Histoire de Chartres* de Chevart, administrateur du département à cette époque; elle a été publiée à Chartres, en 1801, c'est-à-dire six ans après, en deux volumes in-8°. Voici, page 389, le passage qui s'y rapporte :

Diane mourut à Anet, âgée de soixante-six ans, le 26 avril 1566. Son corps resta en dépôt pendant plusieurs années dans l'aile droite de l'église paroissiale, entre deux piliers près du clocher, et ce en attendant qu'on eût fini la Chapelle funéraire dont Diane avait ordonné la construction; alors le corps, renfermé dans un cercueil de plomb, fut transféré dans le caveau de cette chapelle, avec deux enfants de dix à onze ans, qu'elle avait eus de Henri II, lesquels avaient aussi un cercueil de plomb. Quelques années *avant la Révolution*, celui de Diane ayant été ouvert, elle y fut trouvée revêtue d'habillements magnifiques; son corps, parfaitement embaumé, s'était très-bien conservé; le visage surtout semblait ne pas avoir souffert la moindre altération; mais, au bout de quelques heures, cette belle figure se décomposa et devint livide.

En soulignant les mots, *avant la Révolution*, nous avons voulu faire remarquer une impossibilité véritable, car le lecteur intelligent y voit sans doute, comme nous, un lapsus de l'auteur, ou une coquille de l'imprimeur, par la raison bien simple qu'aucun fait ni aucun motif n'auraient nécessité l'exhumation de Diane *avant la Révolution*, et que le Duc de Penthièvre, propriétaire du Château à cette époque, n'aurait ni permis ni souffert cette profanation; c'est donc *après la Révolution* qu'il faut lire. Ce qui d'ailleurs confirme absolument notre manière de voir, c'est le silence absolu de M. Lemarquant dans sa *Description du Château d'Anet*, publiée en 1789. Si l'exhumation avait eu lieu quelques années *avant la Révolution*, le récit s'en trouverait dans son livre; elle eût été trop récente pour qu'il la passât sous silence.





# CLAUDE DE LORRAINE

## DUC D'AUMALE

Après la mort de Diane, Claude de Lorraine, Duc d'Aumale, prit possession d'Anet. Les biens de Diane ayant été partagés avant son décès, Anet était échu à Louise de Brézé, sa femme, l'acte de partage ayant été fait préalablement en la Châtellenie d'Ezy, le 7 juin 1561. Claude de Lorraine était Grand Veneur de France. De son mariage avec la fille de Diane naquirent six enfants, trois garçons : Charles, Antoine et Claude, et trois filles: Diane, Marie et Catherine de Lorraine. En 1567 le Duc d'Aumale reçut à Anet la visite du Roi Charles IX; on conserve aux Archives nationales de Paris un acte ainsi conçu :

Nous, Claude de Lorraine, Duc d'Aumalle, Pair de France, et Loïse de Brézé, nostre espouze, confessons avoir baillé et baillons par ces présentes, à titre de cens annuel et perpétuel à toujours, à Martin Gervais, nostre Sommeiller, pour les bons et agréables services qu'il nous a faictz et que espérons qu'il nous fera cy après, quinze perches de terre et mazure, assises à nostre Vieul Chasteau d'Annet, d'ung costé et bout Nous, d'aultre le chemin à aller droict à nostre Four à ban y estant..... à la charge de nous faire païer, par chacun an, au jour Saint-Remy, ung chapon ou cinq solz tournois, et paier lotz, gandz, ventes, saisines, amendes et déffauts, le cas eschéant, suivant la Coustume du Baillage de Chartres. En tesmoing de quoy Nous avons signé les Présentes de nos seings accoustumez, le vingt-ungniesme jour de Mars, l'an mil cinq cens soixante-sept, suivant l'Édict.

*Signé :* Claude-Loïse de Brézé.

Le 1er février 1573, le Duc et la Duchesse d'Aumale firent un testament olographe, qui fut déposé au notaire de Châteauneuf le 5 février, par lequel ils augmentèrent de deux cents livres de rente les revenus du nouvel Hôtel-Dieu, agrandi par Diane de Poitiers, et ordonnèrent que l'administration en serait faite par le Chapelain qu'ils nommeraient, eux et leurs successeurs, Seigneurs d'Anet, ou par tels autres qu'eux, Officiers et principaux habitants dudit lieu, pour ce appelés, députeraient, laquelle somme de deux cents livres de rente annuelle servirait de même à la nourriture de douze veuves et six filles, qui devaient être entretenues dans ledit Hôtel-Dieu, aux termes de la fondation de Diane.

Ils lèguent aussi à la Chapelle funéraire de Diane deux cents livres de rente, à la charge, par les Chanoines, de faire célébrer à perpétuité, dans la Chapelle, quatre messes annuelles

et solennelles, au commencement de chaque quart d'an, pour le repos de l'âme de Diane de Poitiers; car tous les revenus fondés par Diane étaient insuffisants. Ces dispositions paraissent avoir été prises au moment d'une grave maladie du Duc, car il est mort quelques jours après, le 25 février 1573.

## LOUISE DE BRÉZÉ

### DUCHESSE D'AUMALE.

Après la mort de son mari, sa veuve, Louise de Brézé, rendit au Roi, le 3 août 1573, un Aveu et Dénombrement de son Duché de Chartres, qui furent reçus, par sentence du Bailliage de Chartres, le 9 décembre de la même année. Elle posséda Anet jusqu'en 1576, moment où elle le donna à son fils aîné, lors de son mariage, ainsi que le portait le testament de son mari, en date du 1er février 1573.

## CHARLES DE LORRAINE

### DUC D'AUMALE.

En prenant possession d'Anet il se maria, le 16 novembre 1576, à Marie de Lorraine, sa cousine germaine, fille de Robert, Duc d'Elbeuf. Il était Grand Veneur de France comme son père.

Le 18 octobre 1581, le Roi Henri III et la Reine, Louise de Lorraine, venus à Anet, tinrent sur les fonts baptismaux, dans la Chapelle du Château, un fils du Duc d'Aumale.

Il donna un nouveau lustre à la Châtellenie d'Anet, en la faisant ériger en Principauté par lettres patentes du Roi, datées de février 1583, nouveau titre qui ne s'est pas trouvé accompagné de toutes les formalités voulues, à cause de l'opposition du Duc de Ferrare, comme ayant apanage sur le Duché de Chartres.

Dans la même année Charles de Lorraine fit construire, au côté gauche de l'ancien Parc, à l'ouest, un Couvent de Cordeliers, à l'endroit où était la Ferme de la Foulerie.

Les *Mémoires de Sully* (I, 445), donnent quelques détails sur son passage au Château d'Anet à la suite de la bataille d'Ivry :

Henri IV passa la rivière d'Eure, poursuivant la victoire jusqu'à Rosny, où il coucha. Pendant ce temps, Sully, blessé très-grièvement, se conduisit jusqu'à Annet, où le concierge lui fit apprester une chambre et un bon lict. Il y fut visité, peu après, par le Maréchal de Biron, qui passoit par ce lieu pour suivre le Roi avec la troupe de réserve.

Dans le deuxième volume des *Mémoires de Sully*, on voit le récit suivant d'un second voyage qu'il y fit en 1594 :

Le Roi lui ayant ordonné de se transporter à Rouen pour y traiter, en son nom, avec le Sieur de Villars, de la soumission de ce dernier et de la reddition de cette ville, Sully partit de Chartres et alla coucher à Anet, où Madame d'Aumale l'avoit envoyé prier de lui donner lieu de lui parler. Sully descendit dans la meilleure hostellerie, avec sa suite de douze à quinze gentilshommes. Cette Princesse, qui prévoyoit bien le déclin du parti de la Ligue et qui avoit de grandes nécessités dans sa maison, ne manqua pas de lui faire toutes les caresses accoustumées envers ceux dont on pense avoir affaire. Après avoir promené Sully dans ses beaux jardins, salles, chambres, galeries et cabinets du Château d'Anet, elle le pria avec tant d'instance à souper que Sully renvoya tous les gentilshommes à l'hostellerie, ne gardant qu'un page pour le servir à table. Mais le souper fut si longtemps à s'apprester que Sully crut qu'il ne viendroit jamais. Encore après fut-il si maigre, si mal apresté, les viandes si dures, le pain et le vin si mauvais, et le linge si sale et si moëte qu'il ne mangea quasi point. Puis la Duchesse d'Aumale, n'ayant jamais voulu permettre à Sully d'aller coucher au Bourg, où l'on avoit tendu son lict de camp, le mit dans une chambre grande, *belle et bien marbrée*, mais en laquelle il faisoit si froid que l'on n'y pouvoit quasi durer, car c'étoit sur la fin de février, et, pour se reschauffer, quasi toutes les verrières étoient rompues, le lict n'avoit qu'une couverture et des rideaux de taffetas fort minces. Il n'y put avoir que des fagots de houx et de genièvre, tous frais coupez, pour lesquels allumer il pensa brusler toute la paille de son lict, et si n'en put tirer autre plaisir qu'un nombre infini d'escopeteries, et, pour comble d'incommodités, il trouva les draps si humides qu'il fut contraint de se rhabiller et de dormir dans sa robe de nuict.

Sully, pressé de quitter un pareil gîte, partit fort matin, alla dîner à Condé, où il fut très-bien reçu par les gens de M. d'Évreux, et se mit aussitôt au lict, pour se récompenser de la mauvaise nuictée qu'il avoit eue à Annet.

Charles de Lorraine, Duc d'Aumale, fut un des chefs les plus ardents de la Ligue et figura dans toutes les fureurs de cette fanatique entreprise; il a été même jusqu'à livrer des places fortes de la Picardie aux Espagnols. Ayant été pris les armes à la main, il fut poursuivi au mois de juillet 1595, et le Parlement de Paris le condamna à être écartelé, jugement qui fut exécuté en effigie le 6 du même mois, pendant qu'il se réfugiait à Bruxelles, où il finit tristement ses jours. Le jugement portait, en outre, que tous ses biens seraient confisqués et que son Château d'Anet était condamné à être démoli à ras de terre, et que les bois environnants seraient coupés à hauteur de ceinture. Ainsi Anet, que ce Prince avait fait ériger en Principauté, faillit être anéanti entièrement; mais ce désastre fut évité par l'intervention d'Henri IV, qui sauva le Château d'une destruction complète.

Le 26 mars 1610, la Reine Marie de Médicis dîna à Dreux, et le lendemain alla à Anet, où le Roi Henri IV la trouva, et le samedi suivant, sur le soir, le Père Cotton, qui était à la suite de la Reine, prêcha en l'église de Dreux. Comme le Duc d'Aumale avait emprunté une forte somme d'argent, portant intérêts, à Marie de Luxembourg, Douairière de Lorraine et Duchesse de Mercœur, et qu'il était poursuivi par d'autres créanciers, il fut saisi par arrêt du 23 août 1614, et la Duchesse de Mercœur, sa créancière, fit continuer la saisie commencée par les autres créanciers.

La terre d'Anet ainsi forcément vendue, elle s'en rendit adjudicataire pour la somme de quatre cent mille livres, et la vente fut sanctionnée par arrêt du Parlement de Paris du 10 février 1615.



# MARIE DE LUXEMBOURG

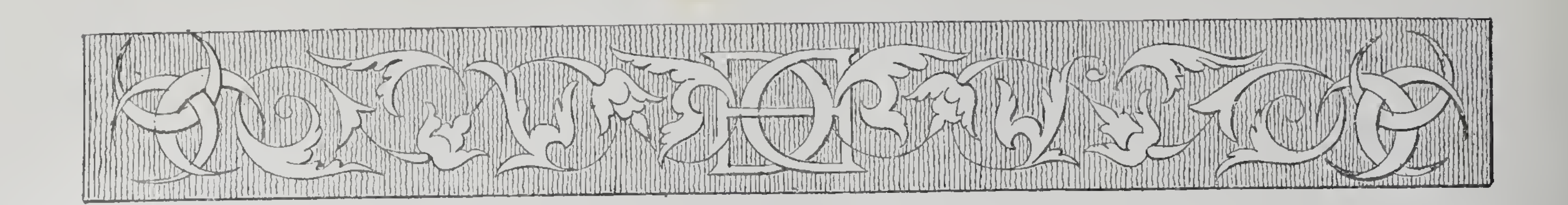
## DUCHESSE DE MERCŒUR.

Elle prit possession du Château d'Anet, par acte passé devant Chambord, Notaire à Anet, le 16 février 1615. C'est ainsi que ce Château sortit de la famille de Brézé, qui l'avait possédé pendant cent soixante et onze ans.

M^me^ de Mercœur avait épousé, le 12 juillet 1575, Philippe-Emmanuel de Lorraine, Duc de Mercœur, qui est mort à Nuremberg le 16 février 1602. La Duchesse, étant veuve, donna au Couvent des Cordeliers d'Anet cent livres de rentes perpétuelles sur les revenus de la Principauté d'Anet.

Comme elle avait une immense fortune, sa fille unique, Françoise de Lorraine, était la plus riche héritière de France; on la maria à César de Vendôme, fils naturel du Roi Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, et le mariage fut célébré à Fontainebleau au mois de juillet 1609; elle lui apporta en dot le Château d'Anet et les Baronnies d'Ivry et de Garenne. Lorsque les fiançailles furent célébrées, César de Vendôme avait à peine quatre ans.





# CÉSAR DE VENDÔME

Monsieur et Madame de Vendôme ont possédé Anet pendant près de soixante ans; de leur mariage naquirent deux enfants : Louis de Vendôme, et le Duc de Beaufort, qui fut Grand Amiral de France.

César de Vendôme avait été à sa naissance déclaré fils de France, et il avait reçu le titre de Monsieur; mais au mariage du Roi, son père, avec Marie de Médicis, il perdit beaucoup de la considération dont il était entouré comme fils du Roi, et un peu de la vive affection que Henri IV lui avait toujours témoignée avant d'avoir des enfants de sa femme légitime; mais cela n'empêcha pas le Roi et même la Reine de le traiter toujours avec bienveillance et affection.

Le 26 mars 1610, la Reine visita le Château d'Anet avec le Roi, qui la veille avait dîné à Dreux.

Lorsque Louis XIII, son frère, eut monté sur le trône, par jalousie il fit, avec toute la Noblesse de France, de l'opposition au Gouvernement de la Reine Régente. Mais, sous le prétexte de soutenir le trône, ils ne cherchaient qu'à se partager entre eux le pouvoir, les emplois et l'argent du pays. César avait levé une armée dans son Gouvernement de Bretagne, et il fut l'un des derniers à se soumettre, ce dont il eut dans la suite à se repentir plus d'une fois.

Le Maréchal de Bassompierre, dans ses *Mémoires*, parle de la révolte des amis du Comte de Soissons en faveur de Marie de Médicis contre Luynes, favori du Roi. Le 25 juillet 1620, le Maréchal s'empara de Dreux, qui appartenait au Comte de Soissons, et pendant ce temps il envoya trois cents chevaux à Anet pour se saisir de Mme de Mercœur et des enfants de César de Vendôme, qui furent conduits à Paris et remis entre les mains de la Reine Anne d'Autriche. Ce fut le Maréchal lui-même qui fit monter Mme de Mercœur en voiture, ayant couru à Anet aussitôt après la reddition de Dreux.

Dans une autre circonstance, le Duc de Vendôme ayant été invité par le Roi au Château de Blois, le 15 juin 1626, y fut arrêté avec son frère le Grand Prieur, à cause de la conspiration de Chalais, conduit prisonnier au Château d'Amboise et de là au Donjon de Vincennes, où il passa trois ans dans une captivité douloureuse.

Après avoir courbé la tête devant la toute-puissance de Richelieu, il obtint la permission d'aller se retirer dans son Château d'Anet.

En 1641, Richelieu, tourmenté de quelques menaces de la Noblesse, lui envoya par un messager inconnu ce billet sans signature :

Vous êtes accusé d'avoir voulu empoisonner Monseigneur le Cardinal de Richelieu. Son Éminence a des preuves entre les mains. Fuyez. Le messager qui vous remettra cette lettre a deux heures d'avance sur les Archers chargés de vous arrêter.

Le Prince resta quelques instants atterré; puis, stimulé par le danger qui le menaçait, il partit avec rapidité sur la route de Normandie, et le lendemain il s'embarqua pour l'Angleterre. C'était probablement tout ce que voulait Richelieu, car l'accusation, le cavalier et la lettre n'étaient sans doute qu'une feinte. Néanmoins, le Duc de Vendôme jugea prudent, pour sa sûreté personnelle, de rester en Angleterre, qu'il ne quitta qu'à la mort du Cardinal.

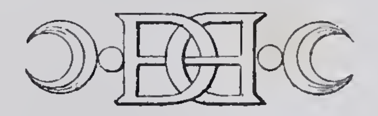
Quelque temps après son retour en France, il fut encore compromis dans la journée du 2 décembre 1643. Le Duc de Beaufort fut arrêté et conduit à Vincennes; les plus dangereux conspirateurs furent confinés en province, et l'on prescrivit au Duc de Vendôme de se retirer à Anet. César ayant refusé de livrer ceux que Mazarin réclamait, le Cardinal menaça d'assiéger le Château et d'y pénétrer de vive force pour y saisir les complices de Beaufort, déclarant qu'il ne supporterait pas le scandale d'un Prince bravant impunément la justice et les lois. En présence de cette détermination, aussi juste qu'énergique et qui dut lui paraître bien singulière de la part d'un simple ministre qui n'était pas prince du sang, le Duc de Vendôme se décida encore une fois à quitter la France et se réfugia en Italie. Ce départ ne fit pourtant pas l'affaire du rusé Cardinal, qui voulait un autre résultat; aussi le Duc ne resta pas longtemps absent, et le Cardinal Mazarin, maître à ce moment de César de Vendôme, qui ne résista pas au désir du premier ministre, réussit à placer une de ses nièces en la faisant accepter en mariage au petit-fils de Henri IV, Louis de Vendôme, qui épousa Laure de Mancini en 1661.

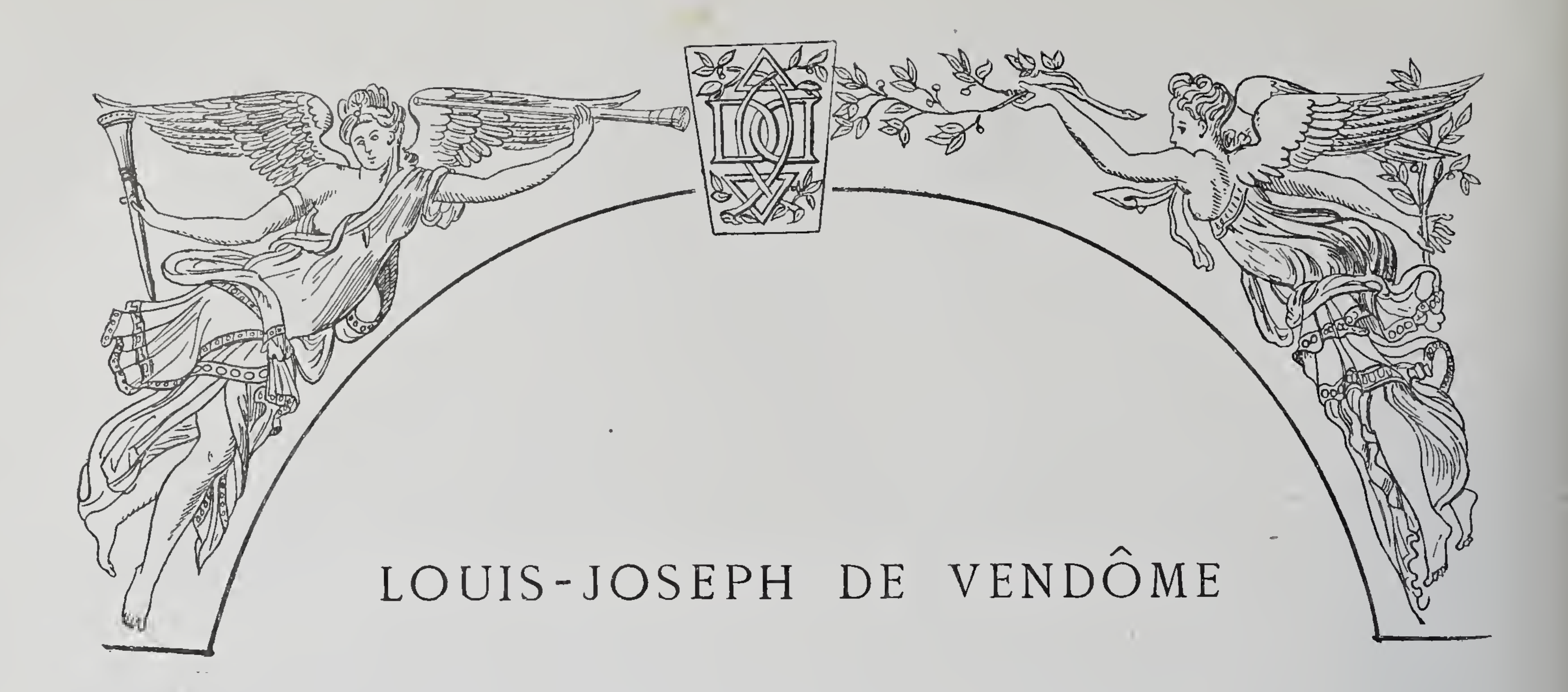
Mme la Duchesse de Vendôme mourut le 8 septembre 1667, et le Duc César de Vendôme, son mari, mourut le 22 octobre suivant.

## LOUIS DE VENDOME.

Ce Prince ne posséda Anet que fort peu de temps. De son mariage avec Mlle de Mancini il eut deux fils, dont l'un fut Louis-Joseph de Vendôme et l'autre Philippe de Vendôme, qui fut Grand Prieur de France.

Après la mort de la Duchesse de Vendôme, sa femme, il transmit le Château d'Anet à son fils Louis-Joseph et se fit prêtre, devint Cardinal Légat *a latere* du Pape Clément IX, et mourut en 1669.





# LOUIS-JOSEPH DE VENDÔME

Ce Prince fut certainement le seigneur le plus singulier de son siècle. Son caractère, d'une originalité complète, fut un étrange composé de toutes les excentricités, et tous les extrêmes s'y virent ensemble; il était tout à la fois plein de talent, et à d'autres moments d'une incapacité absolue. Tous les mérites militaires se trouvèrent unis en lui à des habitudes et même à des vices ignobles. On le voyait au Château d'Anet passer des journées entières couché dans son lit avec des chiens, sans autre compagnie que quelques valets avec lesquels il ne rougissait pas de s'enivrer, étrange contraste avec la sévère étiquette que Louis XIV imposait à sa Cour, et avec le passé du Château d'Anet, si brillant au XVI[e] siècle. Ainsi on a cité ce Prince pour des façons plus que bizarres, même de son temps. Lorsque de grands seigneurs se trouvèrent venir lui rendre leurs devoirs, il les recevait avec la plus grande impertinence, et, pour prouver à ses hôtes le peu de cas qu'il faisait de la noblesse parce qu'il se tenait pour plus noble qu'eux, il lui arrivait pour les recevoir de rester ou de se placer sur sa chaise percée, même en se la faisant apporter, meuble d'ailleurs indispensable alors dans les chambres à coucher, parce qu'il n'y avait pas dans le plan d'un palais, pas plus que dans celui d'une maison particulière, de cabinet retiré construit pour cette nécessité humaine. Le Duc de Vendôme en a exagéré le rôle, au point de vue de la paresse et de la vantardise princières; mais on l'a surtout remarqué de lui parce qu'il a continué des habitudes antérieures, inaperçues auparavant, par la raison même de leur universalité.

Le Duc de Vendôme aimait beaucoup Anet; il s'y plaisait au milieu d'un petit cercle d'amis habitués à ses manies et d'un caractère à tout accepter de lui, même ses vices. La liberté qu'il voulait pour lui-même, il la donnait à tous; il ne réclamait ni soins, ni complaisance, pas même des égards en échange de son hospitalité. Son frère, le Chevalier de Vendôme, qui était Grand Prieur de France et qui fréquentait plus que lui le meilleur monde de leur temps, vivait avec lui dans une intimité parfaite, et les deux frères ne se quittaient que le moins possible.

Le Duc de Vendôme, d'une taille moyenne, un peu gros, mais vigoureux et alerte, avait un visage assez noble, la mine haute, et des grâces naturelles dans le maintien et dans la

parole; mais le peu de soin qu'il prenait de sa personne, et ses goûts vulgaires jusqu'à la dépravation, lui donnèrent des infirmités précoces qui lui défigurèrent le visage dans un âge peu avancé.

Malgré cela Anet était alors habité par ce qu'il y avait de plus délicat parmi les beaux esprits, car, parmi les habitués du Château, amis du Duc de Vendôme, se trouvait Chapelle. Dans sa pièce de l'*Hiver,* adressée à Chaulieu, il nous donne une idée de l'agréable existence que l'on menait chez M. le Duc de Vendôme:

Tenons-nous donc, toi dans Évreux,
Où soir et matin tu festines
Avec la fleur des héroïnes,
Moi dans Anet, lieu plein de jeux
Et des bons vins les plus fameux
De France et des îles voisines.
Aussi m'y crois-je tant heureux
Et comblé de faveurs divines,
Que, pendant tout ce temps affreux,
Pour en sortir d'un mois ou deux, etc.....

Il y a dans ces vers, comme dans la plupart des poëtes qui ont chanté le vin, beaucoup d'ivresse poétique; Camusat écrivant, en 1731, à M. d'Orville, professeur à Amsterdam, disait à propos de Chaulieu :

Quelle consolation pour Chapelle d'avoir pu résigner sa lyre et transmettre son esprit à un disciple digne de lui! Le hasard les a réunis à Anet, et la liaison s'est bientôt formée entre deux hommes dont l'esprit, les mœurs et les talents avaient tant de rapport.

Chaulieu disait bien à M. de La Fare, en 1733 :

Chapelle, par malheur rencontré dans Anet,
S'en vint infecter ma jeunesse
De ce poison fatal, qui coule du Permesse
Et cache le mal qu'il nous fait
En plongeant l'amour-propre en une douce ivresse.

Mais un poëte qui se plaint en vers que quelqu'un lui ait appris à en faire n'est guère admis à prétendre qu'il le regrette. Malgré tout, M. Sainte-Beuve est tout à fait juste quand il dit :

Chapelle, un des spirituels et légers auteurs du *Voyage poétique de Paris à Marseille*, écrit en 1656, Chapelle, qui disparaît et semble s'éteindre dans les dernières années de sa vie, était un des habitués du Château d'Anet lorsque le Duc de Vendôme en était possesseur, et il devait y être parfaitement à l'aise, eu égard à ses bons comme à ses mauvais côtés, et pour le délicat comme pour le grossier. Il y rencontra Chaulieu, à qui il apprit l'art de faire des vers sans trop de difficultés.

Rappelons que La Fontaine dédia une de ses dernières fables, et l'une de ses plus belles, au Duc de Vendôme, celle de *Philémon et Baucis*, où l'on remarque les vers suivants :

On dit qu'elle (Clio) et ses sœurs, par l'ordre d'Apollon,
Transportent dans *Anet* tout le sacré vallon.....

Le Duc de Nevers, plus noble à coup sûr que La Fontaine, mais moins bon poëte, a adressé le madrigal suivant au Duc de Vendôme, et à son frère le Grand Prieur :

Mais que font dans Anet les Pollux, les Castors?
Vont-ils sans cesse, au bruit des cors,

A travers la glace et la lime,
Piquer après les chiens, de qui la voix intime
Et cause aux daims, aux chevreuils mille morts?

Dangeau, l'honnête Dangeau, certes bon courtisan, mais en même temps bon juge en fait de littérature, s'exprime ainsi sur le Duc de Vendôme dans une épître à Chaulieu :

Mais n'en avez-vous pas qui doivent faire envie?
Ces jours que vous passez dans Anet, dans Évreux,
Ne sont-ce pas les plus heureux
Qu'on puisse passer dans la vie?
Le charmant Prince qu'on y voit,
Mène avec lui toujours la joie et l'allégresse;
C'est à lui que la France doit
Le retour du bon goût et de la politesse.

Tout ce coin poétique portera toujours bonheur à Anet dans l'avenir, et, comme on voit, la vie était belle et joyeuse au Château d'Anet.

C'étaient le Grand Prieur et Chaulieu qui avaient l'administration générale. Ils ne regardaient pas à la dépense, qui était très-grande; le lendemain ne les effrayait pas; l'important était de bien vivre et de satisfaire les fantaisies les plus grandioses. Le déficit devint à un moment si considérable qu'il fut question de vendre l'Hôtel de Vendôme. Le Roi l'acheta; il donna deux cent mille écus aux créanciers, et six mille louis au Duc.

En même temps Louis XIV, malgré la vie parfois honteuse de M. de Vendôme, se montra toujours son ami et son protecteur, car il avait reconnu qu'il y avait en lui l'étoffe d'un grand capitaine. Le Roi, qui avait une antipathie contre le Prince de Conti, ne fut pas fâché de lui donner un rival, et confia le commandement de son armée au Duc de Vendôme. Le Dauphin même, quoique soumis et assez timide, et qui avait de l'amitié pour le Prince de Conti, avec qui il avait été élevé, avait pour le Duc de Vendôme un penchant et une amitié plus considérables encore.

Le Duc de Vendôme, très-fier des bienveillantes sympathies du Dauphin, résolut de lui donner une grande fête au Château d'Anet. Il attendait dès longtemps sa visite. C'est pour cette circonstance que le Château fut entièrement modifié, et que la belle décoration du XVI[e] siècle et de la Renaissance française fut anéantie et disparut en grande partie. Le désordre qui existait à Anet et l'abandon déjà ancien, dans lequel toutes ces belles merveilles étaient restées sans le moindre entretien, contribuèrent à le condamner à la destruction, lorsqu'il s'agit de recevoir le fils du Roi. L'Orangerie, la Volière, les Galeries, tout fut détruit, ainsi que la décoration intérieure de tous les appartements du rez-de-chaussée; le blanc y fut adopté en général, et là où les sculptures de Jean Goujon et de ses élèves brillaient en relief sur le bois naturel, tous ces panneaux furent impitoyablement remplacés par des glaces et par des tableaux. Les arabesques peintes sur les murs furent refaites pour la plupart selon la mode du temps; la plus grande partie du mobilier de Diane fut reléguée dans les antichambres et même au Garde-Meuble; d'autres meubles frais et nouveaux, et surtout dorés avec profusion, remplacèrent les anciens meubles de la Renaissance. Ainsi que nous l'avons

dit dans la Description, toute cette nouvelle décoration avait pour caractère une exagération de dorure qui allait contre la belle simplicité de la décoration première.

On avait fait d'immenses préparatifs pour recevoir le Prince; l'appartement qu'on lui destinait était orné avec un goût et un luxe dignes de l'hôte illustre qui devait l'occuper; le portrait du jeune Prince était au-dessus de la cheminée, et ses armoiries avaient été placées à deux endroits du plafond.

On trouve dans le *Mercure de France* ces quelques vers sur la fameuse fête donnée en septembre 1688 :

*Les Échos d'Anet au Duc de Vendôme.*

De l'aimable séjour d'Anet
Nous sommes les échos fidèles,
Qui, pour t'en dire des nouvelles,
Venons de faire un long trajet.
Les ornements divers de ces lieux enchantés
Marquent toujours ton goût et ta magnificence,
Mais ce sont autant de beautés
Qui se plaignent de ton absence.
Dans ces vallons charmants où l'Eure
Semble, par différents détours,
S'opposer au penchant de son rapide cours,
La Nymphe suit ses bords, où l'art et la nature
Joignent à l'envie leurs atours,
Et son onde n'a plus qu'un languissant murmure.

Mais nous avons mieux à donner en reproduisant la relation qu'en a faite M. Bellier de la Chavignerie (Chartres, Garnier, in-8°), d'après les *Mémoires de La Fare*, le *Mercure* et le *Dangeau* :

Le Dauphin partit de Versailles le vendredi, sixième jour de septembre de l'année mil six cent quatre vingt-six, à six heures du matin; quatre heures lui suffirent pour franchir les treize lieues qui le séparaient d'Anet; beaucoup de Seigneurs, indépendamment de ses Menins, l'avaient accompagné. On servit, dès que Monseigneur fut arrivé. Deux tables de dix-huit à vingt couverts chacune, sous la surveillance de quatre Contrôleurs de la Maison du Roi, en quartier, avaient été dressées dans la salle à manger du château; mais comme la devise tracée au-dessus de la cheminée : *Dapibus mensas oneramus inemptis*, était mensongère ce jour-là! La petite rivière de Vesgres produit à peine quelques écrevisses, les plaines de la Beauce quelques perdreaux et quelques lièvres. Or, le Duc de Vendôme, oublieux du sort du Surintendant, avait dû faire appel aux quatre parties du monde pour offrir à son hôte sérénissime un banquet que n'eût pas désavoué Vatel.

La première table, où se trouvait Monseigneur, était servie par M. Génat, attaché à la Maison du Dauphin, qui se faisait verser à boire par le Contrôleur-général. M. le Duc de Vivonne, les deux Vendôme, le Comte de Brionne, le Prince Camille, les Ducs de Roquelaure, de La Meilleraye, de Grammont, les Marquis de Bellefonds, de Dangeau, d'Antin, de Quélus, de Florensac, de Mailly, de Clérembaut, etc., figuraient à ce premier couvert.

L'autre table, tenue par MM. Riverolles, Bastard et Cornilau, fut garnie en un instant. Huit tables, en outre, grâce à la munificence du duc de Vendôme, furent constamment dressées durant le séjour du Dauphin à Anet; il n'est peut-être pas sans intérêt, comme peinture des mœurs du temps, de dire pour quels personnages et dans quel ordre elles étaient disposées. La société de cette époque, dans laquelle les fêtes et les plaisirs jouaient un si grand rôle, n'aurait cru pouvoir les goûter sans qu'une étiquette rigoureuse, ennemie pourtant du vrai plaisir, fût sévèrement observée.

La première table, dite de Monseigneur, où le Prince ne vint jamais s'asseoir, était dirigée par le brillant

abbé de Chaulieu. Cet ami des Vendôme les payait en esprit et en jovialité de tous leurs bienfaits; ce ne fut pas à cet endroit, à en juger par le choix du président, que dût régner le moins de bonne gaieté.

M. de Bois de Laval, Capitaine-gouverneur du château d'Anet, avait dans ses attributions la seconde table occupée par les filles de l'Opéra, rude tâche, mais dont un preux et galant chevalier devait s'acquitter à merveille.

La troisième réunissait Lully et ses violons; nous ne plaindrons pas ces Messieurs, puisque, de l'aveu de Molière, Lully était le seul véritable bouffon à table « et bien supérieur à lui-même (Molière) en cet endroit pour provoquer le rire ».

Aux danseuses et aux chanteuses était échu le quatrième rang, le cinquième aux musiciens et aux danseurs, le sixième aux joueurs d'instruments; les septième et huitième tables enfin avaient été exclusivement consacrées aux Brigadiers, aux Gardes-du-corps, Gardes Françaises et Suisses, détachés momentanément pour l'escorte et le service du Dauphin.

Le repas terminé, le Dauphin, précédé de son fidèle coureur Casan, sans l'assistance duquel il sortait rarement, car il n'était pas hardi cavalier, s'en fut courre le cerf avec la meute du Grand-Prieur; la bête était forcée au bout de trois heures de chasse, et l'on revenait au château, afin de donner aux dames, arrivées de Paris et de Rouen, le spectacle de la curée aux flambeaux. Le Duc de Vendôme avait ménagé une agréable surprise; il conduisit le Prince dans la galerie de Diane. On ne peut se faire une idée du luxe que le Duc avait déployé pour la rendre resplendissante; mille bougies reflétaient leurs clartés dans les glaces; les colonnettes, fraîchement restaurées, étaient éblouissantes; des fleurs disposées avec profusion exhalaient un délicieux parfum. Enfin les riches toilettes des invités complétaient un coup d'œil vraiment féerique; le Dauphin avait voulu étrenner ce soir-là un habit magnifique du dessin de Bérain; Dangeau s'exclamait à tout moment :

Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales.

Un théâtre avait été élevé à l'extrémité de la Galerie; il s'agissait de représenter un opéra de circonstance; le Duc de Vendôme en avait confié l'exécution à Campistron, ce mainteneur des jeux floraux, dont il fit son Secrétaire sur la présentation de Racine. Lully avait composé pour *Acis* et *Galatée* la musique qu'on peut appeler le chant du cygne, puisque l'année suivante le directeur des petits violons mourait pour s'être frappé le bout du pied avec sa canne en battant la mesure.

Monseigneur le Dauphin, qui était « glorieux à l'excès, » parut très-sensible à ces vers du Prologue que les auteurs lui adressaient par la bouche d'une Diane remarquablement belle :

Qu'avec plaisir je reviens en ces lieux
Que jadis mon séjour rendit si glorieux,
Où régnoient la splendeur et la magnificence;
Le fils du plus puissant, du plus juste des Rois,
Leur redonne aujourd'hui par sa seule présence
Encore plus d'éclat qu'ils n'eurent autrefois.

Les moments avaient été bien employés; l'heure du repos sonna sans qu'on s'en plaignît, si l'on en excepte toutefois ceux qui durent retourner chez eux la nuit même; le château d'Anet ne contenait, en effet, que vingt-deux appartements de maître, quatre au rez-de-chaussée, dix au premier étage, huit au second, et l'on fut contraint de loger les officiers de service dans le village.

Le séjour du Dauphin à Anet se prolongea jusqu'au samedi, 14 septembre; nous n'entreprendrons pas, et le lecteur nous en saura gré, de rédiger un journal détaillé, heure par heure, de ce qui se passa durant cette huitaine; nous signalerons seulement ce qui nous a paru le plus digne d'intérêt à différents titres.

La chasse, le lansquenet, l'hombre, la table et l'opéra, tels furent, à bien prendre, les moyens auxquels on eut recours pour occuper le temps. La société se renouvelait presque chaque matin; la Cour passa tout entière par Anet à tour de rôle. Les personnages les plus importants restaient deux ou trois jours. Le Maréchal de Vivonne fut le seul qui ne bougea pas du château.

Le Dauphin n'était guère susceptible de s'éprendre sérieusement de quelque chose, si l'on en excepte toutefois les timbales de M^lle^ Chouin, suivant l'expression de la propre tante de Monseigneur, Charlotte de Bavière. Cependant MM. les Menins, desireux sans doute de satisfaire plus sûrement leur propre goût pour la chasse, parvinrent à convaincre le Dauphin qu'il aimait passionnément la chasse du loup. Le prince fit en effet beaucoup de dépenses pour ce genre d'exercice avant d'avoir contracté d'abord la manie de bâtir, et plus

tard la manie, bien autrement regrettable, d'une avarice peu commune. Les joyeux convives d'Anet se livrèrent principalement à la chasse du loup, se servant alternativement des meutes de Vendôme, du Grand-Prieur ou du Prince, qui avait amené un fort bel équipage. Un loup de huit mois fut tué le mardi dans le parc de Bréval; les chiens en dévorèrent un autre. Les Menins portaient le riche costume dont les avait gratifiés tout récemment leur seigneur et maître : juste-au-corps de drap bleu, chamarré d'un gros galon d'or et d'argent, moucheté de noir et d'incarnat; veste à fond rouge, gants à franges d'or, chapeau bordé d'or, ombragé d'une plume blanche, couteau au côté; les dames suivaient la chasse dans des carrosses. Au retour on soupa sur la terrasse; Dumesnil, l'habile décorateur, l'avait complétement transformée. Une pyramide, haute de soixante pieds et surmontée d'une fleur de lys, s'était élevée comme par enchantement en l'absence de la compagnie. De brillantes illuminations remplacèrent les flambeaux au dessert; un très-beau feu, de la composition du sieur Caresme, « maître-artificier de la Ville », termina dignement le festin; on n'eut plus qu'à quitter la table pour se rendre à l'opéra.

Le Roi ayant envoyé, le mercredi, au Dauphin, quatre corbeilles de chasselas de Fontainebleau, Monseigneur ne voulut pas être en reste de courtoisie; il ordonna une chasse à tir pour le lendemain. Le Maréchal de Vivonne, qui était excellent tireur, s'y distingua particulièrement, et, la nuit même qui suivit cette journée, on fit partir pour Versailles un courrier porteur de cinquante perdreaux pour Sa Majesté. Voilà comme on passait le temps. Ce fut durant ce voyage, à ce qu'il paraîtrait, qu'arriva certaine aventure qui fait, du reste, peu d'honneur à d'Antin. Voici le fait : le Dauphin jouait avec le marquis de Flonsac, entretenu près de sa personne par le Roi; le jeu était haut, la veine favorisait Monseigneur; aussi donna-t-il son chapeau à tenir à d'Antin pour jeter son gain dedans. Quelle ne fut pas sa surprise, en se retournant, de surprendre le dépositaire « empochant bonne dose » du dépôt qu'on lui avait confié. Était-ce pour payer les 500,000 livres, prix de la charge de Chevalier d'honneur de la Dauphine, que Richelieu, ruiné par le jeu, avait été trop heureux de lui vendre?

Il y eut une seconde représentation d'*Acis* et *Galatée* le vendredi, veille du départ du Dauphin; on termina la soirée par des symphonies; Chaulieu profita de la circonstance pour improviser les couplets suivants sur l'air des *Zéphirs*, de M. Chambonnière :

Lieux où jadis la Reyne de Cythère
Vint établir son empire et sa cour,
Souvenez-vous seulement en ce jour
Que ce héros, à qui vous devez plaire,
A plus d'appas que l'Amour et sa mère.

Tous nos bergers, que sa présence attire,
Vont ranimer leurs amoureux désirs;
Nos champs verront renaître leurs plaisirs,
Et l'on verra sous cet heureux empire
Chaque Amarille avecque son Tityre.

Dangeau, qui se piquait de littérature depuis que Boileau lui avait dédié une satire et que Louis XIV l'avait gratifié d'un logement à Versailles pour deux vers assez plats, prit la parole à son tour et entonna sur le même air ces autres couplets qui plairont, nous l'espérons, au lecteur :

Superbe Anet, ornement de la France,
De nos Dauphins séjour jadis chéry,
Notre Louis, plus grand que notre Henry,
Vient embellir ses lieux de sa présence;
Redoublez donc votre magnificence.

Il faut charmer les yeux et les oreilles;
Chantres fameux, préparez-lui des airs;
Que la louange éclate en vos concerts;
Peintres, sculpteurs, n'épargnez pas vos veilles;
Faites-lui voir de nouvelles merveilles.

MM. de Soleiseil, de Bonneuil, de Chénedé, de Verneuil et de Vandevrec, firent régulièrement, tour à tour, le voyage de Versailles à Anet, pour prendre de la part de la Dauphine des nouvelles de Monseigneur, tout le temps qu'il demeura chez le Duc de Vendôme; le dernier messager informa le Dauphin que le Roi se trouverait, le dimanche 15 septembre, à Maintenon, pour passer la revue des 22,000 hommes qui travaillaient aux aqueducs destinés à conduire les eaux à Versailles. C'était un ordre auquel le Grand Dauphin se serait bien gardé de manquer.

On quitta Anet le samedi, et l'on se dirigea vers Maintenon, pour devancer Sa Majesté, en chassant toutefois le loup, pour la dernière fois, dans les bois de Dreux; cette journée fut des plus fatigantes, et peu de chevaux y purent tenir.

Voici le menu du banquet offert au Prince à son arrivée au Château d'Anet.

On servit 30 potages; — 60 moyennes entrées; 132 hors-d'œuvre; 132 mèts chauds; 60 plats d'entremets froids; — 72 plats ronds de rôt, dont voici le détail : 4 plats de 8 faisans piqués; 4 de 20 perdreaux gris piqués; 4 de 8 oiseaux de rivière; 4 de 16 bécasses piquées; 4 de 4 robiffes (*sic*) d'agneaux piqués; 4 de 24 pigeons cauchois piqués; 4 de 16 perdreaux rouges piqués; 4 de 8 cannetons de Rouen; 4 de 60 pigeons en ortolans;

4 de 4 marcassins; 4 de 48 poulets de grains piqués; 4 de 8 poulardes fines piquées; 4 de 32 bécasses piquées; 4 de 28 pluviers piqués; en un mot 72 plats contenant 334 pièces de gibier, pour la majeure partie. Le dessert se composa de 32 jattes d'oranges, de 50 salades diverses, de 100 corbeilles de fruits crus, de 94 de fruits secs, de 106 compotes et de 500 soucoupes de fruits glacés.

Cette fête coûta plus de cent mille livres à M. le Duc de Vendôme, qui fit à cette occasion des dépenses si considérables que le Roi ne voulut consentir à une nouvelle visite de son fils à Anet, en 1689, qu'à la condition que tous les frais seraient supportés par sa propre maison; ce qui eut lieu à ce second voyage, ainsi qu'en février 1693, époque où le Prince vint pour la troisième fois passer quelques jours à Anet.

Il y arriva le jeudi 19, et il était de retour à Marly le jeudi 26, jour où il courut le cerf avec le Roi d'Angleterre. La dépense du Dauphin à Anet pendant ce dernier voyage, se montait à 488 livres 5 sous 5 deniers par jour.

Quand toute cette foule brillante se fut dissipée et que les bruits joyeux furent évanouis, le Duc reprit sa vie habituelle, non sans murmurer de la contrainte qu'il avait dû s'imposer pendant quelques jours.

La lettre au Chevalier du Hautier, écrite par Bertin en 1780, nous donne des souvenirs curieux sur Anet pendant la possession du Duc de Vendôme :

Nous voici maintenant dans Anet, c'est-à-dire dans le séjour consacré de tout temps aux plaisirs, aux beaux-arts, à l'amour et à la gloire.

Ici, du moins, rien n'est fabuleux. Tous les murs, tous les ornements du château sont encore chargés des chiffres de Henri II et de Diane de Poitiers. On lit encore sur les lambris cette foule de devises galantes et ingénieuses que ce jeune Prince composa pour elle; on rencontre partout son amour. La petite statue de Diane en pied, qu'il fit fondre en argent et qu'on voit dans un des appartements du Château, n'est point sans doute aussi intéressante que la tête de Montbazon, apportée à la Trappe par l'abbé de Rancé, et conservée dans la chambre de ses successeurs; mais on est bien aise de connaître au moins la taille et les traits d'une femme qui exerça encore, dans un âge si avancé, l'empire de la beauté.....

J'ai parcouru tout le Château, j'ai vu tout ce qu'il renferme d'aimable, et il ne lui manquait, en vérité, que la présence du maître. Je me suis égaré avec délices dans ce beau parc,

Ouvrage heureux de la nature,
Où cent peupliers blancs qui tremblent dans les airs
Vous amusent de leur murmure,
Et qu'en se poursuivant sous les ombrages verts
Cent Naïades, filles de l'Eure,
Embrassent à l'envi de leurs flots toujours clairs.

Dans ce parc, enfin, qui devint si fameux sur la fin du dernier siècle, je ne fus pas longtemps à ressentir l'influence du lieu; et, me livrant tout d'un coup à l'espèce d'enthousiasme que m'inspiraient la beauté de ces retraites et le souvenir des grands hommes qui les ont habitées, j'avais déjà pris ma lyre, et je me disposais à les chanter de mon mieux, c'est-à-dire assez mal, lorsque je vis sortir d'un bosquet voisin les deux Vendôme :

Ces héros un peu singuliers,
Trop négligés dans leur parure,
Lions dans les combats, et moins chefs que guerriers,
En paix, illustres porcs du troupeau d'Épicure,
Tout souillés de tabac et couverts de lauriers,
Et sur leurs pas soudain paraître
La foule de ces beaux esprits
Que rassemblait dans son pourpris
De ces lieux le très-digne maître,
Et qui, fertiles en bons mots
Contre les méchants et les sots,
Le jour amusaient mon héros,

Et le soir, admis à sa table
Avec de jeunes libertins
Et plus d'une femme agréable,
Jugeaient du ton le plus aimable
Les vers, les amours et les vins.

Chapelle était à leur tête. L'aspect de ces Messieurs m'interdit au point que ma lyre me tomba des mains, et, pour la gloire même d'Anet, je ne sais si vous ne devez en être fâché; je l'aurais probablement flétrie en voulant l'augmenter. Je n'osais pas, surtout devant Chapelle, me risquer à vous écrire tout seul, dans un genre où il crut autrefois avoir besoin d'un second.

Il est bien difficile, Monsieur, de connaître un séjour aussi délicieux sans vous porter envie. Que vous êtes heureux de passer toute la belle saison à Anet! Je sens que j'y passerais volontiers ma vie :

Ah! si jamais dans ce beau lieu
Vous bâtissez un monastère,
Je viens m'y rendre en qualité de Frère
De la Règle de Saint Chaulieu.

Parmi les familiers du Duc de Vendôme, à Anet, on remarquait aussi Dufresny, qui passait pour être le petit-fils de Henri IV, à qui il ressemblait, et d'une paysanne d'Anet, connue sous le nom de *la Belle Jardinière*. Auteur distingué, il fit représenter plusieurs comédies au Théâtre-Français. On lui doit en outre de fort jolies chansons d'une naïveté charmante, dont une très-connue : *Ah! vous dirai-je, maman*, etc... Une autre, un peu moins répandue, est tout aussi jolie; c'est : *L'Amour est un enfant trompeur*, etc... C'est de lui qu'est le mot plaisant sur la pauvreté, imité, d'ailleurs, d'un vers de Juvénal : « La pauvreté n'effraye que parce qu'elle rend les hommes ridicules. »

En 1702, le Duc de Vendôme, sur la demande du Roi, quitta sa retraite d'Anet pour aller en Italie se mettre à la tête de l'armée, que Villeroi avait compromise.

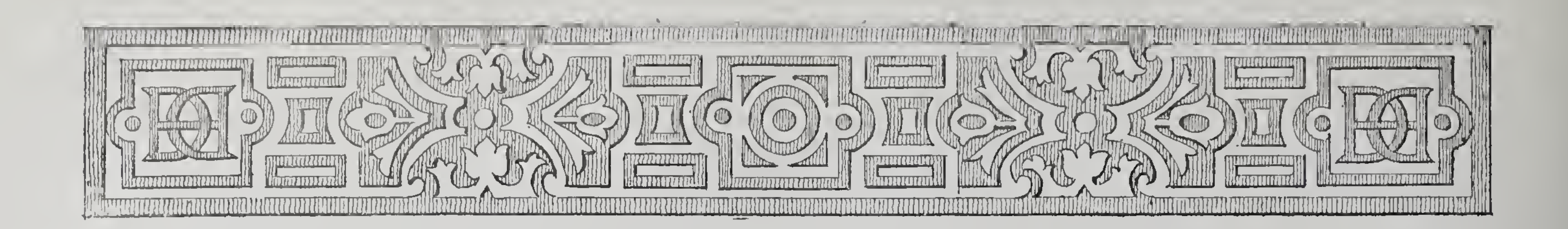
Le 26 septembre 1707, il acheta, à titre d'engagement, le Comté de Dreux deux cent mille livres, et, le 13 octobre 1708, la Châtellenie de Sorel, au prix de seize mille livres.

Il épousa, le 15 mai 1710, Mademoiselle d'Enghien, Marie de Bourbon-Condé, fille de Henri-Jules de Bourbon, Prince de Condé, et d'Anne, Palatine de Bavière, née le 24 février 1678. Par contrat de mariage, il lui fit donation de la Principauté d'Anet et de tous ses autres biens.

Peu de jours après son mariage, il partit d'Anet pour l'Espagne, où il se mit à la tête de l'armée qui ramena Philippe V triomphant dans sa Capitale, dont il était sorti en fugitif. Ce résultat fut obtenu par la fameuse journée de Villaviciosa, le 10 décembre 1710, due au talent et à la bravoure militaire du Duc de Vendôme. C'est à la fin de cette glorieuse journée que le Roi d'Espagne se plaignit de ne pas avoir de lit pour se coucher. Le Duc de Vendôme lui répondit : « Sire, je me charge, moi, de vous en faire un comme jamais aucun Roi n'en a eu de sa vie », et il fit apporter tous les drapeaux conquis par ses soldats.

Le Duc de Vendôme mourut à Vinaroz, dans le royaume de Valence, le 10 juin 1712, à l'âge de 71 ans. Après sa mort il fut emporté en grande cérémonie à Madrid, pour être inhumé à l'Escurial dans le tombeau des Infants d'Espagne, et Philippe V, qui lui fit de grandes funérailles, ordonna que tout son royaume porterait le deuil.

Ainsi finit celui à qui on peut reprocher d'avoir terni, par le scandale
de sa vie privée, la gloire qui s'attache au nom du vainqueur
de Barcelone, de Luzara et de Villaviciosa.



MADAME

# LA DUCHESSE DE VENDÔME

Madame de Vendôme continua d'habiter Anet par l'effet de la donation que lui avait faite son mari dans son contrat de mariage; mais, comme elle n'avait pas d'enfants, elle fut inquiétée dans sa possession. Un extrait des registres du Conseil d'État, en date à Versailles du 11 octobre 1712, ordonnait la communication à Madame la Duchesse de Vendôme de la Requête du Contrôleur général des finances, tendant à la réunion de la terre et seigneurie d'Anet au Domaine de la Couronne, et le 10 mai 1715 on donna un rapport au Roi des conclusions pour la réunion d'Anet au Domaine, mais sans aucun résultat.

La Duchesse mourut au mois d'avril 1718.

## MADAME LA PRINCESSE DE CONDÉ.

Après la mort de Madame de Vendôme, tous les biens qu'elle tenait de son mari passèrent à Madame la Princesse sa mère. Celle-ci fut donc propriétaire d'Anet. Elle l'habita jusqu'à son décès, qui eut lieu le 23 février 1723.

Tous les biens de la Princesse de Condé restèrent indivis pendant neuf ans. C'est pendant ce temps que fut vendue la précieuse bibliothèque du Château d'Anet, qu'avait créée Diane de Poitiers; la vente eut lieu en novembre 1724. Ce ne fut qu'au mois de décembre 1732 qu'eut lieu le partage.

La Principauté d'Anet, Dreux et Sorel échut à Madame Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon, Duchesse du Maine, sœur de la Duchesse de Vendôme.

## LE DUC DU MAINE.

Par ce partage le Duc du Maine devint propriétaire d'Anet, et, le 22 août 1734, il agrandit ce domaine en y ajoutant le comté de Bu, petit pays à trois lieues d'Anet.
Ce prince ne jouit pas bien longtemps d'Anet, car il est
décédé à Sceaux le 14 mai 1736.

MADAME

# LA DUCHESSE DU MAINE



ADAME du Maine continua d'habiter Anet en même temps que Sceaux, sa demeure favorite, comme étant plus près de Paris.

Le Château d'Anet, sous sa possession, reprit un peu l'aspect de sa première splendeur.

La Duchesse fut la plus aimable, la plus spirituelle et la plus brillante des femmes de son temps. Auprès d'elle accoururent les Arts, les Lettres et les Plaisirs; elle avait un goût très-prononcé pour les fêtes, et la passion du théâtre la dominait. Les personnages les plus importants de la Noblesse et de la Cour briguèrent l'honneur d'être admis à ces fêtes brillantes et fastueuses, où la foule compacte de tous les gens d'esprit les plus renommés se pressait autour d'elle.

Une grande partie des intérieurs du Château fut restaurée, ce qui n'avait pas eu lieu depuis les grands changements faits par le Duc de Vendôme.

Le 20 mars 1743 fut rédigé un procès-verbal concernant le nouvel alignement des routes de la forêt de Dreux, dépendant du Château d'Anet, et cette grande quantité d'allées et d'avenues la rendait aussi belle et aussi jolie que le parc.

Le 19 août 1743 la Duchesse du Maine perdit sa fille, Louise-Françoise, âgée de trente-cinq ans, qui fut inhumée dans le chœur de l'église d'Anet. Il lui restait encore deux fils, le prince de Dombes et le Comte d'Eu.

La Correspondance de M^me de Staal contient des lettres très-curieuses datées d'Anet et adressées à M^me Du Deffand; elles sont relatives à la présence de Voltaire au Château d'Anet :

Anet, 15 août 1747.

Madame du Châtelet et Voltaire, qui s'étaient annoncés pour aujourd'hui et qu'on avait perdus de vue, parurent hier, sur le minuit, comme deux spectres, avec une odeur de corps embaumés qu'ils semblaient avoir apportée de leurs tombeaux. On sortait de table; c'étaient pourtant des spectres affamés; il leur fallut un souper, et, qui plus est, des lits, qui n'étaient pas préparés.

Anet, 17 août 1747.

Nos revenants ne se montrent point de jour; ils apparurent hier, à dix heures du soir; je ne pense pas qu'on les voie guère plus tôt aujourd'hui; l'un est à décrire de hauts faits, l'autre à commenter Newton; ils ne veulent ni jouer ni se promener. Ce sont bien des *non-valeurs*, dans une société où leurs doctes écrits ne sont d'aucun rapport.

Une des plus belles fêtes d'Anet, sous la Duchesse du Maine, fut le jour de sa fête, dans la même année. On y joua la comédie. La pièce représentée fut *l'Échange*, comédie en trois actes et en prose, de Voltaire, à laquelle le célèbre auteur ajouta pour la circonstance un prologue à deux personnages, dans lequel il remplit même l'un des rôles; l'autre fut tenu par M^me Dutour. On y remarque ce passage :

Que tous les arts, ornés d'une grâce nouvelle,
De briller dans Anet se feront un devoir,
Dès que Du Maine les appelle.....

On pourra voir dans le charmant livre de M. Desnoiresterres sur Voltaire (*Voltaire à la Cour*, 1869, pages 124-30) plus de détails sur ce séjour de Voltaire à Anet, qui dura dix jours.

Le séjour de Voltaire à Anet valut à ce Château les vers bien connus du chant IX de la *Henriade :*

Il voit les murs d'Anet bâtis au bord de l'Eure;
L'Amour en ordonna la superbe structure.
Par ses adroites mains avec art enlacés,
Les chiffres de Diane y sont encor tracés.
Sur sa tombe, en passant, les Plaisirs et les Grâces
Répandirent les fleurs qui naissaient sur leurs traces.

Il est même singulier que le séjour d'Anet ait donné à Voltaire une inspiration d'une toute autre nature. Les tympans des quatre arcades de l'admirable chapelle de Philibert de Lorme offrent chacun une Renommée tenant une couronne de lauriers et une trompette droite. L'une d'elles, qui se trouve dans le bras gauche du transsept, en a deux, qu'elle tient forcément de chaque main; l'une est en haut de l'arc, l'autre, derrière son dos, est naturellement en bas. Or, Voltaire, dans le chant VI de la *Pucelle*, parle de la Renommée de cette drôle de façon :

La Renommée est donc en ces hauts lieux.
Les courtisans dont elle est entourée.....
Vont tous, priant et criant à genoux :
« O Renommée, ô puissante Déesse.....

Par charité parlez un peu de nous. »
Pour contenter leurs ardeurs indiscrètes,
La Renommée a toujours deux trompettes;
L'une, à sa bouche appliquée à propos,
Va célébrant les exploits des héros;
L'autre est au cul, puisqu'il faut vous le dire.
C'est celle-là qui sert à nous instruire
De ce fatras de volumes nouveaux.

Suit tout un développement contre les auteurs et les pamphlétaires de son temps auxquels il en voulait. Ce qui nous intéresse ici, c'est qu'il a décrit à sa façon un bas-relief qu'il ne peut pas ne pas avoir vu. Jean Goujon se serait étonné, à bon droit, que la description, très-exacte d'ailleurs, d'une de ses sculptures, pût jamais servir à une pantalonnade; mais avec Voltaire il faut s'attendre à tout.

On lit dans les registres de l'état civil conservés aux Archives de la Mairie d'Anet, année 1749, page 6 recto :

Arrivée du roi Louis XV. L'an mil sept cent quarante-neuf, le deux Juin, le Roi Louis quinze, étant parti de Créci et aïant traversé la Forest de Dreux, est arrivé dans ce lieu, pour la première fois, à trois heures après midi. Il a visité tout le Château et disné avec toute sa Cour dans le Grand Salon; ensuite, aïant esté voir la Chapelle de Diane, il est monté à cheval, a repris les bois pour aller souper et coucher au château de Crécy, sans aller à celui des Béquerets.

Madame la Duchesse du Maine mourut le 23 février 1753.

## LE PRINCE DE DOMBES.

Après le décès de la Duchesse du Maine, le Prince de Dombes, son fils, lui succéda; il était déjà possesseur de la Châtellenie de Bu depuis le décès du Duc du Maine. Il y avait fait bâtir, en 1745, le Château des Béquerets, qui était un très-beau rendez-vous de chasse.

M^me^ du Maine lui avait fait donation du domaine d'Anet en 1750, avec la charge de payer cinq cents mille livres de dettes exigibles, plus trente mille livres de rente. Le Prince n'ayant pas voulu profiter de cette donation, les biens furent partagés entre lui et son frère le Comte d'Eu; Anet et Dreux lui échurent. Ce Prince réunit, en 1753, à la terre d'Anet le Fief de la Gâtine à la Demoiselle, qui en relevait; l'année suivante il fit l'acquisition du Fief de l'Isle, à Ézy.

Il est décédé à Fontainebleau le 1^er^ octobre 1755.

## LE COMTE D'EU.

Monsieur le Comte d'Eu succéda au Prince de Dombes, son frère, dans la possession d'Anet; en 1756 il réunit à la Principauté d'Anet le Fief de l'Isle, sis à Saussay. Dans la même année il fit construire dans la forêt de Dreux, maintenant aux d'Orléans, le Pavillon du Carré pour servir de rendez-vous de chasse. La grande salle du rez-de-chaussée est très-belle; elle est décorée par des sculptures représentant des chasses au vol, à courre et en arrêt, etc... Des emblèmes, allégories et accessoires de chasse encadrent ces riches sculptures. Des consoles ornaient autrefois le devant des panneaux entre chaque fenêtre; ces consoles étaient supportées par des ornements sculptés à jour représentant aussi des chasses. Toute cette riche décoration était dorée sur un fond blanc. Aujourd'hui cette magnifique ornementation est en partie détruite; les consoles et tout le mobilier ont été vendus le 21 floréal de l'an II de la République. Les sculptures, pourries et vermoulues, sont dans un état déplorable; elles tombent absolument en ruine. Il arrive même souvent qu'on y voit des ouvriers de la Forêt se chauffer avec les débris tombés des murailles. Deux têtes de faunes, qui ornaient les angles d'une glace, ont disparu en 1871.

Le Comte d'Eu vendit Anet, avec d'autres biens, le 14 septembre 1773, au Roi Louis XV, mais en s'en réservant l'usufruit.

Il est décédé le 13 juillet 1775.

## LE ROI LOUIS XVI

Après la mort du Comte d'Eu, le Roi se trouva possesseur d'Anet et de tous les biens que possédait le Comte d'Eu. Le Roi Louis XV les avait achetés pour la somme de douze millions en 1773; mais la considération de la somme considérable due au Duc de Penthièvre, héritier du Comte d'Eu, par suite de l'achat et des arrérages des rentes, lui fit prendre le parti de céder à ce Prince le marché de Louis XV avec le Comte d'Eu. Le Duc de Penthièvre accepta la proposition du nouveau Roi, et, le 28 août 1775, cette cession fut acceptée par contrat passé par devant Armand, notaire.



# LE DUC DE PENTHIÈVRE

Louis-Jean-Marie de Bourbon, Duc de Penthièvre, devint ainsi le propriétaire d'Anet. Il était Grand Amiral et Grand Veneur de France, et s'était marié, le 29 décembre 1744, à Marie-Thérèse d'Est, fille du Duc de Modène, qui mourut en 1754.

Le Duc de Penthièvre était d'une taille moyenne; sa physionomie, noble et agréable, annonçait l'esprit, la douceur et beaucoup de bienveillance. Ce fut un noble et bon Prince, dont les vertus plus que rares, même uniques à cette époque, lui valurent l'admiration de tout le monde. Ses bienfaits égalaient son mérite; on ne saurait trop admirer ce charmant et beau caractère, dont le cœur grand et généreux ne savait que faire le bien et soulager l'infortune:

> Et Penthièvre ouvre encor sa main à l'indigent.
>
> Delille, *L'Imagination*.

Il était très-religieux et d'une dévotion peu commune, mais sans blesser ceux qui ne pensaient pas comme lui, car il prodiguait ses largesses sans condition religieuse, ce qui rehaussait encore la noblesse de ses sentiments de piété. A l'époque et dans le monde où il vécut, le Duc de Penthièvre apparaît comme un anachronisme; sa vertu fut si belle, si pure et si naturelle, qu'on le respecta dans une société qui ne respectait rien. Louis XV en reconnaissait lui-même l'autorité; car, se trouvant un jour près de Sceaux, à un rendez-vous de chasse où les courtisans de tout âge s'égayaient en conversations plus que légères, le Roi, voyant venir le Duc de Penthièvre qui s'avançait au galop, s'écria vivement: « Silence, Messieurs, voici M. de Penthièvre. »

Il fit ses premières armes sous le Maréchal de Noailles; il combattit avec vaillance à la bataille de Dettingen, se distingua à celle de Fontenoy et concourut à l'expédition qui en 1747 força la flotte anglaise à s'éloigner des côtes de Bretagne. Voltaire, dans son poëme de Fontenoy, en a parlé:

> Penthièvre, dont le zèle avait devancé l'âge,
> Qui déjà, vers le Mein, signala son courage.....

Il fut ensuite nommé Lieutenant Général, mais ses qualités guerrières rehaussaient le prix des vertus paisibles qui marquent le reste de ses jours, et dont le caractère, doux et sérieux à la fois, contraste, d'une manière bien étrange et bien imprévue, avec le milieu de la noblesse si corrompue du XVIIIe siècle.

Le château d'Anet, sous cet excellent Prince, fut bien entretenu et restauré dans quelques parties, peu importantes il est vrai comme décoration, mais assez considérables au point de vue du mobilier.

C'était pendant la saison d'été qu'il résidait à Anet. Il y réunissait autour de lui une

société choisie de gens de lettres et d'artistes, et parmi eux il faut surtout remarquer Florian. Heureusement pour son Mécène, et pour lui-même, il a célébré ce charmant séjour dans ces vers faciles, dont la grâce est d'autant plus heureuse qu'elle vient encore plus du cœur que de l'esprit :

## VERS SUR ANET.

Vallon délicieux, asile du repos,
Bocages toujours verts, où l'onde la plus pure
Roule paisiblement ses flots
Et vient mêler son doux murmure
Aux tendres concerts des oiseaux,
Que mon cœur est ému de vos beautés champêtres !
J'aime à me rappeler, sous ces riants berceaux,
Qu'en tout temps Anet eut pour maîtres
Ou des belles ou des héros.
*Henri* bâtit ses murs, monumens de tendresse;
Il y grava partout le nom de sa maîtresse ;
Chaque pierre offre encor des croissans, des carquois
Et nous dit que *Diane* ici donna des lois.
*Vendôme*, couronné des mains de la Victoire,
Sous ces antiques peupliers
A longtemps reposé sa gloire,
Et, lorsque de Philippe il guidait les guerriers,
Qu'il faisait fuir l'Anglais et soumettait l'Ibère,
Accablé sous le poids des grandeurs, des lauriers,
*Vendôme,* seul soutien d'une Cour étrangère,
A regretté d'Anet le vallon solitaire.
*Du Maine* vint après, *Du Maine*, nom fameux,
Qui rappelle les arts, l'esprit, la politesse;
Sur les gazons d'*Anet*, théâtre de leurs jeux,
Des immortelles Sœurs la troupe enchanteresse
Suivit et chanta sa Princesse.
Enfin de ces beaux lieux *Penthièvre* est possesseur.
Avec lui la Bonté, la douce Bienfaisance,
Dans le palais d'Anet habitent en silence ;
Les vains Plaisirs ont fui, mais non pas le Bonheur.
Bourbon n'invite pas les folâtres bergères
A s'assembler sous les ormeaux ;
Il ne se mêle point à leurs danses légères,
Mais il leur donne des troupeaux.
Que ton orgueil, Anet, sur ces titres se fonde;
D'avoir changé de maître, eh quoi! te plaindrais-tu ?
Toi seul tu possédas tous les biens de ce monde,
Amour, Gloire, Esprit et Vertu.

Ajoutons ici un souvenir qui nous a été dit bien souvent par des vieillards maintenant

disparus. Les habitants et même les étrangers étaient admis dans la Salle à manger pendant le dîner du Prince, qui daignait adresser la parole à tous les visiteurs. Aussi la foule ne manquait pas à l'honneur de voir un si bon Prince, qui la recevait si bien, mais elle se retirait discrètement au dessert.

Greuze, par le charme de son pinceau, créa à Anet une de ses plus gracieuses productions : *la Cruche cassée*, dont le modèle fut une jolie paysanne d'Anet, comme nous l'avons entendu dire à Anet dans notre enfance par de vieilles gens qui, à coup sûr, ne l'auraient pas inventé.

La Correspondance de Voltaire contient une lettre adressée au Chevalier de Florian, qui renferme un mot flatteur pour le Duc de Penthièvre :

De Ferney, 1777.

Vous étiez né, Monsieur, pour plaire aux Princes et pour servir l'État; vous remplirez votre vocation. Nous autres, habitants des cavernes du Mont Jura, nous partageons les obligations que vous avez à ce Prince si vertueux et si aimable, auprès de qui vous avez le bonheur de vivre.... Jouissez de votre heureux sort, que vous méritez, et agréez, etc.

*Le vieux malade de Ferney*, VOLTAIRE.

Une lettre de Florian à M. le Curé de Saint-Eustache, qui était la paroisse de M. le Duc de Penthièvre à Paris, contient des vers charmants sur Anet.

*Lettre à Mr L. C. D. S. E.*

Du Château d'Anet, le 3 mai 1779.

Je suis chargé, mon cher pasteur, au nom de tous les habitants d'Anet, de vous adresser des plaintes sur votre départ précipité; nous sommes tous fâchés contre vous. Le peu de jours que vous avez passés ici va rendre moins agréables ceux que nous devons y passer encore, et, à présent que vous n'y êtes plus, nous aimerions mieux que vous n'y fussiez pas venu : car le plaisir ressemble à ce fruit du livre de l'Apocalypse, qui était si doux dans la bouche, et si amer quand il était mangé.

Depuis votre départ, les bergers de nos bois
Aux sons du chalumeau n'accordent plus leur voix;
On n'entend plus chanter la tendre Philomèle;
Le printemps est fini; déjà la fleur nouvelle,
Qui de l'amant de Flore annonçait le retour,
Se fane et va mourir sans avoir vu le jour.

Si j'osais vous parler de notre Prince, je vous dirais qu'il n'est pas le moins chagrin de votre absence, et cela seul vous rend inexcusable.

Quoi, vous quittez sans murmure
D'Anet le charmant séjour,
Ce vallon, où la Nature
Épuisa ses trésors pour contenter l'Amour!
Vous fuyez sans regret un Prince qui vous aime,
Qui sait fixer le volage bonheur
Et veut déposer sa grandeur
Pour être chéri pour lui-même,

Qui se plaît à marquer chaque jour d'un bienfait,
Et dont l'esprit, toujours aimable,
Égaie avec douceur les propos de la table
Et sait parler de tout, hors du bien qu'il a fait.

Heureusement pour vous, mon cher pasteur, nous savons votre secret, et, quoique nous y perdions, il faut vous en aimer davantage, etc.

En septembre 1784, le Duc de Penthièvre reçut à Anet la visite du Prince Henri de Prusse, frère du grand Frédéric, qui arrivait de Versailles et qui voyageait sous le nom de Comte d'Oels. Le Duc lui fit les honneurs du Château, où se trouvaient des souvenirs glorieux pour les armes françaises dans les tableaux des batailles du Duc de Vendôme, et le mena sur le champ de bataille d'Ivry, illustré par Henri IV, où le Duc de Penthièvre avait fait élever un monument sur le lieu même où le Roi s'était arrêté. Ce but de promenade était plein d'intérêt pour un Prince dont le frère était certainement alors le plus grand capitaine de l'époque.

Une jeune paysanne donna ces vers au Prince de Prusse, en lui présentant une branche de laurier :

Ici se reposa des Rois le plus aimable,
Le héros des Bourbons, l'idole des Français,
Comme César et vous aux combats redoutable,
Comme vous seul sensible et tendre dans la paix.
On doit aimer ceux qu'on imite ;
A la place où s'assit cet illustre guerrier
Daignez enfoncer ce laurier ;
Planté de votre main, il y croîtra plus vite.
O campagne d'Ivry, de ce nouvel honneur
Ne perdez jamais la mémoire;
Un si beau jour vaut bien celui de la victoire.
Henri, de ses sujets le père et le vainqueur,
Reparaît à nos yeux sous une double image;
Bourbon, né de son sang, a ses vertus, son cœur,
Et d'Oels a son nom et sa gloire en partage.

Henri de Prusse, touché des délicatesses gracieuses de ces vers, autant que des vertus de son hôte, répondit : « Il n'y a qu'en France, Monsieur le Duc de Penthièvre, que l'on trouve des merveilles dans tous les genres. »

Le Duc de Penthièvre avait marié sa fille au jeune Duc de Chartres, qui a été depuis le Duc d'Orléans, père du Roi Louis-Philippe.

Les grands écrivains du XVIII^e siècle, et en particulier Voltaire, Montesquieu et J. J. Rousseau, avaient réussi à créer en France, par la force invincible de leur intelligence, une puissance nouvelle, d'autant plus forte qu'elle s'élevait d'elle-même en face des scandaleux abus du pouvoir absolu de la vieille monarchie. La monstrueuse exigence toujours croissante de la Cour, du Clergé et de la Noblesse, où le Duc de Penthièvre était vraiment une seule et unique exception, avait mis la nation dans une détresse extrême et incroyable de misère et de douleurs, qui devait amener une terrible catastrophe. Plus le peuple avait été malheureux,

plus nous devons admirer les vertus du Duc de Penthièvre; car sa vie a été une éclatante protestation contre les scandales de son temps, les lettres de cachet, le Parc-aux-Cerfs et les horreurs du pacte de famine, que l'on oublie aujourd'hui. La Révolution, d'autant plus rapide qu'elle était plus inattendue, s'avançait à si grands pas que la Noblesse et le Clergé, après avoir interrogé leurs consciences, se prirent à fuir de toutes parts.

Le 15 juillet 1789, le Prince de Conti était venu chercher un asile à Château-Villain, auprès du Duc de Penthièvre, en lui disant: « Vous voyez, Monsieur, un malheureux fugitif qui vous demande l'hospitalité. Je suis venu me mettre en sûreté sous l'égide de vos vertus et de l'amour qu'on vous porte. Il n'y a plus que vous qui puissiez compter sur l'affection des Français, et il n'y a plus que votre belle âme qui puisse se promettre quelque calme au milieu de l'agitation universelle. »

Le Prince de Conti avait raison; le Duc de Penthièvre fut le seul Prince qui ait pu traverser, sans crainte et sans danger, les jours les plus terribles de la Révolution, grâce au souvenir de sa bonté, de sa bienfaisance et de ses vertus; mais il faut convenir que l'excellent homme, qui méritait assez cette grâce pour qu'on puisse s'étonner qu'elle lui ait été rendue, a dû en même temps singulièrement souffrir de toutes les misères et de toutes les horribles fatalités tombées autour de lui, comme partout, sur des hommes et des femmes de tous les rangs, depuis le plus bas jusqu'au plus haut, qui ont payé de leurs têtes non pas tant les crimes de tels de leurs ancêtres que les lâchetés envieuses et idiotement cruelles de leurs bourreaux.

Le Duc de Penthièvre avait pressenti, à l'avance, le bouleversement qui devait affoler la France. C'est du Château d'Anet, dans ce lieu plein du souvenir des fastueuses prodigalités de Henri II, que fut écrite cette lettre fameuse où le Duc, avec un sentiment excellent, mais avec cette sentimentalité et cette sensiblerie dans la phrase qui caractérisent la fin du XVIII$^{e}$ siècle, conseillait, avec une certaine puérilité dans les termes comme dans l'idée même, au Roi Louis XVI et à la Reine Marie-Antoinette, d'échanger les splendides oripeaux de la Royauté contre des vêtements de serge et de bure. Les gens de Cour durent en rire de bon cœur; mais le flot montait toujours.

Au moment où éclata la Révolution, le Duc de Penthièvre ne fut jamais personnellement inquiété. Il est mort d'une hydropisie au cœur, et il a terminé son existence assis dans un fauteuil, à Vernon, le 4 mars 1793, entouré de toute une population ayant à sa tête le Maire de Vernon et le Conseil général. L'honnête vieillard, dans l'effusion dernière d'une prière sincère et profonde, implora les grâces du Ciel sur la contrée et sur ceux de ses habitants venus pour recevoir sa dernière bénédiction, et il expira dans les bras de sa fille en disant: « Sortez de ce monde, mon âme, partez. »

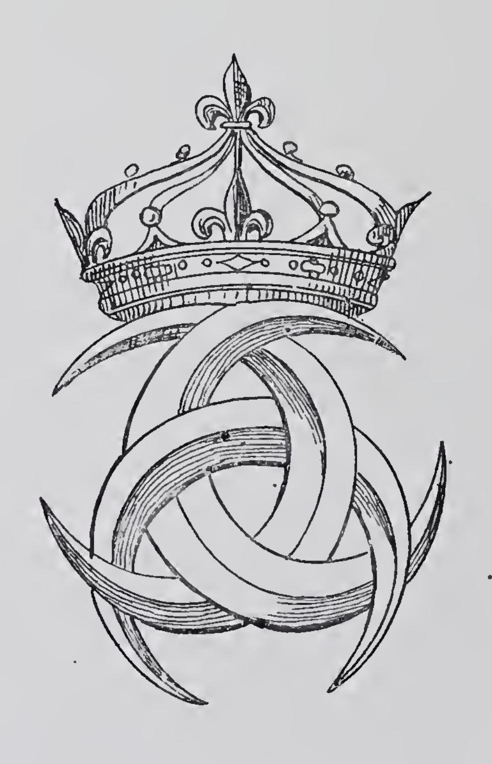
Son cercueil fut transporté, sans faste ni cérémonie, à Dreux, dans une voiture nommée *gondole*, qui voyagea de nuit. Tout était profondément endormi à Anet quand il passa; quelques chefs de la Capitainerie, venus à cheval au-devant, l'escortèrent jusqu'à Dreux, où il fut inhumé dans la chapelle Saint-Étienne, le mercredi 6 mars, à 10 heures du soir. Messieurs Lemarquant et Nugues, notaire à Anet, chargés depuis longtemps du détail de

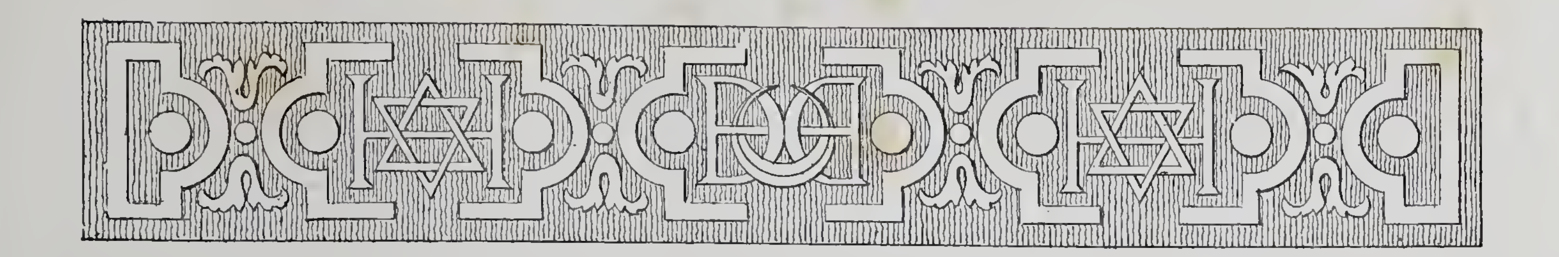
ses intérêts de grand propriétaire, et depuis le même temps les trésoriers de ses charités, y assistèrent.

Même à ce moment, le Duc de Penthièvre fut regretté, et il fut honoré par tous les partis. Tous les journaux du temps lui ont rendu hommage, et l'un des plus exaltés et des plus curieux à cet égard, le *Journal de Perlet*, n° 167, jeudi 7 mars 1793, s'exprime ainsi :

Le citoyen Penthièvre est mort, lundi matin, dans son château de Vernon, d'une hydropisie de poitrine. Ses revenus, avant la Révolution, montant à cinq millions, sont actuellement réduits à trois. Tout le monde sait l'usage qu'il faisait de ses richesses; c'était le patrimoine du pauvre, déposé par la Fortune entre les mains de la Vertu. Le temps des larmes hypocrites est passé, et chaque Citoyen répand sur sa tombe les pleurs dus aux cendres de l'homme humain, bienfaisant et charitable.

L'Histoire dira qu'il fut Prince, qu'il était né près d'un trône, qu'il vécut honnête et soumis aux lois quand ce trône fut renversé; mais la voix du pauvre percera à travers les siècles pour le proclamer le père des indigents.





# LA RÉVOLUTION

La Révolution fut terrible pour les Châteaux et pour les Églises, surtout parce que le Clergé, dont la mission sacrée aurait dû s'interposer entre la Noblesse et le Peuple pour faire cesser les honteux abus qui faisaient tant de victimes, était au contraire depuis longtemps allié avec la Noblesse pour exploiter les masses, et que les saintes, humaines et philosophiques maximes de l'Évangile n'étaient pas suivies par ceux-là mêmes qui étaient chargés de les faire comprendre et de les inspirer aux autres.

Nous avons déjà parlé, dans la partie descriptive de cet ouvrage, de l'erreur volontaire et de l'exagération complaisante et calculée que certains auteurs commettent en attribuant trop directement au vandalisme révolutionnaire la destruction du Château d'Anet.

Nous devons également, à cette place, prouver que la Révolution et les plus farouches Révolutionnaires n'ont pas commis autant d'injustices et d'horreurs qu'on a bien voulu leur en prêter. A propos des nobles, sans sortir de l'histoire d'Anet, nous donnons, d'après l'abbé Lambert, dernier confesseur de S. A. S. Monseigneur le Duc de Penthièvre, Aumônier de M^me^ la Duchesse Douairière d'Orléans, le récit de la plantation d'un arbre de la liberté à Vernon, où il est question du Duc de Penthièvre, le propriétaire d'Anet :

Vernon, connue par son ardeur révolutionnaire, fit alors pour le Duc de Penthièvre ce qu'aucune ville de France n'aurait osé faire avec de meilleurs principes, sous le règne menaçant de la Convention. Il fut arrêté en conseil, et du consentement unanime de tous les patriotes, que la Municipalité, à la tête des habitans et Citoyens de la Commune, irait solennellement planter un arbre de la liberté devant le château de Bisy. Le but apparent de cet hommage était de prouver au Prince que les cœurs n'étaient pas changés pour lui et continueraient à se rallier à ses vertus. L'intention des meneurs était aussi d'en imposer à la multitude elle-même, et de calmer l'effervescence des esprits brouillons ; ils voulaient surtout fournir une caution durable et authentique des sentiments du Prince, qui pût lui servir de sauve-garde contre les entreprises révolutionnaires des étrangers et des bataillons de volontaires, qui traversaient souvent la ville.

La plantation se fit au jour marqué, avec toute la solennité possible. L'Arbre fut placé sur la terrasse, en face des fenêtres de Madame la Duchesse d'Orléans. Une inscription noble et simple y fut placée au nom du Duc de Penthièvre : *Hommage à la vertu*. Ce fut le Maire, accompagné des Officiers municipaux, et environné de toute la Garde Nationale sous les armes, qui fit cette cérémonie, au milieu d'un peuple immense, et, s'il m'en souvient, au bruit de la mousqueterie et de l'artillerie de la place. Le Prince y assista de son appartement, et se tint à sa fenêtre tant qu'elle dura ; il témoigna sa reconnaissance aux Officiers municipaux, à la Garde Nationale, et à tous ceux que le devoir, leur affection ou la curiosité avait attirés à ce spectacle. Par un traitement digne de sa générosité et de son rang, des tables furent dressées dans les allées du parterre ; on y servit avec profusion, mais sans déroger aux lois de l'égalité, tout ce qui peut se présenter

dans des repas de cette espèce, bon vin et bonne chère, en abondance; plus d'un convive se chargea, au départ, des débris du festin; il n'y eut pas un seul excès; l'ordre fut parfaitement conservé sans l'intervention de la Garde Nationale, et tout se passa comme s'il n'y avait pas eu de révolution.

On ne dansa pourtant pas, et la joie eut même quelque chose de sérieux que commandaient les circonstances; mais la satisfaction ainsi concentrée n'en fut que plus durable.

Le Prince, Madame la Duchesse d'Orléans et toutes les personnes de leur commune société, dans laquelle je n'ai paru publiquement que cette fois, vinrent faire leurs remerciements au milieu de cette multitude, et se présentèrent sur tous les points qu'elle occupait. Partout ils furent accueillis avec la joie la plus vraie, et firent une ample récolte de bénédictions et d'actions de grâces, sans que personne franchît les bornes du respect

Tous les honneurs militaires furent rendus à S A. S. Monseigneur le Duc de Penthièvre; on ne négligea rien de ce qu'on crut lui pouvoir être agréable, sans trop fixer l'attention sur sa qualité de Prince. Il semblait un véritable père au milieu d'une famille chérie. Enfin on se sépara fort tard et contents les uns des autres; personne ne s'en retourna sans prendre, en lui-même, l'engagement de tout faire pour assurer la tranquillité d'un Citoyen aussi bienfaisant et aussi magnifique. — (L'abbé Lambert, *Mémoires de famille*, historiques, littéraires et religieux, Paris, 1822, p. 28-30.)

Le même abbé (page 48) s'exprime ainsi sur l'effet que la mort du Duc de Penthièvre produisit en France :

C'est le 4 mars 1793 que mourut S. A. S. le Duc de Penthièvre. Au milieu même de la tempête révolutionnaire dont elle était agitée, la France entière se montra sensible à sa perte. Les journaux les plus ardents pour la Révolution en firent de magnifiques éloges; il s'éleva un concert unanime de regrets et de louanges, tant une vertu manifeste et constante conserve de droits sur l'esprit des hommes, même égarés. Jusqu'à son dernier moment il avait été prévenu des mêmes attentions, et entouré des mêmes respects qu'aux jours de sa prospérité.

Entraînés par l'ascendant de sa vertu et par l'habitude, les fonctionnaires publics les plus populaires et les plus exaltés oubliaient le plus souvent, dans leurs rapports avec lui, le protocole de l'égalité, quoique lui-même ne l'oubliât jamais avec eux; en un mot, excepté les terreurs dont les événements l'environnaient, il n'y avait presque pas eu de révolution pour lui. Le cérémonial même n'avait pas été changé dans son intérieur; il avait toujours été traité en Prince.

Par le récit que l'on vient de lire, et dont l'auteur ne peut être soupçonné de complaisance, on voit que la Révolution et les Révolutionnaires ont toujours vénéré et respecté le Duc de Penthièvre; ce qui prouve que les plus farouches Révolutionnaires savaient distinguer le bien d'avec le mal et rendre hommage à la vertu. Ils n'ont pas fait tous les crimes que certains auteurs se plaisent à inventer, car ils n'étaient pas aussi féroces qu'on a bien voulu le dire.

Le Comte de Maistre, s'appuyant sur les idées d'expiation et de châtiments providentiels, prononçait ces dures et cruelles paroles, qui ne peuvent sortir que de sa bouche : « Il y a des innocents, sans doute, parmi les victimes, mais il y en a bien moins qu'on ne se l'imagine communément »; et plus loin il ajoute, en parlant des abus criants qui ont amené la Révolution : « Jamais un aussi grand crime n'eut plus de complices. » Toute l'Europe parlait du châtiment inévitable que la Noblesse et le Clergé se préparaient, en France, par leurs vices, leurs mœurs corrompues et surtout l'esclavage où ils tenaient la Nation.

Notre passion pour les beaux-arts nous fait blâmer la destruction des châteaux et des églises, et surtout regretter leurs riches décorations; mais l'on peut voir l'utilité de se souvenir des causes d'un si grand désastre, et sur qui doit retomber la responsabilité de pareilles calamités. La Révolution, regrettable sur tant de points, n'en a pas moins été injustement dénaturée, et nous avons la conviction d'avoir été aussi sincère que loyal sur la Révolution.

Elle a eu un si grand rôle vis-à-vis de nos monuments que toute histoire des beaux-arts qui n'en parlerait pas serait incomplète. Nous n'avons donc pas pu éviter cette page terrible, quelques regrets que nous ayons d'avoir été obligé de traiter un pareil sujet.

Après le décès du Duc de Penthièvre, le Château d'Anet a fait partie des biens confisqués par la Nation dans ces termes : « La Citoyenne, veuve d'Orléans, héritière du Duc de Penthièvre, dont la succession est seulement frappée de séquestre. »

Le 21 ventôse de l'an II de la République, fut fait un inventaire général du Château.

La vente du mobilier du Château d'Anet, commencée le 10 germinal de la même année, a fini le 1er prairial. Les lots ont été au nombre de trois mille cinq cents. Le montant de la vente a produit 194,407 francs 13 sous.

L'horloge avec les cadrans a été adjugée à 505 francs.

Les cintres sculptés, formant le berceau de la terrasse, avec les fers, ont monté à 905 fr.

Le 30 prairial an III, on a envoyé à Chartres tous les bustes d'empereurs romains; comme ils étaient en assez mauvais état, il a été constaté que cette mutilation provenait des enfants qui affluaient, pendant la vente du mobilier, dans l'endroit où ces bustes avaient été déposés, ce qui n'a pas empêché des auteurs honnêtes d'attribuer ces dégradations au vandalisme des farouches révolutionnaires, terme affectionné et consacré à cet effet par les plus fameux historiens de la réaction.

## LES BANQUIERS RAMSDEN ET HÉRIGOYEN

Le Château d'Anet fut vendu le 13 pluviôse an VI, c'est-à-dire le 1er février 1798; il fut adjugé au prix de trois millions deux cent mille francs, à Messieurs Driancourt, cultivateur à Forêt, et Martin Beaudoin, marchand de bois aux Andelys, qui en passèrent déclaration le 14 du même mois en faveur des Messieurs Ramsden et Hérigoyen, banquiers. Le procès-verbal de vente contenait la réserve de tout le mobilier qui avait été vendu avant, ainsi que des vitraux, des bronzes et des statues.

Quelques jours avant cette vente, par suite d'un arrêté de l'Administration centrale d'Eure-et-Loir, de janvier 1798, on fit enlever divers objets restés au Château d'Anet, tels que tableaux, livres, statues, etc., avec ordre de les conduire au Dépôt général du département.

Suivant le procès-verbal du 15 ventôse de l'an VI (5 mars 1798), les grands moulins furent vendus nationalement; ils avaient été préalablement détachés des dépendances du Château d'Anet.

Les nouveaux propriétaires d'Anet, dans les premiers temps de leur possession, affirmaient leur intention de conserver aux beaux-arts un monument aussi précieux; mais ensuite ils simulèrent un pressant besoin d'argent, et ils entreprirent de le démolir pour le vendre par fragments.

La première dégradation faite au Château d'Anet fut même le lavage de toutes les dorures, dont le produit a été très-considérable, les dorures, très-épaisses, étant en énormes quantités.

Monsieur Alexandre Lenoir, heureusement prévenu, s'empressa de venir et, après avoir choisi les plus précieux morceaux, s'engagea envers les propriétaires. Il en fit un rapport adressé au ministre de l'Intérieur, qui l'autorisa à acheter, pour le compte de l'État, tout ce qu'il pourrait sauver de la destruction du Château d'Anet.

C'est dans ces circonstances que Napoléon Bonaparte, Premier Consul, est venu visiter le Château d'Anet avec M. Lenoir. Nous tenons d'un témoin oculaire et encore vivant quelques détails sur cette visite peu connue. On avait envoyé, la veille, une compagnie de grenadiers, qui fut logée chez les habitants.

Le Premier Consul arriva dans une berline, ayant assis devant lui le général Moreau; puis venait derrière, à cheval, le Prince Eugène. Après avoir visité le Château, ils ont tous monté à cheval pour aller voir le champ de bataille d'Ivry; ils étaient conduits par M. Debra, Garde général des Forêts, qui leur a servi de cicerone.

C'est à la suite de cette excursion que fut réédifiée la pyramide d'Epieds, que le Duc de Penthièvre avait fait construire en l'honneur du Roi Henri IV pour sa victoire d'Ivry, et qui avait été démolie pendant la Révolution.

Après cette visite, M. Lenoir a acquis une grande partie des objets d'art qui décoraient le Château d'Anet. C'est à son patriotisme et à son amour des beaux-arts que nous devons la conservation de ces précieux objets.

La destruction totale du Château fut alors résolue, et elle était même en partie commencée dans les intérieurs, qui portaient déjà les traces de la cupidité de ses propriétaires. Aussi M. Lenoir n'a-t-il pas trouvé entière la belle décoration intérieure, qui était restée intacte après la vente du mobilier.

Du reste, les propriétaires, après avoir vendu une grande partie des principaux morceaux à l'État et à divers particuliers, firent d'abord abattre et vendre les grands bois du parc et tous les gros et vieux arbres des avenues, et vendirent, après ce bénéfice fait, le Château nu et à moitié dévasté, dans un état déplorable de ruine intérieure.

Monsieur DEMONTI fils acheta le Château d'Anet à MM. Ramsden et Hérigoyen, le 2 juin 1804, au prix de cinquante-trois mille francs. C'est pendant sa courte possession que le Château eut le plus à souffrir. Nous résumerons dans un seul article cette destruction successive, qui anéantit une grande partie de ce beau monument, l'un des chefs-d'œuvre de la Renaissance française.

## DÉMOLITION DU CHATEAU D'ANET

Les propriétaires, après avoir vendu à l'État par l'intermédiaire de M. Lenoir toutes les parties principales d'architecture et de décorations sculptées, ainsi que les objets d'art, entreprirent la démolition du Château pour vendre les pierres.

La toiture démontée, on attaqua les murailles et les planchers. C'est par le bâtiment du fond, à l'ouest, que l'on commença; mais la solidité de la construction, malgré ses deux

siècles et demi, résista à la démolition, exécutée à coups de pic. Les frais de destruction menacèrent de dépasser le produit que l'on espérait tirer des matériaux.

Après bien du temps perdu, les travaux de démolition ayant été plusieurs fois suspendus et repris, on se décida vers 1810 à traiter à l'entreprise pour terminer cette triste besogne. Ce fut un nommé Vic, d'Évreux, qui, moyennant la somme de deux mille francs, s'en était chargé, mais avec l'arrière-pensée de le faire sauter. Ce moyen fut employé sans être connu des habitants, qui ne l'apprirent que par le bruit formidable de la détonation, répétée par les échos d'alentour.

C'était en octobre : il faisait un très-beau soleil, les habitants d'Anet, presque tous vignerons, étaient en vendange ; il était environ trois heures après midi, et tout était calme et paisible, lorsque cette terrible détonation, faisant trembler la terre, se fit entendre. Les paysans, surpris, regardèrent du côté du village ; ils virent un nuage épais de fumée et de poussière qui remplissait l'air ; tous, quittant leurs travaux, accoururent au pays pour savoir d'où provenait cette terrible explosion. En arrivant à la place ils virent qu'une grande partie du Château était écroulée ; c'était l'autre moitié du bâtiment du fond, côté de l'est, avec l'avant-corps sur les jardins, et la partie de l'aile droite jusqu'à la chapelle, qui étaient couchés par terre, dans un pêle-mêle effrayant. Tous restèrent consternés d'un pareil spectacle, et ils en ont toujours conservé le plus triste souvenir. Le contraste de ce beau temps avec un bouleversement si considérable les avait frappés de stupeur, et ils en sont restés profondément impressionnés.

Toutes ces démolitions furent bientôt vendues à l'état de matériaux, et furent employées dans plusieurs constructions importantes des environs, parmi lesquelles on peut citer le Château de Primare, entre Bueil et la Chaussée d'Ivry, le Théâtre, et quatre ou cinq grandes maisons de Dreux.

Au printemps de 1811, on se préparait à démolir l'aile gauche, qui était restée la dernière, lorsqu'arriva l'accident que nous avons déjà rappelé ; un pauvre couvreur se tua en voulant commencer l'enlèvement de la toiture. Les habitants, excités par cet accident, se révoltèrent contre le propriétaire, qui se disposait à raser complétement le Château. Une manifestation très-bruyante s'ensuivit et fut assez sérieuse pour épouvanter M. Demonti, qui se sauva la nuit suivante. Ainsi ce furent de pauvres gens, des Révolutionnaires, qui, — bien que, lorsque le Château d'Anet fut détruit, il y avait longtemps que les Révolutionnaires n'étaient plus au pouvoir, — réussirent à arrêter la destruction du Château d'Anet, qui, sans eux, n'existerait plus ; ce qui n'empêche pas certains auteurs d'écrire, de parti pris, que le Château d'Anet fut détruit par les farouches Révolutionnaires.

A la suite de ce mouvement populaire, M. Demonti fils céda le Château à M. Demonti père.

M. Salomon-Louis-Marie DEMONTI père devint propriétaire d'Anet le 23 juin 1811. A cette époque le Château d'Anet était dans un état déplorable de dévastation, ce n'étaient partout que ruines et tas de démolitions. Les quelques années qui suivirent furent employées à dégager un peu tous ces amoncellements de débris.

Le propriétaire étant mort, ses héritiers vendirent Anet.

## MADAME LA DUCHESSE DOUAIRIÈRE D'ORLÉANS

Le 14 octobre 1820, le Château d'Anet revint à la famille de Penthièvre. Madame la Duchesse d'Orléans, fille du Duc de Penthièvre, le racheta moyennant la somme de cent soixante mille francs. Elle n'eut pas le temps d'en jouir, car elle est décédée le 23 juin 1821, avant d'avoir pu s'occuper de le reconstruire ou de restaurer ce qui en restait.

## LE DUC D'ORLÉANS

M. le Duc d'Orléans, son fils, qui fut depuis le Roi Louis-Philippe, en hérita. Il eut, dit-on, la pensée de le réédifier; mais, effrayé de la dépense que présentait un pareil projet, il abandonna l'idée de le restaurer, et, renonçant même à le garder, il le vendit en 1823.

## M. PASSY

M. Passy, Receveur général du Département de l'Eure, devint le Propriétaire d'Anet par l'achat qu'il en fit le 23 mai 1823, au prix de cent quatre-vingt-dix mille francs. Ce fut lui qui refit en 1828 la pointe de l'aile gauche, que la démolition avait laissé béante. Il n'habita jamais le Château.

## M. DIBON

M. Passy avait laissé ce Château à sa fille Mme veuve Davillier. Comme elle épousa en secondes noces M. Dibon, manufacturier à Louviers, celui-ci devint par cette alliance le propriétaire d'Anet en 1837, mais sans l'habiter. Il le vendit en 1840 à M. de Caraman.





# M. DE RIQUET

## COMTE

## DE CARAMAN

L'ACQUISITION faite par M. le Comte Adolphe de Caraman, l'un des descendants du fameux Riquet de Bonrepos, créateur du canal du Midi, empêcha le Château d'être détourné de sa destination, car, quelque temps avant, divers manufacturiers avaient jeté les yeux sur les moulins et les cours d'eau qui en dépendent pour y fonder un grand établissement.

Heureusement pour les beaux-arts, M. de Caraman en devint le possesseur; il y fit de grandes restaurations qui le rendirent habitable. Depuis le Duc de Penthièvre ce Château était resté désert et inhabité. Cette restauration dévouée et intelligente releva le Château de ses ruines et le mit en état de reprendre son rang parmi les Châteaux les plus remarquables de France.

Le parc était resté à M. Dibon.

La chapelle fut brillamment restaurée sous la direction de M. Caristie, et rendue au culte le 3 septembre 1851.

Le portail d'entrée fut restauré en 1852, avec le concours de la Commission des Monuments historiques de France, qui, pour sa participation, le classa au nombre des Monuments historiques de France, en date du 22 juillet 1852, sous le ministre de l'Intérieur Fialin de Persigny.

Le Pavillon du Gouvernement fut aussi restauré et devint particulièrement l'habitation du Comte et de la Comtesse, tandis qu'une moitié de l'aile gauche restait inhabitée. Malgré son amour pour les beaux-arts, dont il avait si bien compris les beautés dans cette belle demeure, M. le Comte de Caraman, non sans des regrets qui l'honorent, se sépara d'Anet en 1860, après l'avoir habité pendant vingt ans.

M. le Comte publia dans cette même année 1860 une très-curieuse *Notice historique sur le Château d'Anet;* elle contient des renseignements précieux mis en œuvre avec talent, et nous y avons eu souvent recours dans la composition de notre ouvrage.

La restauration du Château et la bienfaisance de M. et M^me^ de Caraman ont inspiré les vers suivants à M. Victor de la Boullaye, auteur de *l'Itinéraire poétique :*

## LE CHATEAU D'ANET.

Séjour des héros et des sages,
Des plaisirs et de la beauté,
Anet, sois fier, sous tes outrages,
De ta quadruple royauté.

L'Amour, à qui tout doit naissance,
Te fit éclore aux jours charmants
Où les Arts de la Grèce en France
Ramenaient leurs enchantements.

De Vénus le souffle profane
Te caresse en mille détours,
Et les armes de ta Diane
Semblent les flèches des Amours.

Partout le marbre, en arabesque,
A gardé l'hommage éclatant
Du dernier roi chevaleresque,
Et du seul monarque constant.

Après les amours, les batailles,
Les clairons, les jours sans repos;
Vendôme a rempli tes murailles
De sa gloire et de ses drapeaux.

Puis tu vis paraître Du Maine,
Qui, déesse à titres divers,
Fit de toi l'aimable domaine
Des jeux, des plaisirs et des vers.

Enfin tu guéris de la fièvre
Dont ton jeune âge fut battu,
Et, sérieux avec Penthièvre,
Tu fus calme dans la vertu.

Anet, ainsi ton existence
Reste conforme à notre loi;
Ta vie eut la même inconstance
Que tout homme renferme en soi.

Amour, gloire, plaisir, sagesse,
Tel est le cercle de nos jours;
De la naissance à la vieillesse,
Notre cœur y tourne toujours.

L'amour est la fleur de notre âme,
La gloire est son but le plus beau;
Le plaisir, à son tour, l'enflamme;
La vertu la guide au tombeau.

Tel fut ton sort, digne d'envie,
Et, pour combler cet heureux don,
Tu succombas en pleine vie,
Sans vieillesse et sans abandon.

Dans la tempête universelle,
Un coup de foudre t'a rasé;
Le nid qu'un vieux chêne recèle,
Quand l'arbre tombe, est écrasé.

Au temps de rage et de démence
Où rien n'était resté debout,
Ta mort fut celle de la France,
Et tu péris du même coup.

L'orage a cessé; tu relèves
Tes tourelles et tes remparts;
Comme un naufragé sur les grèves,
Tu cherches tes débris épars;

Et tu reprends tes atours, comme
Jadis, dans la poudre étendus,
Les Dieux de la Grèce et de Rome
Rassemblaient leurs membres perdus.

Anet, au bruit de tes cascades,
Poursuis donc tes nobles travaux;
Arrondis tes vieilles arcades,
Fais grandir tes arbres nouveaux;

Revêts ta seconde jeunesse,
Mais à l'ancienne dis adieu;
Pour que Penthièvre en toi renaisse,
Rends tous ses honneurs au saint lieu.

Pour laver ton passé profane
Voici l'ange de Charité
Qui ne ressemble à ta Diane
Que par la grâce et la bonté.

16 août 1851. V. de la Boullaye.

M. le Comte et Mme la Comtesse de Caraman ont laissé à Anet les souvenirs les plus vifs et les regrets les plus remplis d'estime et de sympathie.



# M. FERDINAND

# MOREAU

C'est en 1860 que M. Ferdinand Moreau, aujourd'hui Syndic des Agents de change à Paris, Député de la Seine, et Conseiller général d'Eure-et-Loir pour le canton d'Anet, devint propriétaire du Château d'Anet. Épris de ces restes d'une des plus belles époques de l'Architecture Française, il se voua, avec une ardeur dont les Artistes lui sauront gré, à leur restauration.

C'est à lui que nous devons, en même temps que la conservation de ce monument, la restauration entière et la décoration de l'aile gauche, qui, sans ses soins, aurait pu tomber en ruine, ainsi que nous l'avons dit dans la partie descriptive. S'inspirant du principe de la Renaissance et des découvertes qu'il eut le bonheur de faire dans le Château d'Anet même, il s'est appliqué à reconstituer et à meubler les appartements intérieurs dans le style de l'époque de Henri II, et le succès a couronné ses efforts. Poursuivant son but de restauration, il se propose de faire remettre aux trois fenêtres de la Chapelle des vitraux en grisaille, d'après le dessin des deux retrouvés par nous. Cette Chapelle, qui vient par ses soins de recevoir les moulages des statues d'apôtres dont nous allons parler, sera ainsi complétée dans sa décoration. Il ne restera plus que les autels à changer, d'après les précédents qui sont au Louvre, et la belle croix de fer à dorer. La Chapelle aura ainsi repris toute son ancienne splendeur. En 1864, M. Moreau fit l'acquisition du Parc, qu'il a réuni aux jardins du Château.



# STATUES DES APOTRES

## DE LA CHAPELLE

C'est au dernier moment que nous avons appris, par une communication faite par M. de Guilhermy au Comité d'archéologie, que les statues d'apôtres de la grande Chapelle venaient d'être apportées à l'église de la Sorbonne. Des magasins du Musée des Petits-Augustins, où elles ne furent jamais exposées, elles avaient été transportées dans le chœur de la Chapelle de l'église de l'École militaire de Saint-Cyr, où, masquées comme elles l'étaient par l'autel, elles étaient restées comme perdues. Nous les avons vues avant la restauration qui vient d'en être faite, et qui a fait disparaître les tons d'une légère coloration dans certaines parties des vêtements, et notamment de dorures sur les broderies et les ceintures. Il en a été fait deux moulages à la hâte, l'un pour Saint-Cyr, et l'autre pour M. Ferdinand Moreau, de sorte que ces reproductions, placées maintenant dans les archives de la Chapelle d'Anet, lui rendent son ancien caractère.

Elles sont sculptées dans la même pierre blanche de Vernon, avec laquelle la Chapelle est construite. Nous avons choisi pour notre planche les cinq statues les plus remarquables des dix maintenant retrouvées; car, lors de leur acquisition par M. Lenoir, deux avaient été antérieurement achetées par des habitants de villages voisins d'Anet. Les apôtres de notre planche sont, de gauche à droite, Barthélemy, Pierre, Jacques, Thomas et Simon. Les cinq autres sont André, Barnabé, Paul, avec sa grande épée; Jean, avec le calice; et Jude, avec une croix de roseau. Rien de plus élégant et de plus surprenant à la fois que le caractère précieux et un peu affecté de ces habiles figures, trop peu religieuses, mais par là même d'autant plus à leur place dans la chapelle courtisanesque d'un palais aussi luxueux. Les étoffes sont fines, les cheveux sont frisés, les vêtements sont ornés et élégants. De toutes façons, en dehors de leurs mérites artistiques, cette suite de statues est de ce côté particulièrement curieuse, et nous sommes bien heureux de les avoir connues à temps et de pouvoir en faire juges nos lecteurs.



# CHATEAU D'ANET

Photoglyphe Lemercier et Cie Paris.

STATUES DE LA CHAPELLE



# TABLE

## DES PLANCHES

### HORS TEXTE

I. — La chromo-lithographie qui sert de couverture à ce volume reproduit l'une des plus belles reliures de la Bibliothèque de Diane. Elle est conservée au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale sous le nº 15459.

Ce qu'il y a de remarquable dans les ornements qui entourent le blason de Diane, ce sont les boucliers, les casques et les cuirasses mêlés avec ses attributs et ses allégories. La richesse de cette brillante ornementation donne une idée de la décoration intérieure du Château d'Anet, que nous nous sommes proposés de présenter au lecteur par la suite de nos gravures.

Cette reproduction est réduite de moitié.

II. — Le *Frontispice* reproduit celui du *Songe de Poliphile*, traduit de l'italien et imprimé à Paris en 1554. Nous avons choisi ce beau Frontispice, certainement français, parce qu'il peut venir de l'un des artistes qui ont travaillé à la décoration du Château d'Anet, puisque nous y retrouvons de l'analogie avec les vitraux en grisailles d'Anet, où chaque sujet paraît avoir été encadré dans une composition semblable.

De plus, on y retrouve exactement les mêmes amours tenant une écharpe, que l'on voit au vitrail de Phaéton précipité du ciel, que nous donnons plus loin.

Ce fac-simile a paru dans la première année de l'*Art pour tous*, publié par la Maison Morel, qui a bien voulu nous autoriser à reproduire sa planche.

III. — *Bas-reliefs de la Chapelle de la Vierge dans l'Église paroissiale d'Anet*, page 17.

Ces deux Anges sont très-remarquables par leur curieuse et élégante composition, et surtout par la disposition peu commune des ailes qui couvrent leurs hanches.

Notre format ne nous a pas permis de mettre la tête d'ange qui surmonte chacun des cadres, et la jolie rosace qui est au-dessous.

Dimension du cadre des originaux : H. 52 cent; — L. 33 cent.

IV. — *L'ancien Château Fort*, page 26.

Fac-simile de l'ancienne gravure de Claude Chastillon. La vue paraît prise du haut du château actuel; dans le lointain, à droite, la petite église d'Ezi.

V. — *Vue générale du Château d'Anet en* 1550, page 28.

Reproduction d'une vieille estampe du XVIe siècle. Les bâtiments de la Cour d'honneur y étaient assez peu exacts; ils ont été refaits d'après la gravure de Ducerceau.

VI. — *Portail de l'entrée*, page 30.

Copie de la gravure donnée par Philibert de Lorme; on y a seulement ajouté quelques ornements oubliés.

VII. — *Face intérieure du portail d'entrée*, page 34.

D'après Ducerceau; on y voit tout le développement des terrasses, qui relient ce portail avec les appartements; la forme des fenêtres avec leurs meneaux; l'ancienne disposition des arcades sous la voûte et les portes des escaliers du sous-sol, fermées depuis et transformées en fontaines.

VIII. — *Portail du bâtiment central*, page 36.

C'est au centre de cette façade, détruite en 1805, que s'élevait le portail, réédifié en 1801 dans la cour de l'École des beaux-arts à Paris; la statue pédestre de Louis de Brézé fait seul défaut à ce portique. Les trois parties séparées, posées en amortissement sur la corniche supérieure, sont une restitution due aux soins de M. Duban; les pierres originales, rongées par le temps, se voient encore dans la cour de l'École le long du mur de gauche et en face même du portail. Notre planche donne de plus l'armoirie supportée par deux lévriers, qui ne se trouvait pas au Musée des Petits-Augustins.

IX et X. — *Façade sur les jardins*, page 38 (planche double).

Vue rétablie en partie d'après la gravure de la trompe de Philibert de Lorme, et d'après la gravure de Rigaud en 1745; mais, à cette dernière époque, la galerie du crypto-portique et le perron en forme de croissant n'existaient plus; le sol ayant été rehaussé, cette façade avait été tout à fait modifiée dans son élévation; elle a été entièrement démolie de 1805 à 1810.

XI. — *Aile droite et entrée de la Chapelle*, page 40.

Réduction d'un lavis, conservé à la Bibliothèque nationale, par Barbier, en 1698. On y a ajouté le dôme de la chapelle avec ses pyramides ainsi que les deux toitures, omises par Barbier, mais données par Philibert de Lorme et par Ducerceau dans sa coupe de la chapelle, ce qui montre cette façade telle qu'elle existait en 1560.

XII. — *Grande porte de la Chapelle*, chromolithographie, page 42.

Ne voulant pas réduire le dessin de cette porte entière dans une trop petite proportion, et pour donner le plus grand développement possible aux ornements sculptés, nous avons préféré ne reproduire que les deux panneaux supérieurs, qui sont sculptés et à jour; ceux du bas n'étant pas ornés, il devenait inutile de les reproduire.

XIII. — *Petite porte extérieure de la Chapelle*, page 43.

Cette gravure, extraite de l'*Art pour tous* et que nous devons à l'obligeance de la Maison Morel, donne l'idée de la beauté des portes du Château d'Anet; peu de châteaux pourraient offrir une décoration aussi élégante pour l'encadrement des panneaux en marqueterie faite de bois incrustés de plusieurs couleurs.

XIV. — *Intérieur de la Chapelle*, page 44.

En partie d'après le bois du livre de Philibert de Lorme. On y a ajouté la silhouette du vitrail, donné par M. Lenoir; les inscriptions dans les frises, et le pavage, donné à plat pour développer l'ornement qui correspond à celui de la coupole. On y remarquera aussi les autels tels qu'ils ont été créés au XVI[e] siècle, et, au premier étage au-dessus du péristyle, la galerie de Diane s'ouvrant en tribune sur la chapelle.

XV. — *Porte et panneau de la Chapelle* (chromolithographie), page 46.

A gauche, porte de la sacristie; cette porte dont le panneau du haut est à jour, est encadrée d'ornements en bois de couleurs incrustés; elle est en ce moment dans la Bibliothèque de l'École des beaux-arts, à Paris.

A droite, en haut, est un panneau de l'un des côtés de la Tribune de la chapelle; au-dessous de celui-ci est un montant de décoration, seul fragment connu de la galerie de Diane.

XVI. — *Panneau des portes intérieures de la Chapelle*, page 46.

Ces petites portes sont formées de deux panneaux semblables. Cette gravure, qui en représente un seul, est empruntée à l'*Ornementation usuelle* de M. Pfnor qui a bien voulu nous la communiquer.

XVII. — *Ancien vitrail de la fenêtre du maître-autel de la Chapelle*, page 47.

Nous n'avions qu'un dessin très-imparfait de ce vitrail. Il se trouve confirmé par une gravure de Réville qui en donne une silhouette en perspective dans son tombeau de François I[er] des *Monuments français;* ce dessin incomplet ne nous a pas permis de rendre cette reproduction plus complète de crainte d'en altérer le caractère.

Dans cette même gravure de Réville, on voit aussi le vitrail de la fenêtre de gauche avec son soubassement omis dans la gravure de M. Lenoir.

XVIII. — *Motifs d'ornements de la Galerie du rez-de-chaussée*, page 60.

Planche composée des motifs en pierre sculptée qui décoraient comme plafonds la colonnade du rez-de-chaussée du bâtiment central sur la cour d'honneur, démoli en 1805. Il en subsiste encore d'autres, que le défaut d'espace n'a pas permis de mettre, mais que l'on retrouve dans les têtes de pages du texte.

La partie supérieure du centre est celle que nous avons reproduite en moulage, dans la dernière restauration, au plafond de l'antichambre, entre la salle de billard et la Bibliothèque actuelle.

XIX. — *Plafond du Salon bleu* (chromo-lithographie), page 62.

Plafond remarquable par sa légère décoration, dont les ornements, empruntés en grande partie à la tradition du XVI[e] siècle, ont été exécutés dans le style de la fin du XVII[e].

XX. — *Panneaux des portes de la Bibliothèque* (chromo-lithographie), page 63.

Panneaux relevés de rehauts d'or. A ceux du haut l'H du Roi et le chiffre de Diane; à ceux du bas la flèche emblématique, et un Amour nu, les yeux bandés, avec des ailes aux pieds et aux mains auxquels sont suspendues de lourdes pierres qui le fixent et l'empêchent de s'enfuir.

C'est la défaite de l'Amour, comme au revers de la médaille de Diane.

*Vitraux en grisaille* (quatre planches), page 66.

XXI. — Le premier offre les armoiries de Diane; au dessus, une écharpe semée des chiffres enlacés de Diane et de Henri II.

XXII. — Le second, la lettre H, formée par deux lauriers dont les branches enlacées relient les deux jambages : en bas, les armes du Dauphin; en haut, la couronne royale.

XXIII. — La fable de Phaéton précipité du ciel. On remarquera dans les bordures de ce sujet les amours que nous avons signalés dans le frontispice de ce volume.

XXIV. — La fable de Calisto changée en ourse. Les ornements qui entourent ce sujet sont d'une richesse extrême, et la partie supérieure se retrouve en quantité dans les grandes arabesques de Ducerceau.

XXV. — *Petits heurtoirs, grande serrure, petits verrous et entrées de serrures*, page 67.

Presque tous sont aux chiffres et aux emblèmes de Henri II et de Diane. Ces motifs étaient répétés à l'infini, mais toujours avec quelque différence pour rompre l'uniformité.

XXVI. — *Grands heurtoirs*, page 68.

Ces heurtoirs, qui étaient en très-grande quantité, n'étaient jamais répétés sans quelques variantes dans l'entourage ou dans les poignées.

Les Musées du Louvre et de Cluny en possèdent de très-beaux, mais il n'est pas rare d'en trouver dans les collections particulières.

Les deux heurtoirs viennent de l'*Art pour tous;* nous y avons ajouté un clou de heurtoir qui provient également d'Anet.

XXVII. — *Diane, bas-relief en marbre blanc*, page 71.

Ce petit bas-relief, de Jean Goujon ou de son école, offre une très-jolie variante avec la pose de la Nymphe, faite par Benvenuto pour Fontainebleau et placée à Anet, et avec la pose de la figure de la fontaine monumentale de la cour de gauche à Anet. L'original de ce bas-relief, provenant du Château d'Anet, est au Musée de Cluny. Il en existe un autre un peu plus petit; nous en possédons aussi le moulage, mais nous ignorons sa provenance et le nom de son heureux possesseur. Dimension de l'original : H. 41 cent.; L. 31 cent.

XXVIII. — *Porte de la Chambre d'honneur*, page 81.

Vue d'une de ses portes reproduite par la photoglyptique, avec un fragment de la tenture et de la boiserie qui l'entoure. Le panneau, au chiffre du roi Henri II, est la reproduction d'une ancienne boiserie retrouvée à Anet; dans les ornements des panneaux de cette porte, on reconnaît tout à fait le genre des arabesques publiées par Ducerceau.

XXIX. — *Panneau d'un meuble sculpté*, page 84.

Ce panneau a été sauvé d'une façon singulière dans les environs de Dreux, par un marchand de curiosités qui l'a retiré d'un feu de paysans en carnaval, qui avaient brisé le meuble pour faire cuire des crêpes.

Ce panneau, qui porte la trace du feu, fait partie de la collection de M. Henri Tellot, à Dreux, qui nous en a laissé prendre un moulage, d'après lequel il a été reproduit par M. Pfnor dans son ouvrage *Le Mobilier de la Couronne.*

XXX. — *Plafond de la Galerie de Diane* (chromo-lithographie), page 87.

En nature, les quatre petits panneaux qui entourent le grand panneau placé au centre sont cintrés en voussure; pour donner le développement de leur sculpture qui se fût perdue dans le raccourci, nous avons pris le parti de les reproduire à plat et de supprimer les moulures des cadres. La coupe de la Chapelle donne une perpective de l'ensemble de ce plafond.

XXXI. — *Reliure d'un livre de la Bibliothèque de Diane* (chromo-lithographie), page 90.

Reliure d'un livre conservé à la Bibliothèque de la ville de Poitiers (*Hippolyti Salviani aquatilium animalium Historiæ, Romæ*, 1554), une des plus jolies de celles aux armoiries de Diane. Elle figure déjà sur une des planches gravées par M. de Rochebrune pour le livre de M. Benjamin Fillon (*Poitou et Vendée*).

A la dernière restauration du Château d'Anet, les orne-

ments de la bordure ont été employés dans la décoration de la salle de bal et forment le cadre des portraits équestres de Henri II et du Duc de Vendôme.

XXXII. — *Tapisserie de la fable de Latone changeant les paysans en grenouilles*, page 92.

La reproduction de cette tapisserie et de la suivante a été faite par la photoglyptique. C'est de beaucoup le meilleur moyen pour rendre très-fidèlement ces immenses tableaux pleins de détails; nous regrettons néanmoins que ce mode de reproduction n'ait pas permis quelques retouches pour faire ressortir quelques parties usées dans la tapisserie.

Parmi les personnages accessoires, on remarque surtout à gauche un Amour, lançant une flèche, ayant un soleil d'or sur la tête, et plus loin, à droite, une Diane lançant aussi une flèche, dont l'attitude est fort belle et très-gracieuse.

Les cariatides du cadre sont du plus beau caractère ainsi que la tête qui est dans le cartouche du support inférieur.

XXXIII. — *Tapisserie de la fable de Méléagre*, page 93.

La principale scène est la mort de Méléagre, assis sur son lit. Au fond sa mère Althée, dans un accès de folle vengeance, brûle dans la cheminée le tison fatal.

XXXIV. — *Abside de la Chapelle*, page 97.

Reproduction légèrement rectifiée de la gravure de l'architecte lui-même; elle contenait quelques erreurs et omissions de détail que nous avons ramenées à une plus juste proportion. Nous avons diminué les cheminées un peu trop élevées, ajouté les petites portes oubliées dans la base des clochers, et grandi dans les bâtiments latéraux les petites portes du rez-de-chaussée, dont la hauteur comparative ne se rapportait pas à celle du premier étage.

XXXV. — *Porte dite de Charles le Mauvais*, page 98.

A gauche, la moitié de la façade extérieure qui affecte une apparence de défense fortifiée; à droite, la moitié intérieure qui, sur la même forme, présente une décoration élégante avec des gargouilles en forme de vase.

XXXVI. — *Porte de l'Orangerie*, page 101.

Fac-simile de la planche de Philibert de Lorme, reproduit par l'*Art pour tous*, et dont nous devons la communication à la complaisance de la Maison Morel.

Cette porte de pierre a été, dans la dernière restauration, reproduite en menuiserie aux quatre angles de la salle de bal du Château.

XXXVII. — *Fontaine de la Cour de gauche*, page 102.

La restitution de l'ensemble de ce beau monument a été faite d'après le marbre actuellement au Louvre, et d'après la gravure de Ducerceau. Son aspect grandiose et monumental fait vivement regretter la disparition de ce qui lui manque depuis son arrivée à Paris.

XXXVIII. — *Plafond du Salon de Diane* (chromo-lithographie), page 103.

La vue de ce plafond est tel qu'il est aujourd'hui placé dans un pavillon construit au XVII^e^ siècle. On remarquera que le semis des H et des croissants diffère d'un panneau à l'autre. Nous avons ajouté la frise au-dessous de la corniche; le semis de cette frise porte le chiffre de Diane, qui manque dans le semis des panneaux du plafond.

Ce plafond, reposé au XVII^e^ siècle, ne devait pas être monté de la même manière sous Diane de Poitiers; peut-être sont-ce des fragments venant de deux plafonds différents.

XXXIX. — *Façade de la Chapelle funéraire*, page 104.

Eau-forte de M. Paul Laurent.

XL. — *Chapelle funéraire* (*Statues de la Foi et de la Charité*, d'après les statues des deux niches de la façade), page 104.

Eau-forte de M. Paul Laurent.

XLI. — *Plan par terre de la Chapelle funéraire*, page 104.

D'après Ducerceau.

XLII. — *Abside de la Chapelle funéraire*, prise du jardin, page 105.

Eau-forte de M. Paul Laurent.

XLIII. — *Tombeau de Diane de Poitiers*, autrefois élevé au centre du chœur de la Chapelle funéraire, page 106.

Restitution d'après les fragments conservés dans une salle basse du Musée de Versailles, qu'il serait bien désirable de voir ramener et remonter au Louvre, où se trouve déjà la Fontaine d'Anet. Nous avons seulement ajouté le Prie-Dieu, qui ne subsiste plus depuis longtemps.

XLIV. — *Pavages émaillés* (chromo-lithographie), page 112.

En haut, l'angle du pavage de la Galerie du Jardin.

Les cinq carreaux émaillés, reproduits au-dessous, sont les seuls que l'on ait pu découvrir provenant des appartements. Il est presque certain qu'il devait y en avoir d'autres portant le chiffre du Roi et les emblèmes et allégories de Diane.

La vasque de cette jolie Fontaine de marbre, richement décorée de monstres marins et de feuilles d'eau, est portée sur la copie d'un des pieds des autels de la Chapelle qui sont conservés au Louvre dans le Musée de la sculpture moderne.



Reproduction du plat de la reliure d'un manuscrit grec de la Bibliothèque de Henri II, conservée au Département des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Cette belle planche a paru dans l'*Art pour tous*, à qui nous en devons l'aimable communication.

Cette reliure avait déjà été gravée dans le recueil de Villemin et dans le *Philologue* de Gail (année 1819).



La gravure de ce charmant Monument a paru dans le *Magasin pittoresque*, dont le Directeur a bien voulu nous en communiquer le cliché.



Diane s'étant fait faire à tous les âges et dans tous les costumes, nous avons choisi celui qui nous a semblé un des plus curieux et le moins connu.

La peinture qui a servi à la reproduction de ce portrait, dont nous avions un croquis, est passée, dit-on, en Angleterre à la suite de la vente du mobilier du Château d'Anet. Ce portrait porte une recherche de caractère antique qui doit être aux dépens de la ressemblance; il offre le contraste curieux du nu païen avec le style pieux du quatrain écrit dans le cartel du coin du tableau; c'est du reste un mélange très-fréquent à l'époque de la Renaissance.

Le cadre est la reproduction de celui du portrait de Henri II, par Étienne de Laulne.



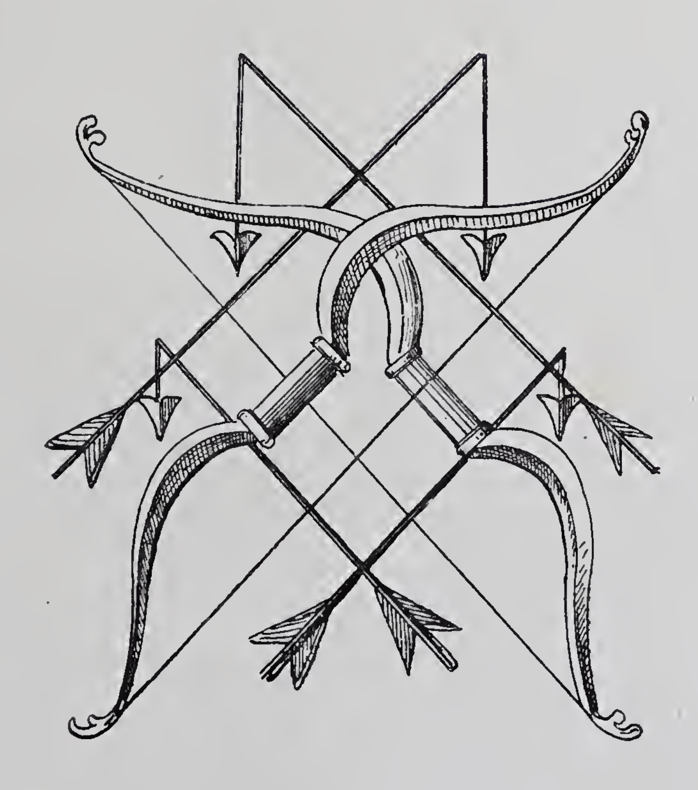
Cette coupe magnifique, conservée au Musée de Florence et attribuée à Benvenuto Cellini, offre sur son couvercle, avec les trois croissants enlacés et le HD couronné et traversé d'une flèche, un double delta, l'un blanc et l'autre noir, qui sont les couleurs de Diane et de Henri II. On nous a dit que ce morceau, qui pour les émaux peut être un travail Français, provenait d'Anet, est allé au Musée du Louvre sous le premier Empire et avait été pris pour Florence après 1815.



Reliure des Vies des hommes illustres Grecs et Romains (1558), d'après l'exemplaire de la Bibliothèque du Louvre, brûlé dans l'incendie de 1871.

Le plat supérieur et le dos offrent les armes de France, des flèches, arcs, carquois et croissants, avec le HD royal; le plat inférieur offre, avec les HC de Catherine, une de ses devises grecques.





# GRAVURES DANS LE TEXTE

## LETTRES MAJUSCULES



## ENTÊTES DE PAGES

# BOIS & FLEURONS



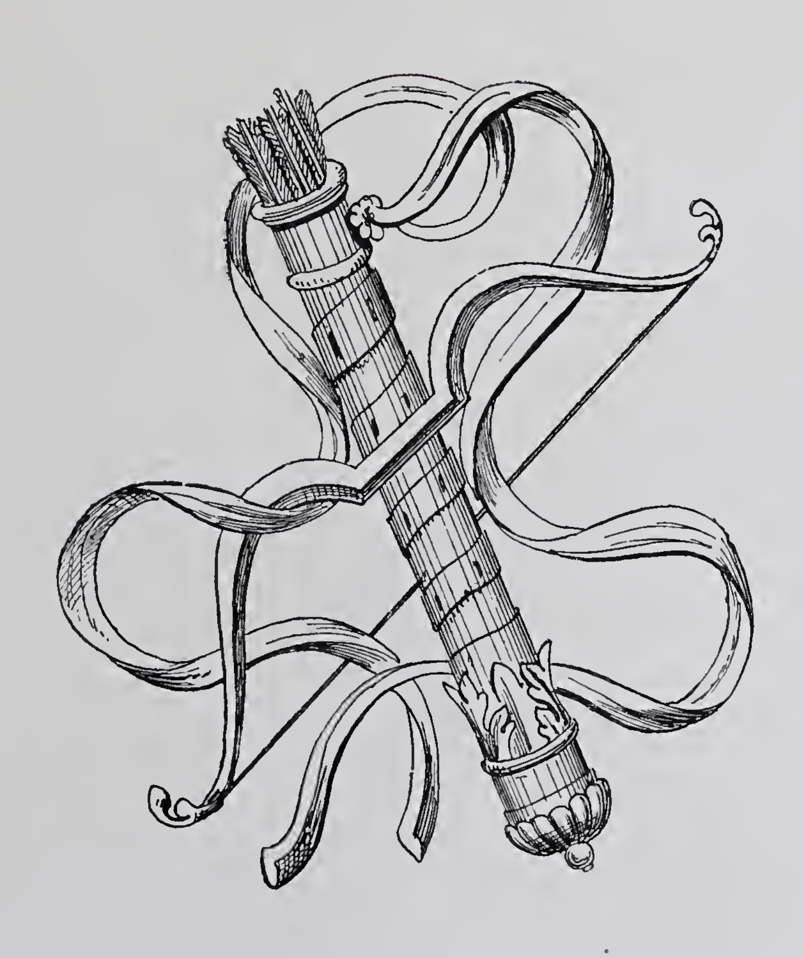
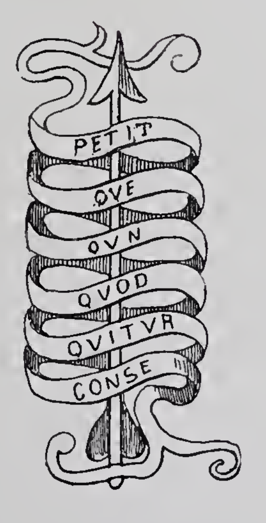



TABLE
DES
MATIÈRES


PETIT
QVE
QVN
QVOD
QVITVR
CONSE

*Tiré à cinq cents exemplaires*

PAR D. JOUAUST, IMPRIMEUR A PARIS

POUR P. D. ROUSSEL, D'ANET

NOVEMBRE M DCCC LXXV

---



335

